

L'Homme trace

Sous la direction de
Béatrice Galinon-Méléneć

L'Homme trace

Perspectives anthropologiques des traces contemporaines

CNRS ÉDITIONS
15, rue Malebranche – 75005 PARIS

Du même auteur

Ouvrages individuels

PENSER AUTREMENT LA COMMUNICATION, DU SENS COMMUN VERS LE SENS SCIENTIFIQUE, DU SENS SCIENTIFIQUE VERS LA PRATIQUE, L'Harmattan, 2007.

DE LA FORMATION A L'EMPLOI, LE ROLE DE LA COMMUNICATION, PUP, 1994.

PROJET ET COMMUNICATION DANS LES UNIVERSITÉS, Les éditions d'organisation, 1991.

Direction d'ouvrages scientifiques

HOMME ANIMAL, QUELLES RELATIONS, QUELLES COMMUNICATIONS ?, PURH, 2003.

LE CORPS COMMUNICANT, LE XXI^{ÈME} SIÈCLE, CIVILISATION DU CORPS ?, L'Harmattan, 2008 (en collaboration avec Fabienne Martin-Juchat).

Mes plus vifs remerciements :

À Françoise GUYOT, à Sébastien HAULE
et à Fabienne LE FRIEC

sans qui *L'homme trace* n'aurait pas pu être édité dans les délais.

Béatrice Galinon-Méléneç

Ouvrage réalisé grâce au soutien financier
de l'université du HAVRE

© CNRS Éditions, Paris, 2011
ISBN : 978-2-271-07104-0

Sommaire

Sommaire	7
Liminaire.....	11
« L'Homme trace », arguments	13
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969	15
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
L'universalité de la trace. Le XXI ^e siècle, siècle de la trace ?	32
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	

LIVRE I. QUESTIONS DE LANGAGE

Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé.	59
Yves JEANNERET	
Les interactions homme-machine : la trace en perspective	87
Groupe NU : nouveaux usages	
Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie.....	105
Fabienne MARTIN-JUCHAT et Julien PIERRE	
Traces langagières en psychologie sociale de la communication.....	127
Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTÉ	

LIVRE II. LE CORPS COMME ENTOUR SÉMIOTIQUE

- L'indicible et l'indiciel :
empreinte gustative et trace figurative 151
Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOUR
- Du diagnostic médical au diagnostic social,
le signe-trace au fil des jours 171
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC
- Fragments théoriques du signe-trace.
Propos sur le corps communicant..... 191
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC
- L'Homme interactionniste en politique..... 213
Annick MONSEIGNE
- L'intégration sociale par la traçabilité..... 233
Christian PAPILLOUD

LIVRE III. L'INTENTIONNALITÉ DE LA MARQUE

- Flux et territoires : de la trace à la marque,
une question de distance 249
Benjamin STECK
- Les institutions de la médiation symbolique
en quête de l'homme-trace 273
Gino GRAMACCIA
- Les distinctions honorifiques
en tant que traces institutionnelles..... 289
Gilles GAUTHIER

Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation.....	305
Michel LESOURD	
À la recherche des sans trace : cultures, espaces et citoyennetés	331
Marc BERNARDOT	
CONCLUSION	349
Déclinaisons du paradigme de la trace	351
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
INDEX GÉNÉRAL	373
INDEX DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	387
TABLE DES FIGURES	396
TABLEAUX	396
COORDONNÉES DES AUTEURS	397
TABLE DES MATIÈRES	401

Liminaire

L'« Homme trace », arguments

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

Grâce à la technologie, la majorité des activités de l'Homme d'aujourd'hui laisse des traces qui permettent à des tiers de tracer son profil. Le boîtier EDF révèle à quelle heure il ouvre sa lumière ; la carte à puces de la RATP signale l'heure et le lieu de sa prise de transport en commun ; son téléphone mobile, ses mails, son GPS, sa carte bleue, etc. fournissent des informations sur ses déplacements et ses activités. Ces traces s'enregistrent et, connectées entre elles, sont susceptibles de scanner¹ l'individu, de faire apparaître une image de lui qui n'est visible que depuis la généralisation de l'usage de la numérisation. Ainsi l'« Homme trace » désignerait cet Homme du XXI^e siècle laissant partout les traces de son passage et de ses activités, susceptible d'être traqué par les marchands, observé au plus intime par des voyeurs de toute nature, sanctionné pour tout écart au regard de la norme ... autant de risques soulevant des inquiétudes légitimes au regard du respect de l'intimité, du respect des libertés individuelles et de l'éthique. Ces phénomènes récents ayant suscité de très intéressantes analyses de la part de nos collègues chercheurs en sciences humaines, nous entreprenons dans cet ouvrage d'englober ces aspects dans une définition de l'« Homme trace » intégrant, de façon complémentaire aux précédentes, d'autres traces langagières, d'autres traces corporelles, d'autres traces de mobilité. Il en ressort que si notre appellation l'« Homme trace » souhaitait se faire l'écho de préoccupations contemporaines, elle renvoie plus structurellement à des hypothèses sur la nature fondamentale de l'homme. Il est assez généralement admis en effet que l'Homme porte les empreintes de son histoire et de l'environnement dans lequel il s'est construit, que les comportements de l'Homme, ses actions, ses choix, ses jugements, laissent des traces dans son environnement. Il s'agit donc, ici,

1. Terme utilisé en médecine, issu du verbe anglais *to scan*, pour signifier une méthode d'imagerie médicale balayant tous les éléments avant de reconstituer une image globale.

tout en rappelant dans plusieurs chapitres les fondements de cette hypothèse anthropologique, d'aller plus loin dans l'analyse. Par exemple, sont posées les questions portant sur la transparence, la visibilité, l'attention, la perception, le contexte, l'authentification des traces et sur le jugement porté sur elles. Sont progressivement aussi enrichies les assimilations de sens entre trace et empreinte, trace et marque, trace et quantité infime, trace et impression, trace et mémoire.

L'« Homme trace » fut d'abord un projet d'ouvrage individuel reliant la figure de l'« Homme trace » et la notion de « signe-trace » dans une double dimension, théorique et pratique, illustrée par l'examen des paramètres en jeu dans toute communication interpersonnelle en co-présence. De ce projet initial, demeure un chapitre théorique (« Fragments théoriques du signe-trace ») et plusieurs chapitres illustratifs. Ils permettent de comprendre que, pour nous, « tout est signe-trace » et, qu'à ce titre, prétendre explorer l'infini des traces relèverait de l'absurde. Ainsi, les traces étudiées dans l'ouvrage ne peuvent prétendre à l'exhaustivité et sont exposées uniquement dans l'objectif de mettre en évidence un certain nombre de paramètres interférant dans l'interprétation de la trace. Transformer *L'Homme trace* en un ouvrage collectif posait donc la question du choix des exemples, des disciplines scientifiques et des auteurs à solliciter. Il se fit sur des critères particuliers : la proximité scientifique, culturelle et amicale, et la possibilité de participation à des séminaires de recherches sur le sujet. Cette publication qui offre la possibilité de partager une partie des échanges ainsi établis ne donne la place qu'à une partie d'entre eux. D'autres publications suivront. Le peu de références sur le sujet a rendu la tâche ardue à la majorité des auteurs. Je les remercie très sincèrement d'avoir malgré tout tracé avec moi le début du chemin.

Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

INTRODUCTION

LA TRACE AU FUTUR : LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Ce chapitre propose une introduction imagée de quelques facettes – non exhaustives – de la trace, facettes qui sont présentées en utilisant un vocabulaire plus abstrait dans « L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace ? ». Le recours à l'illustration souhaite inviter aux raisonnements¹ et accroître le désir de connaissances en montrant aux lecteurs non familiers des sciences humaines et sociales qu'ils sont confrontés en diverses occasions aux questions soulevées dans l'ouvrage. L'objectif est de les inciter ainsi à se référer aux chapitres théoriques² qui explicitent les arrières plans conceptuels. L'usage de l'italique offre un repérage visuel immédiat des termes qui font l'objet de développements par les auteurs de *L'Homme trace*. En même temps, les commentaires sur la médiatisation visuelle d'un événement offrent l'opportunité de mettre en évidence l'intérêt de prendre de la distance par rapport aux images diffusées par les médias³.

Dans ce contexte de présentation des dimensions de la trace, nous avons choisi d'analyser un événement qui a marqué le XX^e siècle en permettant à l'Homme de concevoir un avenir hors des frontières terrestres dans lesquelles il était jusqu'alors cantonné. Cet événement

1. Cf. ARNHEIM R., *Image et cognition*, PUF, 1989, 288 p.

2. Dans cette préface illustrée, nous simplifions les liens et indiquons des renvois aux chapitres de l'ouvrage dans cette optique. Pour mieux saisir les référents théoriques, il convient de se reporter aux chapitres proprement dits et à leur bibliographie.

3. Et cela pour tout type de média. À ce sujet, cf. DARRAS B., CASANOVA F., « Multimédia et métasémiotique iconique », *MEI, Multimédia et savoirs*, n°11, 2000, p. 157-169.

est majeur non seulement parce qu'il correspond à une prouesse technique, mais aussi parce qu'il est l'illustration moderne du désir de mobilité de l'Homme, désir ancestral qui répond à la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour répondre à ses besoins. À chaque étape de l'histoire, des innovations techniques (la roue, la vapeur, etc.) ont ouvert de nouvelles perspectives dont les conséquences économiques, culturelles et politiques constituent dans notre présent les traces du passé. Cette dimension temporelle de la trace (la trace du passé dans le présent) se doit d'être placée en perspective dans une approche plus complète qui intègre le futur (qui implique ce que sera l'interprétation des traces laissées par l'Homme d'aujourd'hui).

La stratégie de communication de la NASA concernant la *trace de pas*⁴ laissée sur la lune nous a paru, malgré (ou à cause de) sa trivialité⁵, intéressante à analyser pour évoquer le rapport entre l'*intentionnalité*⁶ de la trace et son *interprétation*. Le fait que ces *traces intentionnelles* soient comprises implique certains attendus que nous présentons rapidement pour rappeler l'*indexation*⁷ de la signification et introduire certains chapitres. Dans le même objectif, considérant que nous n'avons pas accès à la trace elle-même (la *trace* du pas de l'homme sur la lune) mais à la *trace de trace* (les images de l'événement), l'intention affichée de la trace laissée pour le futur dissimule de fait l'intention de la mise en *visibilité* d'une trace pour le

4. De nombreux événements scientifiques marquent cette période de l'évolution de l'Homme. Dans cet ouvrage, les traces de l'Homme ont été interrogées dans une inscription matérielle extérieure à lui-même. Mais, l'avancée de la science permettant de mêler matière inerte et chair pour effectuer la maintenance des corps et pour développer ses capacités sensorielles et cognitives, il conviendrait également d'étudier comment l'Homme fait évoluer les corps humains et leurs modes de reproduction. C'est l'objet d'un prochain ouvrage.

5. Sur la question de la trivialité, cf. JEANNERET Y., *Penser la trivialité*, Lavoisier et Hermès, 2008.

6. Cet angle, choisi pour les besoins de la cause, n'est qu'une des facettes de la trace. La question de l'intentionnalité ou de la non-intentionnalité de la trace trouve des réponses différentes selon les contextes et les événements. Une lecture attentive des différents auteurs réunis dans cet ouvrage permettra d'en saisir les nuances.

7. Cf. *infra* le chapitre d'Yves JEANNERET « Complexité de la notion de trace ».

présent. Le pas de l'Homme sur une autre planète entre en correspondance avec d'autres traces, évoquées par les auteurs, traces d'hommes quittant leurs lieux d'origine, traversant les *territoires*⁸, traçant des chemins, inscrivant leurs *tracés*, choisissant les lieux propices à leur sédentarisation, bousculant les peuples déjà installés, imposant leur culture. Mais aussi, avec celle des *migrants*⁹ qui se déplacent sur la planète terre à la recherche de terres d'asile où ils espèrent trouver des conditions politiques, culturelles, économiques qu'ils ne trouvent plus en quantité ou qualité dans leur pays d'origine. Enfin, cette trace de pas présente l'avantage de symboliser le concept d'une trace qui condenserait passé, présent et avenir dans une forme de *capital permanent de représentations*¹⁰.

L'INSTRUMENTALISATION DE LA TRACE : ÉTUDE D'UN CAS MÉDIATIQUE¹¹

La mise en spectacle d'une trace symbolique

La trace de pas de l'Homme sur la lune est hautement *symbolique* d'« un grand bond pour l'humanité¹² ». Ce pas du 20 juillet 1969 à

8. Cf. *infra* Benjamin STECK, « Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance ».

9. Les questions posées par les migrations sont posées, plus particulièrement, directement ou indirectement dans les chapitres de Marc BERNARDOT, de Gino GRAMACCIA, de Michel LESOURD et Benjamin STECK.

10. GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication, du sens commun vers le sens scientifique ; du sens scientifique vers la pratique*, L'Harmattan, 2007 et *infra* dans le titre 2 les chapitres explorant la notion de « signe-trace ».

11. La relation entre trace et médias fait l'objet de plusieurs analyses dans l'ouvrage, en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies de la communication. On se référera ainsi au chapitre collectif du groupe NU avec Jacques LABICHE et Maryvonne HOLZEM, au chapitre de Christian PAPILLOU, à celui de Fabienne MARTIN-JUCHAT et Julien PIERRE, ainsi qu'à celui d'Yves JEANNERET, sans exclure les autres tant les médias influencent en permanence nos interprétations et, à ce titre, font l'objet de nombreux enjeux.

12. « *That's one small step for (a) man, one giant leap for mankind* », phrase de Neil ARMSTRONG au moment où il pose son pied gauche sur la lune. Source : <http://history.nasa.gov>.

2 heures et 56 minutes a été retransmis par les télévisions du monde entier¹³. Des photographies extraites de ces films ont fixé sur papier la trace de cet exploit. On y remarque une mise en scène soigneusement orchestrée où la trace des pas de l'homme apparaît en premier plan. Ce choix de l'*empreinte* du pas renvoie à la définition la plus répandue et primaire de la trace. L'objectif de cette mise en visibilité de la trace de pas répond à la nécessité de valider l'existence de l'exploit accompli par l'Homme, validation à faire valoir autant auprès des contemporains de l'exploit (de l'espèce humaine ou d'autres espèces aptes à repérer l'exploit) qu'aux générations (humaines ou non humaines) qui suivront. Un *marquage* que l'Homme voudrait indélébile pour signifier aux autres êtres aptes à le voir et à l'interpréter que lui, l'Homme, est bien venu sur la lune. Dans cette démarche de marquage¹⁴, l'Homme est supposé s'adresser à l'avenir¹⁵ et laisser une trace de l'espèce humaine à ce qui sera peut-être demain le « post-humain ».

Un *dispositif* lourd avait ainsi été mis en place par la NASA pour donner à l'événement un poids *sémiotique* incontestable. Cette lourdeur a provoqué un questionnement gnoséologique : ce qui a été porté à notre connaissance *via* les médias a-t-il *réellement* existé ?

Spectacle ou réalité ?

Un certain nombre de personnes mettant en cause le visible, l'apparent, transmis par les médias, des expéditions¹⁶ ont été lancées en vue de légitimer la réalité des traces captées par les images. Il s'agit de prouver que les films et les photographies ne sont pas tru-

13. Retransmis en direct sur l'ensemble de la planète, il est estimé que 500 millions de téléspectateurs et d'auditeurs ont suivi l'atterrissage et la marche du premier homme sur la lune.

14. La question de la marque est développée dans plusieurs chapitres dont ceux de Benjamin STECK, Michel LESOURD, Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTE et Yves JEANNERET.

15. Dans cet ouvrage, des auteurs repèrent la trace du passé dans le présent, et étudient assez fréquemment la trace involontaire laissée par l'Homme. D'autres étudient l'intentionnalité d'une trace laissée pour l'avenir.

16. Entre le 11 et le 15 juillet 2009, la sonde LUNAR RECONNAISSANCE ORBITER a photographié les sites d'alunissages à la recherche des traces prouvant la véracité de l'événement.

qués, que ces traces de traces (la photographie est elle-même une trace¹⁷) ne sont pas fabriquées pour conduire à une interprétation qui éloignerait¹⁸ de la véracité des faits. Pour comprendre cette mise en cause, il faut repérer que cet homme qui pose le pied sur la lune n'est pas issu de n'importe quel pays. Il est originaire d'un pays, symbole de ce qui fut un jour le pays de la migration vers un nouveau monde, le pays qui à l'époque de l'exploit est en concurrence avec l'URSS dans la conquête de l'espace. L'enjeu entre les deux puissances est très fort. La NASA s'est engagée et avec elle, le président américain. La NASA est de fait soupçonnée de ne pas avoir été en mesure de tenir ses engagements et, ne pouvant techniquement accomplir cet exploit, d'avoir produit des images visant à laisser des *traces objectives* d'un exploit qui en fait n'aurait pas eu lieu. Les médias auraient été *instrumentalisés* par la NASA pour construire de toutes pièces un événement actualisant la notion du mythe américain pionnier ouvrant l'avenir de l'Homme vers la conquête de nouveaux *territoires*¹⁹.

Ainsi toute trace est *polysémique* et est interprétée différemment selon les contextes et les enjeux qu'elle représente dans les *systèmes* (politiques, économiques, médiatiques, symboliques, etc.) où elle s'insère.

Le rapport image²⁰/commentaire dans la signification de la trace

En juillet 1969, la retransmission de l'événement sur les écrans de télévision du monde entier produit un effet de réalité. Les images²¹

17. Cf. *infra* « Complexité de la notion de trace ».

18. On rejoint ici le rapport que le détective entretient avec la trace et l'indice.

19. Sur la question des territoires, cf. le titre III.

20. Sur la question de la relation de la figuration de la trace, de la mise en discours de l'indicible de la trace, cf. le chapitre de Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOR proposant une analyse de « l'empreinte gustative ».

21. La photographie montre nettement les traces de ses pas. Si on imagine que la photographie est authentique, elle capte sous forme de trace (la photographie est une trace) la trace du pied de l'homme posé sur la lune. L'empreinte de la semelle sur le sol lunaire est d'autant plus profonde que le poids de l'homme est lourd.

donnent à l'information une *authentification*²², une sorte de « *rapport expérientiel médiat*²³ » entre le téléspectateur et le monde des faits. Les *commentaires* des journalistes contribuent à *orienter le sens* à attribuer aux images transmises : ils « *sémiotisent* » l'information. Par le contenu de leur narration²⁴, ils fournissent à la fois du vraisemblable, du spectaculaire et du performatif : oui, l'Homme est bien en train de marcher sur la lune, oui l'avenir est ouvert, oui l'Homme peut mettre son intelligence, son savoir et sa science pour aller toujours plus loin ; et parmi les humains, celui qui est à la pointe de l'avancée technologique et mérite d'être repéré par le futur, c'est l'américain (le drapeau sur l'image est américain). Les *signes-traces* deviennent clairement des *signes-signaux*.

La signification du drapeau

Le drapeau en tant que signe-symbole

L'image véhiculée met en scène des *signes-symboles* : en premier plan, les traces de pas fortement ancrées dans le sol montrant le trajet de l'astronaute, puis l'astronaute à côté et devant lequel est planté le drapeau américain (Cf. figure 1 « Aldrin salutes the U.S. flag » en annexe).

Le fait que les *traces* de pas apparaissent au premier plan renvoie comme par magie au premier sens que le dictionnaire *LE ROBERT* donne au mot « trace » : celle laissée par « le passage d'un être ou d'un objet²⁵ ». Cette dimension primaire de la trace (de l'ordre de la

22. Cf. DRAGAN I., « Traces de l'éphémère dans l'information médiatique », conférence donnée à l'université du Havre, CDHET/CIRTAI, mars 2010.

23. Sur la question de la relation du rapport expérientiel direct, cf. *infra* « L'indice et l'indiciel. Empreinte gustative et trace figurative ».

24. Sur la question des traces langagières et le lien entre langage, traces, activités cognitives et jugement, cf. Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTE « Traces langagières en psychologie sociale de la communication ».

25. *Dictionnaire LE ROBERT I*, 1990, p. 1993 : « Sens 1° : « [...] La trace de vos pas ...n'était...pas effacée » (Muss.).(...) ». Sens suivi de celui de piste : « Des traces de pas sur la neige conduisait à un pavillon » (Carco), (...). Sens de preuve d'une chose qui a existé : « Les tâches de sang trouvées sur le sol témoignaient que la personne disparue de son domicile avait été blessée. (...) La

matérialité) est immédiatement complétée par une dimension secondaire, celle du symbole (le drapeau). La trace du passage de l'homme sur la lune n'est pas seulement l'empreinte du pas inscrite dans un sol, marqué « au fer rouge » comme peut l'être la peau de la bête, mais aussi le drapeau américain trace symbolique de l'appartenance nationale de l'Homme qui a posé le premier son pied sur la lune.

*Le drapeau en tant que trace d'usage*²⁶

Malgré son aspect trivial, le signe-signal volontairement placé (le fait de planter le drapeau national)²⁷ pour signifier (ici la conquête d'un nouvel espace) n'induit pas automatiquement la compréhension du signe. L'interprétation du signe-signal ne pourra être faite « comme souhaitée » que si les *récepteurs* (ici du siècle ou millénaire futur) connaissent la symbolique de ce signe d'usage chez les terriens du XX^e siècle. Autrement dit, le drapeau devient *trace d'usage*²⁸ (ce qui le distingue de la trace de pas qui est *trace de passage*). Pour interpréter qu'il s'agit d'un drapeau américain, il faut également repérer en quoi ses couleurs et ses signes correspondent à un *symbole* significatif de l'*identité* du conquérant. Pour mieux saisir, les raisons de ce signe-signal, il faudrait également que les *récepteurs* du signe connaissent le contexte politique de l'époque (la guerre froide URSS/USA²⁹).

porte ne portait aucune trace d'effraction et les policiers conclurent qu'il s'agissait d'un familier de la victime "[...]. »

En ce qui concerne le rapport institution et instrumentalisation de la trace, cf. *infra* Gino GRAMACCIA « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ».

26. Sur la question des traces d'usage, cf. le chapitre d'Yves JEANNERET, *op. cit.*

27. Sa présence est intentionnelle et le but est de laisser une trace incontestable et symbolique (le drapeau planté sur un sol étranger est un signe, signal de conquête ; ses couleurs et leurs positionnement sont signifiants d'une appartenance à un pays : les USA) du passage de l'Homme (américain puisque le drapeau est la marque de l'Amérique) sur la lune.

28. La conquête d'un territoire se symbolise par le fait de planter un drapeau.

29. Pendant les douze années qui précèdent l'événement (1957-1969), le monde est en pleine « Guerre froide ». L'URSS et les États-Unis se livrent une compétition technologique acharnée où la supériorité technologique devient le signe-trace de la performance du système politique qui les produit. Les vols

Exemple de trace institutionnelle : la médaille remise à Neil Armstrong

L'exploit de Neil Armstrong a duré deux heures et trente minutes. C'est peu dans la vie d'un homme. Du fait de l'enjeu de ces minutes dans les différents systèmes, il est important d'en *pérenniser* la trace. La NASA crée une *distinction*, la Congressional Space Medal of Honor, *trace institutionnelle*³⁰ pour récompenser « tout astronaute s'étant distingué en mission par ses efforts et par ses contributions pour le bien-être de la nation et de l'humanité ». Cette *distinction* portée par l'astronaute transforme l'événement, par définition *éphémère*, en une nouvelle matérialité (la médaille) trace symbolique d'une reconnaissance collective de la nation. La trace ici n'est plus directement liée au fait – comme peut l'être l'empreinte du pas – elle est directement liée à l'*intention* collective d'un devoir de reconnaissance de la nation envers un individu.

PROCESSUS DYNAMIQUES DES SYSTÈMES INDIVIDUELS ET SOCIAUX

Polysémie des traces et recherche d'indices

Le programme Apollo qui a conduit l'Homme à se poser sur la lune ayant fait l'objet d'une rumeur mettant en doute la véracité de la mission et l'authenticité des documents, les contestataires de la réalité de l'événement se transforment en *détectives* privés pour lever le doute. En août 2006, la NASA a annoncé avoir égaré les cassettes (enregistrements vidéo et télémétriques) de la mission Apollo 11, et avoir nommé une équipe chargée de les retrouver.

habités et l'envoi d'un homme sur la lune deviennent alors un objectif prioritaire, symbole d'une supériorité non seulement technologique mais « globale ».

30. La fonction de la distinction honorifique en tant que trace institutionnelle est analysée *infra* par Gilles GAUTHIER dans le chapitre « Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles ».

En juillet 2009, la NASA a indiqué ne pas avoir retrouvé les cassettes originales de l'enregistrement³¹. Cette disparition de traces³² peut être interprétée comme un *indice* plaidant en faveur de la manipulation des images et de la non-réalité de la mission Appollo. Sachant que la mise en cause de la réalité des faits s'est faite dès 1969, date de l'événement, on peut tout à fait penser que la disparition des images-traces est volontaire. Ainsi, paradoxalement, l'absence de *trace* peut-elle prendre la forme d'une trace, l'indice d'un effacement³³.

L'absence de trace comme indice

Dans le cas d'une mise en scène soigneusement orchestrée, tous les signes sont placés dans un objectif d'identification, leur caractère est *démonstratif*. Ils sont là pour produire un sens voulu. Cependant, la réalité étant un *entrelacement* complexe de signes, toute simplification laisse transparaître, en creux, la *trace* de l'effacement de signes-traces. L'effacement de signes-traces portant de l'ombre à la visibilité des signes volontairement mis en avant pour induire du sens peut être envisagé. Trop peu de signes-traces peut donc devenir un signe *invisible-visible*, un langage muet mais *signifiant*.

L'indexation du signe-trace

Pour lever l'indétermination du sens des signes, une solution consiste à indexer des signes à un élément de référence. Pour les partisans du doute, la recherche se fait sur les comportements du Président Nixon pendant la période. Pour eux, le fait que Nixon ait demandé en

31. Source : Futura-sciences.com, 18 juillet 2009. À défaut, elle a récupéré auprès de diverses sources – TV notamment – des retransmissions de la mission Appollo 11, qui ont été restaurées.

32. Pour la question de l'enjeu de la disparition des traces, nous renvoyons *infra* aux chapitres qui traitent des migrants et en particulier à ceux de Marc BERNARDOT et de Gino GRAMACCIA.

33. Effacer le signe-trace pour effacer la reconnaissance de la trace est le souhait des meurtriers, comme de tous ceux qui craignent que les signes traces deviennent des indices de leur culpabilité réelle ou imaginée.

mai 1969 au FBI d'intervenir afin d'éviter les fuites dans la presse³⁴, à propos de bombardements secrets qu'il a autorisés sur le Cambodge, est un premier indicateur de la grammaire génératrice des comportements³⁵ de Nixon. Le fait que, plus tard, il ait dû démissionner à l'issue de l'affaire du Watergate³⁶ légitime encore davantage l'idée que Nixon³⁷ puisse manipuler des *traces* pour faire obstruction au dévoilement de la *réalité* des faits. Ainsi indexée, la disparition des films dans les archives de la NASA apparaît-elle à leurs yeux comme le signe-trace³⁸ d'une continuité comportementale de Nixon. Cette indexation corrobore l'interprétation d'un événement artificiellement construit, d'un artefact politico-médiatique à des fins de démonstration de pouvoir.

La traçabilité des traces

Cette disparition des images n'est pas totale car des images de l'événement subsistent, notamment grâce aux *archives* des médias (journaux, émissions de télévision³⁹, etc.). Grâce également, aux traces qui circulent sur Internet⁴⁰, et dont le caractère de mondialisa-

34. « War and Protest - the US in Vietnam (1969 - 1970) », *BBC*, 17/04/2002.

35. Sur ce thème, cf. *infra* les chapitres de Béatrice GALINON-MÉLÉNEC et celui d'Annick MONSEIGNE.

36. En 1974, les journalistes du Washington Post révèlent qu'il y a eu en 1972 la pose de micros dans les locaux du Parti démocrate américain qui siège dans l'immeuble du Watergate. Les journalistes continuent l'enquête et dévoilent un grand nombre de pratiques illégales dans l'équipe présidentielle de Nixon.

37. Sur les questions de communication politique, cf. *infra* le chapitre d'Annick MONSEIGNE.

38. Cf. *infra* titre 2 « Fragments théoriques du signe-trace ».

39. Par exemple : <http://www.ina.fr/sciences-et-techniques/espace/video/CPF86601499/apollo-11-premiers-pas-sur-la-lune.fr.html>.

40. Pour des illustrations de la question du lien entre traces, traçabilité et développement des technologies de communication, nous renvoyons *infra* aux chapitres de Julien PIERRE et Fabienne MARTIN-JUCHAT « Facebook et les sites de socialisation : émergence d'un modèle de surveillance librement consentie » et Christian PAPILLOUD « L'intégration sociale par la traçabilité ». En ce qui concerne la question des traces laissées sur le Web, on se référera au chapitre de Julien PIERRE et Fabienne MARTIN-JUCHAT, ainsi qu'à leur bibliographie.

tion rend l'effacement sinon impossible du moins difficile. Ces images font l'objet d'un examen attentif des « enquêteurs » à la recherche d'indices plaidant à la faveur de l'une ou l'autre thèse. Ainsi, le fait que le drapeau « flotte » au vent alors qu'il n'y a pas d'atmosphère sur la lune est pour les uns un indice de manipulation de la trace (l'image trace), pour les autres une simple erreur visuelle : le drapeau ne flotte pas, il est plissé comme en témoigne sa fabrication imitant l'aspect fripé.

Le retour au terrain

Dans la perspective de recherches de preuves, de nouvelles expéditions sont entreprises : si lors de l'une d'elles, un robot photographie les traces de pas sur la lune, le raisonnement qui s'effectue est le suivant : s'il y a une trace de pas sur la photographie, c'est qu'il y a effectivement trace de pas sur le sol lunaire ; s'il y a trace du pas humain sur le sol lunaire, c'est bien que l'Homme y a posé le pied. On voit donc qu'il y a là *un rapport de causalité*⁴¹ intégrant une dimension temporelle : la continuité et la succession entre présent et passé. On voit également que c'est l'existence présente d'un phénomène qui renvoie à l'existence passée (*dimension résiduelle*⁴²) d'un autre phénomène qui est en cause et que ce renvoi n'est possible que parce que celui qui observe la trace (l'empreinte de la semelle dans le sol) corréle le phénomène présent (observation immédiate) avec le *phénomène absent* (l'homme sur la lune).

Remarquons également qu'il y a ici deux formes de traces, celle qui est inscrite dans la matière-sol (l'empreinte du pas) et celle qui circule (l'image). L'une comme l'autre sont interprétées à partir de *processus dynamiques* qui mettent en jeu des *systèmes* multiples individuels et sociaux.

41. Sur la dimension causale de la trace, cf. *infra* « Complexité de la notion de trace » et « Fragments théoriques du signe-trace ».

42. Sur la dimension résiduelle, cf. *infra* « Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles » par Gilles GAUTHIER.

CONCLUSION : AU-DELÀ DE LA DIVERSITÉ DES FACETTES DE LA TRACE

Souhaitant adresser cet ouvrage à un large lectorat d'origine culturelle différenciée, nous avons conçu ce chapitre de présentation de la trace humaine pour introduire la terminologie plus conceptuelle utilisée par les auteurs de l'ouvrage *L'Homme trace*.

Dans cette présentation, nous avons souhaité mettre en évidence un des points central de l'ouvrage : le sens de la trace doit être compris par une mise en rapport entre un fait et la *capacité réceptive et interprétative* que l'on peut en avoir, cette capacité pouvant évoluer dans le temps et dans l'espace. La trace se repère et s'interprète en fonction de processus d'interactions entre un *individu en situation* d'interprétation et les *environnements* (individuels, familiaux, culturels, sociaux et plus généralement humains et non humains) dans lesquels il s'insère.

Avec cette illustration des différentes facettes de la trace, nous espérons conduire l'étudiant et l'autodidacte vers la découverte de la palette conceptuelle présentée dans l'ouvrage par des sémioticiens, des sociologues, des psychologues, des géographes, des théoriciens et praticiens des sciences de l'information et de la communication. Au-delà de leurs différences, le plus souvent liées à leur appartenance disciplinaire, ces auteurs entraînent le lecteur dans la conviction de ce qui les rassemble : l'« Homme trace » porte en lui et hors de lui la *déclinaison multimodale* de sa *complexité* ; l'interprétation de ses traces suppose de replacer le sens au cœur de l'entrelacement de systèmes complexes eux-mêmes en *interactions*.

RÉCAPITULATIF DES MOTS MIS EN ITALIQUES

Dans l'ordre d'apparition dans le texte, mots mis en italiques pour signifier un renvoi à des développements spécifiques opérés dans les chapitres de *L'Homme trace* :

Intention, interprétation, indexation, visibilité, représentation, symbole, empreinte, marquage (marque), dispositif, sémiotique, apparent, médias, réalité, traces de traces, objectif, instrumentalisé (instrumentalisation), territoires, polysémie, systèmes, authentification, rapport expérientiel, signe, signes-traces, signes-signaux, sens, matérialité, trace d'usage, trace de passage, identité, trace institutionnelle, indice, démonstratif, invisible, signifiant, archives, rapport de causalité, dimension résiduelle, présent/absent, processus dynamiques, capacité réceptive et interprétative, individu en situation, environnements, déclinaison multimodale, complexité, entrelacements.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES⁴³

- ARNHEIM R., *Image et cognition*, Paris, PUF, 1989.
- BALLE F., *Les médias*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 5^e éd., 2010.
- BALLE F., *Médias et Sociétés*, Paris, Montchrestien, 14^e éd., 2009
- BOURSIN F. (dir.), *Dialogues politiques images et miroirs*, *Revue Communication & langage*, n°148, 2006.
- COURBET D., *Communication médiatique : les apports de la psychologie sociale. Pour une pluralité épistémologique, théorique et méthodologique en SIC*, Thèse d'HDR, Université de Provence Aix Marseille, 2004.
- DARRAS B., « L'enquête sémiotique appliquée à l'étude des images. Présentation des théories de C.S. Peirce sur la signification, la croyance et l'habitude », dans Anne BEYAERT-GESLIN (dir.), *L'image entre sens et signification*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 15-34.
- DARRAS B., CASANOVA F., « Multimédia et métasémiotique iconique », *MEI, Multimédia et savoirs*, n°11, 2000, p.157-169.
- DAVALLON J., « Sociosémiotique des images », dans Anne DECROSSE (dir.), *L'esprit de société*, Liège, Mardaga, 1993, p. 241-280.
- DEBRAY R., *Vie et mort de l'image*, Paris, Gallimard, 1994.
- ECO U., « Sémiologie des messages visuels », dans *Communications*, n°15, 1970, p. 11-55.
- DRAGAN I., « Traces de l'éphémère dans l'information médiatique », conférence donnée dans le cadre d'un séminaire de recherches CDHET/CIRTAI, Université du Havre, mars 2010.
- JOLY M., *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 1993.
- MATHIEN M., *Histoire, mémoire et médias*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- MIÈGE B., *Médias et communication en Europe*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990.
- MIÈGE B. (dir.), *Journalisme et pratiques journalistiques*, Grenoble, Revue Les enjeux, 2002.
- ODIN R., *Cinéma et production de sens*, Paris, Armand Colin, 1990.

43. Pour une bibliographie plus généraliste des auteurs, cf. la bibliographie du chapitre introductif « L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace » et de la conclusion générale « Déclinaisons du paradigme de la trace ».

VEYRAT-MASSON I., COHEN E. (dir.), *Télévision, la quête de l'indépendance*, dossier de la revue *Le temps des medias*, n°13, 2010.

WALTER J., *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, P.U.F., 2005.

ANNEXE



Figure 1 : Aldrin salutes the U.S. Flag
(Source : cliché AS11-40-5875 :
<http://history.nasa.gov/ap11ann/kippsphotos/5875.jpg>⁴⁴).

44. Apollo 11 Image Gallery All photographs on this website are courtesy of the National Aeronautics and Space Administration, specifically the NASA History Office and the NASA JSC Media Services Center.

L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace ?

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC¹

Partant du principe que le passé nourrit le présent pour propulser l'Homme dans le futur, le titre de l'ouvrage *L'Homme trace*, qui renvoie aux traces de l'Homme, à leurs productions et à leurs interprétations, aurait pu s'écrire « *L'Homme trace aujourd'hui son futur à partir de son passé* » pour signifier que l'intelligence des événements se produisant après coup, la compréhension du passé, née au travers de ses *traces*, propulse dans le présent un ressort nouveau².

Dans la société contemporaine, la question de la traçabilité³ jouit d'un intérêt tout à fait considérable et de sphères d'application très diversifiées, et cela sans que ne soit réellement interrogée la signification de la trace. Il existe une forme d'entente muette sur le sens du terme, comme s'il allait de soi. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, dans tous les domaines professionnels, des personnes se spécialisent dans la production ou dans l'effacement de traces, dans leur collecte ou dans leur interprétation à partir d'approches tantôt qualitatives tantôt quantitatives. Cette approche superficielle de la trace laisse penser qu'il n'est point nécessaire de réunir des chercheurs de plusieurs dis-

1. Ce chapitre destiné à un public plus familier du vocabulaire en sciences humaines et sociales présente certaines des notions illustrées dans le précédent chapitre dans un vocabulaire plus spécifique.

2. BERGSON H., *Matière et mémoire*, Presses Universitaires de France, 72^e éd., 2008.

3. Comme expliqué *infra* dans « Fragments théoriques du signe-trace », dans le contexte théorique qui est le notre « tout est signe-trace ». En conséquence, prétendre explorer l'infini des traces relèverait de l'absurde. Notre ambition se cantonne ici à produire une prise de conscience de l'importance d'une notion, la trace, qui pour être omniprésente dans le langage, n'est que peu questionnée en termes de signification. Pour nourrir la réflexion, les auteurs proposent des illustrations. Chaque lecteur en puisera de plus significatives pour lui dans ses connaissances et dans ses expériences de vie.

ciplines pour aller au-delà de cette apparente simplicité. En fait, il apparaît pertinent de mettre en évidence en quoi l'interprétation de la trace relève d'une forme d'herméneutique visant à attribuer du sens à ce qui est observé.

Par exemple, l'usage des nouvelles technologies de communication⁴ – dont Internet – trouve des réponses dans les traces laissées par l'Homme à travers son histoire⁵. C'est dire que l'inquiétude actuelle de la résurgence du passé dans le présent à travers les données numériques mérite d'être interrogée et replacée dans des analyses approfondies qui scrutent les traces laissées par l'Homme à chaque tournant décisif de son histoire ; par exemple – pour n'évoquer que les questions de communications à distance – au moment décisif de l'apparition de l'écriture ou de celui de l'imprimerie. À chaque étape, à chaque technique nouvellement découverte, s'observe l'empreinte de la technique sur les mentalités, les comportements, les modes de vie, les logiques d'usage et les modèles de connaissance⁶. Les rappeler et mettre en évidence que la trace existe en tous lieux, en toute matière et également en tout individu permet de situer cette nouveauté dans la permanence des processus qui construisent la trace humaine.

Les inquiétudes concernant les traces laissées sur le Web ne devraient pas faire oublier que l'Homme traverse à chaque instant de sa vie des événements résultant d'interactions de systèmes complexes aussi bien individuels, que familiaux et sociaux, événements qui laissent des traces conscientes ou inconscientes dans sa matière corps, dans sa représentation du monde, dans ses comportements⁷ en général

4. Cf. *infra* MARTIN-JUCHAT F. et PIERRE J., « Facebook et autres sites de socialisation : une surveillance librement consentie », PAPILOUD Ch., « L'intégration sociale par la traçabilité » et Groupe NU, LABICHE J., HOLZEM M., « Les interactions homme-machine : La trace en perspective ».

5. Sur cette question d'une lecture des objets contemporains à travers des sources anciennes, consulter la conférence de JEANNERET Y., « Peut-on parler d'humanités numériques ? », Université populaire du Havre, enregistrement audio disponible sur le site CDHET, <http://cdhet.galilo.info>.

6. Cf. PERRIAULT J., *La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer*, L'Harmattan, 2008.

7. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B., « Fragments théoriques du signe-trace ».

et dans son langage en particulier⁸. Ainsi à travers son histoire individuelle et sociale, chaque Homme développe une sensation spécifique qui lui donne plus ou moins d'appétence, d'appel gourmand pour tel ou tel aliment, pour telle ou telle boisson. Comment expliquer la saveur ressentie autrement que par la trace ? (BOUTAUD) Comment traduire le goût et l'image gustative à travers le langage (BOUTAUD). En ce sens, il serait possible d'énoncer que la coupure individu/société⁹ est un *artefact*, tant l'individu, nourri depuis sa naissance par ses interactions avec l'environnement humain et non humain, ne peut nier que son *identité* (MARTIN-JUCHAT, PIERRE, STECK) contient ces traces d'interactions qu'elles soient en co-présence ou à distance.

Ainsi, indispensable lien entre hier et aujourd'hui, la trace humaine se retrouve depuis l'origine de la présence de l'Homme sur terre. Incontournable, inhérente au temps qui passe, la trace de l'homme que ce soit à l'intérieur de lui (usure des organes, empreinte dans la mémoire consciente ou inconsciente, etc.) ou dans son environnement est partout. Car dans la mesure où il a une action sur son environnement – non humain comme humain, l'Homme le modifie peu ou prou, et en modifiant l'environnement interagit sur lui-même. Remarquons néanmoins que le fait que l'Homme laisse des traces de son passage¹⁰ ne signifie pas nécessairement qu'elles soient reconnues (repérées, observées, interprétées). Ainsi, l'humain porte au plus intime de lui-même des traces de son passé et ne les reconnaît pas nécessairement, alors même qu'elles agissent sur son action présente qu'il place ainsi également à l'abri de l'éphémère.

Quand elle est repérée, la trace prend toujours sens dans une dynamique qui relie son contexte de production et d'interprétation. Car l'origine de la trace doit être également interrogée. En effet, elle peut

8. Cf. *infra* LEPASTOUREL N. et TESTE B. « Traces langagières en psychologie sociale de la communication ».

9. BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

10. Cf. *infra* STECK B., « Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance ». GRAMACCIA G., « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ». BERNARDOT M., « À la recherche des sans-traces : cultures, espaces et citoyennetés ». LESOURD M., « Traces coloniales. Le "Blanc" et "l'Indigène", regards-traces croisés dans la mondialisation ».

être fabriquée de toutes pièces pour en jouer, créer de faux indices, lancer autrui sur des interprétations voulues. La justesse de l'interprétation se situe dans cette dynamique. Ainsi, même si une trace paraît figée dans sa matérialité, son sens se rejoue dans l'interprétation présente qui, elle-même, est trace de la perspicacité et de l'entendement de celui qui interprète.

En ce sens, cet ouvrage lui-même est trace ; une trace matérielle : le livre ; et plus immatérielle : celle de l'état des connaissances des auteurs ou plus exactement du tri qu'ils en ont fait pour offrir au lecteur une approche logique et didactique de leur représentation de la trace. La lecture également est trace : trace du processus d'interprétation du texte¹¹, trace des connaissances du lecteur.

Plus loin encore, un examen de l'ensemble du vivant montrerait l'universalité de la trace. Ainsi, inhérente au vivant, elle aurait pu, depuis longtemps, être l'objet de nombreuses recherches et publications en sciences humaines. Ce n'est pas le cas. Par contre, trace de l'actualité du questionnement et peut-être indice d'une montée d'inquiétude, un certain nombre de recherches¹² récentes l'ont choisie comme sujet d'étude. En contribuant à faire émerger un sens de la trace au croisement de différentes disciplines (sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, psychologie sociale, informatique, sociologie, géographie), l'ouvrage *L'Homme trace* s'inscrit dans ce mouvement et participe de la compréhension de la trace dans une logique à la fois théorique et pratique.

QUELQUES FACETTES DE LA TRACE

Compte tenu de l'universalité de la trace, les auteurs réunis dans cet ouvrage ne prétendent pas à l'exhaustivité dans la présentation des différentes facettes de la trace. Ils s'attachent plus spécifiquement à en caractériser certains traits en les plaçant en perspective. Nous les présentons ici brièvement tout en renvoyant, entre parenthèses, aux auteurs qui les analysent dans leurs chapitres et en signalant, par

11. Cf. JEANNERET Y., « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé » et Groupe NU, LABICHE J., HOLZEM M., « Les interactions homme-machine : La trace en perspective ».

12. Cf. bibliographie en fin de chapitre.

l'italique, les termes qui sont réunis dans l'index de fin d'ouvrage, cet index ayant pour objectif de permettre au lecteur de saisir la déclinaison du sens des termes utilisés.

La discontinuité matérielle

En premier lieu, la question est de repérer la nature de la trace : est-elle de l'ordre de la *matérialité* ? (JEANNERET). Si oui, comment alors expliquer le raisonnement du détective qui interprète le fait qu'il n'y ait aucune *empreinte* – au sens pris dans le contexte policier – dans un lieu habituellement fréquenté par l'Homme ? Dans ce cas, l'absence de trace est interprétée comme une trace, la trace d'un effacement volontaire et donc la trace du *passage* d'un effaceur de trace. Ainsi, ce qui attire l'attention de l'enquêteur, c'est la *discontinuité* : à cet endroit précis, il devrait y avoir des traces du passage de l'Homme – elles sont présentes partout ailleurs – et, à cet endroit précis où il y a des raisons de s'interroger sur ce qui s'est passé, ces traces sont absentes.

Cette association de la trace à la *mobilité* naturelle de l'Homme et aux traces qu'il laisse sur son passage sera déclinée dans l'ouvrage dans différents chapitres de chercheurs géographes (STECK, LESOURD) ou sociologues (BERNARDOT) ou en sciences de l'information et de la communication (GRAMACCIA). Avec ces auteurs, il apparaît que la question de savoir qui peut vouloir effacer la trace de tout *passage* renvoie non seulement à une personne mais aussi à des organisations et des institutions (GRAMACCIA, BERNARDOT), institutions qui peuvent vouloir fixer la trace d'un événement qu'ils souhaitent valoriser aux travers de *marques symboliques* visibles et dont le sens perdure dans le temps (GAUTHIER).

Cette interprétation – qui présuppose une relation de *causalité*, nous y reviendrons¹³ – introduit également la question de la différence à établir entre trace, *indice et signe*¹⁴. Cette distinction explorée depuis longtemps par des sémiologues qui la situent ici dans une approche épistémologique (JEANNERET, BOUTAUD) reste relativement

13. Cf. *infra* JEANNERET Y., « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé ».

14. *Ibid.*

peu familière à des chercheurs d'autres origines disciplinaires. Si le premier analyse ici les traces *artefacts* (c'est-à-dire les traces portées par les objets matériels) et laisse au second les traces portées dans et par le *corps*, les deux auteurs offrent une traversée bibliographique qui fournit des outils non spécifiques à leur discipline de compréhension de la trace.

Le pré-supposé interprétatif

Dans le contexte sémiotique, la disparition d'une trace¹⁵ peut être interprétée comme un *indice* plaidant en faveur d'une mise en scène. L'absence de trace prend alors, paradoxalement, la forme d'une trace, l'indice d'un effacement¹⁶. Autre exemple, s'il est interprété que tous les signes sont placés dans un objectif d'*identification*, que leur caractère est *démonstratif*¹⁷ et qu'ils sont là pour produire un sens voulu, c'est qu'il y a en amont une *hypothèse interprétative* selon laquelle il peut s'agir d'une *mise en scène* soigneusement orchestrée.

Cependant, la réalité étant un entrelacement complexe de signes, toute simplification laisse transparaître, en creux, la trace de l'effacement de *signes-traces*¹⁸. L'effacement de signes-traces portant de l'ombre à la visibilité des signes volontairement mis en avant pour induire du sens peut être envisagé (MONSEIGNE). Trop peu de signes-traces peut donc devenir un signe *invisible-visible*, un langage muet mais *signifiant*. Passant d'une analyse de la trace à l'indice, il deviendra possible d'en examiner une circularité aboutissant à la notion de signe-trace (GALINON-MÉLÉNEC).

15. Pour la question de l'enjeu de la disparition des traces, nous renvoyons aux chapitres de l'ouvrage qui traitent des migrants et en particulier à ceux de BERNARDOT M., *infra op.cit.* et de GRAMACCIA G., « Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme trace ».

16. Effacer le signe-trace pour effacer la reconnaissance de la trace est le souhait des meurtriers comme de tous ceux qui craignent que les signes-traces deviennent des indices de leur culpabilité réelle ou imaginée.

17. Cf. *infra* MONSEIGNE A., « L'homme interactionniste en politique ».

18. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B., « Fragments théoriques du signe-trace » et « Du diagnostic médical au diagnostic social ».

L'indétermination du signe

Pour reprendre l'exemple de l'enquête, le signe (l'absence de trace) n'est signifiant que pour le détective et encore pas pour n'importe lequel d'entre eux. Pour l'un d'entre eux ; celui qui *indexe* (JEANNERET) le signe à une représentation des comportements d'un habile coupable dont l'objectif est de manipuler des traces pour faire obstruction au dévoilement de la réalité des faits. Ainsi *indexée*, la disparition des traces de passage apparaît-elle aux yeux du détective comme le signe-trace (GALINON-MÉLÉNEC) d'une continuité comportementale. Le détective a l'expérience de ce comportement chez 1, 2, 3,....n coupables. Par un processus d'induction bien connu (HUME¹⁹), cette indexation corrobore l'interprétation d'un événement artificiellement construit, d'un *artefact*.

L'inscription mémorielle

Cependant, malgré cette volonté de disparition de traces liées à la réalité d'un événement passé, il peut exister d'autres traces, des *traces de traces* : un enregistrement vidéo ou audio à partir de matériels dont l'existence était inconnue du coupable. Cette mémoire matérialisée de l'événement constitue une autre forme de trace, qui, elle, est obligatoirement associée à une *inscription* (JEANNERET, LABICHE, HOLZEM, GROUPE NU) matérielle. Dans d'autres contextes, entrent dans cette taxinomie les *archives* que le support soit de type relativement ancien (lettres, livres, journaux, émissions de télévision²⁰, etc.) ou plus moderne (traces laissées sur le Web), le *média* n'échappant pas aux processus décrits et portant en lui la *trace indicielle* (BOUTAUD) des systèmes qui l'ont produite.

Ces traces peuvent également être effacées ; mais plus difficilement. D'où la prudence de tout individu dans la mémoire duquel reste gravée la devise « les paroles s'envolent, les écrits restent ».

19. HUME, (1947), *Enquête sur l'entendement humain*, Aubier Montaigne pour la traduction, Flammarion, 1983 pour l'édition citée.

20. Par exemple : http://www.ina.fr/sciences/et_techniques/espace/video/CPF/86601499/apollo-11-premiers-pas-sur-la-lune.fr.html. Cf. *infra* GALINON-MÉLÉNEC B. « Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 21 juillet 1969 ».

Plus les destinataires sont nombreux ou incontrôlables, plus il convient d'être prudent. Ainsi, les traces qui circulent sur Internet²¹, de par leur caractère de mondialisation potentielle, rendent l'effacement sinon impossible du moins très difficile. Ces traces font l'objet d'un examen attentif des « enquêteurs²² » à la recherche d'indices plaidant à la faveur de l'une ou l'autre interprétation²³.

L'implicite temporo-causal

Dans la perspective de recherche de preuves, on voit que la trace s'inscrit dans *un rapport de causalité* intégrant une dimension temporelle : la continuité et la succession entre présent et passé. On voit également que ce qui est en cause est l'existence présente d'un phénomène qui renvoie à l'existence passée d'un autre phénomène, une *dimension résiduelle* (GAUTHIER) et que ce renvoi n'est possible que parce que celui qui observe la *trace* (l'*empreinte* sur une arme de doigts autres que ceux du supposé suicidé) corréle le *phénomène présent* (observation immédiate) avec le *phénomène absent* (la présence d'un tiers ayant touché l'arme). Remarquons également que les traces laissées par ce tiers n'indiquent pas nécessairement que cet individu soit coupable d'un meurtre. Aboutir à déterminer qui est le présumé coupable nécessite d'associer raisonnement et intuition dans un *processus dynamique* qui met en jeu des *systèmes* multiples individuels – les personnes en interactions – et sociaux – modalités de l'enquête, légitimité de l'enquêteur, système juridique, etc. Le résultat, comme tout produit d'*interactions communicationnelles*, comprend la *trace*

21. Pour des illustrations de la question du lien entre traces, traçabilité et développement des technologies de communication, nous renvoyons aux chapitres de PIERRE J. et MARTIN-JUCHAT F., « Facebook et les sites de socialisation : émergence d'un modèle de surveillance librement consentie » et à PAPILOUD Ch., « L'intégration sociale par la traçabilité ». En ce qui concerne la question des traces laissées sur le Web on se référera au chapitre de PIERRE J. et MARTIN JUCHAT F. et à leur bibliographie.

22. Ici le terme « enquêteur » renvoie à tout individu à la recherche de traces, d'indices.

23. Sur l'analyse des traces laissées sur le Web, cf. *infra* le Titre I de l'ouvrage et en particulier les chapitres d'Yves JEANNERET, de Fabienne MARTIN-JUCHAT et de Julien PIERRE.

de la relation dominant/dominé (BERNARDOT, GALINON-MÉLÉNEC, GRAMACCIA, LESOURD) qui peut-être implicitement ou explicitement significative de *trace des pouvoirs institutionnalisés* (GAUTHIER, GRAMACCIA).

S'éloignant de l'illustration de la recherche de traces par le détective, celle de l'archéologue à la recherche de *vestiges matériels* (bâtimens, outils, poteries, armes, vêtements, pièces de monnaie) ou humains (crânes, os, etc.) de ce qu'a produit l'Homme ou de l'Homme lui-même au cours de l'histoire de l'humanité présente d'autres avantages. Il met en évidence la nécessité de faire appel à des *systèmes* interprétatifs différents (sciences humaines, sciences de la terre, sciences naturelles...) pour interpréter la trace²⁴. Il donne ainsi une mesure de l'interprétation de la trace placée au nœud de l'entrelacement de différents systèmes. Il montre aussi que le clivage entre passé et présent est une sorte d'artefact dans la mesure où ce qui se joue dans l'interprétation c'est l'*interaction* entre le passé et le présent. Dans cette perspective, la *trace* gagne une dimension *dynamique* qui la place à l'interface des *systèmes* directs (personnes et environnement immédiats qui interagissent dans cette production) et indirects (contexte économique, culturel, etc.) qui la produisent.

Des contours à définir

Quelles que soient les disciplines, la trace reste *polysémique* et n'est pas ici revendiquée comme *concept* car le degré de contrôle épistémologique de son *usage* semble encore insuffisant. Pour aboutir au statut de concept, la trace – ici présentée dans une diversité disciplinaire voulue – aurait dû systématiser le dévoilement des préconceptions théoriques à l'origine, la « grammaire générative » (CHOMSKY) des énoncés des chercheurs. Or, les disciplines ne sont pas égales quant à l'avancée des travaux relatifs à la trace. Et si des sémiologues présents dans l'ouvrage en connaissent depuis longtemps

24. De plus, dans la recherche des *traces* de l'histoire de l'Homme se joue une *dimension identitaire* sur l'espèce humaine. Et, à l'heure où se pose la question de la frontière à venir entre l'humain et le post humain, symboliser l'Homme par rapport aux traces *matérielles* de son passé pouvait nourrir une sorte de *cartographie de l'histoire de l'humanité*.

la pluralité de sens²⁵, d'autres chercheurs ont avec cet ouvrage initié leur questionnement.

Aussi nous contenterons-nous – dans une étape provisoire – d'attribuer à la trace le statut de *notion* et d'en examiner les *usages* par les différents auteurs. Nous disons bien « auteurs » et non pas « disciplines » car au sein même des disciplines des divergences existent. Par exemple au sein des sciences de l'information et de la communication (SIC), le rôle de l'approche interprétative est pour les uns, incontournable (JEANNERET, BOUTAUD), alors que pour les autres elle s'oppose au statut de l'objectivité des faits (GAUTHIER).

ITINÉRAIRE

L'usage de la notion de trace ne pouvant donc être assimilé à une spécification disciplinaire et les contraintes éditoriales nous conduisant à des regroupements, le sommaire s'articule sur une autre logique. Partant d'une conception de ce qui est longtemps apparu comme le propre de l'Homme, le langage, (Titre I), la présentation des facettes de la trace suit un itinéraire qui interroge l'interaction entre l'intériorité et l'extériorité de l'Homme *via* le corps (Titre II) et s'élargit à diverses dimensions historiques, politiques et spatio-temporelles des usages sociaux de la trace (Titre III).

I. Le langage

Dans ce titre, nous « traquerons » (Yves Jeanneret) le sens du mot « trace », nous explorerons l'usage de l'utilisation de l'écriture *via* le numérique (Groupe NU, Fabienne Martin-Juchat et Julien Pierre) et nous nous demanderons comment la psychologie sociale aborde les traces langagières (Nadia Lepastourel et Benoît Testé).

25. Cf. *infra* les chapitres des auteurs sémiologues de la communication (JEANNERET et BOUTAUD) et la conclusion de l'ouvrage.

1. Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé, Yves Jeanneret²⁶

À partir d'une définition provisoire selon laquelle « la trace est un objet inscrit dans une matérialité que nous percevons dans notre environnement extérieur et dotons d'un potentiel de sens particulier », Yves Jeanneret se propose en premier lieu de la spécifier comme la capacité dans le *présent* de faire référence à un *passé absent* mais postulé. Puis, tout en considérant ses *usages* en *discours* en tant qu'opérations produisant ou occultant des savoirs, il s'interroge sur le fait de qualifier de « trace » certaines productions communicationnelles ; jusqu'à quel point est-ce pertinent ? Sur quelles difficultés débouche cet usage ? Sa « traque » du sens de la trace le conduit à offrir au lecteur une revue de la littérature²⁷ sur le sujet. La *naturalité* apparente de la trace tombe alors au profit d'une compréhension *complexe* qui situe cette notion au regard d'autres plus ou moins déjà explorées : le *signe*, l'*indice*, l'*index*, l'*inscription*, les *tracés*, etc. Tout en limitant l'analyse aux « *médias* dans les *situations* et *dispositifs* de communication où la trace est exploitée pour sa valeur de *représentation* du monde et de support de l'*énonciation* », l'auteur contribue ainsi à une spécification de la trace qui dépasse largement les champs d'application exposés.

2. Les interactions homme-machine : La trace en perspective, Groupe NU²⁸, Jacques Labiche, Maryvonne Holzem

Ces auteurs qui constituent une communauté auto-dénommée interdisciplinaire de chercheurs des Universités de Rouen et de Caen, analysent comment les *systèmes numériques* actuels (interface de dialogue, bases de données, ...) conduisent à une interaction système/utilisateur forcément appauvrie, parce qu'ancrée dans un envi-

26. Cf. bibliographie de l'auteur.

27. Revue de la littérature comprenant – entre autres références – les écrits de R. Barthes, d'A.M. Christin, de J. Davallon, de J. Derrida, de P. Fabri, de M. Foucault, de C. Ginzburg, de B. Latour, d'H. Parret, de Ch.S. Peirce, de P. Ricœur, d'E. Souchier et d'E. Veron.

28. Cf. bibliographie des auteurs.

ronnement prédéfini propre à produire des réponses sous forme de thésaurus qui réorientent la question de l'*utilisateur*. Observant qu'à des requêtes en langue naturelle, le *système* répond en termes de requêtes acceptables par lui-même, les auteurs remettent en question la pertinence de ce fonctionnement et jettent les bases de la conception d'un environnement numérique de travail (E.N.T.) capable de s'enrichir d'apports successifs dus à des *interactions* de plus en plus denses et *complexes*. Ils s'interrogent à la fois sur la nature du couplage sujet / environnement / informatique et sur l'*interprétation textuelle* à l'œuvre en *navigation intertextuelle (herméneutique numérique)*. Ils cherchent à définir de nouvelles approches pour les échanges de contenus en reconsidérant les *interfaces cognitives* et *interactives* à mettre en œuvre pour l'accès à ces contenus, surtout lorsque la collection de *documents* augmente en masse. Ces questions théoriques sont abordées à partir d'observations portant sur des documents ayant trait au droit du transport et à la logistique pour la gestion des *risques*.

3. Facebook et autres sites de socialisation : une surveillance librement consentie, Fabienne Martin-Juchat²⁹ et Julien Pierre³⁰

Ces deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication (SIC) observent l'adoption massive de sites de socialisation (facebook, twitter, etc.) par une catégorie d'Internautes et s'interrogent tant sur les *motivations* que sur les *enjeux* de ces traces. Ils inscrivent ces pratiques dans un processus identitaire complexe, entre récit auto-documenté et réputation auprès des pairs. Pour les appréhender, ils croisent une approche psychosociologique et une approche issue de l'interactionnisme symbolique. À l'examen de la facilité d'accès des traces mises en ligne, du maillage du *graphe* social du membre et du risque de consultation par des tiers non sollicités, ils s'interrogent également sur la *tension* entre la trace et l'*oubli*, entre la logique de transparence (consciente ou non) et la logique de surveillance (verticale ou transverse). À travers un dispositif d'obser-

29. Cf. bibliographie de l'auteur.

30. En thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication depuis 2009 à Grenoble III ; thèse intitulée *Pratiques, usages et enjeux sociopolitiques de l'identité numérique*.

vation participante et une série d'entretiens menée auprès d'apprentis et d'acteurs périphériques (en entreprise ou en formation), ils observent comment l'utilisation de Facebook (notamment) peut conduire à une forme de *surveillance* librement consentie, à partir de l'hypothèse d'une indifférence au regard des enjeux. Ils remarquent que ce manque de conscience (politique et comportementale) oblige à l'*apprentissage* d'une compétence sociale nouvelle, caractéristique des phases de développement des technologies de l'Information et de la Communication (TIC) telles qu'elles avaient été précédemment identifiées lors de l'émergence des messageries d'entreprise. Le constat du développement du *contrôle de l'identité numérique* les conduit à poser les questions de *sécurité*, d'*éthique* et de construction de soi.

4. Traces langagières en psychologie sociale de la communication, Nadia Lepastourel³¹ et Benoît Testé³².

Ce chapitre propose un aperçu des recherches en psychologie sociale de la communication portant sur les « traces langagières » insérées dans les discours. L'objectif général est de dresser une revue des principaux auteurs mettant en évidence d'une part, la présence dans le discours de traces révélatrices des *appartenances sociales* des locuteurs, de leurs attitudes vis-à-vis de l'objet du discours ou des buts de leurs communications et, d'autre part, le fait que ces traces langagières affectent la réception des discours, les attitudes des récepteurs, leurs jugements et l'évaluation des messages. La notion de trace renvoie ici principalement à la forme des énoncés langagiers, à leur structure, par opposition au fond sémantique. Les approches privilégient les recherches en psychologie qui envisagent les traces langagières comme des indices liés à des *processus cognitifs* et comme dépendant du contexte social dans lequel les discours sont produits.

31. Cf. bibliographie de l'auteur.

32. Cf. bibliographie de l'auteur.

II. Le corps comme entour sémiotique

La corporéité caractérise la condition humaine. Aussi apparaît-il difficile d'éviter les questionnements induits par cette dimension qui influe non seulement sur nos perceptions – au travers des sens – mais aussi sur nos comportements, c'est-à-dire sur les interactions entre l'Homme et son environnement. Ainsi, Jean-Jacques Boutaud et Stéphane Dufour se demandent-ils comment se construit la sensation intime du goût, quelles manifestations sensorielles elle recouvre, et comment décrire et surtout communiquer aux tiers la sensation ressentie. Béatrice Galinon-Méléneq, elle, scrute la notion de « signe-trace », transversale de son point de vue à tous les signes, et en propose une illustration à partir de l'analyse de situations de « souffrance au travail » décrites par des « médecins du travail », souffrance pouvant aboutir au suicide, atteinte ultime au corps vivant. À sa suite, Annick Monseigne, consultante en communication politique, nous propose de déplacer notre compréhension de la communication politique, en la situant dans l'approche de l'échoïsation corporelle de « signes-traces ». Enfin, Christian Papilloud, montre comment le corps du passant ordinaire peut devenir la cible d'individus qui ont pour simple objectif d'en faire, *via* les images transmises par téléphone mobile, un spectacle plus ou moins porteur de violences corporelles.

1. L'indicible et l'indiciel : Empreinte gustative et trace figurative, Jean-Jacques Boutaud³³ et Stéphane Dufour³⁴

Deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication travaillent ici « le discours sur le sensoriel », devenu un lieu commun de la communication individuelle, de la communication publicitaire, du marketing sur le lieu de vente ou de la communication événementielle. La *motivation* première de ce discours est de toucher le sujet, de l'atteindre, par un *contact indiciel* avec le monde, faisant d'abord appel aux sens, aux sensations, avant l'émergence du sens lui-même. Un contact indiciel à travers lequel s'effacerait la *médiation*, à moins que la médiation ne garde ou ne porte en elle quelque trace indicielle

33. Cf. bibliographie de l'auteur.

34. Cf. bibliographie de l'auteur.

de contact avec l'objet. Ce phénomène est plus marqué encore lorsqu'il s'agit de communiquer sur les sens, les objets ou les domaines sensoriels, comme le goût, l'attrait du parfum ou l'enchantement sensoriel lié à l'expérience. Une hypothèse est que la communication gagne en intensité, en profondeur aussi, dès qu'elle cherche, dans ses vertus expressives, les moyens de garder la trace de l'expérience première, directe, ou qu'elle travaille ses formes expressives comme autant d'empreintes pour concevoir une expérience à reconstruire. L'empreinte, la trace, l'indice – les auteurs démêlent ici le fil de ces manifestations sensibles et expressives – les engagent à décrire des *stratégies figuratives* (images, objets, espaces, situations, etc.) qui maintiennent ou créent un lien somesthésique, synesthésique, avec la sensation d'origine ou les manifestations sensorielles inscrites dans la visée de la communication. Le goût et l'image gustative vont nourrir cette réflexion sur l'indicible et l'indiciel, les possibilités de rendre *visible et sensible*, le propre de la notion intime du goût.

2. *Du diagnostic médical au diagnostic social, Béatrice Galinon-Méléne*³⁵

L'auteure part d'un exemple, le diagnostic médical, pour introduire la notion de « signe-trace » qui sera théorisée dans le chapitre suivant. Le point de départ : une situation banale, la consultation pour cause de fatigue. Ce symptôme est considéré comme un signe-trace. L'auteur montre la difficulté de répondre à la question « trace de quoi ? ». L'élargissement progressif des interrogations est l'occasion de montrer l'enchevêtrement des causalités et la difficulté de la justesse interprétative. La pertinence de la question apparaît d'autant plus grande que le nombre de cas de suicides en contexte professionnel oblige médecins et chercheurs en sciences humaines et sociales à s'associer pour interpréter ces signes-traces.

Pour analyser les cas limites de stress en milieu professionnel, l'auteur introduit des notions nouvelles : les « *Normin* » (normes internes) et les « *Normex* » (normes véhiculées dans l'environnement). Elle analyse comment leur mise en contact et en interaction produit tantôt de l'insertion (dans le cas envisagé, il s'agit d'insertion profes-

35. Cf. bibliographie de l'auteur.

sionnelle, de recrutement), tantôt des tensions (se traduisant par des conflits au travail), tantôt des exclusions directes (menaces de licenciement) ou indirectes (harcèlement visant à produire de l'auto-exclusion). Elle situe le seuil critique qui fait passer l'individu du supportable à l'insupportable dans le passage au « *Désanorm* » (désajustement entre Normin et Normex) et dans l'impossibilité de pouvoir envisager des lieux où le réajustement soit possible. À l'occasion de cette analyse, l'auteure montre que les signes-traces ne sont pas le fait des seuls comportements des personnes physiques, mais également des comportements des personnes morales (au sens juridique d'organisation) et du corps social en général.

3. *Fragments théoriques du signe-trace, Béatrice Galinon-Méléne*c

L'auteure propose de rapprocher les termes signe et trace en « signe-trace » en vue de signifier que le processus qui a produit le signe est présent dans le signe. Cette proposition explore quelques-uns des paramètres présentés dans l'ouvrage. Pour l'auteure, en devenant « signes-traces », les paramètres renvoient, en *infra*, à l'histoire qui les a construits et s'intègrent, en *supra*, dans une matrice dont la résolution produit un signe-trace résultant.

4. *L'homme interactionniste en politique, Annick Monseigne*³⁶

Annick Monseigne, consultante en communication politique et docteur en sciences de l'information et de la communication, présente ici une *étude de terrain* ayant abouti à montrer l'importance des situations informelles d'interactions maire/citoyens par rapport aux discours construits par le maire et ses *conseillers en communication* à propos de la participation. Dans l'observation de la perception par le citoyen de l'expression, formelle et informelle d'un maire revendiquant une démarche de participation, le rôle de l'*échoïsation* corporelle des signes-traces en interaction apparaîtra essentiel. Sans nier ni la probable stratégie par les Hommes politiques (en particulier les *Hommes politiques* à dimension nationale par opposition à une dimension locale) de la mise en visibilité contribuant à la qualification

36. Cf. bibliographie de l'auteur.

de ces signes, ni l'indiscidabilité interprétative fondamentale, elle tente de repérer le rôle de la proxémie dans ses dimensions concrète et abstraite dans leur interprétation et leur qualification par les citoyens.

5. *L'intégration sociale par la traçabilité, Christian Papilloud*³⁷

Christian Papilloud, sociologue, s'intéresse au développement de la traçabilité humaine *via* la miniaturisation des technologies contemporaines et la généralisation de l'usage de l'ordinateur personnel ou du téléphone portable. Il analyse cette émergence de la systématisation du *contrôle médial* (contrôle du rapport des acteurs sociaux à leur environnement par recours à une technologie digitale) en s'interrogeant sur les implications du *résultat d'une traçabilité* qui n'est plus l'instrument privilégié d'un appareil institutionnel chargé de traquer la *déviance*. Pour illustrer son analyse, il prend l'exemple du *happy slapping*, initialement « joyeuse baffe » technologiquement orchestrée, devenu au fil du temps un acte de violence physique filmé, perçu par les délinquants comme une mise en *spectacle* de leurs actes de délinquance, spectacle diffusé en instantané par le téléphone portable. Toute personne détentrice d'un téléphone portable devient donc potentiellement dangereuse. Faut-il supprimer le téléphone portable pour autant ? Évidemment, non. Il convient plutôt d'examiner les motivations des *slappeurs*, les réactions de leurs victimes, et le rôle possible des systèmes personnels (les questions d'identité, de représentation de soi, d'appartenance à un groupe) et sociaux (la police, la justice, les organisations d'intégration sociale, etc.). La question centrale devient alors la capacité et la volonté des particuliers à *rester traçables* afin que l'ordre social puisse être assuré *via* un contrôle médial généralisé.

III. Mobilité, traces, marques et intentionnalité

La mobilité a toujours participé à l'histoire de l'Homme, ne serait-ce que pour trouver la nourriture nécessaire à sa survie. Ce ne sera qu'avec l'agriculture qu'il pourra s'offrir le privilège de la sédentarité. Avec l'apparition des lieux où il se fixe, l'Homme va devoir ré-

37. Cf. bibliographie de l'auteur.

pondre à de nouveaux problèmes : identification des lieux et des Hommes qui y sont associés, communication, transports etc. L'Homme n'est pas seulement un *petit poucet* laissant derrière lui des traces, repères territoriaux lui permettant de revenir sur ses pas, il est aussi celui qui rêve d'un ailleurs où « l'herbe serait plus verte », cette analogie ne se référant pas seulement aux ressources du sol mais également aux conditions économiques et culturelles d'existence. Poussé ainsi vers l'ailleurs, l'Homme conditionné par sa corporéité s'inscrit incontestablement à chaque instant dans un lieu défini. Ainsi en tension permanente entre l'ici et maintenant et l'ailleurs, il retrouve sa *mobilité* initiale³⁸. Comme toujours, dans ses déplacements, il laisse volontairement ou involontairement des traces et établit des marquages, souvent volontaires, de son passage. Pour les auteurs réunis ici, la distinction entre trace et marque est centrale. Les différentes disciplines convoquées en précisent les *enjeux sociaux* : les uns (STECK, LESOURD) l'analysant à partir de notions transversales aux géographes (territoires, mobilité, etc.), les autres à partir de la dimension institutionnelle (GRAMACCIA, GAUTHIER, BERNARDOT).

*1. Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance, Benjamin Steck*³⁹

Pour Benjamin Steck, l'homme du passé était strictement configuré par une territorialité de proximité, peu importe qu'il fût sédentaire ou nomade. Il était d'ici ou de là-bas. La révolution des transports a réduit les dimensions du monde et celle des moyens de communication, a accéléré les flux d'informations et permis leur diffusion immédiate en temps réel. Les *migrants* contraints ou volontaires, pauvres ou riches, du Nord ou du Sud, disposent désormais d'instruments pour configurer le monde autrement que les générations précédentes. L'être humain peut prétendre à une sorte d'*ubiquité* où l'ici et le là-bas ne se distinguent plus aussi nettement qu'ils ne le faisaient. Dans le temps même de son action particulière, bien que strictement géo-référencée,

38. Cette tension pourrait également être analysée comme provoquant un nomadisme moderne : le nomadisme numérique. À ce sujet, cf. « Mobilité et ubiquité. Vers le nomadisme numérique », *Les cahiers de l'ANR*, n°1, juin 2009.

39. Cf. bibliographie de l'auteur.

l'être humain entre en relation quasi permanente avec l'ailleurs, pourtant physiquement éloigné. Son identité en est profondément transformée. Elle n'est plus seulement une question de construction territoriale de proximité. Elle est une *identité réticulaire*, un système de lieux mis en relation, par delà la distance qui les sépare. La continuité n'est plus dans la contiguïté. Elle est dans la *circulation*. Ces déplacements qui font système laissent des traces de leur *passage* sur les *territoires* parcourus. Ces traces relèvent de l'éphémère intrinsèque au mouvement. Mais l'être humain ne peut pas être que mouvement et son ancrage territorial qui le stabilise dans un cadre de *repères* consubstantiel à son existence nécessairement spatialisée, laisse des *marques*, formes urbaines, structures agraires, marchés, lieux du sacré... C'est cette articulation entre l'enracinement et le passage qui forge aujourd'hui les territoires.

2. *Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme-trace, Gino Gramaccia*⁴⁰

Pour Gino Gramaccia, la trace mérite d'être interrogée au regard de l'institution ou plus exactement du déclin d'une institution qui perdrait son modèle de référence originel, l'institution religieuse et son corollaire, le sacré, pour se dégrader en modèle organisationnel. Celui qui aux yeux de l'institution est un *profanateur*, un intrus, apparaît comme « en trop ». Son passage laisse des traces qui le désignent comme *intrus*. Dans cette optique, la trace est une *métaphore* de la bavure, un *analyste*, un incitateur qui pousse l'institution à réagir. À partir de l'*institution* comme repère programmatique et des analyses de Dubet, Lourau et Lapassade, Gino Gramaccia analyse le rapport de pouvoir qui s'installe entre l'intrus (le sans-papier, le migrant, le précaire), son partisan et l'institution dont le fonctionnement se délite pour tendre vers un modèle organisationnel qui fait de la *traçabilité* une référence majeure.

40. Cf. bibliographie de l'auteur.

3. *Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles, Gilles Gauthier*⁴¹

Gilles Gauthier étudie les distinctions honorifiques (ordres, décorations, médailles, prix, etc.) et les situe en tant qu'atrophies de *pouvoirs institutionnels*. À ce titre, elles peuvent être conçues comme des traces : des *résidus* purement symboliques vidés de tout droit et de toute exigence véritables.

Les distinctions honorifiques constituent néanmoins des faits sociaux dont il peut être d'un certain intérêt de connaître la nature et de comprendre la construction. Le problème à la fois ontologique et épistémologique qu'elles posent peut être formulé comme suit : Comment une communauté humaine parvient-elle à édifier une instance sociale suffisamment consistante et donc parfaitement repérable qui reste par ailleurs totalement formelle, sans dénotation effective et même sans visée référentielle ? Si, comme le pense Derrida « Une trace ineffaçable n'est pas une trace », comment concevoir la permanence des distinctions honorifiques ?

4. *Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation, Michel Lesourd*⁴²

Que reste-t-il du *regard colonial* ? Au delà des rapports inégalitaires fortement repérés, Michel Lesourd se demande si la troisième mondialisation a effacé les représentations mises en place, organisées et véhiculées par les pouvoirs des États coloniaux lors des deux premières mondialisations de l'Europe.

La mobilité planétaire – non seulement celle des migrants réputés pauvres, en quête d'emploi dans les pays développés mais aussi celle des riches, celle des élites ou des classes moyennes qui circulent entre les métropoles mondiales pour des raisons de loisirs ou professionnelles – crée de nouvelles représentations des hommes et des sociétés. Les souverainetés politiques se sont renforcées, les capacités économiques « au Sud » ont transformé des régions entières. Mais la planète nomade est aussi celle des capitaux, des communications

41. Cf. bibliographie de l'auteur.

42. Cf. bibliographie de l'auteur.

virtuelles de l'information en temps réel, des circulations multiples. Ces mobilités ont produit un nouveau regard.

Michel Lesourd interroge ce *regard post colonial*, celui du Nord comme celui du Sud. Quel regard la mobilité, la mondialisation financière et la révolution des TIC – avec leurs effets de pouvoir, de contrôle et de domination – génèrent-elles en ce début du XXI^e siècle ? Chez l'homme au Nord et l'homme au Sud ? Chez l'ancien colonisateur comme chez l'ancien colonisé ? L'analyse qui privilégie l'axe de la relation Europe-Afrique, non seulement francophone, mais aussi lusophone et anglophone, se base sur quelques textes fondateurs et sur l'étude de l'impact des technologies de l'information et de la communication. Michel Lesourd s'attache ici à préciser la permanence et la mutation du regard colonial individuel et collectif, en le situant comme base du mode de relation entre *sociétés africaine et européenne*.

5. À la recherche des sans-traces : cultures, espaces et citoyennetés, Marc Bernardot⁴³

La contribution de Marc Bernardot interroge les conséquences théoriques et politiques de la difficulté, voire de l'impossibilité, de certains groupes sociaux de laisser des traces *durables* dans la culture, dans l'espace et comme citoyen. Il revient tout d'abord sur les réflexions épistémologiques de certaines disciplines comme l'*archéologie* ou l'*histoire* à propos de l'étude de groupe (les paysans du Moyen Âge, les pauvres de l'époque moderne ou les peuples sans écriture), puis examine comment cette question de l'étude des traces – appliquée aux catégories populaires, aux *parias* et aux *migrants* – est abordée par les sciences sociales contemporaines (sociologie, science politique, anthropologie). Enfin, il analyse en quoi les modèles actuels de prise en charge et de contrôle de ces groupes contribuent à cette *absence de traces*, dans l'espace de la ville, de la culture et de la citoyenneté, à partir d'une double action dialectique de *visibilisation victimaire* et d'*invisibilisation des menaces*.

43. Cf. bibliographie de l'auteur.

CONCLUSION

Cet itinéraire – qui ouvre la voie de l'expression conjointe de chercheurs de diverses disciplines – permet au lecteur de situer les points de convergence et de divergence des sciences humaines et sociales convoquées. Mais, au-delà de leurs différences, les auteurs s'inscrivent dans une conviction commune : il existe bien un « *Homme trace* » qui porte en lui et hors de lui la déclinaison multimodale de la complexité, et l'interprétation de ses traces suppose de replacer le sens au cœur de l'entrelacement de *systèmes complexes en interactions*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAUD M., MERZEAU L. (dir.), *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009.
- BERGSON H., *Matière et mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 72^e éd., 2008.
- BERNARDOT M., *Camps d'étrangers et de Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, 2008.
- Groupe NU, « Conception et usages d'un environnement numérique de travail pour une aide à l'interprétation de documents juridiques », dans Maryvonne Holzem, Éric TRUPIN (dir.), *Interactions & usages autour du document numérique, Actes du onzième Colloque International sur le Document Électronique*, Rouen-France, Europa Productions, 2008, p. 124-136.
- BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOUTAUD J.J., *Un monde devenu food ?*, Précy sous Thil, Éd. De L'Armançon, 2010.
- BOUTAUD J.J., *Scènes gourmandes*, Paris, Éd. Rocher, 2006.
- CANAU J., « Traces singulières, traces partagées ? », *Socio-anthropologie*, n°12, 2002 (Texte en ligne : <http://socio-anthropologie.revues.org/index149.html>).
- DAVALLON J. (dir.), « Les traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme », dans *Économie de l'écriture sur le Web*, 2 tomes, à paraître.
- FISHER G.N., *La trace de l'autre*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication. Du sens commun vers le sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GALINON-MÉLÉNEC, B., MARTIN-JUCHAT F. (dir.), *Le corps communicant. Le XXI^e siècle, civilisation du corps ?*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- GAUTHIER G., « L'immigration et l'identité nationale : une polémique vide d'arguments », dans Philippe J. MAAREK (dir.), *La communication politique de la présidentielle de 2007. Participation ou représentation ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 137-147.
- GAUTHIER G., « La structure et les fondements de l'argumentation éditoriale », *Les Cahiers du journalisme*, n°17, 2007, p. 322-342.

- GINZBURG C., « Traces. Racines d'un paradigme judiciaire », dans Carlo GINZBURG, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et Histoire*, Paris, Flammarion, 1989, p.139-180.
- GRAMACCIA G., *Les actes de langage dans les organisations*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GRAMACCIA G., LABORDE A., MAURIN J.L., « Rituels de la co-présence dans les projets d'innovation », dans Hugues HOTIER (dir.), *Non-verbal et organisation*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 49-76.
- HOLZEM M., LABICHE J., « Toward Digital Hermeneutics Based on a Semiotic of Cultures », dans *Proceedings 10th IASS-AIS World Congress of Semiotics*, La Corogne, Espagne, 22-26 Septembre, 2009, p. 227-229.
- HUME D., (1947), *Enquête sur l'entendement humain*, Aubier Montaigne pour la traduction, Paris, Flammarion, 1983 (édition citée).
- JEANNERET Y., *La vie triviale des êtres culturels*, volume 1 de JEANNERET Y., *Penser la trivialité*, Lavoisier & Hermesciences, collection Communication, médiation et construits sociaux, Paris, 2008.
- JEANNERET Y., « Peut-on parler d'humanités numériques ? », dans *Université populaire du Havre*, enregistrement audio disponible sur le site CDHET (<http://cdhet.galilo.info>).
- LABICHE J., SAIDALI Y., TRUPIN E., HOLZEM, M., BEUST P., « Interactions avec une base de documents : environnement numérique et perception sémiotique des changements indicibles », *RIHM, Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, vol 10 (2), 2009, p. 67-84.
- LEPASTOUREL N., TESTE B., « L'influence médiatique sur les jugements judiciaires : rôle du style d'écriture dans la formation des jugements », *Psychologie Française*, n°49, 2004, p. 373-388.
- LEPASTOUREL N., MANGE J., GEORGET P., « Is Your Language a Social Clue ? Social Lexical Markers and Social Identity », *Journal of Language and Social Psychology*, n°28(4), 2009, p. 364-380.
- LESOURD M., *Le Cap-Vert*, Paris, Éditions du Jaguar, 2007.
- LESOURD M. (dir.), *Afrique, vulnérabilité et défis*, Pornic, Éditions du temps, 2003.
- MARTIN-JUCHAT, F., *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MARTIN-JUCHAT, F., « Penser conjointement les différents types d'interactions dont celles numériques », dans Pascale WEBER, Jean

- DESLAUX (dir.), *De l'espace virtuel du corps en présence*, Nancy, PUN, 2010, p. 65-72.
- MILLE A., MARTY J.C. (dir.), *Analyse de traces et personnalisation des environnements informatiques pour l'apprentissage humain*, Hermès Sciences Publications, collection IC2 informatique et système, 2009.
- MONSEIGNE A., « Un essai sur la trace sémantique de deux notions phares : Participation, communication : un bain sémantique partagé », *Repenser la communication dans les organisations publiques*, *Communication & Organisation*, n°35, 2010.
- PAPILLOUD C., *La réciprocité*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- PAPILLOUD C., *Le don de relation*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- PERRIAULT J., *La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- PERRIAULT J., « Jeunes générations, réseaux et culture numérique », dans *Ethnologie et prospective : l'empreinte de la technique*, *Colloque de Cerisy la Salle*, juillet 2009.
- SERRES A., *Quelle(s) problématique(s) de la trace*, séminaire CERCOR, Rennes, 2002.
- TESTÉ B., HAUSBERGER M., HENRY L., BARBU S., « Contextual Sensitivity and Bird Song : A Basis for Social Life », dans D. Kimbrough OLLER, Ulrike GRIEBEL (dir.), *Évolution of Communicative Flexibility : Complexity, Creativity, and Adaptability in Human and Animal Communication*, Vienna series in Theoretical Biology, London : MIT Press, 2008, p. 121-138.
- TESTÉ, B., « Le traitement de la valeur sociale dans les groupes. Vers une approche sociocognitive des décisions consensuelles », dans Jean-Léon BEAUVOIS, Robert-Vincent JOULE, Jean-Marc MONTEIL (dir.), *Perspectives Cognitives et Conduites Sociales*, vol. 9. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- STECK B., STECK J.F., *La France*, Paris, Bréal amphi, 2008.
- STECK B., CLEACH J.Y., LE MORVAN J., *La France*, Paris, Bréal, 2000.

LIVRE I

Questions de langage

Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé

Yves JEANNERET

Je n'aurai pas la légèreté de prétendre proposer ici une théorie de la trace, ni même une typologie de ses usages. Plusieurs se sont risqués à cette tâche insurmontable, dont les plus grands (RICŒUR, 2000)¹, sans grand succès : la trace, réalité d'évidence, paraît échapper à tout effort pour la circonscrire comme concept. Je me bornerai à considérer ses usages en discours en tant qu'opérations produisant ou occultant des savoirs. Que signifie qualifier de « trace » certaines productions communicationnelles, jusqu'à quel point est-ce pertinent et sur quelles difficultés cet usage débouche-t-il ?

Je me limiterai en outre à des *traces-artefacts* produites par l'homme et extérieures à son corps : celles que décrit la socio-sémiotique des médias dans les situations et dispositifs de communication où la trace est exploitée pour sa valeur de représentation du monde et de support de l'énonciation. Il ne s'agira donc ici que de traces observables externes produites par les hommes, telles que les sciences de l'information et de la communication les mobilisent et les analysent. Les lignes ci-dessous laisseront de côté, du moins au départ – on va voir qu'il est impossible de ne pas les rencontrer – deux usages culturellement très importants du terme « trace » : la « *trace mnésique* », métaphore sans cesse reprise par les philosophes et les scientifiques depuis le morceau de cire du *Thééthète* (PLATON : 139-140) pour désigner une riche gamme de phénomènes intra-psychiques et d'autre part la trace des processus naturels tels que la physique et la chimie les décrivent (traces de calcaire, de glucose, d'effondrement, etc.). L'analyse, qui doit tenir compte de ces dimensions de la notion, ne les prendra pas pour objet mais pour horizon. Ceci, pour ne pas alourdir une tâche d'une ampleur déjà déraisonnable, mais aussi parce

1. Pour une analyse de ce projet, cf. SERRES, 2002.

que d'autres textes de cet ouvrage abordent de front la question de la mémoire et de sa sensorialité. Malgré tout, comme on va le voir, la socio-sémiotique des médias est embarrassée par la place considérable qu'occupe en elle un concept non spécifique².

UN CONCEPT NON SPÉCIFIQUE

Cette difficulté est en elle-même intéressante. Au sein de l'univers médiatique auquel je me cantonnerai³, le terme « trace » constitue une catégorie à la fois répandue et non spécifique. Il nous semble naturel et vient spontanément à l'esprit et sous les doigts. Cette naturalité est évidemment un piège, mais son étrangeté nous apparaîtra si nous comparons cette notion à un concept spécifique aux faits de communication, comme le « signe ». Le premier (*trace*) explicite une réalité matérielle et présuppose un geste interprétatif, là où le second affirme sa valeur de sens sans réellement présupposer la qualité matérielle et sensible de son existence – d'où les considérables batailles menées autour du « signifiant », terme qui asservit toujours déjà la considération de la matière à la finalité d'un discours. Le terme « trace » n'indique pas un domaine communicationnel, mais il n'en est pas moins substantiellement lié, obliquement, à la question du sens – ou du moins de l'interprétation. Le promoteur d'une épistémologie des traces, l'historien Carlo Ginzburg (GINZBURG, 1989 [1986]) suggère la chasse comme source d'une pensée de la trace, hypothèse élargie aujourd'hui par la neuropsychologie aux activités de repérage néces-

2. J'ai choisi de renvoyer à plusieurs analyses que j'ai faites sur des questions impliquées par cette enquête générale, concernant le geste de désignation et la critique de la théorie peircienne de l'*index*, les relations entre logistique et sémiotique, les méconnaissances du projet sémiotique en communication et la critique du concept latourien d'« inscription ». Je n'ai pas repris *in extenso* ces analyses. Il pourra être utile pour le lecteur de s'y reporter. La discussion ici proposée s'inscrit en effet dans un projet plus vaste, qui concerne une économie politique de la trivialité étudiant les modes de collecte, éditorialisation et exploitation des productions circulantes.

3. Le concept de média ici mobilisé concerne dans toute sa diversité la production des dispositifs de médiatisation matérielle de l'acte communicationnel, du carnet à l'exposition.

saires à la survie (CUKIER, 2010). Il pose, en tout cas, que, considérer une trace, c'est y chercher le signe de quelque chose et souvent d'un autre être vivant.

Il faut donc partir de cette définition de la trace qui lui confère un caractère orienté mais non spécifique aux questions de communication. Je propose de retenir cette définition provisoire : la trace est un objet inscrit dans une matérialité que nous percevons dans notre environnement extérieur et dotons d'un potentiel de sens particulier, que je propose de spécifier comme la capacité dans le présent de faire référence à un passé absent mais postulé. En termes de phénoménologie, le noème de la trace est : « Quelque chose ou quelqu'un est passé par là et je veux savoir ce qu'il en est. » L'analyse de Barthes, qui affirme que la photographie relève du « Ça a été » (BARTHES, 2002 [1980] : 880) le confirme, car la photographie est un art de la trace. La trace serait, si l'on me suit, définie par ces différents traits réunis et tous nécessaires : une irrégularité matérielle, une « diaphorie » (LELEU-MERVIEL et USEILLE, 2008 : 35-43) n'est qualifiée comme trace que si elle est envisagée dans son présent comme le signe d'une chose passée et absente : ce que le schème perceptuel de l'incision ou de l'écrasement rend particulièrement bien, même lorsqu'il s'agit d'autre chose que de contact. En somme, la trace exprime l'idée d'une matérialité affectée par un phénomène, au-delà de la figure de l'incision, comme l'icône percien désigne la ressemblance sans se cantonner au domaine visuel.

Mais ce signe *présent* ne renvoie au *passé* que pour qui mobilise une certaine visée *future*, car si l'on repère, collecte et interprète des traces, c'est en vertu d'un projet. C'est l'aspectualité de la trace : un objet matériel perçu dans le champ spatial (visuel ou proprioceptif) mais porteur d'un *schème temporel*. Ce n'est pas sa nature ni le contenu de son sens qui font la trace, mais le geste de vectoriser le perçu par cette fonction dynamique dans le temps. À certaines conditions, cet objet peut recevoir une définition communicationnelle, et ce sont ces conditions auxquelles je souhaite ici m'intéresser.

Il me faut marquer malgré tout d'emblée que si l'examen ici mené porte sur les traces observables et extérieures au corps (les traces-artefact), il est impossible d'isoler ces dernières des processus qui sont évoqués, certes métaphoriquement et confusément, par l'idée de trace mnésique. Le philosophe Hermann Parret propose de regarder les « présences du temps passé » à partir d'une tripartition d'objets,

qu'il nomme successivement « vestige », « archive » et « trace ». La distribution qu'il fait de ces termes ne relève pas du sens commun. « La *culture indiciaire*, écrit-il, réside dans les vestiges-indices analysés par l'archéologie et témoigne des civilisations passées. La *culture textuelle* rassemble tous les "textes" produits par la créativité humaine, qu'ils soient artistiques ou simplement instrumentaux [...]. La *culture mnésique* est investie dans la mémoire des individus et des collectivités » (PARRET, 2004 : 37). C'est donc à la troisième forme de présence du passé, le travail mémoriel insaisissable des hommes en société, qu'il donne le nom de « trace », réservant celui d'« archive » aux formulations discursives et celui de « vestiges » aux objets matériels considérés comme des indices : ce qui ne laissera pas de surprendre les chercheurs en communication et les sociologues, qui – on va le voir – mobilisent la trace dans une perspective d'analyse des indices de la culture matérielle. Parret adopte donc une définition de la trace entièrement symétrique de celle que j'ai retenue ici, qualifiant de trace précisément tout ce qui entre dans le non-inscrit.

Ce n'est paradoxe qu'en apparence, car le philosophe n'entend pas expliciter cette tripartition mais la déconstruire : il montre en effet que ces trois univers s'entre-définissent, car le vestige et le texte ne valent qu'habités par une activité interprétative vivante. Nous verrons plus loin que l'analyse des études médiatiques désavoue cette thèse, puisqu'elle détache la mémoire sociale de l'inscription dans le corps individuel, mais qu'elle donne crédit à l'interdétermination qu'elle postule par l'appel secret qu'elle fait à la mémoire des esprits en société. Le recours de certains théoriciens à la notion de trace n'est-il pas le signe d'une volonté de ne pas couper la culture mémorielle du corps de la culture textuelle du document ? C'est du moins l'interprétation que propose Anne-Marie Christin du rôle crucial donné par Jacques Derrida à la notion de trace⁴, que pour sa part elle évite pour des raisons qui apparaîtront ci-dessous. La trace et l'archi-écriture qui la maximise font sans cesse référence à l'écriture pour congédier une conception métaphysique de la présence au bénéfice, non d'une prise en compte de l'organisation propre *des* écritures,

4. DERRIDA : 1967 ; 1972.

mais d'une autre métaphysique, celle de la différance⁵. « La question centrale de ce projet [...] n'était pas l'écriture elle-même mais une définition nouvelle du sujet. Cependant, la nouveauté même de cette définition, qui brise l'individualisme logocentrique en introduisant l'autre dans le *je*, a dissimulé le fait que la pensée de la trace qui la justifie [...] ne prend appui sur l'écrit que dans la mesure où il l'annule » (CHRISTIN, 1995 : 16).

Cette exploration théorique, fort succincte, de la non-spécificité de l'idée de trace, insertion (si l'on m'autorise l'image) au sein des faits de sens d'une catégorie qui en nie la spécificité, fournira son point de départ à un examen de ses usages actuels dans une discipline.

RABATTEMENTS INDICIELS, MACHINES PANORAMIQUES

Soumettre à examen la notion de *trace* est particulièrement important dans les sciences de l'information et de la communication où l'on en fait grand usage, car elle s'offre spontanément comme catégorie évidente et toute formée, tant dans les attentes sociales que la discipline suscite que dans les dispositifs matériels de communication que développent les acteurs politiques et économiques : sans doute en vertu même de sa promesse de non-spécificité. D'un côté, il est courant de penser qu'analyser scientifiquement une conduite ou un discours, c'est les utiliser comme trace d'une réalité qu'ils révéleraient ; de l'autre l'appareillage de « traçabilité des corps et des biens » (MATTELART, 2007 : 215-232) prolifère irrésistiblement depuis un siècle, revendiqué au nom de la « transparence » ou stigmatisé comme symptôme d'une « société de surveillance » (DELEUZE, 1990 : 236). Ce que la *figure* de la trace concrétise à merveille.

Cette figure, chargée de toute l'iconicité dont la langue est capable (qui la décline en empreinte, incision, stigmaté, séquelle, etc.), incarne spectaculairement cette double attache, apparemment providentielle, qui relierait fermement la parole flottante du chercheur, d'un côté à un circuit direct de la communication, de l'autre à une capture du réel. Elle est caractéristique de « cet amalgame singulier, opéré par

5. Chez Derrida, le terme « différance » désigne un mixte du fait de produire du différent et de différer le sens, c'est-à-dire de l'ouvrir à un espace échappant au contrôle de celui qui parle.

le sens commun, d'objets concrets (« *les communications* ») et de ce qui est censé être l'objet scientifique générique (« *la communication* ») », selon la formule de Jean Davallon (DAVALLON, 2004 : 31) : amalgame qui a pour particularité d'écraser les uns sur les autres connaissance et expérience, savoir et efficience. Mettre la main sur la trace, ce serait à la fois tenir un modèle performant de la communication et pouvoir manipuler du réel. « La recherche en sciences de l'information et de la communication, poursuit Jean Davallon, va ainsi se trouver constamment en butte à une *évidence* des objets [...] ». Pourquoi en effet construire des objets puisqu'on peut en trouver qui sont prédécoupés et déjà accompagnés de connaissance ? Mais elle est en outre sollicitée pour participer à la production de ces objets afin de les rendre plus communicationnels » (DAVALLON, 2004 : 32). Voici donc la communication doublement requise par la figure de la trace : pour *traquer* derrière l'apparence des langages la présence du social⁶, pour optimiser le fonctionnement des appareils de recueil de traces de ce même social. Les sciences de la communication sont *hantées* par le potentiel de la trace, qui est censée tout à la fois garantir une capture de l'extériorité et promettre la présence du monde dans le discours : ce qui donne, dans notre discipline, une singulière actualité et une étrange dimension instrumentale aux réflexions de Derrida sur le statut fantomatique de la trace, renvoi à l'origine qui insiste, mais se dérobe à l'arrière plan de nos discours les plus délibérés (DERRIDA, 1967 : 90-92).

Avant d'engager un examen critique des questions révélées par cette figure, prenons le temps de mesurer sa double insistence, réaliste et opérationnelle. D'un côté, dans la tradition littéraire du naturalisme, la trace est le nom donné au texte lorsqu'il est considéré, non comme une production signifiante, mais comme l'indice d'une causalité sociale ou naturelle qu'il est censé expérimenter et révéler : un peu comme le lycéen qui veut absolument savoir si Baudelaire était drogué lorsqu'il écrivait ses poèmes, le désir de scientificité (JURDANT, 1999) compris d'une certaine manière imposerait au chercheur de découvrir les clefs de ce dont le discours serait la marque, en

6. L'anglais « tracking » (*eye-tracking*) signifie à la fois traçage et traque. Les deux termes sont d'étymologie différente (le trait, la piste) en français.

dehors de lui. De l'autre côté, la confection de dispositifs gigantesques de recueil de traces de toutes natures, potentialisés par l'appareil puissant du calcul statistique et informatique, permettrait de produire des *représentations vraiment représentatives* du même réel, qu'on nommera « cartographies » ou « atlas ». Arrêtons-nous un instant sur ces deux matrices de discours qui nous sont familières, puisque nous y sommes constamment exposés.

Si périodiquement, dans un jury ou un comité, il se trouve quelqu'un pour déplorer que tel chercheur ne soit pas allé voir *du côté des acteurs* pour éclairer les textes, c'est parce que l'idée est très ancrée dans notre discipline que renvoyer les textes aux actions (le plus souvent telles qu'elles sont racontées) les explique davantage que le fait de supputer leur pouvoir organisateur en lui-même ou de les référer à leur interprétation. Pourtant, la réflexion épistémologique indique que les uns ne sont ni moins ni plus réels que les autres. Ce renvoi obsédant du texte comme objet signifiant au texte comme *trace d'autre chose* a bien des raisons qu'il serait immodeste de prétendre ici révéler. On peut seulement les éclairer par deux considérations, la genèse historique des critères de savoir, mais aussi le repérage de problèmes théoriques réels et particulièrement épineux.

La demande de trace, qui habite souvent le discours des étudiants entrant dans la discipline, est parfois renforcée par manuels, ce qui s'explique aisément par le travail vulgarisateur que ces derniers ont à opérer pour se faire entendre d'un public qui attend clairement des connaissances un moyen de saisir et manipuler le réel. Suivons ce cheminement dans l'un des manuels les plus utilisés aujourd'hui, la *Sociologie de la communication et des médias* d'Éric Maigret. Pour comprendre le rôle qu'y joue la notion de trace, il faut passer par la critique adressée à la sémiologie, en tant qu'analyse centrée sur les textes et leur signification. En effet, après avoir décrit les méthodes utilisées par ce courant dans les années cinquante et soixante (la référence majeure étant les *Mythologies*), l'auteur porte un jugement de disqualification qui repose essentiellement sur la mise en question de l'activité interprétative du chercheur : « La sous-estimation des capacités sémiotiques des publics ou plutôt la non-évaluation des réponses des publics à ce qu'ils seraient censés subir ne laisse de poser la question du statut du chercheur en chambre qui fait dépendre de la seule analyse interne et d'une forme d'introspection le regard qu'il a sur le monde social » (MAIGRET, 2003 : 120). Une telle critique est pleine-

ment justifiée par le fait qu'une certaine sémiotique, longtemps dominante, a prétendu à une hypostase du signe et du texte, critiquée aujourd'hui activement par les sémioticiens eux-mêmes (BOUTAUD et VERON, 2007 ; FABBRI, 2008) et elle pointe la place problématique du public. Mais elle surévalue parallèlement la mise en valeur d'une approche indicielle des textes, que la sociologie est censée substituer au commentaire interprétatif des sémioticiens, conçu comme un moment littéraire aujourd'hui dépassé. Commentant le travail d'un sociologue, Éric Macé, le manuel conclut : « Il s'agit de rompre avec l'idée d'une essence – matérielle ou sociale – des signes en présentant ces derniers comme des médiations figées, comme le résultat d'une conflictualité sociale qui serait momentanément gelée [...]. Les contenus des médias peuvent être vus comme les traces des interactions qui les ont constitués, comme des plis condensant les rapports sociaux, les logiques d'action et les mouvements culturels » (MAIGRET, 2003 : 244)⁷.

En termes théoriques clairs, le terme de *trace* serait heureusement remplacé ici par celui d'*indice* qui désigne, si l'on en croit Peirce, les signes reliés à leur objet par un lien de contiguïté, un rapport factuel et causal. C'est ce qui justifie le parti-pris méthodologique d'écarter ou de suspendre tout au moins la portée symbolique du message, sa prétention à s'adresser à un tiers, pour chercher ce qui le détermine. Or, la plupart du temps, pour justifier ce travail, on parle de « trace » et non d' « indice », ce qu'on aurait tort de tenir pour anodin. Cette légère différence ouvre une scène figurative qui représente à l'esprit les déterminants de l'expression, personnels et sociaux, venant marquer de leur empreinte le corps même du texte.

Un tel parti-pris de rabattre la prétention symbolique d'un geste communicationnel sur le fait causal d'une indicialité n'est pas purement gratuit. Il a une justification théorique qui tient à un paradoxe : le chercheur en communication souhaite souvent accéder à des processus sociaux et à des représentations dynamiques et il ne peut saisir

7. Le commentaire porte bien évidemment sur un discours manuélistique ; c'est la simplification nécessaire à ce produit éditorial pédagogique qui nécessite ce raccourci, qu'il serait erroné d'attribuer aux auteurs en tant que chercheurs. Pour une analyse plus approfondie de ce schème disciplinaire, cf. JEANNERET, 2007.

ceux-ci qu'à travers des objets qui, arrêtés dans leur mouvement, n'en recueillent que la dimension observable. Paradoxe qu'Eliseo Veron, théoricien de la circulation des discours, avait parfaitement résumé avec son projet de « sémiotique sociale ». Il est utile de rappeler ce texte qui, dans sa densité, exprime parfaitement l'une des questions les plus épineuses de l'analyse communicationnelle. « L'analyse des discours, écrivait Veron, n'est ni externe ni interne. Elle n'est pas externe, car pour postuler que quelque chose est une condition productive d'un ensemble discursif donné, il faut montrer qu'elle a laissé des traces dans l'objet signifiant, sous forme de propriétés discursives. Inversement, l'analyse discursive n'est pas, ne peut pas être interne, car nous ne pouvons même pas identifier ce qui est à décrire dans une surface discursive, sans avoir des hypothèses sur les conditions productives » (VERON, 1986 : 124). Il expliquait plus loin que les opérations d'investissement de sens « sont reconstruites (ou postulées) à partir de marques présentes dans la matière signifiante. Ces opérations, autrement dit, sont toujours des opérations sous-jacentes, rétablies à partir de marques inscrites dans la surface matérielle. On peut parler de marques lorsqu'il s'agit de propriétés signifiantes dont le rapport soit aux conditions de production, soit aux conditions de reconnaissance, n'est pas spécifié [...]. Lorsque le rapport entre la propriété signifiante et ses conditions (soit de production, soit de reconnaissance) est établi, ces marques deviennent des traces de l'un ou de l'autre ensemble de conditions » (125). Le passage d'une déontologie linguistique (qui veut que toute analyse repose sur des traits objectifs) à une enquête sociale sur la genèse et les enjeux des discours (ayant pour but de faire correspondre le texte à des *déterminations*) toutes deux métaphorisées sous la figure de l'objet qui en incise un autre, repose sur ce léger mais essentiel glissement de la *marque* à la *trace*. Ce faisant, le projet socio-sémiotique poursuit l'entreprise sociocritique en littérature, qui venait puiser dans les textes les traces laissées (ou supposément laissées) par un état de la langue et de la société (DUCHET, 1971). Opération qui laisse en suspens la question de savoir par quelles médiations réelles le pouvoir social viendrait *imprimer* sa marque dans le texte, comme le fait le poids du corps dans l'empreinte du pas.

Nous allons y revenir, mais il faut d'abord regarder à présent du côté des appareils. Le processus de numérisation des textes de toutes natures, héritier d'autres formes de traitement automatique des docu-

ments, a entraîné trois conséquences que nous voyons clairement se déployer devant nous : d'abord, un nombre croissant d'activités naïgère secrètes et éphémères laissent désormais des traces écrites, car l'informatique exige que les objets et les actes passent par l'inscription pour exister ; ensuite, ces traces circulent beaucoup plus largement, émises par des auteurs plus divers, témoignant d'usages multiples, captées par des circuits proliférants ; enfin, toutes ces inscriptions deviennent traitables à grande échelle car la forme très variable qui les rend socialement partageables (texte écrit, photographie, dessin, son, parole enregistrée, etc.) se double toujours d'un code traductible en données calculables.

Ces trois réalités autorisent des opérations de collecte, de décontextualisation, d'intégration, de cumul qui confèrent insensiblement à ces rassemblements documentaires le caractère d'incarnations (en termes courants, de *traces*, à une autre époque on aurait parlé de *reflets*) du corps social. La cartographie des documents sur Internet, qui fabrique des courbes, des graphes, des grappes, donne à ces objets une réalité sémiotique homogène, qui devient l'image complexe et mobile de tout un monde. L'analyste des signes ne se laisse pas duper par ces opérations complexes de transformation, transmutation, traductions qui produisent toutes de la différence et témoignent de l'imposition de sens (FABBRI, 2003) : en effet, pour être intégrées à un même espace, toutes ces productions dont les modes d'expression, les langages, le statut sont hétérogènes doivent être contraintes à un même formalisme. Il s'agit simplement de la soumission forcée d'une sémiosphère (LOTMAN, 1999), celle de la lecture à une autre, celle du calcul statistique. Mais la puissance même de ces appareils de transmutation sémiotique, qui fabriquent du nombre, de la série, de l'icône, du graphique donne insensiblement à ces objets hétérogènes l'apparence d'un spectacle placé devant le regard, livré à l'immédiateté de ce dont il témoigne. La trace collectée, devenue spectacle, et liée à un certain type de configuration du regard, accède à la prétention de créer une exploration, ou mieux, un panorama de la vie sociale (FLON et JEANNERET, à paraître).

Il suffit pour le comprendre de suivre le tour glissant des descriptions que fournissent de leur travail ces « cartographes » de l'Internet, collecteurs de traces d'usage quantifiées et figurées donnant insensiblement naissance à une étrange « science du Web » (BAUTIER,

2007). On voit dans ces récits se substituer peu à peu à une première définition en termes de traitement informationnel de documents la prétention plus ou moins affirmée d'explorer un monde devenu autonome, que révélerait le travail statistique. Parmi la masse considérable de ces projets, on peut prendre pour exemple, parmi beaucoup d'autres analogues, le « Webatlas » qui « entend [...] ouvrir la voie à l'exploration et au relevé cartographique de [la] granularité sociale et communautaire du réseau [...], il faut oser l'hypothèse du Web occupé comme un territoire, nourri de différents espaces, où se distribuent des acteurs, évoluant à différents niveaux selon les effets de résonance d'événements informationnels »⁸. La valeur épiphanique accordée aux traces présentes sur le réseau, du fait de leur capacité à engendrer des formes à la fois spectaculaires et collectivement ancrées finit par rendre indécidable le fait de savoir si c'est un univers documentaire ou une communauté d'acteurs que représentent les structures écrites explorées. Plus exactement, elle autorise la naturalisation d'une figure de rhétorique, la métonymie, qui fait passer d'un groupe de documents à un collectif de personnes. À travers la masse des traitements qui ont peu à peu contraint les documents de toutes natures à alimenter un observatoire quantitatif, l'hypothèse que tel ou tel trait dans l'écriture (la récurrence d'un terme, la présence d'un lien, la marque d'un geste de consultation) donne accès à la présence d'une réalité sociale est devenue aussi impérieuse qu'invisible.

Ici encore, il faut admettre que ces traitements, pour sauvages qu'ils soient, ne sont pas purement fantaisistes. Ce sont les dimensions pragmatique et performative des textes – en l'occurrence des textes écrits de toutes natures – qui fondent cet usage des statistiques qui, comme tout traitement de cet ordre, ressortit à la fois au relevé de corrélations et à l'interprétation idéologique (DESROSIERES, 1993). En effet, c'est bien parce que les textes attestent, en quelque sorte, ces usages, qu'ils peuvent ainsi offrir un fondement à ce qu'on doit bien nommer une *traque* des pratiques.

Prenons un exemple très simple et tout à fait étranger à l'Internet, celui du guide touristique. La description détaillée qu'il donne de certains lieux fournit un cadre d'interprétation au lecteur-visiteur dont il oriente et informe le regard. Mais, dans le même temps, la présence

8. Site visité le 15 mai 2005 (<http://www.webatlas.fr>).

de ce texte est la marque du fait que quelqu'un (l'auteur du guide, un membre de l'équipe, un autre voyageur dont le guide a repris les propos) a *réalisé effectivement* le voyage. C'est en ce sens que le guide touristique, qui par ailleurs est un appareil de représentation, peut être considéré comme un recueil de traces d'usage : témoignant d'usages effectués, il propose des usages anticipés (DAVALLON, NOËL-CADET et BROCHU, 2003). Mais c'est ici précisément, lorsqu'on en est arrivé à ce point qu'il faut s'arrêter et marquer le pas, car la question est beaucoup plus complexe, délicate et fragile qu'il n'y paraît au premier abord.

LA « TRACE », AVEC OU CONTRE LA MÉDIATION

Ce bref aperçu sur deux pratiques (rabattement de la teneur symbolique des documents sur leur potentiel indiciel de révélation d'un social extérieur, fabrique de recueils massifs de traces écrites informatisées), ouvre un spectre de questions d'une complexité considérable. Je ne souhaite pas traiter ici ces questions, mais seulement en éclairer la possibilité, à partir d'un enjeu, la place faite à l'activité interprétative des hommes et d'un effort de distinction des concepts, qui consiste à affiner le terme global de trace par sa confrontation à trois concepts plus explicites, l'inscription, l'indice et le tracé. La visée de cet exposé synthétique est ouverte, car les questions ne seront pas résolues mais plutôt introduites dans un espace de pratiques où elles ont peine à se rendre visibles.

Si l'on veut donner une interprétation sociale, culturelle, politique du traitement des « traces » sur l'Internet – le terme sera désormais mis entre guillemets, comme il l'est dans le titre de l'article sur lequel je m'appuie ici – il faut, pour se situer dans une perspective socio-sémiotique, admettre qu'il ne s'agit pas de simples traces d'activité, mais de traces d'usages inscrites dans un texte : les pratiques sont représentées et stimulées *dans le texte*, dans la mesure où elles ont été écrites, introduites dans l'ensemble intertextuels des écrits présents sur le réseau et ont en outre été rendues dynamiques par les possibilités opératoires offertes par le dispositif médiatique de l'Internet (DAVALLON *et al.* 2003). Cette inscription comporte deux caractères déterminants pour toute interprétation sociopolitique : d'une part, l'écriture sémiotise la pratique, c'est-à-dire qu'elle propose, non une

activité, mais un scénario et un programme de cette activité, car elle a, comme on vient de le voir, la capacité de présenter à la fois au lecteur la trace d'une activité effectuée et la figure anticipée d'une activité possible ; d'autre part, cette écriture est une médiation, qui se définit à la fois par la logique sociale qui la porte et par la mobilisation des ressources du média.

En l'occurrence, la capacité qu'offre le réseau Internet d'agir à la fois sur le plan sémiotique et sur le plan opératoire (de décrire des pratiques culturelles comme de les engager par le geste) détermine un style de médiation qui place les ressources de pensée et de représentation dans une certaine perspective. Davallon, Noël-Cadet et Brochu le montrent à propos du geste de désignation de ressources de lecture (il s'agit du fonds Gallica de la BNF) : ces ressources ne sont pas seulement « tracées », elles sont prises dans des gestes de médiation qui les mobilisent, les qualifient et les désignent. Symétriquement, l'engagement de l'utilisateur des sites ne consiste pas seulement à suivre une trace, mais à s'impliquer dans un acte culturel particulier, mariant de façon originale la manipulation et la lecture. Or – et là réside un point essentiel – cette mise en écriture, en médiation et en manipulation de textes qui sont des représentations de pratiques passe par un dispositif éditorial et médiatique qui définit des cadres, des délégations d'énonciation et des conditions de visibilité pour les différents discours. En d'autres termes, si des « traces » sont collectées, elles sont aussi organisées et inscrites dans un espace qui leur donne sens et leur assigne une place : ce qu'expriment particulièrement deux processus déterminants, l'énonciation éditoriale (SOUCHIER, 1998) qui fixe les conditions de présence des textes et leur visibilité et la délégation d'énonciation (DAVALLON, NOËL-CADET et BROCHU, 2003)⁹ qui place les productions, non en simple continuité, mais en perspective par rapport à des logiques de médiation déterminantes.

Cet exemple nous permet de revenir vers l'usage scientifique de la notion de trace, mais tenter de la préciser en la faisant « jouer » avec d'autres notions, voisines, capables d'introduire un peu de différence dans ce qu'elle convoque uniformément. Désigner certains écrits comme étant la *trace* d'une activité ou d'un geste, c'est en réalité

9. Une autre forme de délégation est décrite dans (TARDY et DAVALLON, à paraître).

supposer, non une opération unique, mais un processus très complexe qui accumule une série de médiations de nature hétérogène. Si l'on revient sur les deux exemples évoqués, le guide touristique et le site Internet à vocation culturelle, on peut imaginer trois stratégies possibles pour les interpréter, que je veux ici examiner tour à tour. On peut considérer les productions présentes sur tel ou tel site comme des *indices* de pratiques qui ont lieu, (le terme de « trace » étant alors la formulation métaphorique de ce caractère indiciel). Mais pour qu'une représentation de pratique soit présente sur le site – et donc, dans les termes considérés ici, que le texte porte trace *d'un usage* – il ne suffit pas que cette pratique ait eu lieu. Elle doit avoir fait l'objet d'un acte *d'inscription*, réalisé par son auteur ou par une autre personne, ou encore engendré par un dispositif d'enregistrement automatique. Ces procédures ont en commun de se matérialiser, pour un public, par un objet visuel prenant la forme d'un *tracé* interprétable dans le cadre d'une culture écrite donnée. C'est en effet transformation de l'indice en inscription, puis de l'inscription en tracé – c'est-à-dire le passage graduel du monde de la causalité à celui de l'expression – qui rend possible une lecture par les uns de ce que font les autres. C'est ce triple statut de la trace (indice, inscription et tracé) qui réalise la médiation entre des usages effectués et des usages anticipés. Il s'agit, non d'un phénomène naturel d'empreinte, mais d'un construit culturel qui tient à une élaboration documentaire.

Indices

Reprenons donc un à un les concepts qui ont été mentionnés, non pour les étudier de façon approfondie – ce qui est impossible ici – mais pour comprendre ce qu'ils font à l'idée de trace.

Comme on l'a vu plus haut, le concept d'indicialité est le nom rigoureux de ce qu'on nomme couramment « trace », par exemple lorsque tel ou tel chercheur prétend traverser les textes et les productions médiatiques avec le souci de les renvoyer à un extérieur qui les détermine. La référence qui exprime le mieux cette prétention cognitive est la sémiotique peircienne, qui est tout entière guidée par ce souci. Pour Peirce : « Un *indice* est un signe qui renvoie à l'objet qu'il dénote parce qu'il est réellement affecté par cet objet » (PEIRCE, 1978 : 140). À La différence de l'icône, qui repose sur l'analogie et du sym-

bole, que régit la loi, l'indice est régi par la contiguïté, qui introduit en quelque sorte le réel dans l'économie du signe. On trouve même chez Peirce des formulations radicales, en concurrence avec d'autres qui leur sont contradictoires, et qui indiquent que l'indice n'aurait pas besoin d'être interprété pour être un signe. On voit bien donc comment le recours à l'indicialité paraît assurer à la science une certaine assurance dans le réel, qui était précisément ce que recherchait délibérément Peirce, avant tout épistémologue du vrai. La chose paraît imparable et c'est la raison pour laquelle l'indicialité et l'activité d'inférence qui lui est liée sont l'argument majeur des théoriciens entendant naturaliser le social.

Pourtant, pour l'analyste des échanges médiatiques, cette posture pose beaucoup plus de questions qu'elle n'en résout. Sans entrer dans le détail de l'argument, je rappelle d'abord ceux qui tiennent à la théorie peircienne elle-même. Celle-ci n'est pas une typologie des objets mais des opérations et ce fait en lui-même rend extrêmement glissant le roc de la factualité. Peirce le démontre d'ailleurs lui-même lorsqu'il analyse, à propos du *Robinson* de Defoe, le cas canonique de la trace de pas (TIERCELIN, 1993 : 59-60) : si la trace de pas de celui qui sera nommé Vendredi, qui est empreinte, semble le degré zéro de la trace, dont l'indicialité est incontestable, elle ne peut être référée à la présence d'un homme qu'après avoir traversé, interprétant par interprétant, toute la gamme des opérations interprétatives, pour aboutir au symbole. En d'autres termes, un peu provocateurs, le sociologue ne pourra donner une production médiatique pour trace de réalités sociales qu'en passant par cette fameuse « écriture dans l'âme » (VAN SEVENANT, 1999) que suppose la mémoire sociale. La trace du pied n'évoque l'homme entier et l'espoir qu'il représente que si l'idée s'en est inscrite dans l'esprit de Robinson, et le journal télévisé n'est trace d'interaction sociale que si ses concepteurs ont mobilisé une trace mnésique de cet univers. Mais comment les idées s'inscrivent-elles dans la pensée ? Roland Barthes écrit, à propos du cerveau d'Einstein, fétichisé comme site social du génie, « on veut nous faire entendre sans doute que les sismogrammes seront d'autant plus violents que la "relativité" est un sujet ardu. La pensée elle-même est représentée comme une matière énergétique, le produit mesurable d'un appareil complexe (à peu de chose près électrique) qui transforme la substance cérébrale en force » (BARTHES, 2002 [1957] : 741). Cet exemple n'est pas donné ici pour ridiculiser la thématique de l'inscription (du social,

de la pensée, de l'idéologie), mais pour bien souligner qu'il s'agit d'une représentation métaphorique. Peirce en était tout à fait conscient, car, si la « vulgate » tirée de son œuvre n'évoque que des objets reliés par une contiguïté physique, la gamme très étendue qu'il évoque des indices échappe à la seule causalité naturelle : ceci, notamment, parce que le terme qu'il emploie, « *index* » en anglais, fonctionne à la fois comme témoin d'une causalité réelle et comme organisateur d'une attention communicationnelle¹⁰.

Mais c'est en sortant du modèle peircien que la complexité du raisonnement indiciel apparaît le plus clairement. L'idée d'un « paradigme indiciel » défendue par Carlo Ginzburg, loin de prétendre à une naturalisation de la connaissance, met l'accent sur le caractère hautement interprétatif du travail de l'historien. Dans ce paradigme, la notion de trace se rapproche de l'idée d'énigme. C'est le manque de documentation explicite qui justifie le recours à la trace, un terme qui traduit d'ailleurs en français un mot italien beaucoup plus ambigu, « *spie*¹¹ », que l'historien a préféré au quasi-synonyme « *tracce* », « un mot ambigu qui signifie à la fois indices et espions » comme le faisait remarquer l'auteur lui-même dans un colloque récent (GINZBURG, 2007 : 37). De fait, le débat sur « le paradigme indiciaire » (une expression que l'historien dit regretter et avoir sans cesse évitée) porte bien sur la capacité d'interpréter des traces rares, des anomalies et sur l'extrême difficulté d'assurer une approche rigoureuse des objets constitués en indices dans le cadre d'une recherche. Roy Harris, théoricien de l'écriture, avait déjà observé que « chez Peirce la notion d'indice risque parfois de devenir un concept tellement vague que n'importe quoi peut être qualifié de signe "indiciaire" ». Peirce affirme, par exemple, que « tout ce qui attire l'attention est un indice » (2.285). Mais, dans ce cas, on voit mal comment on peut refuser cet attribut à tout objet, quelle que soit sa fonction ou son origine » (HARRIS, 1996 : 211-212). Denis Thouard observe plus précisément que « les indices sont des signes relativement indéterminés, des signes qu'il faut d'abord parvenir à identifier comme tels »

10. Pour une analyse plus complète de cette question, cf. JEANNERET, 2006.

11. Le titre original de l'article de Ginzburg est : « *spie* : radici di un paradigma indiziario ».

(THOUARD, 2007 : 12) et que le raisonnement indiciel, comparé avec les modèles formels et textuels « accorde davantage de liberté à la reconstruction, mais d'autant moins de garanties de justesse » (THOUARD, 2007 : 13). En effet, comme le remarque le philosophe Jean-Luc Ferry dans le même colloque, le paradigme indiciaire ne peut avoir le même sens dans les sciences de la nature et dans les sciences de l'homme : « Tant que l'on considère [...] que les indices sont primitivement et fondamentalement des signes naturels, y compris lorsqu'ils se laissent déceler dans l'univers "spirituel", il semble qu'une enquête réglée strictement sur la grammaire indiciaire laisse largement hors de son champ cognitif aussi bien l'élément d'une herméneutique littéraire, mettant au premier plan l'interprétation de textes canoniques, que celui d'une herméneutique sociale, intéressée à la compréhension du sens et des normes, des institutions et des cultures publiques » (FERRY, 2007 : 92) : ce qui le conduit, non à exclure l'indispensable raisonnement sur indices, mais à en donner une définition réflexive et non expérimentale, qui permet de proposer des interprétations causales dans des conditions entièrement différentes de celles des sciences de la nature.

Je n'entrerai pas dans le débat épistémologique engagé par cette prise de position, mais reprendrai cette exigence du côté de la question qui m'intéresse ici, celle de l'analyse des constructions médiatiques. Les exemples précédemment cités, et en particulier celui des « cartographies » de pratiques sur le Web, présentent un caractère paradoxal sur lequel il convient de s'arrêter. Ils s'intègrent pleinement dans la logique du raisonnement indiciaire qui vient d'être évoqué et devraient à ce titre s'accompagner d'une extrême prudence quant aux hypothèses de représentation qu'ils proposent ; ils devraient surtout renvoyer à des hypothèses explicites sur la façon dont les pratiques, les idées et les valeurs sont censées avoir pu circuler pour donner de telles « traces ». Or, au contraire, ils fournissent ces représentations, sur le mode d'une exploration du réel, effaçant toutes les médiations qui faisaient le contexte et le mode de publicité des écrits traités. On ne peut, à mon avis, comprendre ce paradoxe que si l'on distingue deux processus, qui sont deux faces d'une médiation graphique originale : d'un côté, le recueil, la formalisation et le traitement des productions écrites qu'opèrent les « cartographes » convoquent en permanence le travail interprétatif, car tout choix, toute quantification, toute décision plastique repose sur du sens et de la

valeur ; mais, d'un autre côté, les caractères de l'inscription graphique confèrent aux objets exposés le statut de spectacle. Ce sont des dispositifs de représentation qui donnent à penser que leur déploiement est en lui-même porteur d'un savoir global, au nom d'une certaine conception scopique de la connaissance. C'est le modèle du panorama : la connaissance du monde y est incarnée en une scène qui déploie des éléments de savoir, ordonne un regard surplombant et met à distance les pratiques sur lesquelles elle repose (FLON et JEANNERET, à paraître).

Inscriptions

Cette remarque souligne à mon avis la nécessité de confronter la notion de trace au concept d'inscription. En effet, dans l'exemple qui vient d'être donné, comme dans toutes les productions médiatiques, la distance s'est introduite entre les pratiques représentées et les formes de l'expression. S'il existe une indicialité, celle-ci est indirecte. Si l'on revient à Peirce, les exemples donnés par ce théoricien privilégient la notion de contiguïté au sens fort : la girouette est poussée par le vent, le cri du cocher s'entend *hic et nunc*, le pied a réellement imprimé le sol. Il y a donc coïncidence de la trace au sens physique et de l'indice au sens logique, et surtout coïncidence entre observation du signe et établissement de la causalité. Rien de tel dans la communication écrite. L'écriture instaure la distance entre les partenaires de la communication, elle pose la discontinuité du lien communicationnel (DAVALLON et JEANNERET, 2006). La trace (écrite) joue en somme ici contre la trace (causale) : elle met à distance la présence physique des sujets de la communication comme les figures de la pratique. C'est par exemple ce qui explique que les documents écrits du réseau puissent relever du panorama et non du panoptique (FLON et JEANNERET, à paraître) : il ne s'agit pas de percevoir le détail des pratiques mais de les mettre à distance et de pouvoir les tenir d'un regard global.

La notion d'inscription rend compte de cette réalité de la communication médiatisée, particulièrement écrite – qu'il s'agisse d'écrits imprimés ou d'« écrits d'écran » (SOUCHIER, 1996). L'inscription concerne la dimension logistique de l'écriture et de la médiatisation, les conditions de collecte, de circulation et de reproduction des do-

cuments : c'est elle, par exemple, qui distingue le fonctionnement d'une bibliothèque de celui d'un site Internet diffusant des références textuelles (DAVALLON, NOËL-CADET et BROCHU, 2003) comme la représentation des pratiques autorisée par le guide touristique éditorial de celle que mobilisent les sites Internet de tourisme « participatif » (FLON et JEANNERET, à paraître). C'est également le mode d'inscription des écrits qui permet de donner une réelle importance aux articulations fortes que permettent les médias informatisés entre la dimension sémiotique des formes, la dimension sociale des normes d'écriture et de lecture et la dimension technique des traitements et acheminements du texte : c'est elle, par exemple, qui distingue le « stéréotype » strictement reproduit dans l'imprimé industriel du « plastigramme » créé par la capacité des architextes informatiques à assimiler constamment les gestes d'écriture tout en assurant la pérennité de leurs formats (TARDY et JEANNERET, 2006 : 208-213).

Cette importance de l'inscription donne à la médiation un rôle déterminant dans le partage de tout ce dont les médias portent la « trace ». Elle explique le rôle central que lui ont donné les sociologues qui entendent décrire la construction des accords, conventions et institutions par les acteurs sociaux eux-mêmes (un courant qu'on désigne aujourd'hui souvent par le qualificatif de « pragmatique »). Bruno Latour place par exemple les technologies de l'inscription au cœur de sa description du social. L'image de la trace s'associe chez lui à celle de la chaîne, ce que la formule des « mobiles immuables », vouée à un succès incontestable, a spectaculairement résumé. Les traces produites par les acteurs de leurs pratiques prennent forme comme des inscriptions qui permettent la fixation de rapports éphémères, rendent possibles leur institutionnalisation et assurent la dissémination de complexes de savoir et de pouvoir qui pourront acquérir socialement, par ces liens même, le statut de fait et de valeur. C'est ainsi que cet auteur décrit les bibliothèques comme des « centres de calcul » qui optimisent la production et la circulation de traces structurées des pratiques et savoirs. « Des réseaux de transformations font parvenir aux centres de calcul, par une série de déplacements – réduction et amplification –, un nombre toujours plus grand d'inscriptions. Ces inscriptions circulent dans les deux sens, seul moyen d'assurer la fidélité, la fiabilité, la vérité entre le représenté et le représentant. Comme elles doivent à la fois permettre la mobilité des rapports et l'immutabilité de ce qu'elles transportent, je les appelle

des « mobiles immuables », afin de bien les distinguer des signes » (LATOUR, 1996 : 38). Toute la difficulté de ce point de vue est la façon dont il traite la relation entre les procédures techniques et la production du sens. Les opérations mises en relief par Latour relèvent du logistique : chaîne de transmission, dureté des fixations, déplacements, miniaturisation, amplification. Ce travail de hiérarchisation, tout à fait compatible avec la théorie derridienne de la trace évoquée plus haut, est inconstablement une exploitation pertinente de la dimension matérielle et visuelle de l'écriture, cohérente avec le projet de détacher la pensée d'une métaphysique de la présence au bénéfice d'une socialité de la dissémination.

Tracés

Le privilège latourien de l'inscription pose malgré tout la question d'un certain réductionnisme. Peut-on expliquer la genèse des institutions sociales (politiques, éthiques, cognitives) par la seule mise en cohérence des chaînes d'objets ou de sujets ? Ou plutôt, annoncer des chaînes d'objets et de sujets, n'est-ce pas chosifier ou objectaliser les sujets sociaux eux-mêmes ? On voit que fait retour ici la question, déjà rencontrée, du statut donné à l'indicialité, mais sur un terrain où ce sont les formes d'expression qui jouent le rôle déterminant : elles sont formes, en effet, dans la mesure où elles sont censées être saisies par un geste et un regard. Pour désigner les formes de l'écriture, auxquelles je me limiterai ici, je suggère la distance entre l'inscription comme trace et l'inscription comme tracé.

Sarah Labelle (LABELLE, 2004) a étudié un processus très proche de celui que décrit Bruno Latour lorsqu'il analyse les « centres de calcul » des bibliothèques : elle montre la façon dont les initiatives, d'ailleurs très hétérogènes, menées par différentes villes pour « entrer dans la société de l'information » sont rassemblées, alignées et uniformisées par un dispositif documentaire, le portail assigné à la publication de ces actions. D'une certaine façon, la « mise en série des singularités » qu'elle décrit s'apparente à la circulation de mobiles immuables. La logistique de l'inscription joue un rôle dans la redistribution des formats, formulaires, labels, listes qui disséminent sans cesse des figures exemplaires de la « ville numérique », « numérisée » ou « réticulaire » et permettent en tous lieux la présence du lo-

cal. Mais la prise en compte déterminante des formes de la médiation affranchit l'idée d'inscription de la figure de la chaîne : ainsi des formes rédactionnelles et scripturales, comme le récit ou la liste et des contraintes que ces formats documentaires imposent à l'énonciation.

Or, cette façon différente d'aborder les inscriptions (comme tracés plutôt que comme traces) a des effets majeurs quant aux conceptions très différentes de la culture et de la politique que promeuvent deux analyses que réunit par ailleurs le souci de la matérialité documentaire (si l'on veut, le lien entre trace physique et trace symbolique). Là où Latour met en évidence la reconstitution d'une chaîne d'acteurs, Labelle met en évidence certaines conditions de l'expression et certaines figures de la pratique. La prise en compte de l'épaisseur historique et du travail formel des disciplines documentaires définit une approche du politique où l'inscription, comprise comme tracé, c'est-à-dire acte de communication, joue un rôle structurant.

Pour approfondir cette distinction – la dernière que je souhaite évoquer ici, il est intéressant de revenir à la discussion menée par Christin (CHRISTIN, 1995) des thèses de Derrida (DERRIDA, 1967). Pour elle, comme on l'a vu, envisager l'écriture comme trace, c'est la convoquer pour la révoquer. Les catégories déterminantes de l'écriture sont, au contraire, pour Christin, le support, l'intervalle, le tracé (distinct de la seule figure). En effet, il y a écriture lorsque le regard d'un lecteur scrute une surface, ses formes, leur interaction avec la matérialité qui les porte. On ne peut donc traiter l'écrit comme une trace, c'est-à-dire quelque chose qui livrerait son sens indépendamment du fait d'être regardé et interrogé. La trace tire en quelque sorte l'écrit vers son passé, elle en fait un outil de mémoire, alors que percevoir son réel pouvoir, c'est comprendre comment elle fomenté une pensée et une conception du monde qui deviennent agissantes à partir de ce qu'elle propose.

Chez cette théoricienne, la « pensée de l'écran » (CHRISTIN, 1995 : 6) est la condition essentielle de l'écriture, qui n'est ni une image comme une autre ni une simple transcription de la parole, mais un système de communication particulier qui repose sur la façon dont il convoque l'activité interprétative d'un lecteur-public. Il y a dès lors trois raisons pour lesquelles l'écriture ne peut être réduite à

l'inscription (qu'elle est pourtant, sur le plan physique)¹² ni encore moins à la trace : d'une part, elle procède d'abord de la lecture, ensuite le support et l'espace visuel qu'il offre font pleinement partie de son système symbolique, enfin les formes que l'écriture mobilise et engendre sont à la source d'une pensée active, qui ne s'élabore que quand les objets écrits sont rendus publics, offerts au regard et ouverts à la réécriture. Cet arrachement au motif de la trace (et non du tracé, on l'a bien compris) mène logiquement, chez une théoricienne conséquente et radicale, à la mise en question de l'écriture comme mémoire : une conception attachée pour elle à la culture alphabétique, qui réduit le signe écrit à la codification du *déjà dit* : « Que ce soit parce qu'elle offre le pouvoir de communiquer un message à distance [...], qu'elle serve de véhicule à des dialectes ou à des langues de structure différente [...], ce qui importe surtout aux créateurs et usagers de l'écriture pré- ou non-alphabétique est qu'elle soit le support, non d'une mémoire, mais au contraire de la *nouveauté* [...] » (CHRISTIN, 2004 : 23-24).

L'analyse que Emmanuël Souchier propose des entreprises cartographiques massives des « traces » sur l'Internet illustre bien ce point de vue, à propos d'un exemple d'actualité que nous avons déjà rencontré (SOUCHIER, 2008). Il exploite les hypothèses des théoriciens actuels des origines de l'écriture qui, au lieu de relier celle-ci, comme on peut le faire dans une perspective « latourienne »¹³, aux nécessités économiques du calcul, la fait naître de la divination : en effet, pour qu'il y ait écriture, il faut que l'énonciation suppose une lecture, ou, pour le dire plus concrètement, celui qui écrit ne peut penser une écriture que s'il suppose quelqu'un qui *sait déjà* la lire. Si l'on suit cette hypothèse, c'est de la scrutation des objets censés porter le message des dieux (ciel étoilé, entrailles, carapaces, etc.) que naît la possibilité du geste, fort différent, de donner à lire des signes à d'autres hommes.

Or, par-delà leur extrême technicité, les outils de la traçabilité contemporaines, atlas, panoramas et *mappings* de mondes sociaux

12. Je ne discute pas ici la question des matérialités multiples de l'écriture informatique. La notion d'inscription n'en rend compte que partiellement (Cf. sur ce point ARABYAN et CLOCK-FONTANILLE, 2005).

13. Cette thèse a été défendue par Jean Bottero. Emmanuël Souchier s'appuie, pour sa part, sur la recherche de Jean-Jacques Glassner.

qu'on suppose immergés dans la cybersphère, procèdent, dans leur esthétique, des écritures divinatoires. « Sur Internet, le cartographe produit des artefacts visuels, observe des correspondances à l'écran, les trie, les hiérarchise, établit des relations, et cela par le truchement d'outils logico-statistiques qui créent les signes mêmes qu'il va ensuite observer » (SOUCHIER, 2008 : 103). Mais après tout, Carlo Ginzburg n'allait-il pas jusqu'à comparer le « paradigme indiciaire » au travail astrologique ? Attention, toutefois, si les signes paraissent pouvoir être des espions (« *spie* ») du social, il ne faut pas oublier que, comme « nous sommes tous des agents doubles » (FABBRI, 2003 : 110-129), le plus difficile est de savoir à quel monde nous appartenons...

En termes d'épilogue à ce parcours, de la trace à l'indice, à l'inscription et au tracé, nous pouvons revenir sur le projet de collecter les traces de l'identité sociale. C'est le projet du dernier programme de recherche auquel j'ai participé, le projet Tramedweb (Traces d'usage et médiations éditoriales dans les grands corpus du Web)¹⁴, que d'analyser le sens politique et culturel des grands rassemblements documentaires qui ont fleuri avec le « Web participatif ». Il s'agissait en l'occurrence de sites consacrés au tourisme et plus largement aux pratiques de visite de lieux et mobilisant des « traces d'usage » très hétérogènes de nombreux scripteurs de différents statuts. Les conclusions des équipes qui ont participé à ce projet me semblent corroborer l'importance des questionnements critiques ici développés. Il est certain que la prétention à drainer des traces sociales est la source de dispositifs de représentation d'autant plus puissants qu'ils effacent les médiations dont ils sont issus, en donnant à lire et à manipuler des objets « mis à plat » par le travail documentaire, l'industrialisation des formats et l'énonciation éditoriale des écrans. Il n'est pas moins vrai que des formes nouvelles de médiatisation se font jour, qui ont tendance à déconstruire bel et bien la culture du texte au bénéfice du fragment et la structure de la page au profit de patchworks permettant un basculement permanent entre des pratiques et des objets correspondant à des logiques de communication divergentes. On pourrait

14. Projet ANR dirigé par Jean Davallon avec la participation d'équipes d'Avignon, de Paris 4, de Lille 3, de Télécom-Paristech et de Paris 10.

donc voir, à bon droit, dans ces objets, un triomphe de la forme indicielle minimale de l'information.

Toutefois, réduire à cela ces écritures polyphoniques (polygraphiques) serait une erreur. En effet, tout montre en l'occurrence que l'écriture n'est pas seulement trace mais tracé, qu'elle produit du social au moins autant qu'elle en condense.

On peut donner trois exemples de ces processus, qu'on peut rattacher au mouvement de l'archive (FOUCAULT, 1969). Si les configurations textuelles complexes font place, en permanence, à une combinatoire de gestes énonciatifs minimaux, ce triomphe des « petites formes », loin d'effacer les processus de textualisation, impose une industrialisation sans précédent des formats d'écriture (CANDEL, PERRIER et SOUCHIER, à paraître). Si les processus complexes de délégation d'écriture permettent l'élaboration d'une figure du social, c'est bien le travail éditorial d'imposition de formes pour les fragments d'identité et la légitimation de représentations conformes du collectif qui crée cette nouvelle scénographie du social (TARDY et DAVALLON, à paraître). Si la construction documentaire permet l'élaboration d'une représentation des pratiques de lieu, l'organisation puissante d'une scénographie de l'écriture panoramique place au centre de la communication la pratique d'écriture elle-même et ses dispositifs au détriment des pratiques réelles des lieux, que la prétention d'un savoir total tient à distance de notre vue (FLON et JEANNERET, à paraître).

Mais, finalement, Michel Foucault n'écrivait-il pas : « L'archive n'est pas ce qui recueille la poussière des énoncés redevenus inertes et permet le miracle éventuel de leur résurrection ; c'est ce qui définit le mode d'actualité de l'énoncé-chose ; c'est *le système de son fonctionnement* » (FOUCAULT, 1969 : 171) ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARABYAN M., KLOCK-FONTANILLE I. (dir.), *L'écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BARTHES R., *La chambre claire*, dans *Œuvres complètes*, vol. 5, p. 785-891, Paris, Seuil, 2002 [1^{re} éd.1980].
- BARTHES R., *Mythologies*, dans *Œuvres complètes*, vol 1, p. 669-873, Paris, Seuil, 2002 [1^{re} éd. 1957].
- BAUTIER R., « Les réseaux de l'Internet : des artefacts bien (trop) vivants », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2007 (Texte en ligne : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2007-meotic/Bautier/home.html).
- BOUTAUD J.-J., VERON E., *Sémiotique ouverte : itinéraires sémiotiques en communication*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2007.
- CANDEL É., JEANNE-PERRIER V., SOUCHIER E., « Petites formes, grands desseins : d'une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures », dans Jean DAVALLON (dir.), *L'économie des écritures sur le Web*, Paris, Hermès-Lavoisier (à paraître).
- CHRISTIN A.-M., « Espace et mémoire : les leçons de l'idéogramme », *Protée*, n° 32/2, 2004, p. 19-28.
- CHRISTIN A.-M., *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion, 1995.
- CUKIER A., « From Grammatology to the Living Body of the Understanding : Orality and Writing by Jacques DERRIDA in the Light of the Neuropsychological Point of Views on Reading and Empathy », colloque *Oralité(s) et écriture(s)*, Université de Foggia, 10-12 juin 2010, Roma, Nuova Cultura (Actes à paraître).
- DAVALLON J., NOËL-CADET N., BROCHU D., « L'usage dans le texte : les 'traces d'usage' du site Gallica », dans Emmanuël SOUCHIER, Yves JEANNERET, Joelle LE MAREC (dir.), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Éditions de la BPI, 2003, p. 45-90.
- DAVALLON J., JEANNERET Y., « The Discontinuities of Communication Links ». *Culture and Communication, Proceedings of the 19th Congress of the International Association of Empirical Aesthetics*, 29 août au 1^{er} septembre 2006, Avignon, 2006.
- DAVALLON J., « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès*, n°38, 2004, p. 30-37.

- DELEUZE G., *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990.
- DERRIDA J., *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.
- DERRIDA J., *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972.
- DESROSIERES A., *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La découverte, 1993.
- DUCHET C., « Pour une socio-critique ou variations sur un incipit », *Littérature*, n°1, 1971, p. 5-14.
- FABBRI P., *Le tournant sémiotique*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008 [1^{re} éd. 1998].
- FABBRI P., *Elogio di Babele : traduzioni, trasposizioni, trasmutazioni*, Rome, Meltemi, 2003.
- FERRY J.-M., « Le paradigme indiciaire », dans Denis THOUARD (dir.), *L'interprétation des indices : enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo GINZBURG*, Lille, Presses du septentrion, 2007, p. 91-102.
- FLON E., JEANNERET Y., « Les modes de présence des lieux et de leurs pratiques dans l'écriture des sites de voyage », dans Jean DAVALLON (dir.), *L'économie des écritures sur le Web*, Paris, Hermès-Lavoisier (à paraître).
- FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- GINZBURG C., « Réflexions sur une hypothèse vingt-cinq ans après », dans Denis THOUARD (dir.), *L'interprétation des indices : enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo GINZBURG*, Lille, Presses du septentrion, 2007, p. 37-48.
- GINZBURG C., « Traces : racines d'un paradigme indiciaire », dans *Mythes, traces, emblèmes, mythologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989 [1^{re} éd. 1986], p. 268-286.
- HARRIS R., *Sémiologie de l'écriture*, Paris, CNRS Éditions, 1996.
- JEANNERET Y., « Prendre en considération l'aventure sémiologique », *Hermès*, n°48, 2007, p. 109-116.
- JEANNERET Y., « Désigner, entre sémiotique et logistique » dans Ismaïl TIMIMI, Susan KOVACS, (dir.), *Indice, index, indexation*, Paris, ADBS Éditions, 2006, p. 17-36.
- JURDANT B., « Le désir de scientificité », *Alliage*, n° 41-42, 1999, p. 147-155.
- LABELLE S., « Le statut du local dans « la société de l'information » mondiale », dans Bruno OLLIVIER (dir.), *Questionner l'internationalisation :*

- cultures, acteurs, organisations, machines*, Béziers, SFSIC/Jouve, 2004, p. 231-239.
- LATOUR B., « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », dans Marc BARATIN, Christian JACOB, *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 23-46.
- LELEU-MERVIEL S., USEILLE P., « Quelques révisions du concept d'information », dans Fabrice PAPY (dir.), *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008, p. 25-56.
- LOTMAN J.-M., *La sémiotique*, Limoges, PULIM, 1999.
- MAIGRET É., *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003.
- MATTELART A., *La globalisation de la surveillance : aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2007.
- PARRET H., « Vestige, archive et trace : présences du temps passé », *Protée*, n° 32/2, 2004, p. 37-46.
- PEIRCE C.-S., *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil 1978 [posth].
- PLATON, *Théétète*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967 [368 bc].
- RICŒUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
- SERRES A., « Quelle(s) problématique(s) de la trace ? », Communication au séminaire Cercor, 13 décembre 2002 (Texte en ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397/en).
- SOUCHIER E., « Internet : naissance d'une écriture divinatoire », *Communication & langages*, n° 158, 2008, p. 93-106.
- SOUCHIER E. « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Cahiers de médiologie*, n° 6, 1998, p. 137-145.
- SOUCHIER E. « L'écrit d'écran : pratiques d'écriture et informatique », *Communication & langages*, n° 107, 1996, p. 105-119.
- TARDY C., DAVALLON J., « La constitution de corpus d'identités entre calcul et témoignage », dans Jean DAVALLON (dir.), *L'économie des écritures sur le Web*, Paris, Hermès-Lavoisier (à paraître).
- TARDY C., JEANNERET, Y. (dir.), *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2006.
- TIERCELIN C., *Peirce et le pragmatisme*, Paris, PUF, 1993.
- THOUARD D., « L'enquête sur l'indice : quelques préalables », dans Denis THOUARD (dir.), *L'interprétation des indices : enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Lille, Presses du septentrion, 2007, p. 9-21. Lille.

VAN SEVENANT A., *Écrire à la lumière : le philosophe et l'ordinateur*, Paris, Galilée, 1999.

VERON E., *La sémiologie sociale : fragments pour une théorie de la discursivité*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1986.

Les interactions homme-machine : la trace en perspective¹

« Caminante, son tus huellas el camino, y nada mas », Antonio Machado, « Se hace camino al andar... », *Chant XXIX, Proverbios y cantarès*, Campos de Castilla, 1917.

Groupe NU : nouveaux usages²

AVANT-PROPOS : NOTRE CONCEPTION DE LA TRACE

Nous concevons ici la trace, à l'instar du poème d'Antonio Machado, comme un construit *chemin faisant*, c'est-à-dire dans une tradition ignorante tant du point de vue des sciences de l'information et de la communication³ que de l'informatique et du traitement automatique des langues. Il ne sera pas ici question de la découverte d'un objet inscrit dans une matérialité, ni même d'une trace mnésique, témoin d'une « inscription perceptive » dans le psychisme, mais de ce que le sujet inscrit, volontairement ou non, lors d'une navigation intertextuelle dans un corpus de documents numériques en même temps qu'il en reste durablement « impressionné ». Cette « trace » en devenir n'est constituée en tant que trace que lorsqu'elle est interprétée. Elle a pour fonction de faciliter l'interprétation d'un utilisateur en « lui permettant de se revoir agir ». Ce type de trace pourrait s'assimiler à ce que François Rastier nomme un faisceau d'isotopies (un fond sémantique comme principe de cohérence textuel) qui repose sur un principe différentiel, essentiel depuis Saussure, et à partir

1. Cet article porte sur la recherche d'informations et la veille en droit du transport.

2. Les auteurs sont membres d'un groupe de recherche auto-qualifié d'indisciplinaire : N. Baudouin, P. Beust, N. Chaignaud, D. Dionisi, S. Ferrari, M. Holzem, D. Jacquet, J-P. Kotowicz, J. Labiche, S. Mauger, F. Maurel, E. Trupin, Y. Saidali.

3. À la différence de la plupart des contributeurs de cet ouvrage.

duquel se construit notre perception sémantique hautement culturalisée. Le travail d'interprétation se constituant dans « la polarité entre familiarité et étrangeté » (GADAMER, 1976), le texte peut être appréhendé comme un cours d'action qui se régénère en s'interprétant (RASTIER, 2006).

La trace est donc pour nous à la fois inscription de l'expérience vécue dans la lignée de la phénoménologie et principe d'interprétation dynamique avec l'utilisateur générateur de ces propres traces dans la lignée de l'herméneutique matérielle⁴. Dans notre projet la place dévolue à la trace n'est pas tant centrée sur le signe linguistique (approche sémiologique) que sur l'agir humain au sein de la vie sociale : la production et l'interprétation de traces textuelles devenant performances sémiotiques complexes. De ce point de vue, la charge cognitive de production de sens résulte de l'histoire et du couplage des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde. Ainsi, sur la base de l'interprétation de ses propres traces, recontextualisant son expérience vécue, nous souhaitons permettre au sujet de mieux cerner son espace interprétatif par recréation sous l'angle d'un décentrement vers un autre soi-même. Une ipséité non disjointe de l'altérité dans une dialectique du soi (qui n'est pas je) et de l'autre que soi (RICŒUR, 1990). Le projet scientifique que nous présentons ici a pour but de constituer de nouveaux observables (les traces) à partir d'un corpus de textes liés à une sphère d'activité conditionnant le parcours interprétatif, ainsi qu'aux conditions d'interprétation (pratiques sociales) de l'interprétant.

4. Comme théorie de l'interprétation des textes et des autres performances sémiotiques (RASTIER, 2001), c'est historiquement dans le domaine de l'interprétation du « Livre » sous forme de codex, et des textes sacrés en son sein, que l'herméneutique connut ses premiers développements. En traduisant la bible en allemand du XVI^e siècle, Luther a ouvert la voie d'une rupture dans la relation d'appartenance avec la tradition transmise, pour la signifier aux yeux de ses contemporains. Cette interruption herméneutique ouvrira alors la voie de la réforme. Elle prendra au XIX^e siècle, avec Friedrich Schleiermacher théologien protestant allemand, une dimension véritablement culturelle, laissant au lecteur l'arbitrage de l'interprétation d'un texte qui devient partie prenante de l'histoire dans laquelle il s'inscrit.

LE PASSAGE AU NUMERIQUE : PROUESSES TECHNIQUES
VERSUS APPROPRIATION COGNITIVE DES TRACES
DE REQUÊTES EN 1^{RE} PERSONNE

Avec l'apparition des techniques numériques et de l'Internet, la distance entre la population et l'information économique-juridique tendrait à se réduire en raison de l'accès à de nombreux sites proposant une vaste gamme d'informations réglementaires ou jurisprudentielles. Pour autant, ce rapprochement technique n'est pas signe, loin s'en faut, d'une meilleure interprétation des renseignements collectés. Les spécialistes en sciences de l'information qui s'intéressent à la gestion des flux, ainsi qu'aux stratégies de mise en forme et de mise en circulation des documents font le constat des écarts entre prouesses technologiques et appropriation des contenus par des utilisateurs, lesquels sont de plus en plus hétérogènes au sein d'une économie mondialisée. L'amélioration de l'interprétation ne se résout pas, en effet, au simple ajout de métadonnées aux sources numériques. En d'autres termes, la valeur sémantique d'un texte (ou d'une image, etc.) n'est pas que le produit des intentions de son auteur, ni n'est entièrement contrôlée par ce même auteur, contrairement à ce qui semble sous-jacent aux propos de T. Berners-Lee (BERNERS-LEE, 1998), directeur du W3C, quand il souhaite enrichir les documents avec « des informations sur leur sémantique propre, qui soient directement interprétables par des agents logiciels sans la supervision d'une interprétation humaine » ; cette amélioration devant être produite à l'aide d'ontologies normalisées – soit automatiquement, soit en assistant leur auteur – notamment au moyen des technologies développées autour du langage XML. Il s'agit là d'une voie aristotélienne déjà fort ancienne, reprise par F. Bacon puis G. W. Leibniz au XVII^e siècle, les uns et les autres étant persuadés de la nécessité d'un système universel d'organisation ontologique des connaissances indépendamment des points de vue particuliers. Ces universaux cognitifs seraient alors à même de pourvoir à la circulation de l'information, sans tenir compte de la question de l'interprétation ni surtout de la diversité et de l'évolution des pratiques langagières au sein de sphères d'activités hétérogènes. Nous considérons pour notre part que la valeur « sémantique » n'est pas d'abord proposée par le système mais construite par le lecteur confronté à ses pratiques professionnelles, vision qui pourrait se rapprocher de la notion de *folkso-*

nomie, où chaque utilisateur peut participer, volontairement, à l'indexation des documents en y laissant ses propres traces d'interprétation.

Les systèmes actuels (interface de dialogue, bases de données, ...) conduisent à une interaction Système/Utilisateur forcément appauvrie, parce qu'ancrée dans un environnement prédéfini (PESCHARD, 2004), propre à produire des réponses sous forme de thésaurus qui réorientent la question de l'utilisateur. *Id est* : à des requêtes en langue naturelle, le système répond en termes de requêtes acceptables par lui-même. Remettant en question la pertinence de ce fonctionnement, nous jetons ici les bases de la conception d'un environnement numérique de travail (E.N.T.) capable de s'enrichir d'apports successifs dus à des interactions de plus en plus denses et complexes au sein de sphères d'activités devenues numériques.

Les réflexions pluridisciplinaires menées autour du document numérique (Réseau thématique pluridisciplinaire sur le document du CNRS de 2005 à 2007, Semaine du document numérique en 2004 et 2006, ...) nous invitent à nous interroger tout particulièrement sur l'interprétation textuelle à l'œuvre en navigation intertextuelle (herméneutique numérique) et à définir de nouvelles approches pour les échanges de contenus. Il importe également de reconsidérer les interfaces cognitives et interactives à mettre en œuvre pour l'accès à ces contenus, surtout lorsque la collection de documents augmente en masse. Les nouveaux corpus numériques sont en effet ouverts à une lecture discontinue, invitant à une lecture extensive⁵ (*versus* lecture scolastique)⁶ de textes fractionnés, puis recomposés à dessein.

C'est dans cette discontinuité, à la fois réticulaire (ADAM, 2006) et réflexive (les textes se réfléchissant les uns dans les autres) que nous aborderons la question des documents ayant trait au droit du transport et à la logistique pour la gestion des risques.

5. Emblématique d'une lecture « moderne » qui s'inscrit dans une philologie numérique. Si la philologie en tant que discipline établit et étudie les textes à tous leurs niveaux d'analyse, la philologie numérique s'intéressera aux documents numériques y compris multimédia.

6. Lecture dite intensive focalisée sur un corpus limité de textes dont l'extrême est la relecture presque obsessionnelle de « classiques » à l'image des héros du roman de Ray BRADBURY *Fahrenheit 451* (Paris, Denoël, 1953).

LE COUPLAGE SUJET/ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Si les technologies cognitives n'ont pas attendu l'ère du numérique pour se manifester, elles semblent demeurées prisonnières d'une approche de nature téléologique et fonctionnelle qui situe l'observateur à l'extérieur du système. Elles se sont focalisées sur une structure constituée des parties et de leurs liens (boîtes noires et entrées/sorties), puis d'une organisation qui en précise les aspects fonctionnels en décrivant les relations entre les différentes parties au moyen, par exemple, d'événements discrets ou de signaux temporels. Ces approches ont bien souvent cantonné l'utilisateur dans un rôle d'usager qui s'approprie les fonctionnalités du logiciel et réduit ainsi ses capacités cognitives de couplage à l'environnement médié par les technologies informatiques, à un profilage rudimentaire, négligeant ainsi les formidables possibilités offertes par ces technologies devenues communicantes. En effet, la nature même du couplage sujet/dispositif informatique/environnement n'a guère été problématisée bien qu'elle soit constitutive de la cognition humaine au sens plein d'une co-construction et non réductible à une vision technologisante (l'instrument démultipliant seulement les performances humaines, donnant à voir ce qui serait déjà là)⁷.

Nous opterons ici pour une approche de nature sémiotique perméable à la cognition située et aux transformations par nature *silencieuses*⁸ approche qui ne cherchera à fixer ni le sujet ni son environnement, mais prendra le chemin de la démarche outillée qu'accomplit « l'être-au-monde-social » face à un texte et à son intertexte (*comprendre* pourra alors s'appréhender comme un *agir avec*).

Dans cet esprit, nous concevons notre environnement numérique de travail comme devant offrir à l'utilisateur la possibilité de structurer lui-même ses références (constitution de ses propres molécules sémiques) en même temps qu'il récolte un corpus de textes par sa

7. Domaine de la réalité augmentée (à partir d'un traitement informatique d'une image de départ extraite du monde dit réel, une nouvelle image est produite qui en facilite l'interprétation : exemple de l'imagerie médicale).

8. En référence à l'ouvrage du sinologue François JULLIEN, *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2009.

navigation intertextuelle. De ce point de vue expérientiel, la place dévolue à l'entour, « *l'Umwelt* » par Von Uexküll⁹ en 1934, prend tout son sens : les sujets se constituent en même temps qu'ils constituent leur environnement. Le monde nous est co-constitutif, sujet et environnement (*Umwelt*) émergent ensemble, il s'agit là d'un couplage que les deux biologistes Maturana et Varela ont appelé « auto-poétique » (auto-produit) de nature non téléologique, qui sert de base à la théorie de l'énaction¹⁰ (MATURANA et VARELA, 1998).

Notre projet d'un environnement numérique de travail (ENT), s'apparente alors à une sorte d'extranet, consacré aux usages de la filière transport et logistique. L'intégration d'un ensemble de ressources et de services interopérables, dédiés non pas à une collection de cas d'usages particuliers, mais justement à une sphère d'activités large et en évolution rapide, constitue une réelle nouveauté, voire une singularité. En effet, nous souhaitons faire la différence entre un ENT qui convoque des facultés interprétatives de l'utilisateur et un système de GED qui s'apparenterait plus à une boîte à outils fermée. Ces facultés interprétatives pourront s'exercer sur le corpus, mais également sur les traces laissées par les internautes précédents dans le système informatique. Il est également à noter que des traces laissées par les utilisateurs, ainsi que l'analyse des entretiens, permettront l'amélioration, si besoin la re-conception, de l'ENT. La mise en œuvre de ce dispositif est susceptible de contribuer à des évolutions notables de l'usage de documents réglementaires.

Cette démarche nous conduit à sortir de la problématique du mot-clé ou du figement lexical (référentiels statiques) pour adopter celle de la thématique des textes et de l'interprétation située, faisant place à une alternance de phases de découverte et de sédimentation (le subs-

9. *Mondes animaux et monde humain* suivi de *La théorie de la signification*, 1934 ; trad. fr. éd. Denoël, 1965 ; éd. Pocket, coll. Agora, 2004 ; Réédition sous le titre *Milieu animal et milieu humain*, Rivages, 2010.

10. Ce terme s'appuie sur la représentation théâtrale pour justement se proposer comme alternative à la représentation mentale telle que la conçoit le cognitivisme pour lequel nous habitons un monde doté de propriétés particulières, mais également le connexionnisme pour lequel un système cognitif repose sur un ensemble d'opérations distribuées (VARELA, 1989). C'est par ce couplage de l'humain avec son environnement que l'on peut parler de cognition incarnée indissociable du vivant et de l'histoire du sujet pensant.

trat culturel). Elle laisse libre cours à ce que Paul Ricœur nomme une imagination réglée, celle qui nous permet de percevoir cette alternance en fonction d'un fond sémantique, une culture traditionnelle, une doxa¹¹. Le sens est bien ici affaire de différence et Ricœur exemplifie son propos avec la métaphore vue comme phénomène de déviance par rapport aux attentes du lecteur : « Il y a alors métaphore, parce que nous percevons à travers la nouvelle pertinence sémantique et en quelque sorte en dessous d'elle, la résistance des mots dans leur emploi usuel » (RICŒUR, 1986). Nous nous inscrivons ici sous le double héritage de la phénoménologie et de l'herméneutique qui ont en commun, selon nous, d'avoir envisagé cet espace comme un entre-deux, indispensable au travail d'interprétation. Puisque comprendre est toujours comprendre autrement c'est dans la distance, « cet entre-deux, que l'herméneutique a son véritable lieu » (GADAMER, 1976). Il s'agit d'un lieu bipolaire entre familiarité et changement, que nous retrouvons dans l'alternance fonds/formes, la perception comme anticipation vers un « à-venir qui fait sens » (ROSENTHAL, 2004), ainsi que dans les perspectives microgénétiques (ROSENTHAL et VISETTI, 2008).

L'ENTOUR SÉMIOTIQUE ET LA TRACE COMME INTERPRÉTATION

La question des changements bien souvent indicibles sur le plan des entités nommées mais perceptibles sur celui de l'alternance fonds (comme faisceau d'isotopies sémantiques) / formes (comme famille de transformations) (Cf. RASTIER, 2006), soulève deux autres questions. La première dans le prolongement de l'herméneutique est précisément celle de la transition qui selon le sinologue F. Jullien

11. Les langues, souligne F. Rastier (RASTIER, 2001), ayant la particularité de pouvoir parler de ce qui n'est pas là (exemple du futur, du passé ou de l'absence), structurent sémiotiquement un entour humain, fait de rupture personnelle (je/tu/il), modale (le certain, le probable) et temporelle (passé, futur). C'est dans la zone de l'absence (zone distale chez Rastier) que se perpétue la transmission culturelle, les idéologies, lois, théories scientifiques. Zone de la doxa qui assure la fonction référentielle et permet par là même de pouvoir appréhender les paradoxes.

(JULLIEN, 2009) « fait littéralement trou au sein de notre mode de pensée occidentale » car elle ne relève pas de l' « être », mais du passage dans « l'entre-formes ». La seconde est, conséquemment, celle des éléments constitutifs d'une perception sémantique hautement culturalisée. Tout sujet est, écrit F. Rastier (RASTIER, 2001) « triplement situé dans une tradition linguistique et discursive ; dans une pratique que concrétise le genre textuel qu'il emploie ou qu'il interprète ; dans une situation qui évolue et à laquelle il doit s'adapter sans cesse ». C'est dans cette situation sémiotique ouverte par nature aux changements qu'il convient donc, selon nous, d'aborder la trace d'un sujet par nature incarné et environné qui a en charge l'élaboration du sens dans le contexte de sa réception. « Faute de pouvoir en appeler à l'intention de l'écrivain » (RICŒUR, 1975), le sujet, à l'instar du *Lector in fabula* d'Umberto Eco¹² doit en effet combler les espaces laissés ouverts à sa re-création.

Dans notre stratégie d'amélioration de la navigation intertextuelle, nous proposons à l'utilisateur plusieurs approches pour naviguer dans l'ensemble des documents, visualiser, manipuler et organiser le résultat de ses recherches. Il pourra notamment s'appuyer sur l'historique de sa navigation, ses propres traces, mais aussi celles qui sont liées à sa sphère d'activité (collectif de travail). Il s'agit de lui permettre d'une part d'exploiter ces observations par un retour *a posteriori* sur les traces de sa propre interprétation textuelle, d'autre part d'être partie prenante des interactions au sein de sa sphère d'activité (le genre). Face aux technologies qui donnent l'illusion de la présence et d'une maîtrise du temps en multipliant la co-présence temporelle et spatiale (JULLIEN, 2010), la trace devrait être considérée sous un double point de vue : celui de l'écart (l'entre-deux évoqué ci-dessus) et celui du délai que l'on s'accorde dans la structure de cet étrange et spacieux *présent* que définit notre activité attentionnelle « qui d'un côté retient la participation du passé et de l'autre ouvre sur le futur immédiat » (ROSENTHAL, 2004). La compréhension émanant d'une trace, qui n'a le statut de trace que si elle est interprétée, n'est donc pas affaire de *retour vers* mais bel et bien de *participation* à un présent. H. G. Gadamer (GADAMER, 1976) a du point de vue de cette participation pré-

12. « Le texte est un mécanisme paresseux, c'est un tissu d'espaces blancs », ECO U. *Lector in fabula*, Le Livre de poche, 1979.

sente une formulation très illustrative lorsqu'il écrit que « la joie de reconnaître consiste plutôt en ce que le reconnu dépasse le connu ».

DE L'EXPÉRIENCE TRACÉE À LA TRACE DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE EN PREMIÈRE PERSONNE

Nous n'évoquons pas ici les possibilités informatiques de recueil des traces issues de la navigation intertextuelle et de la constitution d'une sorte de *cliquodrome* permettant de retracer le parcours interprétatif d'un utilisateur. Nous nous attacherons plutôt à rapprocher cette expérimentation de la trace à celle menée par Claire Petitmengin visant à une exploration de la micro-structure dynamique de l'expérience vécue en première personne (PETITMENGIN, 2007) comme moyen, notamment, de comprendre comment les technologies de l'information et de la communication transforment nos processus cognitifs. Si les sciences expérimentales et cognitives permettent de recueillir des données observables ou enregistrables de l'extérieur, dites données *en troisième personne*, elles ne donnent pas accès à l'expérience vécue du sujet. L'expérimentation en première personne peut permettre une exploration rigoureuse de la réflexivité (« revenir sur un soi agissant » non comme retour vers un déjà vécu mais comme moyen de décentrement sur un autre soi-même). La proximité entre l'ipséité, telle qu'analysée par Ricœur, et la conscience réfléchie des neuro-phénoménologues nous semble devoir ici être soulignée¹³. Nous avons vu que l'approche herméneutique et énaïtive favorise une démarche scientifique expérimentale. En l'occurrence l'expérimentation dont il s'agit se conçoit comme une boucle de conception où ne sont des étapes initiales ni la modélisation ni les évaluations basées sur l'analyse des traces informatiques et des traces pré-réflexives chez les utilisateurs par entretiens d'explicitation¹⁴ (VERMERSCH, 1996).

13. Comme le soulignent C. Petitmengin et M. Bitbol : « Becoming aware of one's experience does not consist in distancing oneself from it in order to observe it, considering it as an object, but on the contrary in reducing the distance, in coming closer to it » (PETITMENGIN, 2009).

14. La technique de l'entretien d'explicitation initiée par Pierre Vermersch est avant tout l'explicitation de l'action spécifiée vécue. Elle vise à favoriser la mise en mots de l'action telle qu'elle a réellement été produite. Le terme

Ces travaux ouvrent aujourd'hui sur des problématiques développées en phénoménologie expérientielle dans la suite des travaux de Husserl, avec la construction d'un point de vue en première personne¹⁵ (PETITMENGIN, 2009). Introduire la trace comme technique d'entretien et l'exploiter comme méthodologie d'analyse rigoureuse d'un vécu singulier nous semble pouvoir contribuer à cerner un espace interprétatif *chemin faisant*.

UN PROJET DE VEILLE : HERMÉNEUTIQUE JURIDIQUE ET ÉNACTION

Le corpus réglementaire en transport et logistique est encore difficile d'accès malgré une forte demande sociale. À ce jour, la base documentaire de l'Institut du droit international du transport (IDIT) est consultable en ligne. Elle est associée à un thésaurus hiérarchisé « maison », et est renseignée, manuellement, à partir de décisions rendues par diverses juridictions françaises et étrangères depuis 1971.

explicitation a trait au fait qu'une grande partie des connaissances mises en œuvre dans l'action est implicite car elles ont été développées à partir de l'expérience. Il est donc difficile de les décrire dans la mesure où ces informations ne sont pas directement disponibles car le « savoir en acte » n'est pas conceptualisé. Pour tenter d'accéder à ces connaissances, le locuteur doit en prendre conscience et les mettre en mots. Pour y parvenir, l'auteur propose avec la technique de l'entretien d'explicitation *d'obliger* l'enquêté à se mettre dans le contexte de l'action *passée* sur laquelle porte l'étude : « Ce qui est recherché dans le questionnement d'explicitation, c'est que le sujet soit dans une position de parole incarnée, en évocation vivace de sa propre action » (VERMERSCH, 1996). Pour recueillir cette parole *incarnée*, l'enquêteur doit alors adopter un système de relances quasi-systématiques pour contraindre l'interviewé à se reporter à la situation particulière passée et en la « présentifiant » (VERMERSCH, 1996 : 115).

15. La méthodologie en première personne, explique Claire Petitmengin, allie techniques d'entretien et gestes intérieurs. Dans un premier temps, elle conduit le sujet à stabiliser son attention pour l'amener à décrire une expérience singulière vécue (et non avoir recours par catégorisation à une classe d'expériences), pour enfin dans une troisième phase conduire le sujet à retourner son attention *du quoi* vers le *comment* (geste phénoménologique par excellence). L'auteur a pu expérimenter la pertinence de cette approche auprès de malades souffrant d'épilepsie afin de les conduire à prévenir les crises.

Le tout est difficilement utilisable par un novice comme, par exemple, un transporteur qui, pour se mettre en conformité avec la législation, chercherait des informations sur les conditions de transport de marchandises dangereuses (informations éparses, réglementation pléthorique, accès difficile et coûteux...). D'où la nécessité d'une mise en relief (signalément pour interprétation) des données en fonction des requêtes.

En matière de veille documentaire, la plupart des outils logiciels de Traitement automatique des langues (TAL) recherchent par discrimination de mots pertinents, les signes annonciateurs des changements à venir. Ils s'en remettent à la décontextualisation (l'extraction), la lemmatisation (élimination de la variation suffixale), la cartographie basée sur des proximités syntaxiques (morphologie dérivationnelle, KPPV-K plus proches voisins, etc.) ou sémantiques (comme les relations hyper/hyponymie par marqueur ontologique « est un ») pour pouvoir repérer le bon grain dans la masse des données. Les spécialistes de la veille, côté fouille de données ou de textes, parlent alors de KDD (Knowledge Discovery in Databases) ou de KDT (Knowledge Discovery in Texts) (KODRATOFF, 1999) comme d'une science qui découvre des connaissances contenues dans des textes. Qu'il s'agisse de fouille de données ou bien de textes, l'essentiel est de trouver des modèles, des patrons, permettant de séparer l'information intéressante du bruit. Nous proposons ici d'appréhender cette question sous un tout autre angle, celui de la situation d'un sujet interprétant dans le contexte d'une navigation numérique intertextuelle.

La tâche, en ce qui concerne l'interprétation d'une loi (herméneutique juridique), consiste à considérer son application selon chaque cas particulier en la mettant en rapport avec le présent d'une situation (GADAMER, 1976). Cette instanciation, une interprétation contextualisée, située, est d'ailleurs le thème central de la jurisprudence. Il s'agit bien ici d'une démarche d'actualisation, de re-présentation (au sens de « rendre présent ») en contexte. Contexte qui saurait difficilement être anticipé étant donné l'apparente singularité de chaque cas de litige ou de chaque mise en conformité avec la réglementation. Nous ne pouvons donc disposer de connaissance *a priori* pour renseigner l'utilisateur de l'ENT.

ÉMERGENCE DE NOUVEAUX USAGES DES OUTILS

Il ne s'agit pas, comme c'est le cas dans la plupart des systèmes de TAL, de proposer une fonction complexe (extraction de termes, de relations, classification automatique, annotation automatique, ...) orientant le parcours interprétatif du lecteur, mais d'utiliser des outils simples qui permettent à l'utilisateur de faire apparaître des fonctionnalités de plus haut niveau par combinaison. À partir des fonctions atomiques proposées émergeront de nouvelles fonctionnalités actualisées par l'interaction entre les utilisateurs et le corpus. Nous envisageons de proposer à l'utilisateur des rapprochements de contextes syntagmatiques (alignements), et de le laisser en inférer des classes sémantico-lexicales (apparaissant selon des patrons, des contextes particuliers), en combinant plusieurs outils de TAL existants au sein d'un ENT :

- des outils centrés utilisateurs (Themeditor, Lucia, Proxidocs développés au laboratoire GREYC à Caen) ;
- des outils de statistique textuelle tels Lexico 3 (SALEM), Hyperbase (BRUNET), NooJ (SILBERZTEIN), permettant de construire une topographie des segments de textes (Lexicométrica 2007) (VIPREY, 2005).

Cette expérimentation permettra ainsi de tester différents modes de présentation des données textuelles qui supportent une navigation interactive.

VERS UN ENT CENTRÉ UTILISATEUR

Là où le Web Sémantique cherche à rendre le plus accessible possible de vastes ontologies qui synthétisent une connaissance pensée comme objective et devant convenir à tous les utilisateurs, nous préférons manipuler des ressources termino-ontologiques (bases de données terminologiques, représentations du contenu lexical, etc.) propres à des besoins et des intérêts particuliers. Il en découle une certaine légèreté sémantique, au sens de V. Perlerin (PERLERIN, 2004), dans la mesure où elles ne représentent que ce qui est important du point de vue de l'utilisateur et restent ainsi de taille raisonnable (par exemple une centaine de termes), ce qui les rend moins complexes à construire, à maintenir et à enrichir.

Les ressources les plus importantes dans le cadre d'une instrumentation informatique pour l'accès aux documents sont celles qui doivent être produites de manière endogène dans une boucle d'interaction entre un outil logiciel, l'utilisateur lui-même et des corpus. Dans cette boucle, chaque pôle est déterminant. Les corpus ne peuvent donc plus être considérés uniquement comme une collection de formes attestées sur laquelle on tenterait de mettre en œuvre un calcul à base de ressources exogènes. L'accès personnalisé au contenu s'inscrit dans un processus interprétatif en aller-retour entre des outils (des logiciels d'étude), des corpus (des corpus d'étude), des traces informatiques, des ressources personnelles (culture) et des traces pré-réflexives, les uns étant conditionnés par les autres.

Dans notre stratégie d'amélioration de la navigation intertextuelle, nous proposons plusieurs approches pour naviguer, visualiser, manipuler et organiser le résultat de ses recherches dans l'ensemble des documents. L'utilisateur pourra notamment s'appuyer sur l'historique de sa navigation, ses propres traces, mais aussi celles qui sont liées à sa sphère d'activité (collectif de travail). Il s'agira donc d'observer l'utilisateur dans son activité, de l'interviewer selon les modalités d'un entretien d'explicitation (tel que présenté par PETITMENGIN et VERMERSCH, 2009) pour favoriser l'évocation de son vécu et de lui permettre ainsi d'exploiter dynamiquement cette observation. Avec ses traces (volontaires ou involontaires, explicites ou implicites) formalisées de manière à rendre compte non pas des événements seuls (clics souris), mais surtout des liens entre événements (processus machine et processus cognitifs, perception-action), nous ne cherchons pas à modéliser un comportement pour faire de la prédiction, mais à disposer d'outils de description et d'analyse de la navigation intertextuelle en situation réelle.

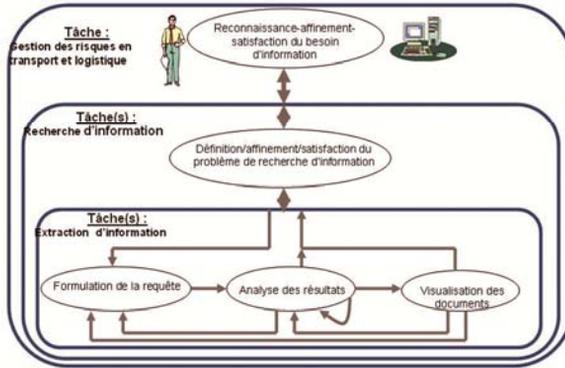


Figure 2 : Complémentarité entre un agent humain éactif et un système.

La visualisation et l'analyse des résultats sont des étapes nécessaires qui s'inscrivent dans le processus global de recherche d'information. L'utilisateur identifie les sources documentaires, formule des requêtes et examine les résultats ; il se retrouve ainsi au centre d'une boucle itérative *formulation - analyse - visualisation - reformulation* dans une complémentarité personne-système comme celle de la figure 2 inspirée de B. Kules (KULES, 2008). Le processus est donc initialisé lorsqu'un utilisateur identifie un besoin informationnel et tente de le satisfaire en entreprenant une ou plusieurs tâches de recherche dans un domaine donné.

L'utilisateur prend des décisions sur la ou les stratégie(s) à adopter, les outils à exploiter et le corpus ou la partie du corpus à consulter. Chaque unité d'information découverte peut déclencher de nouvelles idées, suggérer de nouvelles directions et changer la nature même du besoin d'information (BATES, 1989). On émet alors l'hypothèse que la gestion sous forme d'historiques de traces (incluant points de blocage et retours arrière) laissées par les différents utilisateurs peut aider à la découverte de nouvelles stratégies et de nouvelles informations.

Notre démarche consiste à encapsuler sous forme de *Web Services* l'ensemble de ces méthodes et outils, puis utiliser des représentations spatiales dynamiques sur une plate-forme générique en personnalisation de la visualisation et en intégration de modalités variées et hétérogènes.

CONCLUSION

L'expérimentation de cet ENT auprès de plusieurs types d'utilisateurs nous semble nécessaire même en cours de conception et de développement, car elle permettra de valider un certain nombre de nos postulats en s'appuyant sur une étude linguistique fine des interviews en première et deuxième personnes menées avec ces utilisateurs professionnels au cours de leur navigation. Nous mènerons cette expérimentation, auprès des juristes attachés au droit du transport (clients de l'IDIT) et des spécialistes en gestion des risques liés au transport, auprès des assureurs.

Partant des postulats philosophiques, linguistiques et informatiques qui nous ont guidés pour élaborer le prototype, nous donnerons la possibilité à un usager de construire son propre parcours interprétatif en fonction de ses pratiques sociales. Par l'actualisation de son interprétation en contexte issue de sa navigation intertextuelle doublement tracée, nous espérons œuvrer à une meilleure compréhension de ce que Thomas d'Aquin appelait au XIII^e siècle « l'intelligence interprétative », car « quel que soit ce qui est reçu, il l'est selon les modalités propres du récepteur » (« *Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur* », Thomas D'AQUIN, 1272, Liber de causis, prop 10 : *Somme I*, 75, 5c). Notre ENT ne cherche pas en effet à intégrer les intentions *a priori* de l'utilisateur dans la machine, mais l'invite en suscitant de nouvelles, à relier *in situ* données textuelles et traces de navigation : traces informatiques, et en perspective, traces expérimentielles vécues.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM J.-M., « Autour du concept de texte. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse de données textuelles », *Conférence plénière d'ouverture des Journées internationales d'analyse des données textuelles (JADT)*, Besançon, 19-21 avril 2006 (Texte en ligne : http://www.cavi.univparis3.fr/lexicometrica/jadt/JADT2006-PLÉNIÈRE/JADT2006_JMA.pdf).
- BATES M.J., « The Design of Browsing and berrypicking Techniques for the Online Search Information », *Online Review*, vol.13, n°5, 1989, p. 407-424.

- BERNERS-LEE T., « What the Semantic Web Can Represent ? », *W3C Design Issues*, 1998 (Texte en ligne : <http://www.w3.org/DesignIssues/RDFnot.html>).
- BOURIGAUT D., AUSSENAC-GILLES N., « Construction d'ontologies à partir de textes », *Actes de la 10^e conférence annuelle sur le Traitement Automatique des Langues (TALN 2003)*, Batz-sur-Mer, 2003, T2, p. 27-50.
- CHARLET J., LAUBLET P., REYNAUD G., *Web Sémantique, Rapport de l'action spécifique 32*, CNRS/STIC, 2003.
- DIONISI D., *Proposition d'une méthodologie d'opérationnalisation informatique de l'approche énaïve de la cognition*, Thèse de doctorat, INSA de Rouen, 2006.
- DIONISI D., LABICHE J., « Énaïve et informatique : les enjeux de l'opérationnalisation technologique d'une théorie de la cognition », *Actes du colloque ARCo 2006*, 6-8 décembre 2006, Bordeaux.
- GADAMER H.-G., *Vérité et méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophiques*, Paris, Seuil, 1976.
- JACKO J.A., SEARS A., *The Human-Computer Interaction Handbook : Fundamentals, Evolving Technologies and Emerging Applications, 2nd Edition*, Mahwah (New Jersey), Lawrence Erlbaum Associates, 2006.
- JULLIEN F., *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2009.
- JULLIEN F., « Présents ils sont absents », *Agenda de la pensée contemporaine*, n°16, printemps 2010, p. 101-118.
- KULES B., SHNEIDERMAN B., « Users Can Change their Web Search Tactics : Design Guidelines for Categorized Overviews », *Information Processing & Management*, vol. 44, n°2, 2008, p. 463-484.
- MATURANA H., VARELA F.J., *The Tree of Knowledge : The Biological Roots of Human Understanding, Revised editions*, Boston et Londres, Shambhala, 1998.
- PERLERIN V., *Sémantique légère pour le document*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 2004.
- PESCHARD I., *La réalité sans représentation, la théorie de l'énaïve et sa légitimité épistémologique*, Thèse de doctorat, École Polytechnique, 2004.
- PETITMENGIN C., « Découvrir la dynamique de l'expérience vécue », *Bulletin de psychologie*, t. 60, 2007, p.114-118.
- PETITMENGIN C. (dir.), *Ten years of viewing from within : the legacy of Francisco Varela*, Imprint Academic, 2009.

- RASTIER F., « L'action et le sens pour une sémiotique des cultures », *Journal des anthropologues*, n°85-86, mai 2001, p. 183-219.
- RASTIER F., « Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : questions d'histoire et d'épistémologie », *Texte*, mars 2005 (Texte en ligne : http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Rastier/Rastier_Semantique-cognitive.html).
- RASTIER F., « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, 2006, n° 163, p. 99-114.
- RICŒUR P., *La métaphore vive*, Paris, Point Seuil, 1975.
- RICŒUR P., *Du texte à l'action : essais d'herméneutique II*, Paris, Point Seuil, 1986.
- RICŒUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Point Seuil, 1990.
- ROSENTHAL V., « Perception comme anticipation : vie perceptive et microgénése », dans Rudolphe SOCK, Béatrice VAXELAIRE, *L'anticipation à l'horizon du présent*, Liège : Mardaga, 2004, p. 13-32.
- ROSENTHAL V., VISETTI Y.-M., « Modèles et pensées de l'expression : perspectives microgénétiques », *Intellectica*, 2008/3, n°50, p. 177-252.
- VARELA F. J., *Invitation aux sciences cognitives*, Paris, Seuil, 1989.
- VERMERSCH P., « L'explicitation de l'action », *Le questionnement social, Cahiers de linguistique sociale*, n°28/29, 1996, p.113-119.
- VERMERSCH P., « Conscience directe et conscience réfléchie », *Intellectica*, 2000/2, n°31, p. 269-311.
- VIPREY J.-M., « Philologie numérique et herméneutique intégrative », dans Jean-Michel ADAM, Ute HEIDMANN (dir.), *Sciences du texte et analyse de discours*, Genève, Éditions Slatkine, 2005, p. 51-68.

Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie

Fabienne MARTIN-JUCHAT
Julien PIERRE

INTRODUCTION

Les sites dits de « socialisation », car permettant à un membre d'interagir avec un réseau de relations sociales (tels Facebook ou MySpace), sont fréquemment accusés de cristalliser des comportements irresponsables, avec pour conséquences des sollicitations commerciales, sectaires ou pornographiques non désirées. Cette immaturité s'expliquerait *a priori* par la tranche d'âge à laquelle appartiendraient les internautes impliqués (TISSERON, 2001). En effet, les jeunes adultes ayant besoin de mettre en scène les signes de leur transgression et de leur adaptation au monde adulte utiliseraient ces sites pour répondre à cet objectif propre à leur âge (GALLAND, 1991). En effet, l'étendue d'un groupe social autour d'un membre (et sur lequel s'articulent les fonctionnalités des sites de socialisation) implique automatiquement une porosité de la confidentialité des échanges interpersonnels ; de là découlerait ensuite la possibilité d'une audience non sollicitée et d'effets de retour non désirés. À cet égard, une abondante littérature s'est manifestée depuis ces dix dernières années, dénonçant les risques d'une surveillance potentielle des discours des internautes par différents types d'acteurs (MATTELART, 2007 ; LYON, 2007 ; MERZEAU, 2009, 2010).

L'objectif de cet article est, dans un premier temps, de recenser la littérature sur cette question de la surveillance des informations disponibles sur les sites de socialisation, afin de mesurer si cette dernière relève plus d'un imaginaire social, régulièrement nourri par les innovations technologiques, que d'une réalité effective. Puis dans un second temps, il s'agira de confronter les pratiques éditoriales d'un groupe d'utilisateurs de Facebook à leur perception des enjeux d'une telle surveillance.

Notre hypothèse est que entre :

- un manque de conscience et d'intérêt sur les conséquences liées à l'usage potentiel des traces par différents types d'acteurs ;
- un manque d'intégration des règles d'usage de ce nouvel outil (comme cela a déjà été le cas pour l'e-mail et le téléphone portable) ;
- une ergonomie de Facebook qui facilite un système de surveillance entre pairs (dite transversale) et une logique proche du concept de panoptisme de M. Foucault ;
- une appropriation de Facebook à des fins de conversation ordinaire traversées par des logiques affectives qui caractérisent le social (SIMMEL, TARDE, repris par MARTIN-JUCHAT) ;
- une logique sociale que l'on pourrait nommer de « surveillance librement consentie » serait en cours de normalisation pour un type d'utilisateur : les jeunes adultes¹.

L'objectif de notre étude est de confronter les hypothèses soulevées par des approches sociopolitique et socioéconomique de la communication avec une réalité microsociologique de terrain d'utilisation d'un dispositif : Facebook. Aussi, nous² nous sommes immergés et avons choisi comme terrain d'observation un centre de formation professionnelle. Une série d'entretiens semi-directifs a été menée auprès d'un échantillon d'apprentis en BTS afin d'éclairer le contexte et les motivations de leur expression en ligne : techniquement nommée « mise à jour des *statuts*³ ».

La présence d'acteurs institutionnels, politiques et économiques, dominant les industries culturelles, dont les sites de socialisation font partie, nous demandera d'intégrer des réflexions propres à l'économie politique critique de la communication (dans la lignée de M. Weber, T. Adorno, J. Habermas). Parallèlement, à la suite des travaux de G.

1. Comme ce fut le cas aux prémises d'Internet avec l'usage des mails ou la constitution d'une étiquette.

2. Julien Pierre est doctorant au sein du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC), sous la direction de Fabienne Martin-Juchât. Il est aussi formateur auprès de ces jeunes apprentis, ce qui fait que l'observation de leurs comportements en ligne tient à la fois de l'éthologie que d'une forme de surveillance en immersion complète.

3. Un statut est un message, souvent sous forme textuelle, indiquant l'activité, l'humeur, la réflexion de son auteur. Il peut aussi bien s'agir de blagues, de jeux, que de photographies, vidéos, liens, scores, etc.

Simmel, G. H. Mead, E. Goffman, N. Elias, il s'agira aussi d'observer quel type d'ordre interactionnel (entre autres, la place de l'affectivité) est construit par les internautes dans ce contexte social fortement pré-déterminé par des logiques industrielles et sociétales.

Aussi, il s'agira d'observer les logiques d'appropriation des sites de socialisation dans la continuité des travaux issus de la sociologie des usages (PERRIAULT, PROULX) et dans ceux issus du courant des *computer-mediated communication*, courant qui propose de regarder comment l'informatique participe à la structuration de la communication interindividuelle. Enfin, la spécificité de la tranche d'âge étudiée nous demandera de convoquer aussi les auteurs qui se sont intéressés aux jeunes et leurs pratiques de l'Internet.

LES SITES DITS DE « SOCIALISATION » DONT FACEBOOK

Les applications de socialisation existent depuis que l'Internet existe (Usenet, BBS⁴, ou des sites historiques comme Classmates ou SixDegrees⁵), mais l'appellation « site de réseautage social » (traduction de *Social Network Site*, avec comme abréviation SNS) est apparue essentiellement, avec ce que l'on nomme le « Web 2.0 », et des sites tels que Friendster (en mars 2002), MySpace (en août 2003) ou Facebook (en février 2004).

Dans un article de 2007, danah boyd et Nicole Elison définissent les SNS « comme des services Web qui permettent aux individus (1) de construire un profil public ou semi-public dans un système cloisonné, (2) d'articuler une liste d'autres usagers avec lesquels ils partagent une connexion, et (3) de voir et traverser leur liste de connexions et celles des autres usagers à l'intérieur du système. La nature et la nomenclature de ces connexions peuvent varier d'un site à un autre⁶. »

4. Usenet et BBS sont des réseaux de forums qui diffèrent par leur protocole d'échange. Ils participent au groupement qu'est Internet.

5. En référence à la théorie des 6 degrés, dite théorie du « petit monde » de Stanley Milgram.

6. danah boyd (qui revendique l'écriture de son prénom et de son nom en minuscule) a écrit cet article lorsqu'elle était doctorante à la *School of Information, University of California-Berkeley*. Elle est maintenant employée

Sur Facebook, un internaute renseigne 1, son profil (âge, sexe, localisation, profession, statut marital, choix politiques et religieux, pages auxquelles il a adhéré⁷, scores de jeux, agenda, photographies, etc.), équivalant à un *curriculum vitae*⁸ ; et 2, son « mur ». Ce « mur » est alimenté par les « statuts » de ses « amis » régulièrement mis à jour selon l'investissement qu'ils accordent à Facebook. Mais à la différence du blog dont les productions éditoriales sont uniquement maîtrisées par leur auteur, et en périphérie par les commentateurs, la page de profil d'un membre n'est pas exclusivement égocentrée puisqu'en fait elle agrège les mises à jour du statut des « amis », c'est-à-dire des autres membres du réseau social constitué par l'individu. *A contrario* d'un blog où il n'y a pas d'égalité entre le blogueur et ses commentateurs, la plupart des sites de socialisation remettent sur un pied d'égalité les membres de ce réseau par le biais de cette fonctionnalité.

De cette égalité conversationnelle découle une nouvelle modalité dans les rapports intersubjectifs : dans la plupart des fichiers remplis dans la vie quotidienne (fiches de sécurité sociale, bancaire, assurance, etc.), le traitement automatisé des données à caractère personnel repose sur une saisie nommée « exogène⁹ », car produite par un tiers, et construisant une relation hiérarchique classique de type surveillant-surveillé¹⁰. En effet, dans ce type de situations, l'individu ne maîtrise pas les données le concernant générant par là même une iné-

dans le laboratoire Microsoft Research. Nicole Elison est chercheuse au *Department of Telecommunication, Information Studies, and Media*, de Michigan State University.

7. Il s'agit de pages de fans (œuvres culturelles au sens large, personnalités, marques, localités, etc.), mais aussi de pages de locution (phrase, citation, pensée anodine qu'on estime partagée).

8. À prendre au sens latin du terme (chemin de vie), et non comme document dans le processus d'embauche.

9. Nous employons volontairement ici un terme issu de la biologie pour illustrer le processus d'incorporation des données personnelles que permet Facebook et qui construit par là même une mise en scène numérique d'une identité. Sont exogènes les données propres à l'individu mais générées à l'extérieur, en l'occurrence par un tiers. Sont endogènes les données que le titulaire produit seul.

10. Employeur-employé, médecin-patient, enseignant-apprenant, gardien-prisonnier (cf. M. Foucault pour ces derniers exemples).

galité dans la relation. *A contrario*, les interfaces des sites socialisation permettent à la fois une construction identitaire par saisie dogène » (maîtrisée par le titulaire du profil) et une construction collective d'une identité sociale par ajouts d'éléments saisis de façon « exogène ».

Nous posons comme hypothèse que cette spécificité des sites de socialisation valorise :

- une utilisation à des fins de mise en scène de soi et de gestion stratégique de ses faces et donc de communication affective (MARTIN-JUCHAT, 2008, 2010).

- et qui pose par voie de conséquences des questions relevant d'une possible surveillance.

L'objectif de notre recherche est bien de voir en quoi les usages émergents de Facebook par la génération dite « Y¹¹ », motivée par des logiques socio-anthropologiques qui leur préexistent (en particulier, des logiques affectives régulant les interactions micro-sociales), peuvent s'ancrer sur le long terme et participer à la normalisation d'une surveillance librement consentie.

FACEBOOK, UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ?

Facebook est régulièrement comparé aux dispositifs de surveillance existants (ou en cours de déploiement), tels que les fichiers de police (EDVIGE en France en 2008) et les passeports biométriques (par exemple en Suisse en 2009) : Facebook serait ainsi plus intrusif, et donc plus dangereux, que les bases de données de l'État, car la saisie et la consultation des informations personnelles ne sont plus du fait d'un fonctionnaire, mais de celui de l'individu même, et des membres de son réseau social. Ainsi, cette association Facebook - dispositifs de surveillance se retrouve dans la plupart des discours sociaux qui ont largement accompagné la croissance de Facebook¹².

11. La notion même de génération est à définir, entre critère démographique et structuration affectivo-sémiotique. La tranche d'âge étudiée s'est vue baptisée génération Y (ou génération C au Québec), natifs digitaux (*digital natives* de Marc Prensky), ou encore *dumbest generation* (dit « génération la plus débile », par Mark Bauerlein).

12. Cf. références à la fin de l'article.

Afin de nourrir ce postulat de départ, de nombreuses études sont menées depuis 10 ans sur cette question : Meryem Marzouki, chargée de recherche en informatique au CNRS, regarde comment les données personnelles sont prises en compte dans la gouvernance d'Internet ; David Lyon, en Angleterre, est à l'origine du courant des *surveillance studies*.

En France, l'Institut des sciences de la communication du CNRS a amorcé deux projets : PRODOPER¹³ et PROTEUS¹⁴, avec des intervenants d'horizons divers. Leurs travaux ont notamment donné naissance au n° 53 de la revue *Hermès*, « Traçabilité et réseaux » (ARNAUD, MERZEAU, (dir.), 2009). Les auteurs de l'ouvrage s'interrogent sur les enjeux sociopolitiques liés aux usages des nombreux dispositifs de surveillance, notamment par les individus, au sein de la société dite d'incertitude construisant des rapports sociaux nouveaux et qui doivent conduire le chercheur à investiguer l'écosystème des données personnelles (PERRIAULT, 2008 : 19-20), perspective que nous intégrons.

Par ailleurs, l'usage que les adolescents font du Web a déjà fait l'objet de nombreuses études, en France Laurence Tobin ou Laurence Allard s'y sont attelées dès l'émergence des skyblogs. Outre-Atlantique, il faut signaler la thèse de danah boyd (BOYD, 2009) qui dresse une typologie des sociabilités des adolescents américains sur les espaces sociaux en réseau : draguer, trainer, bidouiller, faire l'idiot. Ces expérimentations en ligne permettent aux adolescents d'acquérir une compétence dans la socialisation et confirment cette thèse de l'usage de l'outil à des fins de relations.

De même, l'interface joue un rôle non négligeable dans la représentation des données personnelles. Que ce soit les travaux de l'économiste Alessandro Acquisti (ACQUISTI, 2007) ou du juriste Chris Hoofnagle, leurs résultats se résument dans l'idée que l'exhibition des adhérents est liée au design du site : pour le premier, l'attractivité des SNS permet de réduire l'attention portée aux réglages de confidentialité ; pour le second, plus le site souligne son

13. PROtection des DONnées PERsonnelles, 2008 (<http://prodoper.u-paris10.fr/>).

14. PROcessus normatifs et contours de la personne numérique, 2009 (<http://www.projet-proteus.fr/>).

respect de la vie privée, moins l'utilisateur est enclin à délivrer des informations personnelles.

Nous pouvons aussi placer à la croisée de ces travaux ceux de Dominique Cardon qui, à travers l'expérience *Sociogeek*, s'est intéressé tant aux modalités de constitution du réseau social en ligne, que des interactions qui s'y jouent entre pudeur et exhibition. À travers son « design de la visibilité », il se situe dans la lignée des travaux sur l'extimité du psychiatre Serge Tisseron. Ainsi, il en arrive à la conclusion que l'extimité est favorisée par une calculabilité relationnelle contenue dans les fonctionnalités des sites Web (CARDON, 2008).

LA NOTION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Pour commencer, il faut signaler que les traces laissées sur la Toile ne s'effacent que très rarement : coût quasi nul de leur mise en ligne et de leur conservation, hypertexte facilitant par interconnexion leur très large diffusion, consultation par des dispositifs comme le cache de Google ou WaybackMachine¹⁵, refus des ayants droit (éditeur, hébergeur, fournisseur) d'effacer les données sans un recours motivé, etc.

Si la sérendipité se définit à l'origine comme l'art d'investiguer les traces¹⁶, c'est de cette façon que l'on peut définir les pratiques actuellement développées par les entreprises commerciales ou les services de renseignements. Cette sérendipité serait à l'origine d'une surveillance potentielle. En effet, l'analyse des traces permettrait à des acteurs d'identifier des tendances comportementales, ou des habitudes de consommation (« *the database of intentions* », John Battelle¹⁷), afin de nourrir leur stratégie marketing. La rumeur semblait la seule à pouvoir empiriquement valider cette proposition, jusqu'à ce que le Wall Street Journal dévoile le 21 mai 2010 que Facebook et MySpace ont communiqué aux régies publicitaires de Google et Yahoo des données comportementales nominatives de leurs membres. Il s'agirait

15. Ces deux services conservent une copie des documents que leur robot d'indexation a consultés.

16. Horace Walpole, les 3 princes de Serendip, 1754.

17. <http://battellemedia.com/archives/000063.php>.

en fait d'une faille de sécurité, mais qui va à l'encontre des règles de confidentialité adoptées par les SNS.

Alors que l'identité n'est qu'un numéro – un identifiant unique – dans les bases de données (Cf. Numéro d'Inscription au Registre, connu sous le terme de « numéro INSEE »), le nombre d'« amis » sur Facebook, les « followers » sur Twitter, les « Kudos » sur MySpace qu'on s'y échange tels des bons points sont l'indice d'une expertise, voire d'une qualité (générosité, humour).

Sur Facebook, c'est l'individu qui se fiche (mode endogène) et qui, sans finalité littéraire, participe à son autobiographie. L'historique des transactions s'écrit de manière automatique : l'utilisateur d'un site par ses actions (clics, commentaires, mises à jour des statuts) provoque *de facto* l'édition informatique d'une trace. Quant à celui qui tenait lieu d'opérateur, le tiers interprétant de ces traces, il est à son tour remplacé par un automate.

Le Web est donc traversé par une couche technologique, les métadonnées, qui facilite l'indexation des documents. De plus, les services Web de nouvelle génération ont accordé à l'internaute la possibilité d'apporter des métadonnées aux documents d'autrui, et finalement sur autrui. De même, les nombreuses applications qui s'immiscent dans le réseau social permettent de collecter et compléter les données personnelles des membres. Un exemple : il est possible, sur une photographie qu'un membre vient de télécharger en direction du site, d'indiquer quelles personnes sont sur cette photographie, et ce, que les personnes soient sur Facebook ou non. Dans le premier cas, la photographie est reliée au profil du photographié et il peut s'en plaindre auprès du photographe ; dans le second, l'individu n'est même pas informé qu'une photographie l'identifiant nommément circule sur Internet.

Des premiers marqueurs identitaires comme le sceau ou la signature (un tracé), voire plus près de nous la photographie d'identité, jusqu'aux dispositifs électrotechniques dont Facebook fait partie, la trace est un marqueur identitaire dont l'éditorialisation se fait aussi – nous l'avons précédemment souligné – sur un mode exogène.

Ainsi, sur les sites de réseautage social, le flux des mises à jour à caractère amical/convivial permet à la fois cette documentarisation de soi, et par ricochet celle d'autrui. C'est ce qui fait s'interroger Jean-

Michel Salaün quand il se demande : « Suis-je un document ?¹⁸ ». Alors qu'historiquement ce sont les « anormaux » qui étaient versés au registre¹⁹, aujourd'hui celui qui n'y est pas (sur Facebook) est marginalisé par ses pairs. Alors que le document tel le passeport était la partie émergée de l'iceberg identitaire, aujourd'hui la redocumentarisation de l'individu devient la norme (MERZEAU, 2009 ; ERTZSCHEID, 2009). La somme des interfaces numériques et des dispositifs de traitement des données à caractère personnel et les usages qui leur sont associés, tant du côté institutionnel que de celui de l'utilisateur final (le citoyen), affermissent le processus normatif de la surveillance. Pour Armand Mattelart, le principe d'exception devient la norme (MATTELART, 2008). Pour Michel Foucault, le dispositif panoptique reposait à la fois sur l'architecture (modèle que Bentham présente dans son Panopticon en 1780 : une prison circulaire où le gardien observe sans être vu) et sur un ensemble de procédures tel l'examen (consultation du profil d'autrui), la classification (redocumentarisation d'autrui), la sanction (métrique relationnelle, ou valeur portée à la réputation). Le philosophe voyait la surveillance s'instiller dans toutes les strates de la société : prison, armée, hôpital, école, usine. Selon lui, le pouvoir politique produirait, autant qu'il en serait dépendant, une norme d'acceptabilité de cette surveillance par la société civile. Qu'en aurait-il été selon lui avec Internet ?

Facebook et les sites de socialisation peuvent-ils être associés à ces dispositifs et à cette logique de surveillance ? C'est en s'interrogeant sur les contenus et les motivations des statuts de l'échantillon que nous pourrions avancer sur les enjeux d'une telle participation. Quel rôle ces statuts tiennent-ils dans la construction identitaire et sociale ? Comment les membres du site positionnent-ils le curseur de transparence de leur vie privée ? Dans quelles mesures ont-ils conscience que cette transparence provoque des effets de retour au sein de leur réseau ou auprès de toute personne susceptible de consulter leur

18. <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2010/01/02/Suis-je-un-document>.

19. Registre, du latin *regesta*, mot composé sur la base de *regere*, régir. Le registre latin est un livre où l'on veut enregistrer les « choses rapportées », qui nécessitent une comptabilité particulière, hors norme. Le sens du mot se rapproche d'ailleurs du contrôle, mot valise basé sur contre-rôle : liste de vérification des personnes inscrites au rôle (militaire).

profil ? Quelle conscience ont-ils justement d'une potentielle intrusion ? Et s'ils cherchent à s'en prémunir, quels aménagements déploient-ils au sein de l'interface ?

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à ces questions, nous avons constitué un micro échantillon de jeunes salariés en apprentissage, garçons et filles d'une vingtaine d'années, préparant leur BTS (administratif ou commercial), et bien évidemment inscrits sur le site Facebook. Par l'entremise du site, nous sommes devenus « amis » avec eux, et les avons regroupés dans une « liste d'amis », une fonctionnalité proposée par Facebook qui permet de classer les membres de son réseau.

À partir de cette liste, nous avons collecté par « capture écran²⁰ » leurs mises à jour de statut, ainsi que les commentaires de leurs « amis » ; de même, nous avons conservé certaines des photographies d'album. Ce corpus a été constitué selon que le contenu des statuts ou des photographies répondait à des critères – très subjectifs de notre part – d'humour, de moquerie, d'irrespect, d'insulte, de colère, de plainte, de compassion envers soi-même, un autre membre du réseau ou un tiers extérieur.

Parallèlement à cette veille, nous avons mené des entretiens collectifs semi-directifs dans trois classes (voir tableau 1), ce qui nous a permis d'interroger 43 personnes. À la suite de quoi, nous avons adressé un questionnaire semi-directif aux 11 personnes de notre « liste d'amis » (9 y ont répondu avant le délai que nous leur avons fixé). Nous avons complété les réponses à ce questionnaire par un entretien ouvert, en face-à-face, devant le profil Facebook et la collection de statuts et photographies.

20. La capture écran, ou copie d'écran, ou ImprimeEcran, du nom de la touche du clavier, est une fonctionnalité informatique qui permet de prendre un cliché de l'écran d'ordinateur et de le coller en tant qu'objet dans un fichier numérique.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Désignation (acronyme)	Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO)	Management des Unités Commerciales (MUC)	Assistant de Gestion PME- PMI (AG)
Étudiants présents pendant l'entretien collectif	12 (7 filles, 5 garçons)	15 (11 filles, 4 garçons)	16 (15 filles, 1 garçon)
Inscrits sur Facebook	11 (92 %)	12 (80 %)	15 (94 %)

Tableau 1 : Présentation des groupes.

Sur les 43 personnes interrogées, 67% sont des filles, ce qui correspond aux statistiques d'inscription dans ces sections. Comme ce qu'avait déjà signalé danah boyd (BOYD, 2007), les membres de Facebook sont issus de classes moyennes : 17 % de parents techniciens, 12 % employés de commerce, 28 % professions intermédiaires, avec une tendance à la précarité (1 parent sur 3 chômeur, saisonnier ou en arrêt longue maladie ; quelques parents sont retraités ou décédés). Danah boyd constatait un clivage entre MySpace et Facebook : le premier est utilisé par des musiciens, des graphistes et principalement des lycéens, alors qu'adhèrent au second des étudiants et des personnes issues des communautés ethniques (les hispano-américains notamment). Cette séparation n'a pas lieu en France, où la démographie et le système éducatif ne sont pas les mêmes. De plus, depuis l'article de

danah boyd, Facebook a largement devancé MySpace en nombre de membres²¹, et attire une population de plus en plus hétérogène.

38 étudiants sont inscrits sur Facebook (88% de la population interrogée) : 3 n'ont jamais voulu s'inscrire, 2 ont résilié leur compte (nous y reviendrons). 88% d'entre eux y vont plus d'une fois par jour. Ils ont en moyenne 150 amis dans leur réseau social : ce nombre est proche du « nombre de Dunbar²² ».

Dans le détail, le réseau social est très variable : entre 44 et 2033 amis. Par contre, les membres échangent régulièrement avec une moyenne de 12 « amis » (jamais plus de 20 en tout cas). Enfin, le réseau social est en général bien cloisonné. Social Graph, l'une des applications tierces de la plateforme Facebook, permet au titulaire d'un compte de tracer son propre graphe social (voir Illustration 1) : les échanges se nouent au sein des réseaux proches (B, les copains d'enfance, du lycée) ou actuels (D, les ami(e)s du BTS).

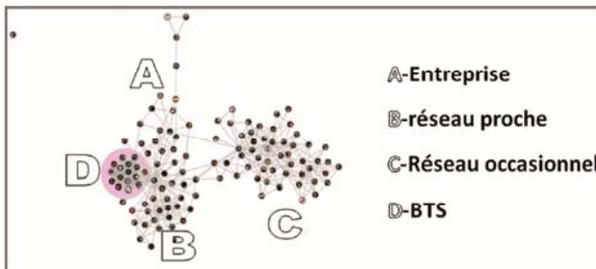


Figure 3 : Graphe social de Carmen²³, un point représente un « ami » sur Facebook.

21. Pour cette génération d'internautes, la socialisation en ligne semble se faire avec Facebook. Seuls 13% des sondés utilisent d'autres sites de socialisation (mais pour des usages spécifiés, le jeu, la production musicale *via* MySpace par exemple), et 25% ont tenu un skyblog, abandonné avec le passage à Facebook. Cette adoption date en général de la période où le site est devenu célèbre en France (automne 2008).

22. L'anthropologue Robin Dunbar a estimé que, vu la taille de son néocortex, l'homme ne pouvait entretenir directement que 148 relations sociales (DUNBAR, 1993).

23. Les prénoms ont été changés. Lors des entretiens individuels, nous demandons à la personne interrogée de se connecter à son profil Facebook, puis

Voulant interroger leur confrontation avec le monde adulte, nous avons axé l'entretien sur le triptyque Parents/Prof/Patron, et sur leurs « amitiés » avec eux, sachant que tous ces individus ne disposent pas forcément d'un compte. Au regard de l'analyse des relations, nous arrivons aux résultats suivants :

Primo, on ne doit pas avoir ses parents comme ami sur Facebook, voilà le credo qui circule dans cette génération, et cette « amitié » serait source d'humiliation pour l'adolescent. Il apparaît clairement lors des entretiens cette volonté de gérer les sphères : ici, c'est le domaine familial qui est exclu, ou dont il faut s'extraire à tout prix. Facebook participe bien au rituel de socialisation d'une communauté d'appartenance, tel qu'identifié préalablement par les interactionnistes et qui préexiste à l'outil.

Deuxio, le domaine professionnel est encore connoté socialement, et les apprentis ne s'y sentent pas intégrés. Il y a une distance avec le « responsable hiérarchique ». Hormis le cas d'un tuteur ami de la famille, aucun ne veut être « ami » avec son supérieur (quand ce dernier est sur Facebook). Là aussi, il y a gestion des sphères par exclusion. Par contre, dans le domaine pédagogique, 88% sont amis avec les formateurs qui n'utilisent pas Facebook comme outil d'enseignement. Nous pensons que cette « amitié » relève de ce que Dominique Cardon avait identifié à la suite de *Sociogeek* (CARDON, 2009) : « Les ouvriers et employés adoptent clairement une stratégie pour élargir leur cercle relationnel au-delà de leur périmètre culturel ou économique de départ. » Nous constatons que cette stratégie se retrouve aussi chez leurs enfants et chez les apprentis de ces catégories socioprofessionnelles. Cependant cette stratégie de conquête est très limitée : non pas comme l'indiquait D. Cardon parce que les membres des CSP supérieures filtrent les demandes de mise en relation, mais parce que ce sont les jeunes adultes qui s'y refusent et qui préfèrent solliciter des adultes dans l'entre-deux, entre l'école et l'entreprise.

nous la conduisons vers l'application Social Graph afin que cette dernière récupère les données du profil pour réaliser le tracé. Ce dernier n'est donc pas accessible par un tiers non autorisé.

Les messages se répartissent également entre les sphères privée et professionnelle. Cependant, pour cette dernière, il s'agit très largement de se plaindre des conditions de travail. Nous retrouvons dans cette autocritique le « facework », ou gestion des faces des interactants et notamment un *Face Threatening Act*, caractéristique de la communication affective (FTA, BROWN et LEVINSON, 1987 ; repris par MARTIN-JUCHAT, 2008).



Figure 4 : Message publié par Bérénice.

Lorsque l'enseignant visite l'entreprise de l'apprenti, il est facile de confronter ce qu'il y voit avec ce qui est exprimé en ligne. Si pour la plupart, les lamentations sont disproportionnées, il est un cas intéressant que nous voulons signaler. Bérénice signale la dimension panoptique de son nouvel espace de travail (FOUCAULT, 1974), photographies à l'appui. À l'époque où se déroulent les faits, les réglages de confidentialité sont très permissifs sur Facebook et il semblerait que les responsables de l'entreprise aient lu les commentaires et consulté les photographies, car peu de temps après le PDG demandera à revenir au plan original : « C'est un peu abusé », dira-t-il. De son côté, Bérénice reconnaît aussi avoir abusé dans son message, depuis elle « contrôle ».

Ces 31 commentaires, comme les signes d'adhésion²⁴, sont autant de marques de soutien. Il s'avère que 100% des sondés ont rédigé des messages déprimés, tristes, maussades, lugubres (Ill. 3). L'effet perlocutoire est sans surprise : « Quelle réaction recevez-vous de vos « amis » ? Hermione répond : La réaction attendue, tout le monde lâche des commentaires de soutien. »

24. « J'aime » est une fonctionnalité du site, un commentaire raccourci sous la forme d'un bouton sur lequel cliquer et qui associe brièvement un « ami » au message.



Figure 5 : Message publié par Janine.

Ainsi le contrôle des énoncés, mais aussi celui des différentes strates du réseau social font que les membres de Facebook ne sont compréhensibles que par leurs amis proches : « Le lundi c'est pourri » (Bérénice retourne en entreprise), « J-2 » (Florence va passer le permis), « Pense à Elle » (Anaïs fait référence à Élisabeth, qui subit une opération chirurgicale).

C'est justement dans ce rapport à l'intime que Facebook intervient, avec des effets parfois non désirés. Le site de socialisation semble beaucoup perturber les vies de couple : sur l'échantillon, 6 personnes sont en couple : 4 d'entre elles ont eu à gérer des problèmes de jalousie à cause de propos ou photographies échangés sur Facebook, parce que le conjoint n'est pas en mesure de décrypter le message et qu'il l'interprète mal. Les personnes interrogées sont évidemment « ami(e) » avec leur conjoint(e), souvent parce que c'était déjà le cas avant la relation amoureuse, mais aussi « pour le surveiller [lol] », admet Hermione. Si ce n'est pas possible, le conjoint demande la fermeture du compte.

En effet, les membres de Facebook que nous avons interrogés reconnaissent utiliser le site pour regarder leur « mur », c'est-à-dire consulter les mises à jour des membres de leur réseau, bref se tenir informer des amis. « À quoi sert Facebook dans vos relations ? », leur demande-t-on : ça sert à « traquer du monde ». Facebook se présente donc bien comme un « appareil d'équiveillance » (MANN, 2005) ou encore un medium de communication affective où les questions d'imitation et de jalousie font partie de la construction du social (MARTIN-JUCHAT, 2008). Steve Mann propose en effet de remplacer

les caméras de surveillance, en haut des mâts, par des dispositifs portables (« *wearcam* ») et portés par les individus, qui peuvent alors filmer les actes de leurs proches, connus ou non. Mais cette équivoque est à décomposer en deux comportements distincts : curiosité malveillante d'une part, assistance bienveillante de l'autre.

Quelle que soit la finalité, si l'internaute utilise Facebook pour surveiller ses proches, il est logique qu'il soit aussi surveillé en retour. Or, cette surveillance est dans un premier temps orchestrée par le site Web. Avec le système des commentaires et des « J'aime », l'internaute sait qui suit son profil : mieux, il le contrôle. Toutes les personnes interrogées (sauf 2) ont limité leurs publications à leurs « amis » seulement. Dans un deuxième temps, nous l'avons vu, les langages codés, les discussions qui vont et viennent en ligne et hors-ligne empêchent un « ami » non concerné de comprendre la signification d'un message. Comme ces messages qui délivrent leur secret quand on regarde leur reflet dans une glace, la surveillance sur Facebook ne fonctionne en miroir que si elle est cryptée. En devenant « ami » (sur Facebook), on remet à autrui les clés du château, avec pour les privilégiés une clé de cryptographie au milieu du trousseau : en devenant « ami », les internautes consentent librement à signer un contrat de surveillance mutuelle. Or, l'actualisation de cette confiance s'inscrit dans un processus d'apprentissage : pour danah boyd, l'interactant risque peut-être sa réputation, mais les négociations (entre faces) permettent de s'approcher d'une politesse adulte.

Si cette surveillance est gérée par le membre et confiée à des proches, il n'en est pas de même en ce qui concerne les tiers, et notamment les organisations. Toutes les personnes interrogées ont déjà saisi leur nom dans Google pour « chercher des homonymes », rarement pour voir les traces qui les concernent. Et parce qu'elles ont verrouillé leurs paramètres de confidentialité, elles n'y trouvent rien de surprenant ni de compromettant, nous l'avons vérifié avec elles. Ainsi deux apprentis sur trois ne s'inquiètent pas qu'un recruteur puisse faire de même. C'est-à-dire que malgré tous les contrôles qu'ils opèrent sur leurs publications, malgré les vérifications qu'ils font, trois quarts d'entre eux pensent quand même que n'importe qui peut facilement avoir accès à leurs données : que ce soit des entreprises, l'État, ou même des organisations obscures (les Illuminati sont données en exemple). Cette surveillance inquiète peu, tant elle leur semble banale et omniprésente. Il ne s'agit pas tellement ici de voir la

surveillance comme un invariant anthropologique inscrit dans un temps long, mais bien plus comme l'écho au niveau micro d'une inquiétude parentale électroniquement appareillée qui accompagne cette population depuis sa plus tendre enfance : monitoring, surveillance-bébé, premiers téléphones mobiles pour savoir où est l'enfant ; et au niveau macro de logiques économiques et étatiques : les personnes interrogées le disent : « On était surveillés bien avant Google. »

Un dernier point que nous voulons aborder concerne le rapport à l'entreprise et à la continuité de la présence dans cette organisation. La formation du BTS engage à transmettre des processus métier standardisés ; l'une des modalités d'évaluation du BTS repose sur la présentation d'une démarche de réflexion et de concrétisation d'un projet articulé sur ces processus. Or il s'avère, après 10 ans passés comme formateur et jury d'examen, que l'essentiel des dossiers présentés relève d'une livraison à l'entreprise d'un ensemble de procédures visant à garantir la permanence opérationnelle de l'entreprise après le départ de l'apprenti. Notre enquête montre que 13% des alternants vont poursuivre leur collaboration avec leur entreprise d'accueil ; à l'inverse, 86% d'entre eux ont réalisé des projets intégrant leur remplacement à la fin du BTS. Il ressort de ces deux indicateurs que l'entreprise n'est pas considérée comme un espace d'accueil pérenne, que l'individu – en début de carrière en tous cas – n'y a pas un statut stable qui assurera l'autonomie souhaitée lors de la signature du contrat d'apprentissage, et qu'il n'y laissera qu'une trace fonctionnelle (un intitulé de poste, parfois agrémenté de ses initiales).

CONCLUSION

Internet, les sites de socialisation, et Facebook en particulier, deviennent, à l'inverse des espaces que sont l'entreprise et l'école, des espaces que les membres des classes moyennes peuvent investir afin d'y laisser sciemment des traces.

Sur un autre registre, Facebook nous rappelle également qu'Internet est un espace de conversation, où se retrouvent tous les mécanismes socio-affectifs constitutifs de l'ordre microsocial. À ce titre, Facebook est à considérer comme médium de socialisation, pour une catégorie d'utilisateurs (située entre l'adolescence et l'âge adulte) qui se sert du site dans un processus de figuration (« facework »).

Pour ces utilisateurs, Facebook est même un espace libérateur qui permet de faire face aux pressions institutionnalisées à l'œuvre dans la formation professionnalisante qu'ils suivent. Or cette libéralisation de l'intime, à destination du réseau social constitué en ligne, engage le titulaire du compte dans un contrat de surveillance mutuelle. Nous avons constaté que cette surveillance n'était pas considérée comme une contrainte, mais comme un jeu, voire comme une banalité. Nous rappelons que ce constat n'a pas valeur de modèle pour l'instant, étant donné la spécificité et les compétences culturelles de la population étudiée.

Néanmoins et par voie de conséquence, ce contrat nous rappelle qu'Internet est aussi un espace documentaire, où tout fait trace. D'abord, les conversations ne sont plus volatiles, mais scripturales. Ensuite, l'interface du site Web propose des fonctionnalités d'adhésion (le bouton « J'aime », les pages Facebook) qui procèdent à l'enregistrement informatique de ce que nous rapprochons de la notion d'affect. Nous constatons la multiplication de scripts informatiques qui tendent à cette informationnalisation des affects : *Open-Graph* est le nom donné par le service marketing de Facebook à un ensemble de fonctionnalités développées par les ingénieurs de l'entreprise et qui visent à étendre le bouton « J'aime » à n'importe quel autre site Web extérieur à Facebook ; nous associons aussi, à cette dynamique, ce que la communauté informatique nomme « Web Sémantique », qui re-documentarise les données informatiques, y compris les données personnelles ; de même, nous associons cette libération des données à un mouvement de transparence présent dans d'autres sphères d'activité (politique par exemple).

Ainsi, la sémiotisation de soi, qui tend à construire une identité – ici numérique, ne doit pas faire oublier qu'elle se déroule dans un univers informatique, hyper codé et hyper lié, où les traces des activités et des affects engagés dans une interface numérique peuvent être réinterprétées en aval, de manière non consciente par leurs auteurs et de façons multiples par toute une série d'acteurs : les proches comme les propriétaires du site Web, ainsi que toute organisation, commerciale ou non, ayant accès – légalement ou incidemment – à la base de données de Facebook. C'est pourquoi nous nous rapprochons ici de la polychrésie des traces d'une part, et de la vie triviale des êtres culturels d'autre part et telle qu'énoncées par Yves Jeanneret en début d'ouvrage ; ainsi que des logiques à l'œuvre dans les industries créa-

tives, telles qu'établies par Bernard Miège dans la *Société conquise par la communication* (MIÈGE, 2007 : tome 3).

Ainsi, les industriels de la culture s'appuient sur des pratiques sociales qui sont antérieures aux outils : mise en scène de soi, jalousie, imitation, espionnage de la vie d'autrui, etc., et qui relèvent de la vie sociale ordinaire (MARTIN-JUCHAT, 2008, 2010). Les individus, et en particulier les jeunes générations tout spécialement sensibles à ces logiques, alimentent en données les réseaux sociaux animés par ce type de motivations. Par voie de conséquence, ils nourrissent les objectifs de marchandisation de l'information des industriels dans une logique systémique. En effet, logiques de conception des outils dominées par des enjeux socioéconomiques, logiques sociales qui motivent les pratiques de communication des jeunes adultes et par là même les usages des outils (dont Facebook), et logiques techniques propres au dispositif fonctionnent en système. En d'autres termes, concernant l'étude des techniques de communication, cela nous rappelle :

- que les enjeux macroéconomiques ne sont pas extérieurs aux enjeux microsociaux, ils fonctionnent ensemble, en corrélation.
- qu'il importe, par voie de conséquence, de croiser ces types d'approches, pensés souvent séparément en sciences de l'information et de la communication.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACQUISTI A., *et al.*, *Digital Privacy : Theory, Technologies and Practices*, New-York/London, Auerbach Publications, 2007.
- ALBRECHTSLUND A., « Online Social Networking as Participatory Surveillance », *First Monday*, vol. 13, n°3, Mars 2008 (Texte en ligne : <http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/viewArticle/2142/1949>).
- ALLARD L., VANDENBERGHE F., « Express Yourself ! Les pages perso entre légitimation techno-politique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer », *Réseaux*, n°117, 2003.
- BROWN P., LEVINSON S., *Politeness : Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- BOYD D., ELLISON N., « Social Network Sites : Definition, History, and Scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, n°13, 2007 (Texte en ligne : <http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/boyd.ellison.html>).
- BOYD D., « Taken Out of Context : American Teen Sociality in Networked Publics », *Information Management and Systems*, Berkeley, Université de Berkeley, 2008 (Texte en ligne : <http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>).
- CARDON D., « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du Web 2.0 », *Réseaux*, n°152, 2008.
- DESGENS-PASANAU G., FREYSSINET E., *L'identité à l'ère numérique*, Paris, Éditions DALLOZ, 2009.
- DUNBAR R., « Coevolution of Neocortical Size, Group Size and Language in Humans », *Behavioral and Brain Sciences*, n°16, 1993, p. 681-694.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, collection U, série « Sociologie », 1991.
- ITEANU O., *L'identité numérique en question*, Paris, Éditions Eyrolles, 2008.
- JEANNERET Y., *Penser la trivialité, tome 1, la vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès, 2008.
- LYON D., *Surveillance Studies : An Overview*, Cambridge, Polity Press, 2007.

- MANN S., « Équiveillance : The Equilibrium Between Sur-veillance and Sous-veillance », *On the Identity Trail*, Toronto, University of Toronto, 2005 (Texte en ligne : <http://wearcam.org/anonequity.htm>).
- MATTELART A., *La globalisation de la surveillance*, Paris, La Découverte, 2008.
- MARTIN-JUCHAT F., *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MARTIN-JUCHAT F., « Penser conjointement les différents types interactions dont celles numériques », dans Pascale WEBER, Jean DELSAUX (dir.), *De l'espace virtuel du corps en présence*, Nancy, PUN, 2010, p. 65-72.
- MERZEAU L., « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Réseaux*, n° 53, 2009, p. 23-29.
- MERZEAU L., « Présence numérique, les médiations de l'identité », *Les enjeux de la Communication*, 2009 (Texte en ligne : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009/Merzeau/index.php).
- MIÈGE B., *La société conquise par la communication, tome 3, les Tics entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, 2007.
- PERRIAULT J., « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », *Hermès*, n° 53, 2008.
- SALAÜN J.-M., « Suis-je un document ? », 2010 (Texte en ligne : <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2010/01/02/Suis-je-un-document>).
- TISSERON S., *L'intimité surexposée*, Paris, Éditions Ramsay, 2001.
- TOBIN L., « Corps et identités dans les blogs adolescents », dans GALINON-MÉLÉNEC B., MARTIN-JUCHAT F., *Le XXI^e siècle, la civilisation du corps ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Traces langagières en psychologie sociale de la communication

Nadia LEPASTOUREL & Benoît TESTÉ

Ce chapitre propose un aperçu des recherches en psychologie sociale de la communication sur les « traces¹ » langagières insérées dans les discours (GHIGLIONE, 1982). L'objectif général est de dresser un bref état des lieux des recherches mettant en évidence : 1/ que certaines traces dans les discours sont révélatrices des appartenances sociales des locuteurs, de leurs attitudes vis-à-vis de l'objet du discours ou des buts de leurs communications, 2/ que ces traces langagières affectent la réception des discours : les attitudes des récepteurs, leurs jugements, l'évaluation des messages.

Dans ce chapitre, la notion de trace renvoie principalement à la forme des énoncés langagiers (*i.e.* à la structure) par opposition au fond sémantique des énoncés langagiers (VAN DIJK, 1988). Deux types d'approches vont être distingués. Premièrement, une approche issue de la psychologie cognitive linguistique, tendanciellement à visée universaliste, qui envisage les traces langagières comme des indices liés à des processus cognitifs. Deuxièmement, une approche plus socio-cognitive qui envisage les traces langagières comme dépendant du contexte social dans lequel les discours sont produits.

1. Dans ce chapitre, le terme « trace » recouvre les « indices » pour Sperber & Wilson (SPERBER et WILSON, 1986), les « indices linguistiques » de Semin (SEMIN, 2000) ou les « marqueurs socio-langagiers » selon Scherer et Giles (SCHERER et GILES, 1979).

CONCEPTION LINÉAIRE DE LA COMMUNICATION :
DES TRACES DANS LE LANGAGE RELIÉES
AUX ACTIVITÉS COGNITIVES

Les recherches présentées dans cette partie envisagent la communication comme relativement linéaire (LASSWELL, 1948). Elles sont issues de la psychologie cognitivo-linguistique et basées sur une conception très cognitive du langage qui s'intéresse peu au contexte social dans lequel la communication s'insère. Ces recherches supposent des mécanismes universels reliant les traces langagières à des processus cognitifs. Le *paradigme encodage-décodage* détaillé par Krauss et Fussel (KRAUSS et FUSSEL, 1996) est une bonne illustration d'une telle conception linéaire de la communication. Le langage est envisagé comme un code utilisant des signes, mots et phrases véhiculant du sens. Selon ces auteurs, dans ce modèle, chaque signe ne peut avoir qu'un seul sens et chaque sens correspond à un signe unique. L'approche encodage-décodage conçoit la communication comme un processus simple dans lequel les locuteurs encodent d'abord leurs idées en signes puis les récepteurs décodent ces signes pour retrouver les idées sous-jacentes. Une spécificité de ces recherches est qu'elles théorisent finalement assez peu sur le processus de communication. Elles identifient par contre précisément, expérimentalement, les traces langagières spécifiques (verbes, adjectifs, modalisations...) ayant des effets sur les attributions ou les jugements des récepteurs.

Effets des traces langagières sur les attributions

Parmi les recherches issues de la psychologie cognitive du langage, le *Linguistic Category Model* (LCM, SEMIN et FIEDLER, 1988) est un point de départ intéressant. Semin (SEMIN, 1995) considère le langage comme un outil et les indices linguistiques comme des « outils cognitifs ». Selon cet auteur, « le langage est un moyen de présenter stratégiquement certains aspects de la réalité ou des idées dans le but d'influencer ou de formater les processus socio-cognitifs du récepteur d'un message » (SEMIN, 2000 : 76). Le LCM établit une classification de quatre catégories linguistiques sur un continuum concret/abstrait. Le pôle concret est caractérisé par l'utilisation de verbes descriptifs d'action (les DAV qui donnent une description neutre d'un comportement spécifique, ex : « parler ») et de verbes

interprétatifs d'action (IAV qui fournissent une connotation positive ou négative au comportement décrit, ex : « insulter »). Le pôle abstrait regroupe les verbes d'état (SV qui ne décrivent pas un comportement, mais une émotion ou un état durable, ex : « détester ») et les adjectifs (qui décrivent une disposition de l'acteur d'un comportement, ex : « agressif »).

Les premières études conduites sur le LCM (SEMIN et FIEDLER, 1988) incluaient ces catégories linguistiques dans des phrases simples (exemples pour un DAV : « A tient la porte pour B » et pour un adjectif : « A est serviable »). Les phrases étaient lues par des participants qui répondaient ensuite à différentes questions sur le sujet de la phrase, la situation ou la phrase elle-même. Les résultats (SEMIN et FIEDLER, 1988) montrent que les lecteurs de phrases contenant des DAV, IAV, SV ou adjectifs (dans cet ordre) évaluent le sujet de la phrase de plus en plus explicatif, la situation de moins en moins explicative, la phrase de moins en moins vérifiable et de plus en plus sujette à discussion. Un grand nombre de recherches confirme l'effet du niveau d'abstraction sur la perception du sujet et de l'objet d'une phrase comme cause d'un événement dans des contextes très différents (e.g. BURGUET et GIRARD, 2008 ; DE POOT et SEMIN, 1995 ; PLATOW et BRODIE, 1999 ; SEMIN, RUBINI, et FIEDLER, 1995 ; SEMIN et DE POOT, 1997).

Dérivé du LCM, le modèle du Biais Linguistique Intergroupe (*Linguistic Intergroup Bias*, LIB) permet d'étudier le lien entre l'utilisation stratégique du langage et les stéréotypes (MAASS et ARCURI, 1992 ; MAASS, SALVI, ARCURI et SEMIN, 1989). Il s'agit d'une façon d'attribuer la responsabilité des comportements positifs aux caractéristiques intrinsèques des membres de son groupe, et la responsabilité des comportements négatifs aux caractéristiques intrinsèques des membres des autres groupes. Les comportements endo-groupes² positifs (désirables) et exo-groupes négatifs (peu désirables) sont décrits plus souvent dans des termes abstraits tandis que les comportements endo-groupes peu désirables et exo-groupes désirables sont décrits plus souvent au moyen de termes concrets.

2. En psychologie sociale, le terme « endo-groupe » désigne les membres de notre groupe. L'exo-groupe est composé des « autres », *i.e.* les membres des autres groupes.

Par exemple, pour un même comportement, un observateur dirait, pour un membre de son groupe, « il est serviable », induisant l'idée que le comportement est dû à des caractéristiques intrinsèques dispositionnelles de l'acteur, alors qu'il dirait pour un membre de l'exogroupe, « il a tenu la porte à quelqu'un », induisant une explication situationnelle, externe à l'acteur. Par ailleurs, le type d'explication des comportements (dispositionnelle ou situationnelle) est lié à la perception de leur stabilité dans le temps : une explication dispositionnelle est liée à une plus grande stabilité du comportement qu'une explication situationnelle.

Ce biais est notamment à l'œuvre dans la communication médiatique. Dans une étude portant sur la presse italienne sportive, Maass, Corvino et Arcuri (MAASS, CORVINO et ARCURI, 1994) ont montré que des journalistes sportifs italiens utilisent davantage de formulations concrètes quand ils relatent des comportements positifs de l'exogroupe (une victoire sur l'Italie apparaît alors comme un comportement limité à cette situation et dans le temps). Une seconde analyse de presse met en évidence que des journalistes juifs et non-juifs décrivent tous de manière négative des agressions antisémites. Pourtant, les journalistes non-juifs décrivent le comportement des agresseurs de manière plus concrète que ne le font les journalistes juifs. Enfin, une troisième analyse réalisée pendant la première guerre en Irak met en évidence que plus les journaux télévisés italiens décrivaient des comportements négatifs d'Irakiens (exogroupe), plus ils tendaient à utiliser un langage abstrait. Cette corrélation entre abstraction et négativité n'apparaît pas dans les descriptions de comportements de l'endogroupe (les armées occidentales). Récemment, Burguet et Girard (BURGUET et GIRARD, 2008) ont également observé, *via* une analyse des titres et sous-titres de journaux français et étrangers au moment de la coupe du Monde de football 2006, que la presse française évoquait les actions positives des joueurs français de façon plus abstraite que celles des joueurs étrangers. Inversement, les actions négatives des français étaient décrites de façon plus concrète que celles des joueurs étrangers. Par contraste, la presse étrangère évoquait les actions positives des joueurs de leurs pays de façon plus abstraite que celles des joueurs français et présentait les actions négatives des joueurs de leur pays d'une façon plus concrète que celles des joueurs français.

Le LCM et le LIB sont des modèles réputés pour leur cadre intégratif facilitant l'analyse des effets discursifs. Ils montrent principalement deux choses : 1/ l'utilisation de traces langagières (verbes vs adjectifs) pour décrire un même événement varie suivant les motivations du locuteur, 2/ leur utilisation affecte la perception des comportements et de la situation par les récepteurs. Ceci étant, certaines recherches semblent aujourd'hui aller dans le sens d'une modulation des effets des indices abstraits/concrets par le contexte dans lequel le discours s'insère (LEPASTOUREL, ASSILAMEHOU et TESTE, 2009). En outre, il semble que des aspects culturels jouent un rôle dans l'utilisation privilégiée de l'abstraction ou de la concrétude dans le discours quotidien.

Effets des traces langagières sur les attitudes et les jugements

Également issues de la psychologie cognitive du langage, d'autres recherches mettent en évidence les effets de traces linguistiques sur des mesures de jugements et/ou de changement d'opinion. Ces recherches envisagent également davantage un ancrage social des pratiques discursives.

C'est notamment le cas des études sur le style *powerful/powerless*. Le style *powerless*³ se caractérise par l'usage d'intensifs (très, sûrement...), d'hésitations (vous savez, et bien...), d'intonations questionnantes, de formules d'atténuation (sorte de, je suppose...), de formes de politesse (s'il-vous-plaît), alors que le style *powerful* évite ces traits (ERICKSON, LIND, JOHNSON et O'BARR, 1978 ; HOSMAN et WRIGHT, 1987 ; LIND et O'BARR, 1979 ; WARFEL, 1984 ; WRIGHT et HOSMAN, 1983). Dans une cour de justice, Erickson et al (ERICKSON, LIND, JOHNSON et O'BARR, 1978) observent que la variation du style *powerful/powerless* (sans

3. Ce style *powerless* s'inspire de la description d'un style féminin peu autoritaire et indécis observé par Lakoff (LAKOFF, 1975). Selon ERICKSON *et al.* (ERICKSON, LIND, JOHNSON et O'BARR, 1978), le niveau social est davantage prédicteur du style *powerless* que le sexe du locuteur.

faire varier le contenu du message⁴) a des effets d'une part sur l'attractivité et la crédibilité du témoin, d'autre part sur l'acceptation de son témoignage. Les résultats montrent des effets du style sur la crédibilité perçue (qui regroupe des mesures du caractère convaincant des propos du témoin, de la perception de confiance et de compétence). Dans cette étude, les témoins *powerful* sont également perçus comme plus attractifs. Enfin, le style *powerful* encourage les participants à verser des dommages et intérêts plus importants aux victimes. Selon les auteurs, ce résultat implique que les participants ont accepté le contenu du message (*i.e.* ont été persuadés).

Une autre recherche particulièrement intéressante montre les effets des formulations actives/passives (HENLEY, MILLER et BEAZLEY, 1995). Une analyse d'articles de presse relatant des agressions montre tout d'abord que les verbes connotés le plus négativement sont ceux davantage mis à la voix passive. Une étude expérimentale montre ensuite que les hommes et les femmes qui lisent des articles de presse écrits à la voix passive acceptent davantage la violence faite aux femmes que ceux qui lisent des articles écrits à la voix active. Un deuxième résultat est que seuls les hommes attribuent moins de responsabilité à un accusé (d'agression envers une femme) et moins de souffrance à la victime.

En conclusion, les traces langagières ont des effets notables en réception. Ceci étant, les études présentées envisagent les effets des caractéristiques de style de façon largement linéaire. Les questions principales posées sont : quel sera l'effet d'un verbe ? D'un nom ? D'intensificateurs ? Les effets de caractéristiques des discours sur les attributions et jugements prennent peu en compte le contexte, *i.e.* la situation de discours. Pourtant, un nombre croissant de chercheurs en psychologie cognitive admet que les recherches sur l'utilisation du langage sont limitées par un manque de compréhension des processus sociaux impliqués dans la construction du langage. Une conception très individualiste du langage et dans le même temps généralisable à tous les contextes est remise en cause par des facteurs sociaux.

4. Ces auteurs, comme d'autres, distinguent style et substance, similaire à la distinction forme/contenu (cf. GILES, 1979), tout en étant conscients que cette distinction est abusive. Ils considèrent le style comme relevant d'un sens « implicite » (an « *implied meaning* », : 270).

D'ailleurs, le fait que l'utilisation des indices varie selon le niveau social (ERICKSON, *et al.*, 1978) ou que des indices identiques aient des effets différents sur hommes et femmes (HENLEY, *et al.*, 1995) indiquent bien qu'on ne peut considérer les choses de manière strictement linéaire. Dans une seconde partie, des recherches développant plus largement l'idée que les discours dépendent du contexte dans lequel ils s'insèrent vont être présentées.

CONCEPTION CIRCULAIRE DE LA COMMUNICATION : PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE SOCIAL

En parallèle d'une vision linéaire et unidirectionnelle de la communication, de nombreux travaux envisagent la réception des discours comme une activité circulaire, les récepteurs ne pouvant être considérés comme passifs (KRAUSS et CHIU, 1997 ; LUNT et LIVINGSTONE, 2001).

En psychologie sociale de la communication, le *paradigme dialogique* détaillé par Krauss et Fussel (KRAUSS et FUSSEL, 1996) est une des meilleures illustrations d'une conception circulaire de la communication. Ce paradigme envisage la communication comme un « processus de collaboration des participants afin de produire un sens partagé » (KRAUSS et CHIU, 1997 : 47). Dans ce cadre, Rommetveit (ROMMETVEIT, 1974) argumente que la communication repose sur l'accord commun entre les locuteurs d'un « monde social temporairement partagé » (ROMMETVEIT, 1974 : 29), sur la négociation par les interlocuteurs de « brouillons de contrats » (ROMMETVEIT, 1974 : 125).

Parmi les modèles relevant du paradigme dialogique, le modèle « collaboratif » (CLARK, 1996) est particulièrement élaboré. Le langage y est considéré à la fois comme une action commune (CLARK, 1996 : 59) et intentionnelle (CLARK, 1996 : 17). Lors d'une conversation, les communicants doivent s'accorder ensemble sur le sens de chaque énoncé avant de passer au suivant. Dans le cas d'une conversation ambiguë, ils mettent alors plus de temps à s'accorder sur le sens (HUPET, SERON et CHANTRAINE, 1991). Un aspect particulièrement intéressant du paradigme dialogique est la prise en compte de la relation entre communication et processus cognitifs des participants. Alors que l'approche linéaire développe l'idée que le monde existe

indépendamment de ce qui en est dit, le langage ne servant qu'à « dépeindre la réalité », ce n'est pas le cas de l'approche dialogique. La réalité existe par la communication. Pour Rommetveit (ROMMETVEIT, 1992), cette approche est une approche socio-cognitive de la communication humaine. La production discursive est considérée comme une interaction circulaire dont les règles contractuelles doivent être respectées. La circulation de messages se fait entre deux interlocuteurs cognitivement actifs dont les intentions et cognitions marquent le discours. En psychologie sociale, la théorie des « attentes langagières » (BURGOON et BURGOON, 1975) et celle du contrat de communication⁵ (GHIGLIONE, 1986 ; CHARAUDEAU et GHIGLIONE, 1997) relèvent d'une telle approche socio-cognitive de la communication. Les recherches élaborées dans ce cadre théorique général ont permis de mettre en évidence la production de traces langagières significatives pour les récepteurs. Leurs résultats alimentent l'idée que les récepteurs ont des attentes en termes de traces langagières relatives à des normes de discours, et que la perturbation de ces attentes influence la réception des messages.

Les théories des « attentes langagières » et de « violation des attentes »

La théorie des « *attentes langagières* » (Language Expectancy Theory, LET, BURGOON, JONES et STEWART, 1975) a été élaborée notamment pour rendre compte du rôle des attentes langagières dans les effets des messages persuasifs. Le langage est considéré comme un système régi par certaines règles dans lequel les gens développent

5. La théorie du contrat de communication (Ghiglione, 1983, 1984, 1985, 1986) emprunte aux catégories conversationnelles de Grice (GRICE, 1975), à la notion d'intention de Sperber et Wilson (SPERBER et WILSON, 1986), aux actes de parole d'Austin (AUSTIN, 1962) mais aussi aux négociations conversationnelles de Kerbrat-Orecchioni (KERBRAT-ORECCHIONI, 1984) et au dialogisme de Jacques (JACQUES, 1979). Ghiglione s'inspire également des travaux, déjà évoqués, de Rommetveit (ROMMETVEIT, 1974) selon lesquels la communication sociale repose sur la négociation de contrats par les interlocuteurs. La notion de contrat de communication a été également développée par Charaudeau (CHARAUDEAU, 1983, 1984), initialement « contrat de parole ».

des « normes et des attentes concernant l'usage approprié du langage dans des situations données » (BURGOON et MILLER, 1985 : 199). Ces attentes découlent de normes sociales (BURGOON et BURGOON, 2001). Par exemple, un langage intense (*powerful*) est attendu de la part de sources très crédibles alors qu'un langage faible en intensité (*powerless*) est attendu de la part de sources peu crédibles. Selon Burgoon et ses collègues, ce serait la confirmation fréquente d'un style langagier conforme aux attentes qui maintiendrait son utilisation. Autrement dit, l'exposition à certains types de discours réguliers entretient les attentes en termes de styles discursifs.

La « théorie des attentes » a été étendue à celle de « violation des attentes » (*Expectancy Violations Theory, EVT*), développée pour l'étude des comportements non-verbaux mais qui « s'applique aisément au comportement verbal » (BURGOON et BURGOON, 2001 : 92). Selon cette théorie, dans certaines situations, les communicants transgressent les normes régissant l'utilisation du langage, intentionnellement ou accidentellement. Chez les récepteurs, la violation des attentes affecte la réception du message et son caractère persuasif. Le caractère approprié *versus* non approprié du comportement verbal ou non-verbal fonde notamment les attributions de crédibilité et de statut au récepteur. Si les récepteurs ne reconnaissent pas le comportement verbal ou non-verbal attendu, la réception du message en sera affectée.

Selon cette théorie, une transgression négative des attentes (le langage d'une source supposée crédible ne l'est pas) inhibera les effets persuasifs. Dans ce cas, soit aucun changement d'attitude n'a lieu, soit le changement d'attitude du récepteur est inverse à celui prôné par le locuteur (nommé « effet boomerang » selon KIESLER, 1971). Une transgression des attentes n'est pourtant pas systématiquement perçue de manière négative. À l'inverse, une transgression positive des attentes (une source supposée crédible utilise un langage encore plus crédible qu'attendu) aura des effets persuasifs plus importants. Cette différenciation entre transgressions positives et négatives permet de comprendre pourquoi des émetteurs de haut statut sont particulièrement bien évalués quand ils tiennent des discours très diversifiés lexicalement (signe de haut statut donc conforme aux attentes), mais particulièrement mal évalués quand ils tiennent des discours peu diversifiés lexicalement (signe de bas statut donc violation négative des attentes) (BRADAC, COURTRIGHT, SCHMIDT et DAVIES,

1976). Cette théorie a été appliquée dans le cas de discours des témoins judiciaires. Des études montrent que, si des témoins de la défense au style *powerful* apparaissent plus crédibles que des témoins au style *powerless*, cet effet principal interagit avec les attentes des récepteurs (RUVA et BRYANT, 2004 ; SCHMIDT et BRIGHAM, 1996). Ainsi, les témoins qui violent négativement les attentes des récepteurs (ils développent un style *powerless* alors qu'il est attendu d'eux un style *powerful*) sont évalués moins crédibles. Par contre, une violation positive des attentes (un style *powerful* quand on s'attendait à un style *powerless*) augmente l'attribution de crédibilité. Dans ces études, plus un témoin cité par la défense apparaît crédible, plus l'accusé est jugé coupable et plus les peines qui lui sont attribuées sont lourdes. Autre résultat intéressant, les participants jugent le procureur mieux disposé à l'égard du témoin *powerful* que du témoin *powerless*⁶.

Enfin, selon les auteurs, les attentes peuvent être soit prédictives soit prescriptives (BURGOON et BURGOON, 2001 ; BURGOON, LE POIRE, et ROSENTHAL, 1995). Les attentes prédictives découlent du caractère typique d'un comportement et de la régularité avec laquelle il apparaît. Par contre, les attentes prescriptives sont en rapport avec des standards comportementaux idéalisés⁷. Elles tiennent compte

6. Précisons que Burgoon et Burgoon (BURGOON et BURGOON, 2001) critiquent eux-mêmes la nature tautologique de la théorie des « attentes langagières ». En effet, les comportements communicationnels étudiés ne sont généralement pas décrits précisément *a priori*. Dans de nombreuses situations, il est donc difficile de déterminer si la violation des attentes observée sera négative ou positive. Dans ce contexte flou, les auteurs décident généralement qu'un changement d'attitude et/ou de comportement indique une violation positive des attentes. À l'inverse, si l'expérimentateur observe un effet boomerang ou n'observe pas de changement, c'est qu'une violation négative a eu lieu. Selon Burgoon et Burgoon (BURGOON et BURGOON, 2001), de telles interprétations des données empiriques rendent le modèle théorique infalsifiable. Pour pallier cette faille, il conviendrait donc de spécifier davantage la nature des comportements langagiers attendus.

7. Cette distinction entre attentes prédictives ou prescriptives peut être assimilée à la distinction entre normes descriptives (basées sur la fréquence des comportements, i.e. ce que la plupart des autres font) et normes injonctives (basées sur la valeur des comportements, i.e. ce que la plupart des autres approuvent ou désapprouvent) (CIALDINI, RENO et KALLGREN, 1990).

d'aspects évaluatifs comportementaux comme le caractère approprié et la désirabilité du comportement.

Production de traces langagières par les locuteurs et identification par les récepteurs

La théorie du contrat de communication est basée sur les mêmes principes que la théorie des attentes langagières. Pour Ghiglione, « il n'y a pas d'acte de communication qui ne renvoie *simultanément* à un transfert d'information et à l'établissement d'une relation » (GHIGLIONE, 1986 : 97). Elle a l'intérêt d'avoir, *via* plusieurs recherches expérimentales, mis en évidence des traces langagières caractéristiques de trois « programmes cognitivo-discursifs » (BROMBERG et DORNA, 1985 : 51, cf. annexe) correspondant aux attitudes des locuteurs et à leurs objectifs persuasifs. Ces programmes sont liés à trois types de réalités : des réalités à affirmer (*but 1*), des réalités à construire (*but 2*), des réalités possibles (*but 3*), chacune caractérisées par certaines traces langagières (BROMBERG et DORNA, 1985 : 51, cf. annexe).

La production de ces traces langagières dépend notamment des attitudes et des buts de communication du locuteur. Deux premières études étayaient l'hypothèse d'indices comme traces des attitudes du locuteur (GHIGLIONE, 1982, 1985). La première (1982) met en évidence que des femmes très favorables à l'avortement justifient leur attitude par des arguments dans lesquels « enfant » est précédé de déterminants indéfinis plutôt que de déterminants définis : pour elles, *un* enfant a moins d'existence que *l'*enfant. Dans la seconde étude (1985), les femmes devaient produire des phrases représentatives de leur opinion au moyen de différents termes (femme, enfant, avortement) et articles (un, le, une, la, des, les, l'). Elles devaient ensuite remplacer le mot « enfant » par un autre (bébé, fœtus, nouveau-né, nourrisson, embryon). Les résultats montrent : (1) que les femmes pro-avortement accolent au substantif enfant un déterminant indéfini plutôt que défini (l'inverse apparaît pour les femmes anti-avortement), (2) que les femmes « anti » utilisent plutôt des équivalents postnataux (nouveau-né, nourrisson, bébé) tandis que les « pros » utilisent indifféremment les termes pré et post-nataux. En terme d'effets d'attitudes, Ghiglione et Bromberg (GHIGLIONE et BROMBERG, 1990), *via* une analyse de discours, montrent que les personnes

ayant une opinion extrême en terme de politique développe dans leurs discours une réalité « affirmée » tandis que les personnes à opinion médiane développent davantage une réalité discursive « possible ».

Plusieurs chercheurs ont vérifié si les récepteurs identifiaient des discours au moyen de traces langagières spécifiques. Ainsi, les personnes auxquelles un discours est présenté, censé traduire un certain enjeu (par exemple, un texte censé célébrer le talent d'un peintre, donc affirmer ses qualités, donc relever du programme 1 de réalité affirmée), modifient les traces langagières du texte qui ne relèvent pas de l'enjeu qui leur était annoncé (en ôtant ou remplaçant des mots du texte...) (GHIGLIONE, 1988 ; GHIGLIONE et TROGNON, 1993). La non-conformité des traces langagières avec le programme cognitivo-discursif annoncé les amène à modifier le texte afin de rétablir la conformité traces-programmes. À l'inverse, en cas de cohérence entre les indices discursifs du texte et le programme annoncé, les textes ne sont pas modifiés. Une recherche menée par Lepastourel et Testé (LEPASTOUREL et TESTE, 2004) permet de confirmer ce premier résultat en interrogeant les récepteurs explicitement sur leur reconnaissance. *Via* une analyse de discours, les auteurs observent que des articles de presse écrite se différencient en terme de style morpho-syntaxique selon le thème dont ils traitent (judiciaire, économie, politique, sport⁸). Au moyen d'articles conformes et non-conformes au style morpho-syntaxique judiciaire identifié préalablement, une seconde étude avait pour objectif d'apprécier la capacité de lecteurs à reconnaître le caractère plus ou moins typique des articles. Les participants devaient lire deux articles afin de choisir lequel, au regard de son style, ressemblait « le plus à un véritable article de presse ». Les résultats montrent que les participants reconnaissent un article conforme au style morpho-syntaxique judiciaire et le distingue d'un article non-conforme à ce style. Enfin, une seconde partie de Ghiglione (GHIGLIONE, 1982) montre que les participantes « pro-avortement » auxquels un argument à configuration type « art indéfini + Nom »

8. L'analyse de ce corpus a été faite au moyen du logiciel d'Analyse propositionnelle du discours (APD) Tropes qui a permis d'extraire les caractéristiques morpho-syntaxiques des articles des quatre domaines (GHIGLIONE, MATALON, et BACRI, 1985). Le détail des analyses est décrit dans Lepastourel et Testé (LEPASTOUREL et TESTE, 2004).

(un enfant) est présenté le jugent plus convaincant qu'un argument utilisant une configuration : « art défini + Nom » (l'enfant).

Ces recherches confirment deux choses. Tout d'abord, la production de traces langagières varie selon différents facteurs (attitudes, buts). Ensuite, les traces langagières présentes dans un discours, parce qu'elles relèvent du contrat en place, permettent aux récepteurs, lors de leur lecture, d'identifier formellement le contrat auquel ils s'attendaient. Les récepteurs jugent même des arguments conformes aux attentes potentiellement plus convaincants. Selon Ghiglione, pour comprendre complètement le fondement social de la communication, il faut chercher « ce qui se passe quand ce fondement n'est pas respecté » (GHIGLIONE, 1982 : 52) et examiner des situations où les contrats endossés habituellement ne sont pas satisfaits. Plusieurs recherches, principalement pour des discours médiatiques, examinent les réactions des récepteurs lorsque le discours auquel ils s'attendent n'est pas celui « reçu ».

Effets des traces langagières sur la mémorisation et l'évaluation des messages

La théorie du contrat de communication (GHIGLIONE, 1986) suppose que le non-respect des traces conduit à une rupture du contrat de communication pour le récepteur. Cette hypothèse a été mise à l'épreuve de différentes façons.

Un premier type de recherche visait à montrer que cette rupture altère la facilité avec laquelle des discours sont mémorisés. Burguet (BURGUET, 1999) a réalisé des études impliquant la manipulation de la forme d'un article de presse : original *vs* « canonique », ce dernier étant réduit à une macro-structure textuelle délestée des « marques de dramatisation et de crédibilisation de l'information ». Ses résultats révèlent que des lecteurs habituels de journaux font une meilleure restitution de l'article original que de l'article canonique, ce qui n'est pas le cas de lecteurs occasionnels. Elle observe, dans une autre recherche (BURGUET, 2000), que des lecteurs habituels d'un journal (*Libération* ou *Le Monde*) restituent mieux un article de ce journal que des lecteurs plus occasionnels. Selon Burguet, chaque journal a recours à une « scénographie discursive » particulière que les récepteurs identifient. Ces résultats invitent à penser que l'exposition aux médias crée un phénomène d'habitude qui permet le développement

de certaines routines facilitant les traitements cognitifs, que Burguet nomme « contrat de lectorat⁹ ». Ils accèdent aussi l'idée plus générale d'un phénomène d'acculturation au discours des médias (NEVEU, 2001).

Un second type de recherches a porté sur l'impact de la rupture du contrat de communication sur la perception du message et ses effets. Lepastourel et Testé (LEPASTOUREL et TESTE, 2004) mettent en évidence que la conformité vs non-conformité d'un article au style judiciaire a des effets sur la mémorisation des informations et sur les jugements de culpabilité des lecteurs à l'égard de l'accusé. Lepastourel et Testé (LEPASTOUREL et TESTE, sous presse) montrent également que le respect, *versus* le non-respect, des traces langagières typiques du genre journalistique de l'enquête judiciaire influence la crédibilité attribuée aux articles de presse.

En l'état, les recherches sont encore peu nombreuses et ont exclusivement porté sur les messages médiatiques, mais de futures recherches permettront de valider ces résultats sur différents types de communication.

CONCLUSION

En complément d'une conception linéaire, une conception circulaire et relationnelle de la communication, permet selon nous, sans invalider la première, de mieux comprendre les mécanismes de production de messages à l'œuvre dans la communication. Les théories des « attentes langagières » et du « contrat de communication » prennent notamment en compte les attentes des récepteurs et les caractéristiques contractuelles des discours. Chaque approche se focalise sur une dimension différente de l'utilisation du langage et doit être considérée selon Krauss et Fussel (KRAUSS et FUSSEL, 1996) comme une description nécessaire mais incomplète du processus de communication. Ces deux approches sont différentes mais toutes deux pertinentes et complémentaires, la seconde ayant l'intérêt de tenir compte à la fois du « traitement cognitif du texte (psycho-cognitive du langage) et de l'activité de communication » (GEORGET et CHABROL,

9. Sur le contrat de lecture, cf. aussi la présentation de Veron (VERON, 1985).

2000 : 20). Si la deuxième approche a donné lieu à moins d'études à ce jour que la première, elle a, selon nous, le mérite d'élargir la conception théorique de la communication en psychologie sociale de la communication.

Enfin, toutes les recherches présentées dans ce chapitre, quelque soit leur ancrage théorique, montrent clairement l'effet des traces langagières sur les attributions des récepteurs, leurs jugements, la réception ou l'évaluation des discours. Alors que l'utilisation du lexique est consciemment contrôlée par les locuteurs (par exemple, avec l'utilisation de « maghrébins » plutôt que d'« arabes » quand le contexte l'exige), les traces langagières des attitudes, préjugés, stéréotypes s'avèrent plus « subtiles » (LAVIER et TRUDGILL, 1979). Ces traces seraient également une composante communicationnelle moins contrôlée que les aspects de contenu informationnel (BROMBERG et TROGNON, 2005) dont les effets ne sont manifestement pas à négliger.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSTIN J. L., *How to Do Things with Words?*, New-York, Oxford University Press, 1962.
- BRADAC J. J., COURTRIGHT J. A., SCHMIDT G., DAVIES R. A., « The Effects of Perceived Status and Linguistic Diversity upon Judgments of Speaker Attributes and Message Effectiveness », *Journal of Psychology : Interdisciplinary and Applied*, n°93(2), 1976, p. 213-220.
- BROMBERG M., DORNA A., « Modèles argumentatifs et classes de prédicat : une expérience en situation de laboratoire », *Psychologie Française*, n°30(1), 1985, p. 51-57.
- BROMBERG M., TROGNON A., « Communication et contrat de communication », dans Nicole DUBOIS, *Psychologie sociale de la cognition*, Paris, Dunod, 2005.
- BURGOON J. K., BURGOON M., « Expectancy Theories », dans W. Peter ROBINSON, Howard GILES, *The New Handbook of Language and Social Psychology*, New-York, John Wiley & Sons, 2001.
- BURGOON J. K., LE POIRE B. A., ROSENTHAL R., « Effects of Preinteraction Expectancies and Target Communication on Perceiver Reciprocity and Compensation in Dyadic Interaction », *Journal of Experimental Social Psychology*, n°31(4), 1995, p. 287-321.

- BURGOON M., JONES S. B., STEWART D., « Toward a Message-centered Theory of Persuasion : Three Empirical Investigations of Language Intensity », *Human Communication Research*, n°1, 1975, p. 240-256.
- BURGOON M., MILLER G. H., « An Expectancy Interpretation of Language and Persuasion », dans Howard GILES & Robert N. ST-CLAIR, *Recent Advances in Language, Communication, and Social Psychology*, London, Lawrence Erlbaum Associates, 1985.
- BURGUET A., « Le lecteur, le texte et le contexte », *Psychologie Française*, 44(1), 1999, p. 65-73.
- BURGUET A., « Le contrat de communication dans le discours de la presse », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°13(4), 2000, p. 151-180.
- BURGUET A., GIRARD F., « La Coupe du Monde de Football 2006 : analyse de la production des biais linguistiques intergroupes », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°79, 2008, p. 85-103.
- CHARAUDEAU P., *Langage et discours: éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette, 1983.
- CHARAUDEAU P., « Problèmes de langage et problèmes d'analyse des médias », *Bulletin de l'Unité de Recherche Linguistique*, n°4, 1984, p. 2-7.
- CHARAUDEAU P., GHIGLIONE R., *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris, Dunod, 1997.
- CLARK H. H., *Using Language*, Cambridge, GB, Cambridge University Press, 1996.
- CIALDINI R.B., RENO R.R., KALLGREN C. A., « A Focus Theory of Normative Conduct : Recycling the Concept of Norms to Reduce Littering in Public Places », *Journal of Personality and Social Psychology*, n°58(6), 1990, p. 1015-1026.
- DE POOT C.J., SEMIN G.R., « Pick Your Verbs with Care When You Formulate a Question ! », *Journal of Language and Social Psychology*, n°14(4), 1995, p. 351-369.
- ERICKSON B., LIND E.A., JOHNSON B.C., O'BARR W.M., « Speech Style and Impression Formation in a Court Setting : The Effects of "Powerful" and "Powerless" Speech », *Journal of Experimental Social Psychology*, n°14(3), 1978, p. 266-279.
- GHIGLIONE R., « Assertion, présupposition, existence rhétorique et influence », *Recherches de psychologie sociale*, n°4, 1982, p. 11-23.

- GHIGLIONE R., « Système de communication - contrats de communication », *Champs Éducatifs*, n°4, 1983, p. 11-25.
- GHIGLIONE R., « Situations potentiellement communicatives et contrats de communications effectifs », *Verbum*, n°7(2), 1984, p. 185-208.
- GHIGLIONE R., « Communiquer ! Vous avez dit communiquer ? », *Psychologie Française*, n°30(1), 1985, p. 3-10.
- GHIGLIONE R., *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin, 1986.
- GHIGLIONE R., « Enjeux et discours : le paradigme de la cohérence », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°1(3-4), 1988, p. 367-387.
- GHIGLIONE R., BROMBERG M., « L'énonciateur dans l'énoncé : trois expériences », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°3(4), 1990, p. 591-619.
- GHIGLIONE R., TROGNON A., *Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993.
- GILES H., « Ethnicity Markers in Speech », dans Klaus Rainer SCHERER, Howard GILES, *Social Markers in Speech*, Cambridge, Cambridge University Press / Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979.
- HENLEY N.M., MILLER M.D., BEAZLEY J.A., « Syntax, Semantics and Sexual Violence : Agency and the Passive Voice », *Journal of Language and Social Psychology*, n°14(1-2), 1995, p. 60-84.
- HOSMAN L.A., WRIGHT J.W., « The Effects of Hedges and Hesitations on Impression Formation in a Simulated Courtroom Context », *Western Journal of Speech Communication*, n°51(2), 1987, p. 173-188.
- HUPET M., SERON X., CHANTRAINE Y., « The Effects of the Codability and Discriminability of the Referents on the Collaborative Referring Process », *British Journal of Psychology*, n°82(4), 1991, p. 449-462.
- JACQUES F., *Dialogiques. Recherches sur la logique du dialogue*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., « Les négociations conversationnelles », *Verbum*, n°7(2-3), 1984, p. 223-243.
- KIESLER C.A., *The Psychology of Commitment : Experiments Linking Behaviour to Belief*. New York : Academic Press, 1971.

- KRAUSS R.M., CHIU C.-Y., « Language and Social Behavior », dans Daniel T. GILBERT, Susan T. FISKE, Gardner LINDZEY, *Handbook of Social Psychology*, vol. 2, Boston, McGraw-Hill, 1997.
- KRAUSS R.M., FUSSELL S.R., « Social Psychological Models of Interpersonal Communication », dans E. Tory HIGGINS, Arie W. KRUGLANSKI, *Social Psychology : a Handbook of Basic Principles*, New York, Guilford, 1996.
- LAKOFF R., *Language and Woman's Place*, New York, Harper & Row, 1975.
- LASWELL H.D., *Power and Personality*, Westport, Green Wood, 1948.
- LAVER J., TRUDGILL P., « Phonetic and Linguistic Markers in Speech », dans Klaus Rainer SCHERER, Howard GILES, *Social Markers in Speech*, Cambridge, Cambridge University Press / Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979.
- LEPASTOUREL N., TESTE B., « L'influence médiatique sur les jugements judiciaires : rôle du style d'écriture dans la formation des jugements », *Psychologie Française*, n°49(4), 2004, p. 473-488.
- LEPASTOUREL N., ASSILAMEHOU Y., TESTE B., « Réception du Biais Linguistique Intergroupe dans le discours médiatique », *3^{ème} Conférence Internationale de psychologie sociale de la communication*, Tarbes, 2009.
- LEPASTOUREL N., TESTE B., « Attentes langagières et réception de l'information médiatique judiciaire », *L'Année Psychologique*, sous presse.
- LIND E.A., O'BARR W.M., « The Social Significance of Speech in the Courtroom », dans Howard GILES, Robert N. ST-CLAIR, *Language and Social Psychology*, Oxford, Blackwell & Baltimore, University Park Press, 1979.
- LUNT P., LINVINGSTONE S., « Language in the Media », dans W. Peter ROBINSON, Howard GILES, *The New Handbook of Language and Social Psychology*, New York, John Wiley & Sons Ltd, 2001.
- MAASS A., ARCURI L., « The Role of Language in the Persistence of Stereotypes », dans Gun R. SEMIN, Klaus FIEDLER, *Language Interaction and Social Cognition*, Newbury Park, CA, Sage, 1992.
- MAASS A., CORVINO G., ARCURI L., « Linguistic Intergroup Bias and the Mass Media », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°7(1), 1994, p. 31-43.

- MAASS A., SALVI D., ARCURI L., SEMIN G.R., « Language Use in Intergroup Contexts : the Linguistic Intergroup Bias », *Journal of Personality and Social Psychology*, n°57(6), 1989, p. 981-993.
- NEVEU E., *Sociologie du Journalisme*, Paris, La découverte, Repères, 2001.
- PLATOW M.J., BRODIE M., « The Effects of Linguistic Voice on Evaluations and Attributions of Ingroup and Outgroup Members », *Asian Journal of Social Psychology*, n°2(2), 1999, p. 187-200.
- ROMMETVEIT R., *On Message Structure*, Bristol, G.B., John Wiley & Sons, 1974.
- ROMMETVEIT R., « Outline of a Dialogically Based Social-cognitive Approach to Human Cognition and Communication », dans Astri Heen WOLD, *The Dialogical Alternative. Towards a Theory of Language and Mind*, Oslo, Scandinavian University Press, 1992.
- RUVA C.L., BRYANT J.B., « The Impact of Age, Speech Style, and Question Form on Perceptions of Witness Credibility and Trial Outcome », *Journal of Applied Social Psychology*, n°34(9), 2004, p. 1919-1944.
- SCHERER K.R., GILES H., *Social Markers in Speech*, Cambridge, Cambridge University Press / Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1979.
- SCHMIDT C.W., BRIGHAM J.C., « Juror's Perceptions of Child Victim-witnesses in a Simulated Sexual Abuse Trial », *Law and Human Behavior*, n°20(6), 1996, p. 581-606.
- SEMIN G.R., « Interfacing Language and Social Cognition », *Journal of Language and Social Psychology*, n°14(1/2), 1995, p. 182-195.
- SEMIN G.R., « Language as a Cognitive and Behavioral Structuring Resource : Question-answer Exchanges », dans Wolfgang STROEBE, Miles HEWSTONE, *European Review of Social Psychology*, Chichester, Wiley & sons Ltd, 2000.
- SEMIN G.R., DE POOT C.J., « The Question-answer Paradigm : You Might Regret Not Noticing How a Question Is Worded », *Journal of Personality and Social Psychology*, n°73(3), 1997, p. 472-480.
- SEMIN G.R., FIEDLER K., « The Cognitive Functions of Linguistic Categories in Describing Persons : Social Cognition and Language », *Journal of Personality and Social Psychology*, n°54(4), 1988, p. 558-568.

- SEMIN G.R., RUBINI M., FIEDLER K., « The Answer Is in the Question : the Effect of Verb Causality on Locus of Explanation », *Personality and Social Psychology Bulletin*, n°21(8), 1995, p. 834-841.
- SPERBER D., WILSON D., *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit, 1989.
- VAN DIJK T.A., *News as Discourse*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 1988.
- VERON E., « L'analyse du *contrat de lecture* : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports presse », dans *Médias : expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, Irep, 1985
- WARFEL K.A., « Gender Schemas and Perceptions of Speech Style », *Communication Monographs*, n°51(3), 1984, p. 253-267.
- WRIGHT J.W., HOSMAN L.A., « Language Style and Sex Bias in the Courtroom : the Effects of Male and Female Use of Hedges and Intensifiers in Impression Formation », *Southern Speech Communication Journal*, n°48(2), 1983, p. 137-152.

ANNEXE

Tableau 2 : Type de programmes cognitifs et traces langagières correspondantes (GHIGLIONE & TROGNON, 1993, : 67).

		TRACES LANGAGIÈRES		
Opérations	Programme 1 <i>Réalité affirmée</i>	Programme 2 <i>Réalité à construire</i>	Programme 3 <i>Réalité possible</i>	
A. Construction de la référence	Déterminants définis du substantif	Déterminants définis	Déterminants indéfinis	
	Verbes statifs, factifs	Verbes statifs, factifs	Verbes déclaratifs, statifs	
B. Construction du monde où s'inscrit la référence	Mode indicatif	Modes indicatif et conditionnel	Modes indicatif et conditionnel	
	Modalisations : affirmatives, intensives fortes	Modalisations : intensives fortes et médianes	Modalisations : De doute et intensives médianes	
C. Relation de l'interlocuteur au monde construit.	Modalités : savoir, nécessité	Modalités : savoir, nécessité	Modalités : possibilité, croyance	
	Joncteurs : additif ou absence de joncteurs	Joncteurs : causal et concessif	Joncteurs de comparaison et d'opposition	

LIVRE II

Le corps comme entour sémiotique

L'indicible et l'indiciel : empreinte gustative et trace figurative

Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOUR

« On peut, tout au plus, prendre en considération un type déterminé d'icône à forte valeur émotive, celle que nous appellerons « icône gastronomique » et qui se manifeste lorsque la qualité d'un objet (buée glacée sur un verre de bière, onctuosité d'une sauce, fraîcheur d'un épiderme féminin) stimule, dans sa représentativité, directement notre désir au lieu de se limiter à dénoter « glace », « sauce » ou « douceur » (ECO, *La structure absente*, p. 240).

L'image des aliments fait l'objet d'une production éditoriale foisonnante, protéiforme : livres de cuisine, de recettes ; ouvrages sur le goût, la table, la gastronomie, les Chefs, les styles et les cultures alimentaires ; émissions et blogs culinaires ; productions médiatiques¹ et multimédias, artistiques et muséales innombrables². Sans dresser d'inventaire, on voit bien que le sujet fascine, au point d'occuper, voire de saturer, l'espace des publications en tous genres.

L'ampleur du phénomène rend toujours plus difficile la marge de différenciation par rapport à tout ce qui est produit sur le marché, notamment en termes d'images. Difficile, en effet, de parler des aliments, de la cuisine, du goût, sans mettre en scène les actants et les acteurs de la scène gastronomique, sur un mode aussi bien pratique et fonctionnel que graphique et symbolique. Au-delà, c'est le parti-pris esthétique à l'égard des aliments et du goût qui s'impose comme l'un des critères d'attention dominants, en production comme en réception. S'il est relativement aisé de représenter un aliment, un plat, un

1. BOUTAUD J.-J., MADELON V., « La médiatisation du culinaire », *Communication & Langages*, n°164, juin 2010.

2. BOUTAUD, J.-J., CHAUMIER S., « Scènes et scénographies alimentaires », *Culture & Musées*, n°13, Acte Sud, 2009.

produit ou une pratique alimentaire, il apparaît impossible, en revanche, de figurer un goût, une saveur. Or, dès que nous questionnons notre rapport aux aliments ou tentons de définir ce que nous cherchons à travers l'apprentissage et le développement du goût, c'est fondamentalement la saveur qui fonde le jugement, origine de la perception et des sensations.

Nous verrons déjà que ce point de vue mérite d'être nuancé, voire corrigé, avec la notion d'espace figuratif du goût, dont la représentation verbale, visuelle et multimodale des sensations et perceptions gustatives n'est qu'un palier de la construction figurative du goût. Reste, néanmoins, que parmi toutes les ressources offertes au discours alimentaire, le monde des saveurs, notre capacité à les exprimer, constitue un enjeu central de culture et de communication qui défie l'image, montre ses limites, voire son incapacité à figurer la saveur, les sensations gustatives, alors qu'on lui demande tant de choses, par ailleurs, pour cultiver notre image du goût et la mettre en scène de façon attractive.

Bien sûr, l'image nous a familiarisés avec son référentiel rhétorique. Nous n'écarterons pas cette piste. Elle offre, à n'en pas douter, des potentialités figuratives pour la saveur, sous l'attrait, notamment, de la métaphore et de la métonymie, ces deux super-figures qui se conjuguent, faut-il le rappeler, avec la condensation et le déplacement, pour donner une forme de figurabilité aux sensations gustatives. Mais, par rapport à ces conventions rhétoriques culturalisées, l'image se dote aujourd'hui d'une prétention plus forte, comme si l'enjeu différentiel et qualitatif, sémiotique pour nous, était d'atteindre ou de toucher au plus près les sensations d'origine, de créer ou de restituer l'image du contact direct avec la saveur, la sensation gustative. Passer ainsi des tropes aux tropismes, ou plutôt y revenir, comme si l'image pouvait, en niant la coupure sémiotique, entretenir ce rapport naturel, naturalisé, de contact avec la saveur.

Nous ferons l'hypothèse que cette valorisation de l'empreinte de la saveur, dans l'image, relève d'une sémiotique esthétique³, donnant priorité aux sensations dans l'émergence du sens, mais n'est pas sans

3. Pour une sémiotique esthétique voir notamment les travaux de J. FONTANILLE (2004), P. OUELLET (2000), H. PARRET (2006), MOUTAT (2009) et FLOCH (1986).

poser problème par rapport aux risques d'ontologisation de l'image, de résurgence de l'épistémique dans la valeur d'authenticité que pourrait conférer cette image de la saveur, par rapport à d'autres modalités expressives ou figuratives. En prenant la mesure de ces questions qui travaillent l'image à l'égard de l'ontologique, de l'épistémique, mais aussi du rhétorique, tout particulièrement sous l'effet de présence de marques, traces ou empreintes de la saveur, nous resterons dans un cadre sémiotique d'interprétation de l'image, en termes de plan d'expression et de stratégies énonciatives.

Mais l'orientation esthésique, valorisée ici, à travers la sollicitation de la trace et de l'empreinte, ne peut écarter les dimensions phénoménologiques et sensibles impliquées dans la construction du sens. D'ailleurs, si l'empreinte de la saveur doit composer avec l'image du monde naturel, on trouve déjà chez Greimas et Courtès la trace de cette phénoménalité : « Par rapport à la structure "profonde" de l'univers, qui est d'ordre physique, chimique, biologique, etc., le monde naturel correspond, pour ainsi dire, à sa structure "de surface" ; c'est, d'autre part, une structure "discursive" car il se présente dans le cadre d'une relation sujet / objet, il est l'énoncé construit par le sujet humain et déchiffrable par lui » (GREIMAS et COURTÈS, 1979 : 233). Le monde naturel est donc présenté comme un construit phénoménologique, à l'intérieur du rapport sujet / objet et par « réduction » de l'être à l'être perçu, à la phénoménalité, ce qui n'est pas sans conséquence sur la trace qui peut en subsister dans l'image.

Mais le premier point à considérer est bien celui de la saveur, car au-delà de son champ définitionnel, son étendue perceptive nous mettra sur la voie de son extension figurative possible à exploiter au niveau de l'image.

LA SAVEUR : DE L'IMAGE SENSORIELLE À L'IMAGE SENSIBLE

Difficile d'entrer dans l'univers figuratif de la saveur si elle devait se limiter à un pur phénomène physiologique, délesté de charge sémantique et symbolique. Peu de place pour la communication et ses traces sémiotiques, si le goût ne siègeait que dans l'activation de nerfs ou ce que l'on appelle la sensibilité chimique, dès lors que les trois catégories de sensations impliquées dans le goût, saveurs, arômes et

sensations trigéminales ne se conçoivent qu'en rapport avec les propriétés moléculaires des stimuli.

Mais, dans sa présentation et description du cerveau gourmand, un spécialiste des neuro-sciences, comme André Holley (HOLLEY, 2006), est bien vite amené à parler d'*image sensorielle*, de *forme sensorielle*, d'*activité perceptive* qui, certes, ne doivent pas se confondre, comme mécanismes neuro-physiologiques, avec une vision formelle et matérielle de l'iconicité, mais conduisent à envisager des changements de qualité, de forme, d'expansion sensible dans le mouvement des sensations aux perceptions.

En intégrant des phénomènes comme la visée sélective, l'attention ou la mémoire, les perspectives psychologiques et cognitives débordent le cadre physiologique de l'*image sensorielle*, pour ouvrir un espace plus directement figuratif de sensations et de représentations, en quelque sorte matérialisées en formes, mouvements, figures et images des sensations internes proprement dites. Par exemple, on aura la sensation, plaisante ou désagréable, que le goût prend naissance dans notre palais, qu'il procède par touches ou par attaque, gagne en volume, se prolonge ou s'efface, s'étire ou se contracte, avec d'incessants mouvements internes. Un théâtre interne s'anime, les sens prennent un rythme et une intensité, sans pouvoir retenir la naissance des images et leur expansion, comme un plan d'expression perceptif (BORDRON, 2007) qui préfigure un plan d'expression visuel ou lui donne toutes les ressources expressives pour faire image.

Au-delà de la sensation interne, il est donc plus juste de parler d'*activité perceptive* qui se donne, et donne à la communication, un premier espace figuratif matérialisé par les objets sensoriels qui s'en détachent. Cette activité met en œuvre aussi bien la mémoire des objets et des situations, que la logique des sensations au cœur des logiques d'action, liées à la consommation, la dégustation. Cela renvoie à un espace polysensoriel et multimodal qui compose avec les mots et les mets, le temps, l'espace, le mouvement et tous nos sens.

Cette activité perceptive complexe, avec l'espace sémiotique qu'elle ouvre en s'émancipant, par synesthésie et par expansion figurative, de la sensation première ou dominante vaut aussi pour les objets sensoriels que nous abordons par la médiation des images. Sans prise directe sur la saveur, nous ne sommes pas moins immergés dans une scène gustative et activité perceptive qui peuvent, au besoin, se refermer uniquement sur une forme alimentaire, comme concentré de

propriétés sensibles : taille, forme, couleur, disposition, orientation, distance, lumière, contrastes. La perceptive visuelle prend place à l'intérieur d'une activité perceptive élargie, où chaque propriété du plan de l'expression, chaque élément du contenu, peut servir de signe d'appel, de trace figurative pour embrayer sur l'image de la saveur.

La saveur est déjà, en situation naturelle, un exercice de perception et de reconstruction des propriétés phénoménales de la relation à l'objet alimentaire. On peut faire l'hypothèse que cette expérience, non seulement sensorielle mais phénoménale, est réinvestie dans l'image, dès lors qu'elle peut en figurer certaines propriétés sensibles, d'ordre non plus somesthésiques (corporelles) mais esthétiques et synesthésiques (sensibles). À charge, pour l'image, d'en produire les indices, d'en garder la trace ou d'en figurer l'empreinte, s'il est possible de donner à ces termes une consistance particulière dans le périmètre sémiotique où nous entraîne l'image de la saveur, dans sa complexité multimodale, synesthésique. Parmi toutes les définitions à donner de l'une et l'autre, parmi tous les niveaux de discrétisation qui permettent de distinguer trace et empreinte dans cet ouvrage, il est possible de reconnaître dans la trace une manifestation graphique et plastique déjà opérante au plan de l'expression, là où l'empreinte nous conduit plus volontiers vers une valeur testimoniale et un plan du contenu. Mais une telle distinction entre trace et empreinte présente un caractère plus heuristique et opératoire pour notre objet, que véritablement approfondi par rapport aux phénomènes en jeu.

SUR LA TRACE DE LA SENSATION GUSTATIVE

Dans son fameux article « Rhétorique de l'image », Roland Barthes a ouvert la voie, jamais abandonnée, de l'analyse sémiotique visuelle des publicités en portant son regard sur une annonce de la marque Panzani. Il était alors question de dénotation et connotation dans l'image, avant que n'opère l'attraction des figures, au sens rhétorique. Toutefois, bien peu de ces analyses ont pris en compte la notion de goût, pourtant essentielle dès lors qu'il s'agit de nourriture et d'aliments. Et pour cause, questionner le goût dans et à travers l'image revient à se heurter à la même aporie que questionner l'odeur d'un parfum à travers sa traduction iconique. En effet, si le goût, comme la saveur et l'odeur, peuvent se décrire verbalement, de façon même parfois très subtile et nuancée, il est en revanche plus difficile

de le signifier, le figurer en image. Peut-on considérer que l'image d'une pomme « montre » le goût du fruit ? Pour que cette opération se réalise, il faut plusieurs étapes : d'abord une identification du signe iconique, sur la base d'une expérience acquise et une remémoration de la saveur. La limite d'une telle pratique devient évidente avec un mets plus complexe, constitué d'assemblages savants de saveurs ou d'une nouvelle fragrance dont le récepteur n'a pas encore fait l'expérience. Dans ces conditions, le principe de ressemblance semble échouer à communiquer une quelconque idée du goût.

Si l'on postule que le goût reste communicable, au travers de supports visuels, il nous faut chercher ailleurs que dans l'iconicité les ressources d'une telle communication. Les directions nous sont données par les cuisiniers eux-mêmes, ceux de la nouvelle génération, quand ils disent travailler la matière, la texture, tels des sculpteurs ou des designers, en une « exaltation de l'informe comme forme naturelle de la matière ». Cette « mise en informe » de la cuisine contemporaine se repère également dans ses projets éditoriaux de livres et magazines les plus représentatifs⁴. L'art culinaire s'amusant à brouiller la piste du reconnaissable s'exprime d'abord par une forme, fût-elle informe même si l'on ne peut douter qu'il n'y ait de matière sans forme (PARRET, 2006), une composition plastique, le recours à la fumée, la réaction chimique, le craquant et le crépitant. « D'une part la matière comporte une certaine vocation formelle à partir de sa consistance, ses couleurs, ses gains, d'autre part la forme appelle, suscite la chair, sa plénitude, à d'éternelles métamorphoses » (PARRET, 2003 : 457).

Cela nous conduit à déplacer l'angle d'analyse et à délaissier ce qu'Umberto Eco nomme, au sujet des œuvres contemporaines, le niveau physico-technique, ce niveau sémantique et des univers idéologiques connotés, pour se focaliser sur le niveau micro-physique. On quitte donc ce niveau que nous appellerions de surface, si une telle désignation n'évoquait pas un jugement de valeur dépréciatif, celui des signes aux formes achevées et bien reconnaissables, pour explorer un niveau plus profond où l'on ne perçoit plus ni langage, ni signe iconique identifiable, un niveau dépourvu de référent, où il ne semble exister tout bonnement aucun code.

4. Parmi les ouvrages les plus aboutis, voir MARX T., *Planète Marx*, Paris, Minerva, 2006.

Notre hypothèse est que le goût se communique aussi à travers des figures informelles, celles des traces et des indices. C'est au niveau de ces éléments informels (la tache de couleurs, le reflet, les entailles sur une matière, une dégoulinure, etc.) que s'établit un système de relations. On pourrait d'ores et déjà avancer, en s'inspirant librement de la formule de Marc Bloch pour qui l'histoire, en tant que discipline, est une connaissance par traces, que le goût, dans sa communication, pour ne pas dire sa consommation visuelle, est une expérience par traces.

Cela étant dit, reste à préciser ce que l'on entend par trace, moins dans la plasticité de ses manifestations, dont on a vu qu'elle était essentiellement tache, reflet, relief, etc., que dans son mode de fonctionnement. Paul Ricœur relève d'ailleurs, dans sa réflexion sur la trace, l'heureuse homonymie entre « être passé », au sens d'être passé à un certain endroit, et « être passé », au sens de révolu. Plus qu'une médiation, précise le philosophe, la trace *refigure* le temps. La trace dont il est question ici comporte également une potentialité de médiation temporelle dès lors, par exemple, que le lecteur de l'image remonte des fragments ou des miettes au repas qui a précédemment eu lieu et qui est désormais terminé. Ces traces, pouvant signifier le reste, voire le déchet, sont interprétées de manière à produire une séquence narrative aussi simple que le déroulement d'un repas, d'une dégustation.

À la différence de la trace, pour l'historien, elle ne contient pas une extension temporelle uniquement orientée vers un passé révolu. Elle s'actualise aussi dans le présent et anticipe même un avenir. L'image d'un bâton glacé croqué ou d'une crème glacée creusée par un ustensile, laissant voir en gros plan l'entaille, mieux encore, *l'attaque* de la matière, les nervures du coulis coloré, figure, par extension, expansion, l'action de la dégustation en train de se faire, hors-champ, à l'abri du regard du spectateur. Enfin la trace prend une valeur inchoative quand elle ouvre ou préfigure l'acte de consommation, de dégustation, d'incorporation de l'aliment.

Ainsi, pour Ricœur, la trace est un *effet-signé*, dans la mesure où suivre une trace c'est raisonner par causalité le long de la chaîne des opérations constitutives de l'action « passer par là ». On s'écarte volontairement du caractère exclusivement chosique de la trace, pour la concevoir comme élément immatériel, entendons signe ou symbole visuel inscrit dans une image. La trace doit moins se comprendre dans

une logique de connexion causale au sens peircien de l'indice (du type la fumée qui indique le feu), mais davantage dans sa *qualité expressive*. Telle qu'elle se dessine, la trace ne se déploie pas dans un système de pure désignation, de pur renvoi d'une chose (marquée) à une autre (marquante), du symptôme à la maladie, mais fonctionne dans un système de correspondances synesthésiques, en prise directe avec le spectateur comme le *punctum* de Roland Barthes : c'est davantage une « blessure », une « piqûre », comme « une marque faite par un instrument pointu » dont le nom latin garde toute l'intensité. « *Le punctum* c'est quelque chose qui me point (mais aussi me meurtrit, me poigne). » C'est un détail « qui m'attire ou me blesse » et qui emporte toute la lecture de l'œuvre car il a un grand pouvoir d'expansion sur le reste de l'image. Cette dimension phénoménologique du *punctum* devra nous rester présente à l'esprit au moment d'appréhender l'expression figurale (traces, formes) et figurative (objets, situations) de la saveur.

Notre approche de la trace ne se constitue pas uniquement par une suite de différences. Elle rejoint l'idée de Paul Ricœur, qu'il avait lui-même empruntée à Emmanuel Levinas, que la trace signifie sans faire apparaître. Elle oblige mais ne dévoile pas. Il n'en subsiste pas moins une nuance. La trace, dit Levinas, n'est pas un signe comme les autres dans la mesure où c'est toujours un passage, non une présence possible, qu'elle indique. En l'occurrence, la trace signifie une sensation gustative sans nécessairement montrer l'aliment ou le produit, qui passe, en quelque sorte, au second plan par rapport au plan d'expression de la sensation elle-même.

Dans la typologie des traces, parfois abordée pour distinguer les *traces corticales ou neuronales* (sciences cognitives), les *traces psychiques* (psychologie et psychanalyse) et les *traces culturelles*, la sémiotique des traces (PARRET, 2006) s'oriente plus volontiers vers ces dernières, sous la sollicitation des textes et, plus particulièrement pour nous, des figures. Dans la lignée de Lyotard (LYOTARD, 1971) et Parret (PARRET, 2006), la trace concerne moins la *figure-image* (rapport d'extériorité aux objets) ou la *figure-forme* (Gestalt et formants plastiques) que la *figure-matrice*, dans le processus de figurabilité. Avec cette figure-matrice, il est fait appel à la mémoire figurale, en lien elle-même avec l'esthétique « figurale » (LYOTARD, 1971), en lien avec le visuel, plutôt que le visible (DIDI-HUBERMAN, 1990) : « Le visible est l'élément-signe, un signifiant quasi-tangible, matériel, for-

tement lié à son signifié représenté... Le visuel, alors, est cet événement présentifiant, toujours en mouvance, qui transporte, transfigure, condense, déplace... Face à l'œil, il n'y a que le visible ; face au regard, il n'y a que le visuel » (PARRET, 2006 : 116).

On voit l'intérêt de projeter cette analyse sur le plan figuratif de la saveur, précisément à l'articulation de la forme et de la matrice, du visible et du visuel, dans la formation de l'image, des indices et des traces.

LA TRACE VISUELLE DE LA SAVEUR : VERTUS ET LIMITES DE L'ICONIQUE

Quelle motivation pour traquer la saveur dans l'image, pour en trouver la trace, l'empreinte, termes encore indifférenciés à ce stade de notre réflexion ? Quel pouvoir prêter à l'image, pour créer, en quelque sorte, cette continuité naturelle entre une sensation directe de saveur et la perception visuelle de la saveur ? Comment préserver ou cultiver cette sensation de saveur à travers l'image ? Avec quel gain de valeur : la co-existence naturelle entre l'image et la chose ? Plus encore, l'effet de cette co-existence pour produire non pas l'illusion ou l'hallucination mais, au contraire, un effet aussi proche que possible de la nature, et de continuité naturelle avec des sensations directes ? La saveur, comme objet de valeur central dans la médiation iconique, donnerait-elle à l'image un gain d'authenticité, d'ancrage fidèle au goût d'origine, à la sensation réelle de base, dont elle serait l'empreinte ? Et faut-il penser que certaines formes ou figures se prêtent mieux que d'autres à la construction figurative de la saveur ? À utiliser des termes aussi marqués, épistémologiquement, que nature, co-existence, authenticité, réel, figure, avons-nous conscience de poser, avant même de les penser, l'image et ses traces, dans la relation éminemment complexe à trois dimensions : l'ontologique, l'épistémique, le rhétorique.

En effet, considérée comme empreinte ou trace de la saveur, l'image interroge notre rapport à ce qui fonde le goût, non seulement dans son existence, mais dans son essence, comme si la saveur pouvait en figurer le cœur (dimension ontologique). Attendons-nous de l'image, dans son rapport à la saveur, qu'elle nous livre l'aliment ou la sensation gustative dans ce qu'ils ont de plus vrai, de plus naturel,

comme pour attester au mieux du rapport direct à la source ? (dimension épistémique). À moins de penser que la force des images, leur saveur, si la métaphore est permise, tient plutôt dans la séduction des figures et leur pouvoir analogique pour relier une sensation et une forme (dimension rhétorique). Autant de pistes, autant de risques, à conjoindre trop vite la saveur et sa mise en image, une sensation interne, privée et l'espace du signe, du message ? L'image au risque de l'empreinte sensible, le sens au risque de la sensation, c'est tout cela qui doit animer la question de l'image dans sa prétention à produire ou garder trace de la saveur. Nous ne pouvons, dans les limites de ce chapitre, qu'en esquisser le propos, en quelques traits. Chaque dimension considérée sera l'occasion de problématiser, avec la thématique de la saveur, les notions de trace et empreinte dans l'image.

Avant l'image sensorielle ou sensible, se pose la question de l'expérience sensible elle-même. Suivons déjà Merleau-Ponty : « Toute perception a lieu dans une atmosphère de généralité et se donne à nous comme anonyme. [...] je devrais dire qu'on perçoit en moi et non pas que je perçois. Toute sensation comporte un germe de rêve ou de dépersonnalisation » (MERLEAU-PONTY, 1945, éd. 1976). Mais, comme le note Bordron (BORDRON, 2007), cela ne signifie pas pour autant que le sujet devient soluble dans la sensation. Entre sujet et objet, il s'agit plutôt d'une forme de « communion », de « co-existence » dans l'expérience sensible. Le sujet « sympathise » avec l'objet. Cette expérience est d'autant plus vive, dans notre cas, lorsque nous passons de l'image référentielle de l'objet alimentaire à l'image de la saveur comme recherche d'intimité avec le goût, avec la sensation « propre », au sens de singulière et proprioceptive. Cette visée ontologique peut nous guider. Attention, cependant, de ne pas confondre l'objet et la chose. Si l'image garde l'empreinte de la saveur, elle ne reste pas moins un construit discursif et non un être en présence, une nature en action. Comme trace, à charge pour l'image de conjuguer l'ontologique et le sémantique.

S'il faut nous situer sur le plan de l'expérience visuelle, la trace nous déplace de l'optique vers l'haptique et le phatique, du voir vers l'impression du toucher, du contact. Elle relève de l'indice, moins en termes peirciens que dans l'ordre sémiogénétique qui place les indices comme premiers, avant les icônes et les symboles : « Les indices, ou les traces sensibles d'un phénomène se situent du côté des "représentations de choses" freudiennes... La continuité et la conti-

guité naturelles des indices les placent à la naissance du processus signifiant ; dans l'acculturation d'un individu ce sont eux qui viennent d'abord, sur le mode de la communauté et du contact. » Et Bougnoux de poursuivre : « La coupure sémiotique – la différence du signe et de la chose, de la carte et du territoire – n'y est pas évidente, ou pas encore stabilisée... Cela qui cadre, précède ou modalise nos communications verbales ne se laisse pas lui-même dire : *l'indice est indicible* » (BOUGNOUX, 1991 : 268). Nous aurons l'occasion de nuancer ce point de vue, en voyant dans l'indice, sous des formes davantage plastiques et figurales qu'iconiques et figuratives, au sens du groupe μ , un véritable plan de l'expression qui s'offre précisément à la description et l'interprétation.

À concevoir cette contiguïté naturelle entre les signes, le risque est aussi de faire assumer à la trace ou l'empreinte la valeur testimoniale ou épistémique de l'image. Or, comme le rappelle Dondero, « dans le passage du photonique au photographique, on passe de la pertinence du pur faire projectif, c'est-à-dire de l'image comme *trace*, à la pertinence de l'image en tant que textualité (FLOCH, 1986) et en tant que résultat de pratiques interprétatives. Cette distinction ne concerne pas des classes d'images différentes, mais des niveaux de pertinence » (DONDERO, 2009). Il nous faut donc garder à l'esprit le statut sémiotique de l'image, avec ses normes et ses formes communicationnelles, son espace d'énonciation propre, y compris lorsque la trace figurative de la saveur joue du double rapport optique et haptique avec sa source réelle, naturelle ou matérialisée dans l'objet d'origine. Même si dans le monde naturel, rappelons-le la saveur est déjà prise dans le jeu synesthésique de propriétés sensibles multiples qui permettent notamment de goûter des yeux ou de toucher du regard des sensations gustatives.

La trace, tout à la fois signe d'un objet absent, distant, et signe d'une présence, d'une existence, par contiguïté indicielle, par coexistence naturelle dans le monde de la perception, nous confronte très directement à la question de l'ontologisation de l'image et du jugement épistémique qui concerne le crédit que nous apportons à l'image, surtout quand elle capitalise sur la saveur et son empreinte, pour parler goût et sensation gustative. Difficile de ne pas évoquer, alors, les ressources rhétoriques pour donner trace de la saveur, dans la relation étroite entre la figure et le figuratif. Dans les processus déjà évoqués de réduction sémiotique, de contiguïté des signes,

comment ne pas penser métaphore, métonymie ou synecdoque dans la constitution de traces figuratives à l'égard de la saveur ? Mais là encore, prudence.



Figure 6 : Bourgognes.

Prenons pour exemple cette image publicitaire des Bourgognes, censurée au nom de la loi Evin, sans espoir de garder des traces d'anthropomorphisme ou d'animisme, dans la représentation du vin. Peut-être le législateur a senti ou pressenti ce qui peut se jouer là, dans la figure. Reprenons rapidement l'instruction.

Une image qui redouble la topique, entre étiquette synecdochique et robe métaphorique, comme deux fragments ou empreintes d'une totalité, la bouteille, le vin, les Bourgognes. À charge, pour l'image, d'exprimer la substance du vin, sa densité, son caractère. L'arrêt sur image capte ici, et fige l'empreinte. Il fixe cette impression fugitive du goût, et plus encore de la saveur, comme la relation intime entre ce que l'on goûte et ce que l'on voit, ce syncrétisme permanent des modalités perceptives. Des lignes se forment, des formes se dessinent. La masse colorée se gonfle et se troue, par endroits, dans une infinité de veines et de plis, nés de ce mouvement. Sur un fond neutre à la géo-

métrie froide, ce qui n'est pas sans risque s'il ne s'agissait d'anesthésier le cadre pour révéler au mieux la forme vivante. De l'image du vin à l'image du corps, nous voilà donc condamnés, avec le transport de la robe, à nous insinuer dans les plis de la représentation. Moins la condensation que « le mouvement condensatoire⁵ » (METZ, 1977), moins la figure que le processus figuratif, moins la métaphore que les métamorphoses (FRESNAULT-DERUELLE, 1993). Jusqu'où aller dans les « formes de l'empreinte » (FLOCH, 1986) ? Que voir dans les plis de cette robe ? La vie de la matière, le caractère du vin, l'évolution de la saveur en bouche, de l'attaque, comme l'on dit en dégustation, au déploiement du sentiment gustatif, dans toutes ses nuances, ses reliefs et ses aspérités. À moins de voir, dans les plis de cette forme mouvementée, l'empreinte de la féminité, selon une tradition picturale qui associe aux formes sensuelles du drapé l'image du sexe féminin dans son expression figurale et symbolique la plus intime. De pas en pas, nous pouvons dériver ainsi sur la trajectoire figurative de la saveur. Le phatique et le phantasmatique se combinent dans l'illusion haptique du contact avec cette forme, cette figure en formation, aux apparences de tache, de trace, de masse colorée. L'image du flou et du fluide donnant à l'interprète toute licence pour s'égarer dans *les plis* de l'image⁶, jeu de formes et d'informe, de métaphore et métamorphoses.

Dans le cadre du travail sur la trace et l'empreinte, il paraît nécessaire, toutefois, de progresser du référentiel rhétorique à la charge esthésique de l'image, faisant l'hypothèse qu'à l'égard de l'image de la saveur le rhétorique nous maintient, en quelque sorte, au niveau de

5. « Le mouvement condensatoire, jusque dans les cas où il emprunte des sentiers métonymiques, conserve en lui quelque chose de foncièrement métaphorique : une tendance à franchir la censure, à faire “sortir” les choses, à forcer un passage par la convergence de plusieurs attaques, une disposition centripète », METZ C., *Le signifiant imaginaire*, Paris, 1977, p. 298.

6. On pense ici à Deleuze pour qui, à l'intérieur d'une métaphysique du chaos, « toute forme (conçue ou réelle) est pensée comme le plissement contingent d'un transcendantal qui emprunte au chaos son grouillement, son intensité énergétique et son intrinsèque vacuité formelle. Cette métaphysique où seule l'intensité (l'aformel) est donnée *a priori*, permet à son tour de fonder la liberté humaine : si aucune forme n'est donnée, en dernière instance, si rien n'est gravé dans le marbre de la nécessité, alors tout est à faire et tout peut être créé » (BUYDENS M., « La forme dévorée », *L'image*, Paris, Vrin, 1997, p. 53).

la figure, à (bonne) distance de la figure, là où l'esthétique tend à nier cette distance, la coupure sémiotique, pour mieux jouer du rapport fusionnel à l'objet, à l'image de sa perception directe et des sensations qu'il procure, en l'occurrence dans le registre des saveurs. Empreinte esthétique qui ne passe pas moins par les propriétés figurales et figuratives de l'image, autrement dit les modalités énonciatives, pour construire ce rapport esthétique à l'objet, à la saveur. Ce qui nous évite de basculer trop rapidement dans l'ontologisation de l'image, comme on l'a vu, c'est-à-dire la confusion entre l'image et la chose, les empreintes iconiques de la saveur et la saveur elle-même, alors que l'image travaille précisément à nier cette distance, cette coupure sémiotique.

L'EMPREINTE DE LA SAVEUR : STRATÉGIES ÉNONCIATIVES

Il est temps, maintenant, de mettre nos hypothèses à l'épreuve de l'image, sans tomber dans les pièges déjà évoqués, notamment la difficulté pour trouver ou garder la distance à l'objet, au réel, à la sensation en propre, d'origine, sous l'attrait du sensoriel (sensations) et du sensible (relation, émotions) investis dans l'image de la saveur.

Nous nous donnons cette facilité, à la fois pour les besoins de l'analyse et les moyens de l'éditeur, de ne retenir qu'une seule image, extraite du catalogue de Pierre Hermé⁷. Une image simple, sobre, épurée et minimaliste à l'égard de l'objet, et, dans le même temps, chargée de sensations et d'émotions, par les vertus d'un plan de l'expression qui assume pleinement les propriétés figuratives du sensible. Les stratégies énonciatives ainsi mises en place nous paraissent relever de quatre modes de valorisation, avec des formes et même des régimes d'empreintes sensibles, distincts et interdépendants, pour construire l'espace figuratif de la saveur. Nous distinguerons les valorisations esthétique, synesthésique, hyperesthésique et, peut-être de façon plus surprenante, anesthésique. Avec la frustration, toutefois, de nous en tenir à un simple cadrage liminaire.

7. Document disponible en ligne (www.pierreherme.com/data/catalogue.pdf, consultation juin 2010).

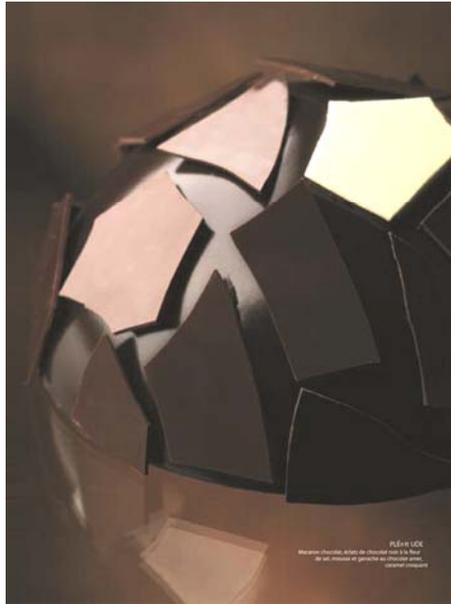


Figure 7 : Hermé.

– *la valorisation esthétique* pointe, dans l'image, sa capacité à solliciter les sens, les sensations, au plus près de la sensation d'origine dont l'image ne peut être qu'empreinte. L'image ne manque pas de ressources, au plan expressif, pour mettre en scène, en action, en vibration, ce monde esthétique de la saveur. Il surgit de la lumière, des contrastes, des couleurs, des formes, des positions et des orientations, c'est-à-dire d'un jeu de composition qui ne se contente pas de reproduire l'image d'un objet mais manifeste, avant tout, notre relation sensible à l'objet. Moins la forme que la métaphore, s'il faut parler rhétorique, et les métamorphoses, s'il faut parler esthétique. Car le sens et les sensations naissent de la forme, certes, mais à l'intérieur d'un procès, d'un parcours, du regard, des sens, de l'imaginaire, sollicités à la base par le plan d'expression de la saveur. Sous cette dimension esthétique, la trace de la saveur est tout autant forme, spatiale, que tracé, dont on imagine le mouvement spatio-temporel : suivre, ici, les courbes du chocolat, le parcours de la lumière, les reliefs accidentés de la surface, etc.

– *la valorisation synesthésique* procède par analogies et correspondances entre les sens. Il faudrait appréhender ce processus synes-

thésique par relation avec la synergie et le syncrétisme à l'œuvre dans le figuratif (PARRET, 2006). L'image, comme le texte, peut fonctionner, en effet, par *synergie*, par cohésion de plusieurs éléments, voire de plusieurs systèmes. L'image de la saveur, par extraction, sélection, exposition de propriétés sensibles, figuratives, du goût et de l'objet alimentaire, ouvre l'espace à de multiples opérations. Par synergie l'image se fait texte, tableau, scène, moment, action. Cette synergie se double du *syncrétisme* déjà entrevu entre sujet et objet, dans la sensation, l'activité perceptive, sous forme d'empathie, de communion ou de co-existence, non seulement entre sujet et objet, mais aussi entre chose et image. La présence d'empreintes en lien avec la saveur trouble la séparation des genres et profite à l'indistinction, au glissement d'un ordre à un autre, comme si le regard perdait sa distance avec l'objet, comme si sapience s'effaçait sous l'attrait du sapide. Synergie et syncrétisme tout particulièrement actifs dans le périmètre du goût, de la saveur, où le théâtre des expériences individuelles et collectives cultive en permanence l'apprentissage, l'éducation, la recherche et le déploiement des émotions gustatives. La synesthésie enrichit la palette sensible du figuratif avec des correspondances sensorielles et, au-delà, des opérations polysensorielles par mutations des sensations premières, par permutations, voire transmutations : on entend vibrer les plages colorées, on sent le chaud et le froid de la matière, on mange ce chocolat des yeux.

– La *valorisation hyperesthésique* : dans son image et sa fonction indicielle, la trace figurative de la saveur vient nous toucher, avo-nous dit, par le jeu combiné de l'optique, du phatique et de l'haptique. Ce phénomène correspond très précisément à ce que Floch met en avant dans la communication *substantielle*, avec ce qui relève d'un travail de « recentrage » sur le produit, dans sa « nature profonde » (FELDMAN, dans FLOCH, 1990), avec sa valeur en propre. Valorisation hyperesthésique, car cela procède de l'hyperbole, de l'emphatique, au-delà du phatique (BOUTAUD, 2005), dans la proximité avec le produit, pour ne pas dire l'immersion dans la matière : « On a l'impression que le produit avance vers soi, jusqu'à pouvoir le toucher. De fait, l'image substantielle privilégie les valeurs tactiles. Gros plans, netteté absolue des traits et des formes, rapport souvent frontal. » Et, avec des accents plus phénoménologiques encore : « Cette manifestation concrète est d'autant plus forte et "saisissante" que le sujet n'a pas encore réussi à projeter sur elle une grille de lecture du

monde qui l'organise et la maintienne à bonne distance » (FLOCH, 1990 : 208). On comprend mieux cette propension des images gourmandes à jouer sur les échelles proximales, à saturer le cadre, amplifier la prise, avec des effets de granularité qui forment, transforment et anamorphosent, l'image « saisissante » de la saveur.

– La *valorisation anesthésique* : si l'espace figuratif est saturé de signes, il risque la contagion, la contamination, d'une figure à l'autre, alors l'image s'emploie à travailler la dimension spécifique de la saveur. Le phénomène est plus sensible, encore, du point de vue gestaltiste, dans les rapports figure-fond. Les deux plans entretiennent une relation formelle et signifiante qui doit servir, en l'occurrence, le plan d'expression de la saveur. On observe alors que le fond a tendance à s'effacer, à s'anesthésier, pour laisser se détacher l'expression dominante de la sensation gustative. Ce que Floch attribuait à la valorisation substantielle, nous le reportons à ce pouvoir de l'image d'*anesthésier* certaines dimensions, pour en révéler d'autres : « vécu comme un “effacement” par rapport au produit et à sa réalité intrinsèque, l'acte créatif peut ici prendre la figure de l'épure... Viser le “degré zéro de l'écriture” pour reprendre l'expression – et “l'utopie sémiologique” de R. Barthes. D'où, certainement, ces effets de sens de dépouillement classique ou de néo-académisme » (FLOCH, 1990 : 206). Cet effacement de l'objet est pratiquement toujours redoublé par l'effacement du sujet. L'ontologie de la présence, de l'essence, doit s'inscrire tout entière dans l'objet, sa substance, sa forme, sans qu'un sujet ne vienne altérer cette relation proximale et exclusive qui privilégie la sensation gustative, en propre, pour soi, et non par procuration ou médiation d'un tiers. La notion d'anesthésie, par effacement de l'objet ou du sujet, n'a donc rien d'étonnant comme mode d'énonciation privilégié. On pourrait même y associer « l'éloge de la fadeur » (JULLIEN, 1991) qui neutralise le signe gustatif, son arrogance ou son emphase, pour en exprimer davantage la manifestation dans l'effacement et la discrétion : « Plutôt que d'être une notion, la fadeur symbolise une certaine balance, un moment intermédiaire, un stade transitoire et toujours menacé. Transitoire entre ces deux pôles : celui d'une manifestation trop tangible, stérilisante et bornée, et celui d'une trop grande évanescence, quand tout s'efface et se fait oublier. Pris entre le danger de trop signaler et celui de ne plus exister du tout comme signe, le signe fade est à *peine* un signe : non pas une totale absence de signe, mais un signe qui est en train de se vider de lui-

même, commence à s'absenter. Indices d'harmonie invisible, traces disséminées » (JULLIEN, 1991). Comment mieux expliquer l'effet glacé, épuré, aseptisé même, des images alimentaires qui, de catalogue en livre d'art culinaire, explorent les ressources du dépouillement, dans la forme, les traces énonciatives, pour laisser place à l'émotion gustative dans ce qu'elle a de plus essentiel et pur.

À suivre la trace, et au terme de ce chemin, trop court malgré tout, on voit que la saisie esthétique se détache comme le phénomène majeur, pour exprimer, en image, la sensation gustative. Cela passe par des voies multiples, voire contradictoires, plus sûrement complémentaires et interdépendantes. De l'hyperesthésie à l'anesthésie, de l'emphase du signe gustatif à son effacement, sa neutralisation, pour mieux exprimer ou restituer la sensation en propre. Jeu permanent entre le sujet et l'objet, pour accommoder, comme l'on dit, le regard à la chose, trouver la bonne distance, de la vision réflexive à l'immersion, l'absorption. Effet de prise et de saisie qui reste néanmoins dans l'ordre de l'indice, de la figure, du figural, sans nous entraîner nécessairement dans les méandres de l'ontologie ou de la croyance épistémique, attachée à une image que l'on voudrait plus vraie que nature. Dans l'espace de la communication et de la sémiotisation du sensible, nous avons vu combien l'image de la saveur est redevable à des opérations énonciatives, à la construction d'un plan de l'expression, qui ne s'aligne pas pour autant sur les propriétés verbales du goût, mais manifeste bien le caractère indiciel, figural, phénoménal, qui s'exerce à plein dans l'espace figuratif de la saveur. La trace de la saveur déjoue l'indicible, fait sens au profit de la sensation, mais ne garde pas moins, dans son empreinte figurale, quelque chose d'irréductible au signe. Voilà pourquoi on se laisse *prendre* par les images.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHES R., *La chambre claire, note sur la photographie*, Paris, Gallimard-Seuil, 1980.
- BEYAERT-GESLIN A., *L'image préoccupée*, Paris, Hermès Lavoisier, coll. *Forme et sens*, 2009.
- BORDRON J.-F., « Le statut sémiotique du monde naturel et la question de l'objet », *Nouveaux Actes Sémiotiques, Recherches sémiotiques*, 2007 (Texte en ligne : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=1838>).
- BOUGNOUX D., « L'efficacité iconique », *Destins de l'image, Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n°44, 1991, Paris, Gallimard, p. 267-280.
- BOUTAUD J.-J., MADELON V., « La médiatisation du culinaire », *Communication & Langages*, n°164, 2010, p. 33-40.
- BOUTAUD J.-J., CHAUMIER S. (dir.), *Scènes et scénographies alimentaires, Culture & Musées*, n°13, Acte Sud, 2009 (Texte en ligne : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/40/53/PDF/20090702134203725.pdf>).
- BOUTAUD J.-J., *Le sens gourmand*, Paris, Jean-Paul Rocher Éditeur, 2005.
- ARRAS B. (dir.), *Icône-Image, MEI*, n°6, L'Harmattan, 1997.
- DIDI-HUBERMAN G., *Devant l'image*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.
- DONDERO M.-G., *Le sacré dans l'image photographique, Études sémiotiques*, Paris, Hermès Lavoisier, « *Forme et sens* », 2009.
- ECO U., *La Structure absente*, Paris, Mercure de France, 1972.
- FIERS W., « Polysensorialité et systèmes sensori-moteurs », *NAS*, n°86-87, PULIM, 2003.
- FLOCH J.-M., *Les formes de l'empreinte*, Périgueux, Éditions. Fanlac, 1986.
- FLOCH J.-M., *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*, Paris, PUF, « *Formes sémiotiques* », 1990, p. 183-226.
- FONTANILLE J., *Soma et Séma. Figures du corps*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- FRESNAULT-DERUELLE P., *L'éloquence des images*, Paris, PUF, 1993.
- GREIMAS A. J., *De l'imperfection*, Périgueux, Éditions Fanlac, 1987.
- GREIMAS A. J., COURTES J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette Université, 1979.
- HOLLEY A., *Le cerveau gourmand*, Paris, Odile Jacob, 2006.
- JULLIEN F., *Éloge de la fadeur*, Paris, Éditions Philippe Picquier, 1991.

- KERSYTE N., « La sémiotique d'A.J. Greimas entre logocentrisme et pensée phénoménologique », *NAS, Nouveaux Actes Sémiotiques*, n° 112, 2009 (Texte en ligne : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2849>).
- LYOTARD J.-F., *Discours, Figure*, Paris, Klincksieck, 1971.
- MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Coll. Tel, Gallimard, (1945), 1976.
- METZ C., *Le signifiant imaginaire*, Paris, UGE 10/18, 1977.
- MOUTAT A., *Perception et communication des sensations. Analyse sémantique des commentaires de dégustation dans la presse œnologique*, Thèse de doctorat, Limoges, 2009.
- OUELLET P., *Poétique du regard. Littérature, perception, identité*, Sillery-Limoges, Septentrion-PULIM, 2000.
- PARRET H., « Métamorphoses de la forme : le difforme, l'anti-forme, l'informe », dans Françoise PAROUTY-DAVID, Claude ZILBERBERG, *Sémiotique et esthétique*, Limoges, PULIM, 2003, p.451-467.
- PARRET H., *Sutures sémiotiques*, Limoges, Lambert-Lucas, 2006.
- RASTIER F., *Arts et sciences du texte*, Paris, P.U.F., 2001.
- RICŒUR P., *Temps et Récit. Tome III, Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985.
- SCHAEFFER J.-M., *L'image précaire. Du dispositif photographique*, Paris, Seuil, 1987.

Du diagnostic médical au diagnostic social, le signe-trace au fil des jours

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

INTRODUCTION : OBJECTIFS ET ORDRE DE PRÉSENTATION

Ce chapitre vise à illustrer la notion de signe-trace généralisée dans « Fragments théoriques du signe-trace ». Les mots mis en *italique* renvoient à des paramètres qui entrent en jeu dans la compréhension de tout signe-trace que ce soit au stade de sa production ou au stade de son interprétation. Le diagnostic médical comme le symptôme¹ sont interprétés ici en tant que signes-traces résultant d'interactions dont l'énumération – non exhaustive – souhaite initier à la complexité des paramètres – individuels et sociétaux – qui interagissent dans l'interprétation de tout signe-trace. Il s'agit donc bien d'éclairer l'application des facettes des signes-traces et non pas celles de la pratique médicale proprement dite². La progression de la pensée se fait en partant du particulier vers le général, en mettant en évidence progressivement la nécessité d'englober de plus en plus de facteurs et en insistant sur la complexité de l'interprétation d'un signe-trace.

DU SIGNE-TRACE AU DIAGNOSTIC MÉDICAL

S'en référer à la situation de diagnostic médical pour saisir la complexité de ce qui se joue dans l'interprétation des signes a déjà fait l'objet de transfert pertinent dans d'autres domaines. Deux

1. Pour une présentation du « symptôme comme communication », voir P. Watzlawick, J.H. Beavin J.H. et D.D. Jackson (WATZLAWICK, BEAVIN et JACKSON, 1972 : 77).

2. Pratique médicale sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Sur ce sujet, voir J. Colloc et L. Léry (COLLOC et LÉRY, 2008).

exemples (GINZBURG, 1989) sont bien connus des sémioticiens³ Giovanni Morelli, critique d'art qui repérait à de petits détails si les signes contenus dans une peinture traduisaient la trace d'un maître ou d'un copieur, était médecin. Conan Doyle, créateur de Sherlock Holmes, détective habile à repérer les plus petites traces laissées par un coupable, l'était également. Dans la mesure où la majorité des lecteurs connaît pour l'avoir expérimentée la situation de consultation médicale, il nous a semblé pertinent de la choisir pour introduire la prise en compte du rôle du contexte dans l'interprétation des signes. L'aspect pathognomonique⁴ du diagnostic – interprété ici en tant que signe-trace – permettra de mettre en évidence les *limites de la rationalité*⁵, la *dimension probabiliste de l'interprétation* et l'importance de *l'intuition*⁶ définie ici comme le signe-trace extériorisé du continuum de l'histoire de vie intériorisée.

Consultation et contexte interprétatif

Situation de consultation et asymétrie de la relation

La consultation constitue une situation de communication spécifique. La relation est cadrée d'une façon stricte : d'un côté, un patient et sa plainte ; de l'autre, un médecin qui a suivi des études universitaires lui permettant de poser un diagnostic visant à éliminer la souffrance. Les règles du jeu de la consultation sont supposées connues des deux parties en présence. Les questions posées au patient sur sa vie privée et le « toucher de son corps » lors de l'examen clinique (auscultation, palpation, etc.) sont interprétés dans ce contexte. Le

3. Pour la revue de la littérature des sémiologues traitant de la trace, cf. *supra* le chapitre 1 (d'Y. JEANNERET) du Livre 1 et le chapitre 1 (de J.J. BOUTAUD et S. DUFOR) du Livre 2.

4. Pathognomonique 1560 ; *gr.* *pathognômonikos* « qui connaît la maladie » ; Méd. : *Signe pathognomonique* : symptôme qui se rencontre seulement dans une maladie déterminée et qui suffit à en établir le diagnostic.

5. Et donc du processus déductif.

6. C'est-à-dire de processus non conscients où, comme nous le verrons plus loin, l'interaction et l'échoïsation des signes-traces des personnes en présence jouent un rôle prépondérant.

serment médical⁷ oblige le médecin à se tenir à cette « règle du jeu » et à ne pas abuser de la confiance du patient ou de la patiente. En cas de manquement, il est susceptible de poursuites judiciaires et d'interdiction d'exercer la médecine⁸.

La relation du médecin au patient est une « relation asymétrique » (WATZLAWICK, BEAVIN et JACKSON, 1972) dans la mesure où par définition le second dépend du diagnostic du premier. L'asymétrie porte non seulement sur les connaissances et le pouvoir octroyé à l'une des parties en présence mais également sur le langage, le patient ne disposant pas nécessairement des mots pour préciser la nature de ses maux. Le médecin va compenser la difficulté d'expression verbale par une « *traque d'indices* » qui s'appuie sur une « check-list » de questions et d'examen cliniques visant à rechercher les indices lui permettant d'interpréter le symptôme. Le médecin dispose à cette fin de protocoles établis et de références synthétisant les relations observées entre symptômes et causes.

L'indexation du signe dans la littérature médicale

Cependant l'indexation du signe dans la littérature médicale ne suffit pas à produire un diagnostic car chaque cas est différent et il convient que le médecin soit prudent dans son interprétation. En effet, un symptôme peut être au confluent de plusieurs systèmes et donc être la trace de plusieurs systèmes défaillants. À chaque système correspond une spécialité médicale. Le médecin sera donc conduit à s'interroger⁹ sur les différents processus relevant de plusieurs systèmes¹⁰ susceptibles de produire ce signe-trace, à opérer une traque des causes en faisant appel à différentes aides (analyses, avis des confrères, etc.).

7. Le serment médical a remplacé le serment d'Hippocrate.

8. Extrait du serment médical.

9. Puis à hiérarchiser les résultats.

10. Nerveux, respiratoire, sanguin, digestif, etc.

Les limites de la rationalité

Le médecin est toujours conduit à compléter le traitement rationnel des informations par une part d'intuition interprétée comme le signe-trace de l'ensemble de l'histoire de vie du médecin (formation, expérience, capacité d'écoute et de réception des signes non-verbaux, etc.). En effet, un médecin pratiquant la médecine de longue date aura intériorisé, consciemment ou à son insu, une multitude de corrélations dont le diagnostic portera la trace. C'est ainsi qu'un « vieux » médecin pourra faire valoir un savoir-faire lié à l'expérience.

La part de l'échoïsation des signes-traces dans la communication et dans le diagnostic

En situation de consultation, deux personnes sont en présence : le patient et le médecin. Leur corporéité est constituée d'un ensemble de signes qui portent la trace de leur histoire individuelle. Aucun des deux n'y pense, à supposer même qu'ils en aient une connaissance théorique. Pourtant, ces signes-traces existent et, en partie inconsciemment, les deux personnes en présence reçoivent certains d'entre eux. Cette réception de signes renvoie au passé du récepteur ce qui le conduit à les connoter plus ou moins positivement.

Ainsi, bien que la relation soit une relation professionnelle de type consultation en vue de diagnostic, il existe une relation plus globale qui se met en place et qui induit plus ou moins de sympathie entre les co-actants. Nous dirons que les signes-traces émis par les deux personnes en présence se font plus ou moins écho¹¹ de façon *infra* consciente pour les deux interlocuteurs. *Selon le type d'échoïsation*¹² (*positive, négative, banale, forte, etc.*), l'ouverture à

11. Ainsi, peut-on dire que la situation de communication médecin-patient relève, comme toute situation de communication, d'une interaction de signes-traces.

12. Le patient interrogé sur les raisons du choix d'un médecin traitant répondra simplement « le courant passe bien », ce qui est une autre façon d'énoncer que l'échoïsation des signes est positive.

la réception des signes sera plus ou moins grande et la communication sera plus ou moins qualitative. Cette dimension interfère donc dans le diagnostic.

L'expression orale et écrite du diagnostic

Le diagnostic est lui-même un signe-trace, au sens où le diagnostic porte en lui la trace du processus (raisonnement, intuition) qui l'a produit. Les termes utilisés dans l'expression du diagnostic sont les signes-traces de l'anticipation que fait le médecin quant à la capacité du destinataire à recevoir (entendre, comprendre, etc.) le contenu et la forme du message. Ce pré-supposé interprétatif conduit à une présentation *ad hoc* du diagnostic.

Les courriers entre confrères en constituent un exemple. Ils répondent à des normes de présentation et les termes y sont d'autant plus choisis que le signe-trace que constitue le diagnostic fait ainsi l'objet d'une inscription mémorielle.

En effet, l'archive médicale devient elle-même un signe-trace auquel il sera fait appel en cas de remise en cause du diagnostic. Le médecin devient donc d'autant plus prudent dans le choix des termes que ceux-ci pourront faire l'objet d'une mise en cause ultérieure.

Le patient

Pour un médecin, les expressions et les comportements d'un patient constituent la substance même de la recherche de symptômes, mais ils n'acquièrent, comme tous les autres signes-traces, le statut de « signe-signal¹³ » qu'après filtrage, évaluation et jugement clinique. Les mots du patient, souvent imprécis au regard des référents théoriques médicaux, supposent de la part du médecin un effort pour apprécier le sens à donner à la plainte. Pour aboutir à cette précision, le médecin cherche à débusquer des « causes masquées » à partir d'un « interrogatoire » dont le protocole¹⁴ permet de mettre en évidence quelques dimensions du « signe-trace ». Il le complète d'explorations

13. Un signe-signal est un signe stimulus d'attention.

14. *Le malade triste et fatigué*, recueil de 12 expériences de médecins spécialistes publiées par les Laboratoires Hoechst, 1979.

biologiques (étude des échanges chimiques cellulaires, etc.), endoscopiques (bronchoscopie, gastroscopie, etc.), d'imageries (radiologiques, scanner, IRM, etc.) et d'autres *techniques d'investigation*.

Recherche des conditions de production du symptôme et verbalisation

Dans la majorité des cas, le médecin pose dès le début de la consultation des questions sur le *contexte d'apparition* du symptôme. L'interrogatoire comporte notamment des questions portant sur les facteurs biologiques (le rythme veille-sommeil, les aliments ingérés, etc.), les conditions physiques et nerveuses de travail (positions entraînant des troubles musculo-squelettiques, trop de stimuli provoquant un stress exagéré ou au contraire tâches trop monotones produisant une perte du sens donné au travail, etc.) et les conditions affectives (conflits professionnels, familiaux, sentimentaux, etc.).

Le dit du non-dit, la discontinuité comme signe-signal

Quand un malade est connu du médecin de longue date, la notion de *discontinuité* joue un rôle significatif. Prenons le cas d'un patient atteint d'une maladie chronique mais habituellement confiant dans l'avenir et plaisantant volontiers avec son médecin lors de ses visites de renouvellement d'ordonnance ou de contrôle. Le médecin interprète ces comportements comme le fait d'être face à un patient assumant sans problème majeur sa maladie chronique. La survenue d'une tristesse et/ou d'une fatigue lui apparaît comme insolite, c'est-à-dire comme un indice significatif. Le médecin déclenche alors une série d'exams visant à découvrir la *cause du changement*. La première hypothèse interprétative sur l'origine du signe-trace portera probablement sur l'évolution de la maladie elle-même et/ou sur les effets induits par le traitement, mais le médecin ne se limitera pas à cette hypothèse et explorera différents systèmes pour trouver d'autres causes possibles.

Visibilité et invisibilité des signes

Face à la multiplicité des causes pouvant provoquer un symptôme, le médecin généraliste hiérarchise ses explorations en commençant

par celles qui engagent le plus le pronostic vital du patient (maladie hématologique, risque de cancer, etc.). Dans ce cas, le symptôme est traité comme *trace associée* à un événement qui touche un système interne ou un organe. Le généraliste explore la *diversité des causes possibles* en consultant ses confrères spécialistes.

Chaque spécialiste recherche la cause avec des moyens spécifiques d'investigation

. Par exemple, pour le psychiatre, la trace de perturbation peut être à rechercher dans la biographie du patient¹⁵, le symptôme étant alors perçu en tant que *signe-trace de l'histoire de vie*. Le cardiologue¹⁶ s'emploiera à la recherche des causes de ces signes-traces en s'appuyant sur les *instruments techniques* pour ausculter le cœur et mesurer la tension artérielle et sur les résultats d'un électrocardiogramme, d'une radio, d'une échographie, d'une coronarographie ou d'examen biologiques.

Chaque médecin consulté associe ainsi la traque des *signes-traces inscrits dans la matière corporelle* et s'appuie sur le *discours* du patient pour le guider dans l'interprétation des *signes-traces du corps*. Il va à la recherche de *causes invisibles* au regard des *limites des sens*.

Complexité du diagnostic

Mise en cause d'une affirmation élémentaire sur la relation cause-conséquence

Un symptôme est rarement pathognomonique¹⁷. Ainsi, si on admet qu'une angine (A) donne mal à la gorge (B) (ce qui revient à la relation d'implication « si A alors B »), on ne peut en conclure que « si B

15. « (...) certaines asthénies correspondent parfois à un véritable conditionnement familial (qui) a créé des habitudes défensives, autarciques », *Ibid.*, p.11.

16. D'après R. Rulliere, cardiologue, ancien Professeur au Collège de médecine, dans « Le malade triste et fatigué », *op. cit.* p. 27.

17. Pathos (maladie, souffrance) et gnome (esprit, jugement, certitude).

alors A », car le symptôme « mal à la gorge » peut avoir d'autres causes qu'une angine.

En conséquence, nous dirons que le signe-trace ne peut faire l'objet d'une « affirmation du conséquent » du type « si A alors B » implique « si B alors A », sous peine d'aboutir à un sophisme¹⁸.

Étiologie¹⁹ et doute sur les causes du signe-trace

Nous dirons donc que le fait que le signe-trace intègre en lui-même le processus qui l'a produit n'implique pas que le récepteur du signe puisse être certain d'avoir détecté le système causal qui a produit le signe-trace. *Le processus qui produit le signe-trace est une « boîte noire »* où s'enchevêtrent des interactions dont la compréhension rationnelle laisse toujours la part au doute. On peut donc estimer que le diagnostic portant sur la cause du signe-trace relève d'une méthode plus ou moins aléatoire²⁰.

La réaction du patient

Le refus du diagnostic

La demande de consultation qui porte seulement sur la délivrance d'une ordonnance chimique pour soulager un symptôme et non pas sur la recherche de la cause peut apparaître comme le signe-trace d'un raisonnement qui pourrait prendre la forme suivante : « Qu'importe la cause, ce qui importe c'est de retrouver au plus vite ma vie normale, ma performance, mon dynamisme, etc. » Dans le cas où il s'agit d'une lassitude psychologique, forme mineure de dépression aux yeux du patient, le raisonnement du patient peut parfois s'énoncer ainsi : « Je préfère être dynamique avec un soutien chimique que fatigué et las sans lui. De toutes les façons, je n'ai pas de

18. Le sophisme place une relation logique là où il n'y a qu'une relation d'implication.

19. L'étiologie est l'étude des causes des maladies.

20. Notons que la connaissance historique relève d'une certaine manière également d'une démarche conjecturale. Cf. Paul Veyne (VEYNE, 1978).

prise sur la cause²¹. » Ainsi, *même si le signe-trace devient invisible, il n'est pas inexistant pour autant. Il est masqué et sa cause demeure.*

La demande d'effacement de la trace

De plus, l'espoir de masquer le signe-trace peut s'avérer illusoire dans la mesure où la dissimulation du signe-trace fonctionne surtout sur un environnement qui opère une observation globale ou rapide des signes²². Pour les autres plus soucieux de détails, le côté artificiel du comportement apparaît. Il est interprété comme le signe-trace de la volonté de masquer le signe-trace originel²³.

Ainsi, la demande de diagnostic n'est pas toujours à l'origine d'une consultation en particulier chez le généraliste²⁴. Le patient vient simplement chercher une ordonnance permettant la délivrance par les pharmaciens de produits visant à masquer²⁵ le symptôme signe-trace (fièvre, fatigue, etc.). En effet, dans la mesure où rechercher la (les)

21. Soutenue toute sa vie par la chimie, une personne peut apparaître performante, valide, apte au monde contemporain, tout en étant intimement persuadée qu'en réalité, elle n'est rien de tout cela. L'identité se parcellise, se fragmente et une fragilité existentielle permanente s'installe. *A contrario*, la personne qui admet de n'être que « soi-même » face à une infinité de possibilités gagne en responsabilité. Non soumis à la recherche animale du bien-être, il gère son « ça » et se construit en construisant ses règles de conduite. La solution serait donc « facile » si tous les individus disposaient de la même force de caractère. Or, ce n'est pas le cas et la tendance à la dépression « *est la contrepartie inexorable de l'homme qui est son propre souverain* » (EHRENBERG, 1998 : 236).

22. Il convient néanmoins de remarquer que les injonctions contemporaines au « toujours plus vite » produisent effectivement une *société de l'apparence où il convient de masquer les signes-traces d'une histoire de vie qui mettraient en péril la façade*.

23. Ainsi, d'une façon beaucoup plus générale, une personne qui tient en permanence un discours satisfait sur tous les aspects de sa vie depuis de longues années peut apparaître comme une personne qui souhaite masquer les signes-traces de ses déconvenues.

24. Nous profitons de ce renvoi au généraliste pour remercier le Docteur Marc-Henri Lemaire, médecin généraliste au Havre pour sa relecture attentive de la partie médicale de ce chapitre.

25. C'est ainsi que la France est le plus grand consommateur de psychotropes visant à donner une apparence de bien être.

cause(s) et la (les) soigner supposerait du temps, le patient soumis aux nécessités sociales de la performance et du paraître vient chercher des remèdes qui masquent son symptôme plus qu'ils ne soignent.

Observant que cette démarche consistant à masquer le symptôme corporel et à éviter la recherche du processus qui le produit tend à se généraliser, nous proposons de la considérer en tant que *signe-trace sociétal*.

DU DIAGNOSTIC MÉDICAL AU DIAGNOSTIC SOCIAL

Ainsi, A. Ehrenberg dans son ouvrage *La fatigue d'être soi* expose que « la valorisation contemporaine du bien-être entre en tension avec la montée de l'individualisme et que de nouveaux questionnements se posent à un homme qui exerce sa liberté de pouvoir « sur soi » (EHRENBURG, 1998). La difficulté d'y répondre avec certitude engendre des angoisses et de la fatigue, signe-trace alimenté par le culte de la performance qui produit l'angoisse de ne pas être à la hauteur. L'énergie que chacun doit mobiliser pour devenir lui-même épuise ses forces.

En fait, le développement de la société de l'apparence (AMADIEU, 2002 ; ANDRIEU, 2006 ; FERRERI, GODEFROY, SLAMA, et NUSS, 1998) et la généralisation de différentes formes de drogues (le médicament pouvant être une version licite de la drogue) laissent penser que *cette volonté d'effacer les signes-traces est tout à fait généralisée*²⁶.

Les investissements des uns et des autres dans la forme physique²⁷, dans le respect de normes largement suggérées – si ce n'est dictées –

26. Observons que vouloir masquer une trace provient du fait que l'Homme anticipe l'interprétation qui sera faite de ses traces qui ne lui serait pas favorable. Ce désir est transversal à plusieurs domaines, que la trace soit inscrite dans les comportements, le corps étant entendu ici comme un média, ou dans un média matériel tel qu'Internet. Ainsi des entreprises se sont-elles créées pour gérer la réputation sur Internet, ce qui revient à noyer sous une masse d'informations ou à effacer des traces considérées comme gênantes dans certains contextes (la recherche d'emploi par exemple) et à mettre en avant celles qui sont porteuses d'effets positifs en terme d'image.

27. Cf. GALINON-MÉLÉNEC B., MARTIN-JUCHAT F. (dir.), « Le corps médiatisé », deuxième partie de « Le corps communicant », *op. cit.* p. 67-127, avec les contributions de Sandy MONTOLA, « Reconfigurations des rapports

par les médias²⁸ et dans des croyances diverses apaisent l'inquiétude : ils font diversion et évitent à la personne d'être confrontée à la résolution individuelle de la complexité.

La permanence des stimuli use les nerfs. Pour récupérer il est nécessaire d'être moins en éveil permanent. Un peu d'endormissement de la conscience de la complexité apporterait du repos. Ce besoin légitime entre en tension contradictoire avec l'image de l'Homme performant tenu à une obligation d'éveil permanent²⁹.

Le médecin ne peut changer les contextes sociétaux. Il ne peut qu'aider à soulager la souffrance en fournissant des possibilités de récupération *via* la chimie ou *via* des arrêts de travail supposés éloigner le stress des stimuli permanents. Mais, ni la chimie ni les arrêts de travail ne résolvent les causes de ce type de fatigue, et proposer de telles solutions conduit nécessairement à la réapparition du symptôme.

L'insatisfaction produite par le résultat apporte la recherche d'un nouveau mode de « sommeil éveillé ». Nouveau médicament, nouvelle ordonnance de soins, nouvelles croyances jouent le rôle de déclencheur d'une nouvelle phase d'espérance dans le changement. Cette projection positive modifie les processus internes à l'individu. Le signe-trace (du processus) que constitue le symptôme s'en trouve donc modifié positivement.

Cette phase dure jusqu'à ce que la nouvelle situation engendrée par le changement se trouve à son tour envahie par de nombreux

sociaux de sexe au travers du corps sportif médiatisé » ; de Zeineb TOUATI, « Le corps féminin en Tunisie : entre images médiatiques et imaginaire collectif » ; et de Camille BRACHET et Aurélien LE FOULGOC, « La mise en scène du corps de *Mon incroyable fiancé* ».

28. Cf. la bibliographie et les analyses proposées par B. Galinon-Mélénez et F. Martin-Juchat (GALINON-MÉLÉNEC et MARTIN-JUCHAT, 2007) et les conférences de l'université populaire du Havre, cycle sur le corps (enregistrements audio disponibles sur http://www.univ-lehavre.fr/ulh_services/Les-lundis-de-l-universite.html).

29. Le désir d'évitement de la confrontation à la complexité peut nourrir une propension inconsciente à vouloir retrouver le confort du ventre de la mère, période de vie, d'avant la naissance sociale, temps où la complexité du monde n'entraînait aucune interrogation, aucun doute. La recherche de l'endormissement de la conscience *via* les sens peut alors être interprétée comme le signe-trace de la nostalgie des processus d'interaction entre le corps de l'individu et celui de sa mère, figure fractale (cf. MANDELBROT) de la complexité du monde.

stimuli et que l'individu se trouve en situation de débordement psychique. Alors, le processus recommence.

L'accélération de la succession des étapes diminue les temps de récupération ce qui installe la fatigue dans la chronicité. *De notre point de vue, cet ancrage de la fatigue dans la durée constitue le signe-trace d'une conscience de la complexité du monde qui ne cesse de se généraliser et de s'intensifier*³⁰. Cette fatigue mérite d'autant plus une analyse que dans plusieurs cas qui ont défrayé les médias, il était le signe précurseur de « suicides au travail »³¹.

Les interactions individu/environnement : principes

Normin, Normex : définitions

Tous les comportements sont des signes-traces dans la mesure où ils portent la trace du passé de l'individu. Depuis qu'il est vivant, l'individu reçoit des informations de son environnement et les intériorise. Cet environnement est à la fois continu (si on prend en compte toutes les échelles et le vivant comme le non-vivant) et discontinu (si on ne prend en compte que certaines dimensions du réel). Cette discontinuité produit des marques, des marquages, des différences. Le langage leur attribue des noms. La pensée les classe en catégorie. En intériorisant l'environnement, l'Homme intériorise le langage et les jugements, ainsi que les classements qu'il véhicule³². Nous désignons par « normex » les normes véhiculées dans l'environnement et par « normin » (normes internes) l'ensemble des normes ainsi intériorisées par un individu.

30. *Être fatigué, c'est toucher l'infini*, énonce également Roland BARTHES (« La fatigue », *Le Neutre, Leçon au collège de France* ; 25 février 1978). Puis il précise : « C'est la façon que mon corps a de toucher l'infini. »

31. Nous avons traité de ce sujet dans GALINON-MÉLÉNEC B., « "Suicide au travail" et communication. La mise en question des normes », dans Jacques PERRIAULT, Éric DELAMOTTE (dir.), « Profil d'apprentissage et normalisation », *actes des séminaires 2010*, Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC), à paraître.

32. Nous avons longuement développé ces idées dans GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Le rôle des premières années dans l'ancrage de Normin

Dans les premières années de la vie, moment où *l'affect joue un rôle de fixation des règles du jeu*, les *normex* intériorisées s'ancrent en profondeur. Il s'agit d'une sorte de « noyau dur³³ » dans lequel s'intègrent les valeurs véhiculées par la famille, la culture, les croyances, le type de rapport au monde, etc. Bien entendu, les intériorisations faites à ce moment-là ne sont pas figées. Elles vont évoluer³⁴ avec l'expérience de vie, mais elles joueront toujours un rôle majeur comme d'ailleurs toutes celles qui ultérieurement toucheront en profondeur l'affect.

Application à la vie professionnelle

La situation de recrutement

Au moment de l'insertion sociale et professionnelle, l'individu s'oriente vers des choix qui constituent les signes-traces des *normins*. Le recrutement par une entreprise (au sens large) peut être interprété comme le signe-trace d'un jugement positif de l'entreprise sur les comportements, signes-traces des *normins* de l'individu. Autrement dit, comme une correspondance entre les normes de l'individu et celles de l'entreprise.

Les *normins* de l'individu intègrent la représentation qu'il a de lui-même au présent et à l'avenir, ses rapports au conjoint, aux enfants, aux amis, au partage entre temps de loisir et temps de travail et son rapport à l'argent. Ainsi, à niveau d'études équivalent, le choix d'un concours qui permet d'entrer dans la fonction publique ou celui d'une

33. Selon la terminologie de J.C. Abric (ABRIC, 1999).

34. Mais elles évoluent lentement dans la mesure où *normin* génère des jugements (bien/mal, beau/laid, juste/injuste, vrai/faux, etc.) qui conduisent à l'évitement de ce qui ne rentre pas dans *normin*. Par contre, si l'individu se trouve dans une situation non choisie et dans l'impossibilité de retrouver une situation qui corresponde à *normin*, les comportements engendrés par *normin* ne sont plus adaptés au nouvel environnement. Les nécessités de l'adaptation pour la survie conduisent alors souvent à l'apprentissage de nouvelles règles du jeu. Dans le cas contraire, l'individu devient « inadapté » au système dans lequel il se trouve.

entreprise internationale ou celui d'une « start-up » constitue le signe-trace des *normins* de l'individu.

Le contrat

Le recrutement amène l'individu à vivre son temps professionnel dans une entreprise qui a elle-même des normes : modes de management, rapport entre capital humain et capital financier, sens de la responsabilité sociale, soutien à l'adaptation, formation continue individualisée, stabilité des règles du jeu, etc.

Si l'acceptation du contrat de travail par l'individu s'est produite en toute connaissance de cause, on peut estimer qu'il a procédé à une « *optimisation d'équation sous contraintes* » et que, si les contraintes existent, elles sont acceptées et gérées.

L'apparition de Désanorm

Si les contraintes pesant sur l'entreprise l'obligent à modifier ses propres normes de management ou si l'individu est soumis à des stimuli permanents, un désajustement (*désanorm*) entre *normin* et *normex* peut apparaître. Ce processus de désajustement produit d'abord du stress, puis de la fatigue.

Si des comportements adaptatifs peuvent être mis en place, le désajustement produit une boucle d'apprentissage et une représentation de soi positive³⁵.

Si la boucle d'apprentissage est trop lente pour le contexte entrepreneurial concerné, que l'individu ne trouve pas dans son environnement – professionnel et familial – d'alternatives correspondant à *normin* et qu'il ne peut compter sur des soutiens dans la représentation de soi et dans l'apprentissage, il est possible que l'individu subisse une perte identitaire liée à la mise en cause de la pertinence de *normin*.

L'organisation, quant à elle, a tendance à signifier ce désajustement par des tensions (se traduisant par des conflits au travail), des exclusions directes (menaces de licenciement) ou indirectes (harcèlement

35. Nous remercions le Professeur Joël Colloc, médecin et chercheur, de ses remarques sur ces approches et de sa relecture générale du chapitre.

visant à produire de l'auto-exclusion), qui sont autant de *signes-traces organisationnels des processus de désajustement entre normin et normex*.

Debordpsy et tentation suicidaire

Debordpsy désigne le *seuil critique* qui fait passer l'individu du supportable à l'insupportable.

Il suppose l'accumulation de plusieurs facteurs³⁶ :

– le travail vidé de sa fonction identitaire : pression du rappel à la norme, vigilance aiguisée permanente, nécessité d'une hyperréactivité réactionnelle, impossibilité d'atteindre les objectifs imposés, obligation de résultats sous contraintes, risque de déqualification, menace de précarisation de l'emploi ;

– la fragilisation psychologique due à : l'émission systématique de critiques, la demande permanente de justification, les consignes confuses ou contradictoires, les modifications arbitraires des conditions de travail, la surveillance des faits et gestes, la pratique de l'isolement, les attributions de travail subitement modifiées ;

– le repli sur soi, associé à un sentiment d'inutilité : l'absence de coopération autour du salarié, le durcissement de la vie familiale, la fuite du contact social ;

– l'impossibilité de pouvoir envisager des lieux où le réajustement soit possible³⁷.

Ainsi, si les suicides observés dans différents milieux professionnels ne relèvent pas également des mêmes référents, chez les uns comme chez les autres, *le suicide peut être interprété comme le signe-trace d'un Désanorm associé à un Debordpsy. Dans cette hypothèse, il y a donc concours de causes à la fois individuelles et sociales.*

36. Conçu à partir du journal de consultation du Dr. Marie PEZET de la polyclinique de Nanterre « Souffrance au travail, 1997-2008 ».

37. À ce sujet, voir C. Dejours (DEJOURS, 2001 : 19).

Mise en cause d'un contexte sociétal plus large

Cette analyse montre que les signes-traces ne sont pas seulement le fait des corps des personnes physiques et de leurs seuls comportements mais également des comportements des personnes morales (au sens juridique « d'organisation ») et du *corps social* en général.

Ainsi, le niveau de communication établi dans une situation professionnelle peut-il, de notre point de vue, être analysé comme le signe-trace de *l'interaction*, non seulement entre des individus engagés directement dans la communication, mais aussi entre les individus et les systèmes environnant cette communication.

CONCLUSION : LA COMPLEXITÉ DE L'INTERPRÉTATION

Le premier exemple nous a montré que même pour le médecin qui fait profession d'interpréter les signes-traces du corps, cette interprétation, de la même façon que pour tout ce qui concerne l'Homme vivant, intègre *l'interaction de systèmes complexes*. Le symptôme, signe-trace par définition, ne peut être interprété par un seul spécialiste³⁸ que de façon provisoire, au titre d'un raisonnement qui relève plus du tâtonnement que de la certitude ; et malgré tous les décloisonnements disciplinaires pour atteindre la compréhension de la complexité des interactions qui se produisent dans le corps du patient, le diagnostic comprend une large part d'intuition.

Le second exemple nous a permis de repérer le poids des normes intériorisées, que ce soit par l'individu ou par le corps social, leurs rôles dans les interactions, leurs conséquences individuelles (fatigue stress, débordement psychologique pouvant aller jusqu'au suicide) ou sociales, en matière de communication des organisations. Ce processus ne se cantonne pas à la vie professionnelle : le déroulement de l'existence conduit à remettre plus ou moins en cause *normin*. Quand il y a un désajustement entre *normin* et *normex*, les relations doivent évoluer et, avec elles, les conventions et les contrats. Pour mettre en

38. C'est dans cette perspective que, ici, nous avons fait appel à plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales pour initier une théorie générale de la trace humaine.

place de nouvelles conventions avec son environnement, l'Homme s'efforce de repérer des règles du jeu de l'existence qui soient plus pertinentes.

À travers ces deux exemples, il est apparu que la justesse de l'interprétation du symptôme supposait de prendre en compte la complexité des facteurs qui entrent en jeu non seulement dans ce qui produit le signe-trace (le symptôme), mais également dans son interprétation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRIC J.C., *Psychologie de la communication. Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 1999.
- ALMEIDA (D') N., *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Colin, 2007.
- AMADIEU J.F., *Le poids des apparences*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- ANDRIEU B., *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2006.
- BARTHES R., « La fatigue », dans *Le Neutre, Leçon au collègue de France*, enregistrement du 25 février 1978.
- BERGSON H., « L'intuition philosophique. Conférence faite au Congrès de Philosophie de Bologne le 10 avril 1911 », dans Henri BERGSON, *La pensée et le mouvant, Articles et conférences datant de 1903 à 1923*, Paris, PUF, 1969, 79^e éd.
- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, La Découverte, coll. Repères, nouvelle édition, 2002.
- BOUTAUD J.J., *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BRACHET C., LE FOULGOC A., « La mise en scène du corps de *Mon incroyable fiancé* », dans Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Fabienne MARTIN-JUCHAT (dir.), *Le corps communicant*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 67-127.
- COLLOC J., LERY L., « Prise de décision dans l'éthique au quotidien ; Comment décider le soin ? », dans *Santé Décision Management*, vol. 11, n°1-2, 2008, p. 243-254.
- CYRULNICK B., *Mémoire de singe et paroles d'Homme*, Paris, Hachette littératures, coll. Pluriel, 1983.
- DEJOURS C., « Séminaire Interdisciplinaire de pathologie du travail », Université d'Orsay, 2001.
- EHRENBERG A., *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- FABRE R., « La personne : une régulation par les normes ? », *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009, p. 175-181.
- FERRERI M., GODEFROY M., SLAMA F., NUSS P., « Identité esthétique et dysmorphesthésie », *Confrontations psychiatriques*, n°39, 1998, p. 301-326.

- GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication. Du sens commun au sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GALINON-MÉLÉNEC B., « "Suicide au travail" et communication. La mise en question des normes », dans Jacques PERRIAULT, Éric DELAMOTTE (dir.), « Profil d'apprentissage et normalisation », *actes des séminaires 2010*, Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC), à paraître.
- GINZBURG C., « Traces. Racines d'un paradigme judiciaire », dans Carlo GINZBURG, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et Histoire*, Paris, Flammarion, 1989, p.139-180.
- GLOWINSKI J., « La dépression, c'est une dissonance », *L'Express*, n° du 31 janvier 2002, p.106-109.
- Collectif, *Le malade triste et fatigué*, Puteaux, Laboratoires Hoechst, 1979 (recueil de 12 expériences de médecins spécialistes).
- JEANNERET Y., *Penser la trivialité, volume 1, La vie des êtres culturels*, Lavoisier Hermès sciences, Paris, 2008.
- LORENZ K., *Trois essais sur le comportement animal et humain*, Paris, Seuil, Points, 1970.
- MANDELBROT B., *The Fractal geometry of Nature*, San Francisco, W.H. Freeman & Co, 1982 ; *Les objets fractals. Forme, chance et dimension*, Paris, Flammarion, 1984 (2^e éd.).
- MERZEAU L., « Du signe à la trace : L'information sur mesure », *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009, p. 22-29.
- MONTOLA S., « Reconfigurations des rapports sociaux de sexe au travers du corps sportif médiatisé », dans Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Fabienne MARTIN-JUCHAT (dir.), *Le corps communicant*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 67-127.
- RICŒUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
- TARDE G., *Les Lois de l'imitation*, Paris, Seuil, (1^{re} éd. 1892), 2001.
- SHANNON C., WEAVER W., *La théorie mathématique de la communication*, 1948, nouvelle éd., Paris, Retz, 1975.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1978.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J.H., JACKSON D.D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, coll. Points, 1972.

Fragments théoriques du signe-trace. Propos sur le corps communicant

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

INTRODUCTION :
CONTEXTE, DÉFINITION PROVISoire, PASSERELLES

Le contexte d'énonciation

Nous écrivons ce chapitre à l'invitation de nos étudiants qui nous ont demandé de préciser le sens du terme « signe-trace ». Le contexte est le suivant : à l'issue d'une recherche (GALINON-MÉLÉNEC, 1997) portant sur les processus d'induction en situation de recrutement, nous avons dispensé des enseignements sur ce sujet et utilisé ce terme en pensant que l'ensemble du cours permettait à la fois une compréhension de l'usage que nous lui attribuions et une justesse de son interprétation par les étudiants. Le polycopié transformé en ouvrage (GALINON-MÉLÉNEC, 2007) n'a plus permis cet accompagnement interprétatif auprès d'un lectorat devenu plus large et la nécessité de l'explicitation s'est avérée plus grande. Le point de départ était le suivant : après que la sélection des candidats s'est opérée sur des critères tels que l'adéquation au profil de poste, le curriculum vitae et toute autre batterie de tests, il arrive un moment où restent en course deux candidats qui sont objectivement équivalents. Comment s'opère alors le choix ? À l'issue de notre recherche, nous avons conclu que ce qui se passait à ce moment-là pouvait s'englober dans la formule « l'interaction de signes-traces ». Les pragmatiques objecteront qu'il s'agit tout simplement d'intuition et qu'il n'est pas besoin de développer davantage. Certes. Mais malgré l'impression de transparence de signification, nous pensons, dans le contexte qui est le nôtre, pertinent d'élucider les processus qui œuvrent à produire cet instantané de sens qu'est l'intuition. Nous pensons, en effet, que tenter de dévoiler la

complexité de l'entrelacement des signes-traces en jeu permet de repérer qu'en se référant à l'*intuition* pour justifier leur choix final, les recruteurs opèrent l'acceptation implicite de l'opérationnalité et de l'efficacité de l'interaction des signes-traces. Considérant que cet exemple est puisé parmi d'autres dans le réservoir infini des traces, nous ne prétendons pas lui donner une importance plus grande qu'à d'autres. C'est pourquoi nous avons, dans cet ouvrage, également proposé un exemple illustrant l'interprétation d'un autre signe-trace, le symptôme, et analysé la complexité du système de son interprétation conduisant au diagnostic médical. Avec ces exemples, nous espérons permettre l'acceptabilité de l'usage du terme « signe-trace » pour englober un certain nombre de processus qui se produisent en amont et en aval de l'interprétation et du jugement, les deux nous semblant étroitement liés. Dans l'exemple du recrutement, l'issue de l'interaction des « signes-traces » est le jugement sur le « bon » candidat et son recrutement ; dans l'exemple sur le diagnostic médical, le jugement porte sur les causes du symptôme et sur le choix du « bon » traitement. Dans les deux cas, comme nous le relevons à plusieurs moments, le choix interprétatif du signe-trace ne peut relever d'une rationalité pure et parfaite, et le choix relève d'une *acceptabilité pragmatique* du risque d'erreur avec pour soutien à la prise de risque la conviction que produit l'intuition.

Notre propos vise moins l'enrichissement linguistique d'un nouveau terme, « signe-trace », que la sensibilisation à ce qui s'opère quand l'individu effectue l'interprétation d'une trace. Ainsi, nous incitons nos étudiants à prendre conscience que derrière leurs interprétations individuelles situées dans l'ici et maintenant, il y a un *système interprétatif complexe* qui les porte vers cette interprétation, et cet apprentissage d'une interrogation sur la dimension intangible qu'ils peuvent donner à leurs jugements semble leur plaire. C'est pourquoi nous nous en faisons ici l'écho.

Passerelles

Les sciences de l'information et de la communication ont largement diffusé l'idée que, pour comprendre la communication existant entre deux personnes, il convient de ne pas s'arrêter au contenu de ce qui est énoncé. L'importance du contexte culturel, social, interactionnel d'énonciation, des usages et des représentations sociales associés à la

situation a été mise en évidence dans de nombreuses recherches. Les différences psychologique, sensorielle, cognitive ou culturelle des individus en situation de communication ont également été prises en compte. Pour notre part, avec la notion de « signes-traces », nous tentons d'imbriquer ces différents niveaux en nous appuyant sur le rapprochement de deux termes qui, pris séparément, ont fait également l'objet d'analyses fréquentes (le « signe ») ou moins fréquentes (la « trace »).

Dans une première proposition définitoire, nous dirons que, pour nous¹, associer les deux termes – signe et trace – vise à signifier que :

- Le *processus* qui a produit le signe est présent dans le signe.
- S'interroger sur l'interprétation à donner à un signe implique de repérer qu'il y a un pré-supposé qui attire l'*attention* sur un signe plutôt que sur un autre.
- L'interprétation proprement dite est un signe-trace en ce qu'elle recèle en son sein l'*acceptation implicite d'un système interprétatif*.
- Il existe un *processus circulaire² et continu de la trace au signe et du signe à la trace*.

En devenant « signe-trace », les paramètres qui entrent en jeu renvoient, en *infra*, à l'histoire qui les a construits et s'intègrent, en *supra*, dans une matrice dont la résolution³ produit un signe-trace résultant : la communication.

L'association des termes « signe » et « trace » diffère d'autres associations rencontrées dans *L'Homme trace*. Prenons, par exemple, l'association de « signe » et « d'artefact » dans « signe-artefact » ; ou l'association « signe » et symbole » dans « signe-symbole ». À notre sens, « signe-trace » renvoie à ce qui est transversal à tous les signes, alors que « signe-artefact » et « signe-symbole » renvoient seulement à certains d'entre eux.

Nous avons déjà donné quelques pistes sur le sens que nous donnions à la terminologie « signe-trace » dans plusieurs chapitres de *L'Homme trace* : « L'universalité de la trace, le XXI^e siècle, siècle de la trace », « Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet

1. Proposition définitoire construite à partir d'observations de terrain.

2. Au sens systémique. Cette circularité induit des changements de ce qui est considéré successivement en tant qu'*input* et *output*.

3. Ici le sens de matrice est celui des mathématiques où les matrices sont utilisées pour la résolution de systèmes d'équations complexes.

1969 » et « Du diagnostic médical au diagnostic social ». Aussi n'allons-nous pas revenir sur le détail des points déjà exposés et proposons-nous ici un texte de synthèse. Il est entendu que l'explicitation du sens que nous donnons à « signe-trace » ne prétend à aucune valeur de vérité. Tout au plus, espère-t-elle sortir de l'ombre des aspects de l'usage banal du terme trace dont la luminosité de sens nous semble pouvoir être mise en cause.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Il s'agit ici d'une part, de reprendre quelques conclusions auxquelles nous sommes parvenus à l'issue de l'exploration concernant l'analyse de l'*interprétation du système*⁴ et d'autre part, de mettre simplement en évidence quelques propriétés qui nous semblent transversales à de nombreuses situations de communication, en particulier celles évoquées dans les différents chapitres de l'ouvrage *L'Homme trace* auxquels nous renvoyons en note.

Tout est signe-trace

Précisons tout de suite que notre proposition s'inscrit dans la lignée de Jacques Derrida qui pose que :

– « Commencer par le signe, c'est commencer par le secondaire lui-même » (DERRIDA et BENNINGTON, 1991 : 26).

– « Toute trace est trace de trace. Nul élément n'est jamais nulle part présent (ni simplement absent), il n'y a que des traces » (DERRIDA et BENNINGTON, 1991 : 74).

– « Tout élément du système n'a d'identité que dans sa différence par rapport aux autres éléments, chaque élément est ainsi marqué par ce qu'il n'est pas : il en porte la trace » (DERRIDA et BENNINGTON, 1991 : 73).

Encapsuler cette signification dans le terme « signe-trace » et en décliner le sens dans notre contexte renvoie en permanence à ces prémisses.

4. Les points développés sont, par nécessité, présentés successivement, mais la compréhension du sens du chapitre suppose de les mettre en relation et de les faire fonctionner en interactions systémiques.

Tout signe est signe-trace du processus qui l'a construit

Cette proposition s'articule en deux points :

Si pour nous tout est signe⁵ (le corps comme toute matière extérieure au corps, c'est-à-dire l'Homme et son environnement humain et non humain), tous ces signes sont le résultat d'*interactions*. Quand nous associons dans notre interprétation du signe, le signe à ce qui l'a produit, ce signe devient pour nous « signe-trace ». Dans cette association, nous connectons les traces du passé et leur interprétation au présent. En ce sens, tout signe est signe-trace du processus qui l'a construit.

De notre point de vue, énoncer – par exemple – que « un signe ne préexiste pas à son interprétation⁶ » ou que « un signe est indéterminé quant à son interprétation⁷ » n'enlève pas au signe son statut intrinsèque de signe-trace⁸. Par ce terme, nous proposons de considérer que tout signe est un résultat, un produit des éléments qui ont permis son émergence et sa constitution⁹. En somme, à notre sens, si tout signe n'est pas signe-signal – au sens où il n'attire pas l'attention et que sa

5. Pour des raisons heuristiques, prenons un exemple – très réducteur dans le contexte qui est le nôtre – l'intentionnalité du signe. Ajoutons encore une réduction : le signe verbal. Puis, une autre : la situation de communication en co-présence. Supposons, ce qui est un réducteur supplémentaire et absurde de notre point de vue, que le corps ne soit plus matière, magma de signes-traces. Quand une personne ne veut pas émettre de parole, de son même, c'est-à-dire des signes sonores intentionnels, ce qui est perçu par l'autre c'est le silence comme signe ! Dans le même sens, R. Barthes énonçait : « Ce qui est produit contre les signes et hors des signes est très vite repéré comme signe » (BARTHES, 2002).

6. C'est qu'il est entendu en tant que signe-signal, le signe-signal étant un stimulus qui provoque l'attention.

7. Pour mettre en évidence la part strictement individuelle d'une interprétation. Mais, bien entendu, l'accord sur le sens des signes lève l'indétermination initiale.

8. Au sens où rien n'est a-historique.

9. D'une façon générale, le signe est nécessairement « signe-trace » puisque, pour nous, le processus qui a produit le signe est présent dans le signe.

présence n'est pas perçue, repérée¹⁰, interprétée – tout signe est signe-trace.

L'interprétation des signes-traces à soumettre au doute

Avec l'interrogation quant au sens à donner aux signes-traces, naît la nécessité de mettre en place une accumulation de recueils de traces au travers desquels vont être recherchés des *indices*¹¹ plaidant en faveur d'une interprétation ou d'une autre. L'*accumulation d'indices* s'avère d'autant plus indispensable que l'origine de ce qui a produit la trace est à l'entrecroisement de plusieurs systèmes car il faut, en quelque sorte, procéder à une reconstitution de l'origine de la trace¹².

10. Dans cette formulation du signe-signal, nous sommes évidemment très loin de la définition techniciste du signal intentionnel développée par Shannon et Weaver (SHANNON et WEAVER, 1975) et des théories de conditionnement behavioriste du modèle de Pavlov. Ces approches – dont la portée opératoire fait le succès – sont ici mises à distance du fait que nous tentons de mettre en évidence un signe-trace placé à l'entrecroisement de systèmes multiples.

11. Dans la suite du texte, comme ici même, nous mettons en italiques les principaux mots-clefs.

12. Certains signes sont mis consciemment en avant (en lumière) à l'attention d'un destinataire, appelé « cible ». Cette approche qui rentre dans la logique – devenue élémentaire – du modèle canonique de Shannon et Weaver (SHANNON et WEAVER, 1975), modèle qui, pour se nommer de communication, ne s'utilise guère encore aujourd'hui en tant que tel que dans certains domaines professionnels où se cultive la recherche d'une stratégie de manipulation de signes. Dans ce contexte, le choix d'un signe-signal emprunté à un répertoire de signes, « écrit nulle part et partagé par tous » (SAPIR), permettrait ainsi à l'émetteur de tirer des avantages significatifs de sa cible. C'est ainsi que le séducteur émet les signes d'une passion qu'il n'éprouve pas sachant que ces signes sont ceux secrètement espérés par l'autre. Pratique que connaissent bien également les hommes politiques. Ils ont appris, qu'ils aient lu ou non « Le bréviaire des politiciens » de Mazarin, à choisir des signes qui toucheront le récepteur : mettre la main sur le cœur ou tendre les bras en les ouvrant. Ils ont intégré que la politique est affaire de séduction et non de déduction. Ils suivent en cela les leçons de la rhétorique où le geste appuie sans cesse le verbal. La *mimesis* joue une fonction importante dans la constitution des répertoires de comportements associés à la séduction car si les gestes sont séduisants pour un individu (ou un groupe) c'est parce qu'ils font écho à l'histoire individuelle (et sociale).

Ainsi peut-on dire que l'interprétation que l'Homme fait de la trace est elle-même au cœur d'un *système* de traces.

Une approche circulaire : de la trace au signe, du signe vers la trace et réciproquement

En conséquence, dans cette approche, si nous percevons le signe et lui donnons du sens, cela implique une approche circulaire : de la trace au signe voire au signal¹³ puisque le signe se signale au *récepteur* ; mais également, du signe vers la trace de l'*intérieurisation du signe* puisque le signe ne prend sens que si, auparavant, les signes et leurs sens ont été intériorisés dans une *complexité* et un continuum qui échappe au conscient.

En conséquence, en ne séparant pas les deux termes « signe » et « trace » et en les associant dans un même terme « signe-trace », c'est le triple sens de « la présence du passé dans son absence au présent » (la trace), de la « projection du signe-trace dans le *processus* d'interprétation – inconscient ou conscient – du signe-trace reçu » et

13. Ce signe-trace peut devenir signe-signal pour un individu (homme ou animal) qui observe les signes. Cela ne signifie pas que tous les signes-traces deviennent signes-signaux car le récepteur des signes ne détecte pas tous les signes présents, il fait un tri, et ce tri ainsi que l'interprétation sont eux-mêmes des signes-traces. Ce qui conduit à des conséquences que nous pouvons ici appliquer au corps. Précisons qu'il n'y a pas une fonction univoque entre « signe perçu-signe reçu », sauf quand le signe est inscrit dans un « répertoire de signes » socialement partagé par un groupe social, une culture ou l'ensemble de l'humanité. Desmond Moris nous propose une illustration de ce « langage muet » dans son ouvrage *Le langage des gestes* sous-titré *Toutes les clés pour déchiffrer les expressions silencieuses des gestes et des attitudes* (MORIS, 1997). Comme il le précise dans son introduction de 1994 : « (...) tout voyageur chevronné aura pu s'en rendre compte. Ce qui est politesse dans une région est grossièreté dans l'autre ». Par contre « certains gestes restent immuables. Ils semblent être universels et nous aident à nous sentir à l'aise même à l'autre bout du monde. Un sourire est un sourire partout dans le monde. Mais ces signaux universels peuvent varier par le style et l'intensité. Nous rions tous, mais dans certains endroits, rire fort est considéré comme grossier ». Précisons ensuite que le signe qui fait signal chez le récepteur a pour conséquence indirecte de mettre dans l'ombre les autres signes, ce qui les rend – évidemment – moins visibles mais non pas absents...

de la « communication en tant qu'*interaction* de signes-traces » qui est mis en évidence.

LE CORPS COMMUNICANT

Les comportements signes-traces¹⁴

Les comportements individuels peuvent être considérés comme un *magma de signes* constituant une sorte de texte à lire. Ce texte est construit à partir des signes-traces de l'*histoire de vie*¹⁵ de l'individu concerné. Cette *inscription des signes-traces dans la matière corps* est automatique¹⁶ et inhérente à la vie. Le porteur de ces signes-traces est conscient que d'un petit nombre d'entre eux et, quand il l'est, il a oublié le détail des milliers d'événements qui les ont construits.

Néanmoins, son corps, ses comportements donnent à voir des signes qui vont faire l'objet d'interprétation ou produire, par exemple, des « *élans à interaction* » ou, au contraire, des prises de distance et cela de façon plus ou moins consciente¹⁷.

14. Ce paragraphe reprend en partie le projet personnel initial de *L'Homme trace*, ouvrage individuel visant à démontrer que, dans le champ de la communication interpersonnelle, tout est signe-trace.

15. Nous ne reprenons pas ici les explications fournies dans GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication. Du sens commun au sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, op. cit., p. 37-61.

16. La coupure entre le corps et l'esprit, attribuée à Descartes, a beaucoup marqué la pensée moderne (par exemple, en médecine). Pourtant cette coupure était déjà, à la même époque, contestée par Spinoza qui voyait dans les émotions « le fondement de la survie et de la culture humaines ». Dans *L'erreur de Descartes*, Antonio R. Damasio explique « la façon dont le corps et le cerveau produisent l'émotion et le sentiment. Pour lui, la joie et la tristesse, en particulier, sont les clés de la vie non seulement pour la préserver et assurer les besoins premiers, mais aussi pour stimuler la production artistique et les comportements les plus accomplis » (DAMASIO, 1995). Le corps n'est pas seulement un *intermédiaire, mécaniquement et chimiquement, sensoriel*. Avec le développement des neurosciences, la séparation corps/esprit apparaît comme un artefact.

17. Quand l'homme ne sait pas repérer la traçabilité de son jugement – qui tiendrait lieu de justification, il encapsule cette expérience de reconnaissance

La complexité des interactions individu/environnement intériorisée lors de la croissance de tout individu suinte à travers ses comportements qui sont les signes-traces de la complexité intériorisée. Le continuum et la complexité de cette intériorisation produisent des comportements constitués d'un magma de signes-traces. L'expérience communicationnelle de l'individu peut le conduire à essayer de retrouver le cheminement de cette construction par une analyse. La capacité d'atteinte de cet objectif sera limitée par le peu de traçabilité du parcours.

Le comportement apparaît comme le « signe-trace » :

- de la représentation – au sens large – que l'individu a de lui-même, de son environnement ;
- des interactions qu'il a eues, qu'il a et qu'il pense avoir dans le futur avec son environnement ;
- du « capital permanent¹⁸ » des représentations conscientes et inconscientes qu'il a de lui, de la situation et de l'ensemble des paramètres¹⁹ qui entrent en jeu dans la situation.

Le comportement se définit comme un signe-trace, lui-même forme d'« *entre deux* » qui relève à la fois de l'externe et de l'interne. L'externe est observable à l'inverse de l'interne, générateur des comportements, qui ne peut que faire l'objet d'*hypothèses interprétatives*.

Le comportement peut donner lieu à commentaire et jugement, mais cela suppose de la part de celui qui commente et juge une *orientation de l'attention* vers seulement quelques signes-traces parmi tous ceux qui constituent les comportements de l'Autre et des hypothèses sous-jacentes sur le processus qui les a produites. La *capacité de l'interprète* à aller au-delà des apparences et la pertinence de ses hypothèses interprétatives – elles-mêmes comportements et donc signes-

inconsciente d'un magma indifférencié de signes sous le terme « intuition ». Pour en savoir plus sur le lien entre interaction de signes-traces, échoïsation des signes-traces, intuition et communication, cf. l'illustration donnée dans le chapitre « Du diagnostic médical au diagnostic social ».

18. Capital permanent de représentation signifiant ici que sont intégrées les expériences du passé, la situation présente et les projections sur l'avenir.

19. Nous ne reprenons pas ici l'ensemble des paramètres listés dans ce qui précède et dans les chapitres illustratifs portant sur la situation de communication médecin/patient ainsi que sur la communication de l'Homme politique.

traces du même processus – entrent dans la *justesse* de l'interprétation.

Les comportements portent les traces de l'histoire de l'individu. Mais *la coupure individu/environnement est un artefact* dans la mesure où il n'existe pas d'individu qui ne soit pas dans un environnement et que toute société est composée d'individus. Au-delà de ce qui est transversal aux besoins humains, chaque société, chaque groupe social, oriente l'attention sur des parties différentes de la réalité.

Le langage silencieux²⁰

En conséquence, les comportements peuvent être communs à un groupe²¹. Les personnes extériorisent ainsi – souvent inconsciemment – une histoire commune : même façon de se vêtir, de se tenir en société, de parler, etc.

Ces signes comportementaux peuvent devenir *signes-symboles* et favoriser le *sentiment d'appartenance* à une communauté, à un

20. Selon le titre de l'ouvrage d'E.T. Hall publié aux Éditions du Seuil (Hall, 1979).

21. L'exemple des comportements des présidents d'une nation est intéressant à analyser comme illustration. Il convient de les replacer dans des comportements qui sont des signes-signaux qui renvoient à la fonction de président. Dans les années 1970, les titulaires des plus hautes fonctions de l'État, devaient adopter des comportements qui étaient autant de signes-signaux de la conscience des conséquences de leurs choix. Il ne leur était pas demandé d'être proches du citoyen. On attend d'eux une façade lisse, exemple d'effacement d'une couche d'indices secondaires renvoyant à des signes-traces d'état d'âme, de doute, de problèmes personnels qu'ils soient affectifs ou de santé. Il convient donc de se replacer dans ce contexte pour comprendre l'interprétation des contemporains de la période. Aujourd'hui, les rapports des hommes politiques (voir à ce sujet le chapitre d'Annick Monseigne) aux citoyens sont différents de ceux de l'époque des années 1970 : la distance se veut moins grande, les comportements des gouvernants cherchent la mimesis pour favoriser un principe d'échoïsation des signes susceptibles de favoriser l'empathie envers le dirigeant politique. Dans ce cas comme précédemment, la « mise en scène » de ces comportements répond aux attentes des électeurs et vise à renforcer son image. Le magma naturel des signes-traces corporels est ici soigneusement traité pour mettre en avant des signes-signaux susceptibles d'être interprétés positivement par les électeurs. Ce traitement fonctionne comme un signe-trace de professionnalisation de l'homme au pouvoir.

monde²² qui partage les mêmes goûts, voire les mêmes valeurs. Ils peuvent aussi servir de signes d'identification pour des individus exogènes au groupe.

Ces signes comportementaux peuvent être *incorporés* à partir d'un *apprentissage social*, fourni par l'école ou plus généralement véhiculées par les valeurs et la culture d'un pays.

Ainsi, sans qu'ils en comprennent nécessairement le processus circulaire d'intériorisation de l'extériorité puis d'extériorisation de l'intériorité à travers les comportements signes-traces, les uns et les autres associent des comportements spécifiques aux « Anglais », aux « Français », aux « Italiens », aux « Espagnols » et plus généralement à tous les peuples²³, ce qui produit des *signes-traces d'identification*. Parfois, les comportements volontaires instaurent un jeu de dispositif socio-symbolique utilisant des opérations de type traitement de signaux, de symboles et de *signes formels*.

En situation de co-présence, il ne peut pas ne pas y avoir d'interactions de signes-traces

Dans notre contexte, la célèbre formule de Paul Watzlawick « On ne peut pas ne pas avoir de comportement, on ne peut pas ne pas communiquer » (WATZLAWICK, BEAVIN et JACKSON, 1972) mérite d'évoluer vers « *On ne peut pas ne pas avoir de signes-traces. En co-présence on ne peut pas ne pas communiquer* ». La forme prise par la communication en co-présence est la trace de l'interaction de signes-traces entre les individus eux-mêmes ainsi qu'entre les individus et l'ensemble des paramètres humains et non-humains entrant en jeu – consciemment ou non – dans l'interaction. Autrement dit, chaque Homme incorpore le *continuum*²⁴ de son histoire de vie et en porte la trace consciemment ou inconsciemment. Ces traces bien que présentes ne sont pas nécessairement visibles en surface, mais tous les comporte-

22. On pense inévitablement ici à l'ouvrage *De la justification, des économies de la grandeur* (BOLTANSKI et THEVENOT, 1991).

23. À ce sujet, on se référera ici aux différents ouvrages d'E.T. Hall, et en particulier à *Au delà de la culture* (HALL, 1979).

24. Continuum : ici = chaque instant.

ments, toute sa « matière corps » en sont empreints (MERZEAU, 2009). La trace humaine est inhérente à la condition humaine²⁵.

Vouloir dissimuler²⁶ les traces est le signe-trace d'une représentation de la situation (GOFFMAN, 1991) par l'individu, auteur de cet effacement²⁷. Si cet usage se propage dans le collectif, c'est encore un signe-trace mais cette fois-ci de l'évolution sociétale qui n'est elle-même que le résultat du fruit des interactions entre individus. La façon dont l'individu se positionne face à ces évolutions est également un signe-trace. Cette position le conduit à se situer dans un environnement qu'il intériorise, et ce processus d'intériorisation produit à nouveau des traces.

L'échoïsation des signes-traces

Nous sommes ici dans une approche systémique où tout – humain et non humain – est en interaction et où l'interaction produit des traces qui produisent à leur tour des interactions, etc. *L'échoïsation des signes-traces instaure la relation*. Quand il y a *synchronisation mimétique*²⁸ des signes-traces se crée un phénomène d'empathie. Cette synchronisation peut être spontanée. La proximité que ressentent les individus révèle alors une proximité d'expériences de vie antérieure. Cette synchronisation mimétique peut être artificielle, quand l'un des individus calque ses comportements sur ceux de l'autre en vue d'induire chez lui une ouverture à la

25. L'appellation « Homme trace » renvoie fondamentalement à cette idée.

26. Cf. *infra* BERNARDOT M. « À la recherche des sans trace : culture espaces et citoyennetés ».

27. Exemple : si une personne cherche à effacer les traces qui la concernent sur Internet, c'est que cette personne suppose que ces traces peuvent être interprétées à son détriment.

28. Exemple : Si une personne nous renvoie (d'où le terme écho) exactement (d'où le terme mimétique) le message (verbal ou non, conscient ou non) que nous lui avons adressé, nous avons l'impression que ce message est compris et parfois même que nous sommes globalement compris. Cette impression instaure de la confiance. C'est précisément parce que cette « échoïsation » produit de la confiance qu'elle va être produite artificiellement par des « manipulateurs de signes ». Ils vont produire en miroir les gestes ou les phrases de leur interlocuteur. La question est alors de savoir comment distinguer l'artifice de la sincérité. C'est à cette question que répond notre souhait d'attirer l'attention sur les autres signes, moins visibles, presque invisibles, signes qui vont permettre de cerner s'il convient de mettre en doute l'authenticité de l'échoïsation.

réception. Cette démarche manipulatoire s'analyse comme le signe-trace d'un intérêt. Sa fréquence augmente dans toutes les situations où des retombées financières ou bien l'obtention de pouvoirs sont attendus²⁹.

LE JUGEMENT MIS EN CAUSE

Les filtres à la réception et à l'interprétation du signe

Les paramètres qui jouent dans le sens que lui attribue son récepteur sont *multidimensionnels* (poids des contextes de tous ordres, projections, etc.) et sont, de toutes les façons, *contingents* du fait des filtres à la réception³⁰. Ces filtres sont en eux-mêmes des signes-traces (de même que le sens donné au signe-trace). L'interprétation que chaque individu fait des signes qu'il perçoit consciemment ou non (dans le cas de *l'intuition*, le processus n'est pas conscient) porte les *traces* de la *complexité* des *interactions* individu-environnement dans lequel il s'insère depuis sa naissance³¹.

29. C'est la généralisation de ces pratiques dans tous les domaines de la vie quotidienne qui nous conduit à attirer l'attention sur la façon dont elles sont mises en œuvre.

30. Ainsi, le monstre n'est pas monstrueux en lui-même, il est monstrueux dans le regard de celui qui regarde. Il convient par un retournement du regard de remonter vers le montreur. Son jugement signifie qu'il ne voit pas avec le cœur mais qu'il situe l'autre par rapport à des normes. Or, comme nous l'a démontré J.J. Courtine, l'évolution de la médecine ayant fait évoluer ces normes, ces mêmes signes ont ultérieurement été situés dans des classifications d'infirmité, puis de handicap, puis de différence par rapport aux normes. Cf. COURTINE J.J., « Histoire et anthropologies culturelles de la difformité » dans Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO.(dir.), *Histoire du corps, volume 3. Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2006.

31. Le signe émis consciemment est à distinguer fondamentalement des signes émis inconsciemment. En effet, quand les signes émis inconsciemment sont reçus positivement par le récepteur, nous ne sommes plus dans un « appel à interaction » artificiel. Il s'agit d'une « échoisation de signes-traces » spontanée. Deux individus « se reconnaissent ». L'entrelacement des signes est si complexe qu'il devient difficile de les identifier un à un. C'est la célèbre phrase de Montaigne : « Parce que c'était lui ; Parce que c'était moi. » Tout est dit. L'histoire des individus faite de signes-traces ne peut se résumer en un discours.

Quand les interprétations individuelles se rejoignent, il s'agit d'un signe-trace d'une *intérieurisation* culturelle au sens large, d'une intérieurisation antérieure d'expérience d'apprentissage du « sens commun ³² », d'un signe-trace des pratiques communes à un groupe d'individus. Même si la traçabilité de la construction de ce sens commun, celle des *stéréotypes* de jugement et des représentations de groupe sont repérées par les chercheurs en sciences humaines qui travaillent sur la genèse des représentations collectives, elle est le plus souvent ignorée par la majorité des individus. Dès lors, ils attribuent à la *convergence de significations* qu'ils donnent aux signes, une valeur de preuve. En ce sens, le jugement qu'il soit individuel ou collectif est un signe-trace et les *processus d'induction* qui ouvrent (ou ferment ou limitent) la communication sont le résultat de processus d'interactions de signes-traces ».

Déconstruire le processus qui a construit le jugement³³ peut amoindrir l'intolérance à la différence. Car, fondamentalement, la reconnaissance du signe-trace fonctionne sur le principe de la *mimesis* de l'échoïstation des signes de l'autre dans les *traces mnésiques*³⁴ (cons-

Chaque minute qui l'a produite se situe dans les espaces interstitiels des signes visibles.

32. « Le sens commun » est le titre de la collection dirigée par Pierre Bourdieu aux Éditions de Minuit.

33. Un signe peut être emprunté. Les manuels de savoir-vivre fournissent au lecteur l'occasion de découvrir quels sont les signes-traces des conditions d'existence de groupes sociaux auxquels ils n'appartiennent pas et qui correspondent à un fort « capital économique » et « capital culturel pour emprunter la terminologie de Pierre Bourdieu dans *La distinction, critique sociale du jugement*. Ces emprunts – conscients – ne gomment pas les signes interstitiels – inconscients – qui signalent à qui sait les voir les traces de l'histoire de l'individu. Deux types de personnes sont plus aptes que les autres à repérer ces signes interstitiels d'emprunt :

- Ceux qui sont issus du groupe social dont ont été empruntés les signes : il s'agit d'un processus inconscient. Intuitivement, le récepteur ressent qu'il n'y a pas échoïstation dans la subtilité des signes.

- Les déchiffreurs de signes, spécialistes du signe interstitiel.

34. La mémoire (d'où le terme « mnésique ») enregistre les situations vécues au cours de la vie. Les travaux sur le fonctionnement de la mémoire avancent actuellement, grâce, en particulier, aux recherches sur la maladie d'Alzheimer. Nous ne risquerons pas ici à en présenter les résultats. Néanmoins, rappelons à titre d'exemple que la majorité des adultes croient avoir oublié une partie de leur

cientes ou non) laissées par notre histoire de vie dans notre *matière*³⁵ corporelle.

Le jugement comme signe-trace³⁶

Les expériences passées laissent donc des traces dans la *mémoire* des individus qui, en conséquence, donne plus ou moins crédit aux images et commentaires diffusés dans ce cadre en fonction de leur histoire de vie. Ainsi, les traces ne sont pas seulement extérieures à l'Homme, elles sont également *incorporées* (in-corps³⁷) dans sa mémoire (les *traces mnésiques*) consciente ou non³⁸. Dans ce cas, on est

enfance ou des moments de leur existence alors que ces souvenirs resurgissent plus tard à des moments inattendus.

35. Il faudrait ici prolonger le débat en intégrant la dimension systémique d'un fonctionnement corporel qui dépasse la coupure artificielle entre corps et esprit.

36. Le lecteur, comme tout récepteur de signes, réarticule ces signes écrits en fonction de son jugement qui est un signe-trace.

37. Cf. Jean-Jacques Boutaud et Stéphane Dufour, « L'indicible et l'indiciel. Empreinte gustative et trace figurative ».

38. Parfois, elles se logent dans une sorte de crypte et conduisent à des comportements que nous souhaiterions éliminer. Nous prendrons comme exemple les expériences traumatiques. Elles « restent en souffrance de symbolisation (d'assimilation psychique). Elles se trouvent incorporées, et demeurent actives, mais elles agissent sur le sujet à son insu, à partir d'une vacuole psychique comparable à un caisson séparé, ou à une crypte. Ainsi le trauma enfermé par une impossibilité symbolique de reconnaissance produit une forme de clivage intérieur entre les expériences assimilables souvent retravaillées qui produisent de la plasticité identitaire et l'intérieur de la crypte où se niche le trauma ». L'existence de la crypte, pourtant totalement cachée aux tiers et parfois à l'individu lui-même, laisse des traces dans les comportements. De telle sorte que ces traces, reconnues de façon inconsciente par des porteurs de traumas identiques, produisent un emportement mimétique, un élan à interaction, une orchestration sans chef d'orchestre, pour reprendre l'expression de Bateson (BATESON, 1980). Daniel Bougnoux parlerait du « chaud » (BOUGNOUX, 2002), Fabienne Martin-Juchat, du « corps comme média » (MARTIN-JUCHAT, 2008). Le signe-trace produit une écologie interactionnelle vécue de l'intérieur dont la finesse et la complexité mettent à distance l'interprétation rapide par « grand découpage » d'une interprétation sociale du signe. Le signe-trace ne limite pas la signification au « dicible ». Si dans la continuité du paradigme structuraliste les comportements non-verbaux peuvent

dans un *processus* qui va de la trace (trace mnésique) au signe (le jugement), le jugement étant le résultat de l'*interaction* entre la trace de l'intériorisation d'une expérience passée et l'événement (ou la personne) objet du jugement.

Stipuler l'existence du signe et donc du signe-trace – de notre point de vue tout signe est signe-trace – ne signifie ni qu'il est *observable* directement ni qu'il est *visible* à tous ni qu'il est vu même par quelques-uns ni qu'il est conscient³⁹. Il est. Par contre, à partir du moment où il est perçu et qu'il entre dans un *processus* de signification chez le *récepteur*, le signe devient *indice*. Adopter cette posture intellectuelle concernant la *trace* est en soi un signe-*trace* de ce que Pierre Bourdieu aurait nommé un *habitus*⁴⁰.

Représentations collectives et interprétation

Certaines interprétations peuvent s'imposer à un ensemble plus ou moins grand de personnes pendant une période plus ou moins longue selon des *processus* communs à la construction de *représentations collectives*. Les *médias* jouent là un rôle totalement fondamental. Ils orientent la façon de regarder les signes et la façon de les interpréter. Avec eux, le signe devient *indice* de sens ; sens qui se vit au présent dans une relation « phénomène perçu-phénomène interprété »⁴¹.

parfois être décrits dans une logique expressive du contenu et de la surface corporelle, il ne saurait s'y réduire. Le corps, c'est aussi affaire de chair invisible et d'états internes dont nulle science aujourd'hui ne peut saisir la complexité des entrelacements. Sur ces questions, cf. également la bibliographie de Jean-Jacques BOUTAUD.

39. Le signe-trace peut être l'un de ces paramètres, plusieurs d'entre eux ou aucun d'entre eux.

40. Cf. graphique et commentaire de « Habitus et style de vie » dans BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 191. Dans ce texte – nous dirons, en le simplifiant – Pierre Bourdieu explique, comment les « *signes distinctifs* » entre individus (ou groupes sociaux), comme les « goûts » et les « styles de vie », résultent d'un processus amont (l'« *habitus* ») d'intériorisation dans le psychisme du vécu antérieur de l'individu (et des groupes sociaux dans lesquels il a vécu).

41. Par celui qui le perçoit ou, plus largement, qui le reçoit parfois dans l'infraconscient.

Ainsi, l'Homme de média peut porter un discours idéologique ou politique validant des interprétations souhaitées par les pouvoirs en place où il peut se situer comme « *agent secret*⁴² » révélant des informations cachées. Les signes qu'il collecte en leur donnant valeur d'indices vont être interprétés comme *trace de la réalité* de l'événement ou au contraire comme *trace* de la fabrication de l'événement selon la *connotation* qu'il donne à l'indice. Les conditions de l'expression médiatique (type d'émission, forme de *langage*⁴³, présence d'experts, etc.) vont produire également un sens de *légitimation* ou de non-légitimation des énoncés interprétatifs. Ce résultat est lui-même la trace des *processus* d'induction de légitimité dont ont fait l'objet les émissions concernées : les images et les commentaires associés à propos d'une *enquête* conduite dans le passé ont attesté comme représentatives de la réalité le *chaînage* « faits, enregistrement des faits, diffusion et commentaires des faits en différé, suite des événements attestant de la réalité des faits initialement enregistrés ».

Ainsi, ceux qui ont vécu l'expérience d'un *faux-médiatique* savamment orchestré ont intériorisé des schèmes cognitifs où l'image en tant qu'instrument de preuve est mise en doute⁴⁴. Pour ceux-là, la relation image-trace de la réalité est sans arrêt mise en cause et un processus de recherche d'indices se met en route automatiquement. En fonction de l'expérience de la personne, la *masse critique d'indices* à accumuler varie. Inversement, ce seuil est le signe-trace de l'expérience de la personne concernée.

42. Cf. JEANNERET Y., *infra, op. cit.* p.74.

43. Cf. les développements dans le chapitre de Nadia Lepastourel et Benoît Testé, « Traces langagières en psychologie sociale de la communication ».

44. C'est tout le paradoxe des émissions de télévision qui analysent les images transmises par la télévision (par exemple « arrêt sur images »). En même temps que ces émissions répondent à une éthique journalistique visant à montrer si l'image a été manipulée, avec quels objectifs et avec quels effets, elles introduisent le doute chez le téléspectateur. Quelle est l'authenticité de ce qu'on lui donne à voir au travers des images et des photographies ? Ces émissions forment le téléspectateur à la traque des petits signes, ceux-là mêmes que nous souhaitons mettre, ici, en avant pour servir la plus grande justesse dans l'interprétation des traces.

CONCLUSION :
L'INTUITION, UN SIGNE-TRACE À PRIVILÉGIER

L'usage du terme « trace » est banal et il se répand d'autant plus que la généralisation des traces obtenues à l'occasion de l'usage de la vidéo surveillance, d'identifications biométriques des individus (empreinte digitale, ADN, etc.) et de site Internet, permet une traçabilité de l'Homme qui produit, à juste titre, des inquiétudes. Dans ce texte, nous n'avons pas examiné ces aspects que d'autres auteurs ont explorés. Mais, à l'occasion de l'analyse de la communication interpersonnelle ou, dans le chapitre précédent, de la complexité du diagnostic médical, nous avons souhaité décentrer l'obsession des risques liés à la *traçabilité*, en mettant en évidence que, c'est moins la généralisation des traces qui est en cause – puisque, pour nous, elles sont inhérentes à l'Homme – que leur interprétation.

Pour tenter de cerner une partie assez large des imbrications en jeu, nous avons valorisé les voies de la complexité. Bien entendu, il peut s'en suivre un certain découragement. De notre point de vue, ce dernier apparaît à chaque fois que l'Homme prend conscience des limites de sa condition humaine. Est-ce une raison pour le priver d'un raisonnement réflexif sur l'origine de ses interprétations de la trace ?

Pour répondre à l'inquiétude née du rappel de notre peu de pouvoir à cerner la complexité du réel, plusieurs voies sont possibles. Pour notre part, sans exclure les autres voies, nous proposons en ce qui concerne le cas examiné – la communication interpersonnelle de face à face intégrant les interactions des signes-traces corporels – de valoriser l'intuition. En effet, outre sa vertu simplificatrice, l'intuition peut également illustrer le sens du terme « signe-trace ». L'intuition serait alors entendue en tant que signe-trace de l'expérience prise dans sa continuité temporelle, continuité qui échappe à notre mémoire consciente associée à des moments qui cloisonnent artificiellement la durée⁴⁵. En effet, l'intuition conserve en elle-même la trace en tant que processus, flux, continuité et mouvement. C'est à ce titre que, plus que tout autre signe-trace, elle fournit à celui qui l'écoute un

45. Sur ces questions, cf. BERGSON H., *L'intuition philosophique*, *Revue de Métaphysique*, 1911 ; repris dans « *La pensée et le mouvant* », Paris 1934. *Articles et conférences datant de 1903 à 1923*, PUF, 1969.

jugement sur l'environnement humain et non humain, moins sujet aux divers filtrages dus à l'introduction du discontinu dans le continu du temps et de l'espace.

Car, il ne faut pas oublier que les nécessités de la pensée logique et de l'action conduisent à des classifications ; c'est-à-dire à introduire du discontinu dans le continu du monde. Ces découpages apparaissent comme des filtres à l'accès d'une compréhension de « la substantifique moëlle⁴⁶ » du réel qui, toutes échelles confondues, nous paraît être de l'ordre du continuum.

L'analyse de la complexité interne de la construction de l'intuition disparaît, en situation de communication, au profit de l'efficacité pragmatique de son apparente simplicité. En ce qu'elle résout toute question rationnelle qui, de toutes les façons, peut toujours être mise en cause du fait d'une *rationalité humaine limitée*, l'intuition produit un sentiment d'apaisement et une forme de *certitude*. De plus, elle dispense d'autres justifications que son existence même⁴⁷.

L'intuition, concentré du passé, et fulgurance instantanée de la compréhension de ce qui se passe, là, ici et maintenant, nous apparaît comme un signe-trace qui surpasse tous les autres à la fois par son contenu et par son potentiel de compréhension et de communication.

46. Expression de François Rabelais. Ici = essentiel du contenu.

47. « De quoi on ne peut parler, sur quoi on doit se taire », cf. Bibliographie de L. WITTGENSTEIN.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMADIEU J.F., *Le poids des apparences*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- ANDRIEU B., *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2006.
- ANZIEU D., *Le moi-peau*, Paris, Dunod, 1985.
- BARTHES R., *Le Neutre, cours dispensés en 1977-78 au collège de France*, Paris, Seuil, 2002.
- BATESON G., *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, Tome 1, 1977, tome 2, 1980.
- BERGSON H., « L'intuition philosophique. Conférence faite au Congrès de Philosophie de Bologne le 10 avril 1911 », dans Henri BERGSON, *La pensée et le mouvant, Articles et conférences datant de 1903 à 1923*, Paris, PUF, 1969, 79^e éd.
- BERTHOZ A. (dir.), *Leçons sur le corps, le cerveau et l'esprit*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification. Des économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, La Découverte, coll. Repères, nouvelle édition, 2002.
- BOUTAUD J.J., *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- CORBIN A., COURTINE J.J., VIGARELLO G. (dir.), *Histoire du corps*, 3 vol. Paris, Seuil, 2006.
- COSNIER J., VAYSSE J., « La fonction référentielle de la kinésique. Signes et gestes », *Protée*, vol. 20, n°2, Chicoutimi, 1992, p. 40-47.
- CYRULNICK B., *Mémoire de singe et paroles d'Homme*, Paris, Hachette littératures, coll. Pluriel, 1983.
- DAMASIO A.-R., *L'erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- DAMASIO A.-R., *Spinoza avait raison, joie et tristesse. Le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, Poches, 2005.
- DEJOURS C., « Séminaire Interdisciplinaire de pathologie du travail », Université d'Orsay, 2001.
- DERRIDA J., BENNINGTON G., *Jacques Derrida, Circonfessions*, Paris, Seuil, 1991.

- DERRIDA J., *Marges de la philosophie*, Paris, Éditions de Minuit, 1972.
- ECO U., *Kant et l'ornithorynque, traduction de Julien Gayraud*, Paris, Grasset, 1997.
- ECO U., *La production des signes*, Paris, Livre de poche, Biblio essais, 1992.
- ERTZSCHEID O., « L'Homme, un document comme les autres », *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009, p. 33-39.
- FABRE R., « La personne : une régulation par les normes ? », *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009, p. 175-181.
- FERRERI M., GODEFROY M., SLAMA F., NUSS P., « Identité esthétique et dysmorphesthésie », *Confrontations psychiatriques*, n°39, 1998, p. 301-326.
- FLOCH J.M., *Sémiotique, marketing et communication : sous les signes, les stratégies*, Paris, PUF, 1990.
- FONTANILLE J., OUELLET P., *Signification et sensation*, Limoges, PULIM, 1992.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Induction, communication et recrutement*, Thèse d'HDR, Bordeaux III, 1997.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication. Du sens commun au sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GALINON-MÉLÉNEC B., « "Suicide au travail" et communication. La mise en question des normes », dans Jacques PERRIAULT (dir.), « Profil d'apprentissage et normalisation », *actes des séminaires 2010*, Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC), à paraître.
- GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 1974.
- GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 1991.
- T. HALL E., *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil, 1979.
- JEANNERET Y., *Penser la trivialité, volume 1, La vie des êtres culturels*, Lavoisier 1 Hermès sciences, Paris, 2008.
- JOUSSE M., *Anthropologie du geste*, Paris, Gallimard, 1974.
- KERBRAT-ORRECHIONI C., *Les interactions verbales*, Tome 1, 2 et 3, Paris, Armand Colin, 1990-1994-1998.
- LE BRETON D., *La sociologie du corps*, Paris, PUF, 2000.
- LORENZ K., *Trois essais sur le comportement animal et humain*, Paris, Seuil, Points, 1970.

- MAZARIN (Cardinal), *Bréviaire des politiciens*, Paris, Arléa, 1997.
- MARTIN-JUCHAT F., *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MERZEAU L., « Du signe à la trace : L'information sur mesure », *Hermès*, « Traçabilité et réseaux », n° 53, 2009, p. 22-29.
- MERZEAU L., « Mémoire », *Médium*, n°9, 2006, p. 153-163.
- METZ C., *Le signifiant imaginaire*, Paris, UGE, 1977.
- MOLES A.A., *Les sciences de l'imprécis*, Paris, Seuil, 1995.
- MOLINER P., *Images et représentations sociales*, Grenoble, PUG, 1996.
- MONTAGNER H., *L'attachement et les débuts de la tendresse*, Paris, Odile Jacob, 1988.
- MORIS D., *Le langage des gestes. Toutes les clés pour déchiffrer les expressions silencieuses des gestes et des attitudes*, Paris : Marabout, coll. Psychologie, 1997.
- SHANNON C., WEAVER W., *La théorie mathématique de la communication*, 1948, nouvelle édit., Paris, Retz, 1975.
- TARDE G., *Les lois de l'imitation*, Paris, Seuil, (1^{re} éd. 1892), 2001.
- VARELA F.J., *Connaître les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Paris 1988.
- VERON E., *La sémiologie sociale : fragments d'une théorie de la discursivité*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 1995.
- VIGARELLO G., CORBIN A., COURTINE J.J., *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2005.
- VINCENT J.-D., *La chair et le diable*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- VINCENT J.-D., *Biologie des passions*, Paris, Odile Jacob, Point, 1986.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J.H., JACKSON D.D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, coll. Points, 1972.
- WITTGENSTEIN L., *Tractatus logico-philosophicus, Carnets*, 1921, Paris, Gallimard, 1993.

L'Homme interactionniste en politique

Annick MONSEIGNE

« L'essentiel de la communication n'est pas du côté des techniques, mais du côté des hommes et des sociétés. »

Dominique Wolton

« Défendre la société, c'est travailler au maintien des modalités multiples du vivre-ensemble », revendique l'anthropologue Pierre Bidart (BIDART, 2008 : 6). « Parlez à n'importe qui, dans la rue, du délitement du lien social, de la perte du vivre-ensemble, etc. Les gens voient de quoi il s'agit », explique le sociologue Alain Ehrenberg¹, « La cupidité a vécu, l'empathie est de mise », proclame le psychologue Frans de Waal (DE WAAL, 2009 : 9). « Je pense que nous devrions parler davantage de notre déficit d'empathie... », déclare Barack Obama². « On a une société qui s'est reconstruite par des solidarités de proximité. Le vivre-ensemble de proximité est extraordinaire », lance la journaliste Florence Aubenas dans *Le Monde*³.

Autant de signes qui nous amènent à nous interroger :

– L'« avoir » et le « faire » n'auraient-ils pas trouvé leurs limites dans la réification (HONNETH, 2007) généralisée de la société, et dans le devenir-chose des relations humaines qui n'est jamais que le « fruit de l'extension des rapports marchands » ?

1. EHRENBURG A., « Le malaise dans la société singularise la France », *Le Monde*, 26/04/2010.

2. Barack Obama, discours de remise de diplôme à Northwestern University, Northwestern News Service, le 22 juin 2006, dans Frans DE WAAL, *L'âge de l'empathie, leçons de la nature pour une société solidaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2009, p. 9.

3. NOBLECOURT M., « Politiques réagissez ! », *Le Monde*, 16/04/2010.

– L'Homme, mais aussi les hommes et leur capacité à échanger en co-présence, le corps, à la fois parlé et parlant, les corps aux scarifications émotionnelles multiples, parfois visibles parce qu'elles font inconsciemment écho⁴, avec notre propre histoire de vie autrement dit l'« être », ne prendraient-ils pas aujourd'hui tout leur sens y compris dans un contexte socio-politique ?

Aussi avons-nous trouvé un intérêt à proposer une approche sensible de l'Homme politique en l'envisageant en tant que politique, mais également en tant qu'Homme dans toute sa dimension existentielle.

La communication non-verbale et émotionnelle, entendue dans sa forme la plus archaïque, conduit l'homme, on le sait, à développer sa capacité à l'empathie et donc sa capacité à communiquer au sein même de l'espèce humaine. Les sciences de l'information et de la communication, rappelons-le, sont avant tout des sciences de l'Homme et de la société dans laquelle il vit, où la relation à l'autre représente un enjeu majeur.

Or, justement, un autre enjeu majeur, concernant cette fois-ci directement les politiques publiques, est de rétablir le lien entre la société civile et le politique. Porté par l'Homme politique, ce lien social et politique, appelé à être refondé par la proximité⁵, alimente un nouveau paradigme : la participation et ses nouvelles procédures de concertation et d'interaction.

Un terme crucial dans notre travail de thèse⁶ que nous tenons à recentrer dans ce chapitre autour de la notion de proximité, et par ex-

4. La partie de ce chapitre qui illustre comment les signes-traces corporels s'échoient inconsciemment et comment ils induisent une fluidité relationnelle plus ou moins grande s'appuie sur la théorie des signes-traces présentée par B. Galinon-Méléneq dans « Fragments théoriques du signe-trace », *supra* et dans *Penser autrement la communication* (GALINON-MÉLÉNEC, 2007).

5. Voir LEFEBVRE R., « La proximité à distance. Typologie des interactions élus-citoyens », dans Christian LE BART, Rémi LEFEBVRE (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 103.

6. BALESTIBAUD-MONSEIGNE A., *La participation et l'Homme politique local. Une approche interactionniste : entre communication digitale et communication analogique*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, 2009.

tension de proxémie⁷ (T. HALL, 1966), dans une approche située à la confluence de la sémiotique et de la communication anthropologique. Car nommer la participation, c'est évoquer seulement une partie de ce qui constitue la puissance de l'effet symbolique de la proximité. Ainsi, nous devons situer cette notion de proximité en tête d'un jeu d'équivalences symboliques contenant la notion d'implication qui elle-même induit la participation, la participation activant les logiques d'efficacité de nature empathique, l'efficacité débouchant sur la légitimité.

La participation et l'Homme politique local, voilà bien l'objet de notre recherche doctorale observé sous le prisme d'une approche interactionniste systémique : entre communication digitale et communication analogique. Étant entendu que dans la communication humaine, Paul Watzlawick distingue deux aspects de la communication, le contenu et la relation, qui correspondent à deux types d'interaction, les digitales et les analogiques. Tandis que la communication digitale, bien adaptée au contenu d'un message, est de nature symbolique et possède une syntaxe logique qui se prête facilement à l'abstraction, la communication analogique plus primitive dans sa relation à l'autre correspond à toute communication non verbale comprenant « (...) *posture, gestuelle, mimique, inflexions de la voix* (...) »⁸.

Dans cette étude, l'Homme politique local y est défini, avant tout, comme :

- un homme rationnel et responsable, adepte de stratégies managériales ;
 - un homme discursif, manipulateur d'affects et de contenu cognitif des messages, mais aussi producteur de paradoxes ;
 - un homme habile dans la gestion des interfaces, de l'espace public médiaté et des symboles ;
- mais aussi comme :

7. Selon Edward T. HALL : « L'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique. » Cet auteur a démontré que le langage du corps qui se manifeste le plus souvent inconsciemment fait partie de la culture acquise socialement et pas uniquement scolairement.

8. WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J., JACKSON D.D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972, p. 60.

- un homme de conviction qui répond à des principes moraux ;
- un homme de terrain en interaction communicationnelle permanente avec un environnement qu'il partage avec ses électeurs ;
- un homme existentiel sensible à la réalité du terrain et aux comportements perçus par la population comme autant de signes-traces de vie humaine.

Le discours⁹ de l'Homme politique local corrélé à l'*ethos* et au *pathos*¹⁰, est le matériau qui a permis de témoigner de la façon dont la participation circulait, que ce soit à travers l'écrit ou l'oralité. Il a offert un regard sur un espace public médiaté ; un lieu de représentation de la participation et donc des interactions sociales où l'on fait jouer au citoyen le rôle principal. Mais tandis qu'une analyse de l'univers lexical de l'émetteur révèle sa capacité à concevoir des stratégies de rapprochement et à fabriquer, à l'aide d'experts, une certaine vérité de l'espace social où le citoyen devient une sorte d'acteur syncrétique « à la fois énonciateur et énonciataire de son propre discours » (BOUTAUD, 2004), sur le terrain, une enquête à la population dévoile un Homme politique local qui, dans une relation de face à face avec le citoyen, signale inconsciemment à l'autre une forme de vérité sur soi.

C'est le second versant de la thèse que nous allons observer : une communication intersubjective, plus archaïque, qui a fait l'objet d'une étude du comportement de l'Homme politique local. C'est à la recherche des objets de la trace¹¹ moulés dans une corporalité modale, repérés par le chercheur comme autant d'empreintes contextuelles,

9. Entendu comme production sociale de production de sens. De l'ouvrage de ACHARD G., *La communication à Rome*, Paris, Les belles lettres/Réalia, (1^{re} édition 1991), 2006, p. 113, nous retenons la classification du discours politique oral (l'*oratio*) de Cicéron qui le divise en « *contentio* (le discours) et *sermo* (la conversation) ». Ainsi, si nous distinguons le discours écrit du discours oral, ce dernier étant divisé en deux types d'oralité, l'une obéissant aux canons de la rhétorique, l'autre plutôt semi-publique. Les linguistes nous apprennent que le discours relationnel direct concerne le canal psychologique ou physique, tandis que le discours indirect est caractérisé par sa fonction incitative indirecte.

10. Consciente de la difficulté à mesurer le pathos et son côté émotionnel, nous avons décidé d'observer les comportements de l'Homme politique.

11. C'est nous qui nommons ainsi des objets conçus pour matérialiser la trace.

historiques, culturelles ou sociales, susceptibles d'interagir dans un élan de trivialité pratique et symbolique (JEANNERET, 2008) et des « signes-traces » (GALINON-MÉLÉNEC, 2007) de vie humaine de l'Homme politique local perçus et interprétés par les citoyens, que nous avons décidé de consacrer ce chapitre.

Sur le plan méthodologique nous nous sommes appuyés sur la présentation d'une étude de terrain¹² qui a abouti à montrer l'importance du rôle de l'échoïsation corporelle des signes-traces en interaction entre l'Homme politique local et le citoyen. La proxémie apparaît ici non seulement dans sa dimension concrète, mais également dans sa dimension conceptuelle.

Sans que ces cas aient fait l'objet de recherches spécifiques de notre part, sera évoquée la possibilité d'une approche comparative avec les candidats aux présidentielles en France. Tous, depuis Valéry Giscard d'Estaing, ont intégré dans leur stratégie de communication comportementale une volonté de proxémie avec les citoyens et avec les succès différenciés que l'on sait. La dimension affective à l'égard de Jacques Chirac et une nouvelle émission de télé-réalité « Politique à domicile », seront mis en parallèle avec le cas analysé sur le plan local.

12. L'expérience qui fait l'objet de ce chapitre repose sur l'étude de cas d'une commune de l'agglomération, la ville de Cenon (Gironde) et ses 23 400 habitants. Globalement, c'est une démarche méthodologique approfondie de type exploratoire et un corpus à la fois restreint et contrasté qui ont été retenus avec : 52 éditoriaux du journal municipal de la ville sur la période 2004-2008, 3 entretiens ethnologiques de type auto-analyse des pratiques du maire, du directeur de communication et du directeur de cabinet (Alceste, analyse statistique de discours), complétés par des notes d'observation participante au service de l'écoute des contextes des interviewés, 2 enquêtes, l'une avec 200 questionnaires destinés à la population, l'autre exclusivement quantitative avec 100 questionnaires adressés aux communicants des collectivités territoriales. S'agissant de l'enquête à la population située, rappelons-le, au cœur de la partie qui nous intéresse ici – soit la sémiotique de réception d'une partie du répertoire comportemental (communication analogique) de l'Homme politique local en tant qu'homme interactionniste –, elle a fait l'objet d'un travail d'enquête par questionnaire d'administration indirecte effectué grâce au logiciel Sphinx.

LES INTERACTIONS DE TRACES CHEZ L'HOMME POLITIQUE LOCAL

Au commencement de la communication se trouve l'interaction directe entre deux individus. Aussi chaque intervention d'un membre d'un système est une réponse à l'intervention de l'autre, mais constitue à son tour un stimulus auquel l'autre va réagir et ainsi de suite. Le comportement de l'Homme politique est pris dans ce jeu complexe d'implications mutuelles, d'actions et de rétroactions.

Pour Goffman, les interactions sociales sont la trame d'un certain niveau de l'ordre social car elles sont fondées sur des règles et des normes. Les interactions issues de l'espace privé étant difficilement repérables, ce sont les interactions quotidiennes composées de fragments de mémoire collective que le chercheur s'est efforcé d'observer peut-être à travers des mythes, des symboles.

Ici la communication s'entend alors comme interprétation par des locuteurs de significations portées par des messages ou des médiations symboliques. La « communication interactionniste systémique » est un processus circulaire dans lequel chaque signe verbal ou non verbal est interprété, chaque message provoquant un feed-back de l'interlocuteur.

Ce modèle interactionniste rend compte d'un sujet actif qui intériorise, lors des processus de socialisation, des gestes et des rôles significatifs qui sont autant de symboles qui permettent de prendre la place de l'autre à partir du moment où ces symboles sont partagés.

Dans les situations de face à face, l'interaction encore nommée « rencontre » par Goffmann est « l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres...¹³ ». L'élus qui tend la main à un habitant qui en retour lui tend la main est un exemple de l'interactionnisme qui pointe les fondements symboliques de la communication sociale dans le contexte politique.

Dans quel environnement le face à face entre l'Homme politique local et le citoyen est-il favorisé ? Dans quel contexte situationnel les

13. GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, Tome 1, 1973, p. 23.

traces d'interaction apparaissent-elles ? C'est ce que nous allons voir en nous appuyant sur les résultats d'une étude de cas.

PERCEVOIR ET RESSENTIR LES SIGNES-TRACES DE VIE HUMAINE DE L'HOMME POLITIQUE LOCAL

Nous avons tendance à l'oublier, l'Homme politique local et les citoyens locaux intériorisent une extériorité en grande partie commune. Leur quotidien, ils le partagent ensemble dans une relation dite de proximité physique et spatiale (T. HALL, 1966) comme nous le pré-supposons aisément, mais également dans une sorte de réalité anthropologique du local. Objet délaissé par les sciences politiques, le lien interpersonnel, parce qu'il semblait de fait revenir de droit aux sciences de l'information et de la communication – la relation étant au centre de sa définition – a été précisément investi dans cette étude à travers une approche communicationnelle axée sur les interactions élus-citoyens entendues dans une relation ordinaire.

C'est l'univers de l'Homme politique local vu à travers la focale du citoyen – lui-même partie prenante de cet environnement local – resserrée aux frontières du visible et de l'invisible, que nous avons investi. C'est le dispositif énonciatif de l'image en réception, ce va et vient dans la relation du signe par rapport à son objet mais aussi par rapport aux valeurs de vérité qui viennent conclure l'épreuve de légitimité de l'Homme politique local que nous avons observé.

Précisément les signes prennent place dans le jeu d'interaction qui fonde le comportement de l'Homme. Percevoir ces signes est une de nos activités les plus permanentes, mais aussi les plus complexes qui soit. Chaque jour des milliers de signes s'offrent à nous. Or, parmi ce foisonnement de signes appartenant aussi bien à l'espace privé qu'à l'espace public, nous n'en retenons que quelques uns, la perception étant une activité individuelle puisant ses ressources dans le patrimoine historique de « L'Homme cognitif » (WEIL-BARAIS, 1993) qui grandit et s'affirme, au fil du temps, en chacun d'entre-nous.

C'est aux signes indiciels, empruntés à Pierce, jouant sur l'association de faits qui lient deux éléments sur le mode de la causalité que nous faisons référence. Intimement associée à l'indice, la « trace » pour Yves Jeanneret (JEANNERET, 2006) n'est alors qu'« une expression vulgarisée de l'indicialité », quelque part en transit entre

« l'espace sémiotique » et « l'espace pratique ». Restait donc à tracer le trait d'union qui unirait définitivement le signe à la trace.

Les typologies de signes-traces

Développé par Béatrice Galinon-Méléneq, le concept de signe-trace est à resituer dans une approche systémique appliquée aux comportements humains. Dans cette optique, tout individu est en permanence en interaction avec son environnement et intériorise, à son insu, l'ensemble de ses interactions dans un entrelacement complexe. C'est cette complexité qui suinte, à travers les comportements qui sont des signes-traces de la complexité intériorisée.

Or, dans la mesure où l'Homme politique local « baigne » dans le même quotidien que ses électeurs, ceux-ci intériorisent des environnements voisins ou communs, ce qui produit un effet de reconnaissance des signes-traces émis par l'Homme politique local.

Deux composantes de l'idée de trace commencent alors à se dégager : d'un côté la détermination des signes par le réel, de l'autre l'orientation de l'expérience communicationnelle par l'attention.

Munis des pré-requis fondamentaux nécessaires à la compréhension du phénomène, investissons maintenant le terrain, l'enquête à la population et très précisément une partie du questionnaire consacrée à la « communication affective » (COSNIER, 1994) de l'Homme politique local. Autrement dit, les signes-traces d'un environnement commun composant les fondements d'une communication interactionniste maire-citoyen, mais également l'état d'empathie et le phénomène de synchronisation ou d'échoïsation corporelle des signes-traces des interactants qui en découle.

Concrètement, ces phénomènes empathiques prennent forme le plus souvent à travers des phénomènes de contagion et dans les tout petits mouvements en miroir, gestes et postures tels que les poignées de main et accolades. Cette synchronisation mimétique qui permet de s'identifier à l'Autre et qui fonde l'échange « s'apparente au concept d'échoïsation corporelle base de toute empathie » (MARTIN-JUCHAT, 2003). Ainsi, lorsque le citoyen pratique cette activité en miroir, il entre en résonance avec le maire, il fait alliance avec lui. Selon une expression triviale, ils sont sur la « même longueur d'onde ». Ainsi pour Jacques Cosnier (COSNIER, 1998), « l'échoïsation corporelle du

corps de l'autre permet donc à l'échoisant d'induire en lui un état affectif apparenté à celui du partenaire ».

Mais revenons aux signes-traces. Soumis à l'échoisation positive des citoyens, ils ont été recensés et classés en deux catégories : ceux liés à une proxémie, visible en terme de lieux et ceux liés à une proxémie visible en terme d'*habitus* voisins à travers la gestuelle des rituels. Pour que le lecteur puisse tester sa propre sensibilité aux signes-traces, nous l'invitons à revêtir son enveloppe de citoyen.

Dans ce questionnaire destiné à la population, nous avons noté les signes-traces destinés à se repérer dans l'espace. L'espace public (la rue, le marché, les lieux de manifestations, le cabinet du maire), qui est aussi l'espace de l'interconnaissance qui réunit les hommes qui vivent dans un même environnement, a été reconnu d'emblée comme un signe visible de proxémie. La perception de l'espace s'impose ici en tant que « langage muet » à forte portée humaine, la pratique de la distance intime en public favorisant les tendances narcissiques. Or rencontrer un maire dans un commerce de proximité, sur le marché hebdomadaire et dans son cabinet, nous le savons n'induit pas les mêmes comportements.

Les signes-traces de distance et de lieux spatio-temporels

Les résultats de l'enquête ont favorisé les contextes de proximité naturelle et spontanée des situations informelles de rencontre entre l'Homme politique local et le citoyen telles que la rue ou le marché en tant que lieux publics par rapport aux contextes stratégiques de proximité fabriqués dans des situations formelles de communication politique symbolisées par le cabinet du maire. Si nous avons observé que les situations informelles induisaient des rôles comportementaux flexibles, un langage et des attitudes naturelles, nous avons présupposé qu'elles pouvaient également induire la réduction d'une certaine forme d'inégalité entre les hommes, contrairement aux situations formelles et leur cadre intentionnel producteur de rôles définis, de langages formalisés, propres à creuser les différences en terme de pratiques du quotidien.

Nous avons également repéré les signes-traces destinés à assurer la cohésion sociale. Le questionnaire comprend alors des questions concernant la dimension corporelle du local à laquelle est adjointe celle de la proximité. Un local qui permet de « produire des sens, des per-

ceptions et des sensations » (PAILLIART, 1993), un local ancré dans le quotidien et qui relie l'homme à son environnement. Parmi les signes-traces d'interaction de l'Homme politique local, repérables pour la population et donc visibles de par leur caractère démonstratif, nous avons retenu :

Les signes-traces d'identification

L'enquête révèle une forte majorité de participants connaissant de manière effective le nom du maire de la ville de Cenon. Cet indicateur nous a permis de reconnaître ici les signes-traces d'un Homme politique local de proximité, en interaction avec sa population, parce que visible et parfaitement identifié par les Cenonnais. De la même manière, une majorité d'enquêtés affirme l'avoir déjà rencontré.

Les signes-traces de politesse

L'enquête démontre qu'une majorité d'enquêtés serre la main au maire, échange des poignées de main avec lui. Nous repérons ici des signes – traces de socialisation qui s'offrent à l'échoïson corporelle du citoyen.

Les signes-traces du vivre-ensemble

Ils concernent plus précisément les rituels anthropologiques d'une communication qui produit des signes, des symboles, des messages et qui s'appuie sur l'écoute, l'empathie, la considération de l'autre.

L'enquête démontre que la population reconnaît le maire comme « quelqu'un du coin ». Ce qui laisse supposer que le maire connaît bien la commune et ses codes, peut-être même en termes de rites anthroponymiques. Connaître parfaitement les noms des quartiers, représente, par exemple, le signe suprême de l'appartenance morale à une même communauté. Nous sommes ici en présence de signes-traces d'une mémoire collective qui traduit le partage de valeurs communes.

Vivre-ensemble, c'est aussi une question d'échange communicationnel. La capacité du maire et de la population à engager cet échange est également édifiante lorsque l'on observe que la majorité des Cenonnais discute avec lui et avec une certaine régularité. Encore

une forme de rite d'interaction sociale qui s'offre à l'échoïsation et qui sert l'image du maire.

Ainsi, nous avons constaté que la population percevait les signes-traces d'un maire reconnu comme un homme interactionniste proche de la population. Qu'elle échangeait avec lui au sein d'un système de synchronie interactionnelle, dans un cadre informel et un contexte de proximité naturelle, spontanée et authentique. La dimension empathique de cette échoïsation positive conduit le citoyen au partage d'un état affectif proche du maire, légitimant sa fonction puisque :

– Le maire est jugé comme un Homme interactionniste sincère. Un Homme proche, à l'écoute et pratiquant le feed-back.

– La population enquêtée a une bonne image du maire : sympathique, sérieux et sincère.

Les traces d'interaction de l'Homme politique national

Nous l'avons vu, l'indicialité des traces peut bien exister de façon endogène à l'Homme en général et donc à l'Homme politique également, il n'en demeure pas moins que leur représentation et leur qualification dépend non seulement du cadre particulier de l'interaction à l'Autre, mais également du jugement de l'Autre qui est lui-même indice de sa représentation.

Quand chez l'Homme politique national, s'ajoute une stratégie, il s'agit de comprendre le choix de la mise en visibilité de ces signes-traces. Autrement dit, une mise en scène doublée d'une mise en discours qui contribue à qualifier cet homme vis-à-vis de l'électeur, d'Homme de terrain et donc d'Homme de proximité partageant une *hexis* proche de celle du citoyen *lambda*, par opposition à l'Homme bureaucratique loin des activités pratiques de ce même citoyen, de sa matrice comportementale et de ses empreintes sociales (BOURDIEU, 1980).

Ici, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une opération de communication qui relève de la médiation dont nous avons évoqué le principe dans notre introduction. Fabriquer les traces d'interaction, mettre en scène des signes repérables par le citoyen comme autant de signes-traces de vie humaine soumis à l'échoïsation, relève le plus souvent de la compétence des communicants, les « montreurs de communication » comme aurait dit Éric Neveu (NEVEU, 2001). Choisir des

signes à mettre en avant et dont l'interprétation serait cadrée par un métadiscours sur les signes choisis est l'autre challenge.

Ainsi, si la dimension intersubjective se traduit par un savoir socio-culturel commun garantissant entre les partenaires, une interprétation suffisamment isotopie du contexte extra-linguistique au sein duquel la communication prend place et fait sens, à l'inverse la communication en terme d'espace public médiaté (LAMIZET, 1992) correspond, ici, à la fabrication d'une vérité sur l'Homme politique, qui vise à transmettre des significations les moins interprétables possibles. Dans le premier cas, il s'agit d'une forme d'expression qui se caractérise par « une pluralité de substances pour une forme unique » (BOUTAUD, 2004), un mode de communication très riche, augmentant, cependant, les risques d'indécision et de confusions. Sauf si le phénomène d'ostension (SPERBER et WILSON, 1989 : 86-89) et sa détermination à « engager l'échange communicationnel » (JEANNERET, 2008) est présent, autrement dit si l'énoncé du locuteur est reconnu par le destinataire comme l'intention manifeste du premier de vouloir lui communiquer quelque chose. Dans le second cas, nous sommes en présence d'un codage d'information rigide, opérant une sorte d'arrêt sur image ; le signe en étant alors très éloigné du signifié minimisé, de fait, les risques de confusion du sens.

Donner à voir les signes-traces de l'Homme politique national

Valéry Giscard d'Estaing : 1974 - 1981

Énarque, Valéry Giscard d'Estaing devient président à l'âge de 48 ans, « VGE » veut rajeunir la République et moderniser la société. Il baisse l'âge de la majorité à 18 ans, légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG), permet le divorce par consentement mutuel, réforme l'audiovisuel et instaure le collège unique. Et quand il ne s'invite pas à dîner chez les Français, il invite lui-même les éboueurs du quartier de l'Élysée à partager son petit-déjeuner. Dans un ouvrage intitulé *Le pouvoir et la vie*, il écrit : « Pouvais-je compléter mes vœux par un symbole qui soulignerait l'égalité des êtres ? (...) j'ai demandé (...) qu'un petit déjeuner soit préparé le lendemain dans la salle à manger (...), puis j'ai fait part de mon projet à Philippe Sau-

zay. Je lui ai suggéré de ne pas prévenir les grands médias, mais de faire venir un photographe de l'Agence France Presse¹⁴. »

On appelle alors Giscard le « Kennedy français », en référence à sa jeunesse, mais surtout à sa communication axée sur l'empathie et la sympathie : « Nous avons oublié que nous avons affaire au président de la République et à son épouse pour les considérer comme des amis ¹⁵ », confie aux médias un des couples qui a reçu le Président et son épouse chez lui. Il fait campagne non sur l'idée d'un chef fort et austère, mais sur celle d'un homme comme les autres. Dix ans auparavant, John Fitzgerald Kennedy était élu 35^e président des États-Unis à l'âge de 43 ans. Il inaugura un nouvel âge de la communication politique, avec un style décontracté, mais tout aussi méticuleusement orchestré. Françoise Finiss-Boursin qui dit à propos de la télévision et du citoyen que « le téléspectateur croit qu'il voit » de près un chef d'État ou autre personnalité politique, confirme cette nouvelle approche de la société civile par l'émotionnel et des éléments non-verbaux du message : « L'émotif a pris le pas sur le rationnel, l'image sur la pensée ¹⁶. » L'auteur rappelle alors les élections américaines et le débat télévisé qui donna Kennedy gagnant face à Nixon grâce à « son look plus moderne, ses gestes et ses mimiques plus sifs¹⁷ ».

Giscard d'Estaing se situe à peu près dans la même dynamique : sa stratégie de communication personnelle est basée sur cette apparence volonté de briser les codes et d'apparaître en tant qu'homme simple, qu'homme de tous les jours, sans artifices. Giscard prenant un bain de mer, Giscard jouant au foot ou dévalant les pistes de ski... Pour la première fois, un chef d'État français ose franchir la barrière de l'intime pour se montrer dans son expression la plus naturelle.

14. GISCARD D'ESTAING V., *Le pouvoir et la vie*, Paris, Compagnie 12, 1988, p. 309.

15. *Idem.*, p 316.

16. FINISS-BOURSIN F. « Médias et citoyenneté », *Commentaire* n° 73, 1996, p. 156.

17. *Ibidem.*

Jacques Chirac : 1995 - 2007

Après avoir été deux fois Premier ministre et Maire de Paris, Jacques Chirac devient président en 1995. L'Homme est très populaire. Chirac est perçu comme un homme humble, l'homme du lien social. Sa simplicité dans sa manière de gérer les relations humaines sur le terrain, sa facilité à se comporter en public, à se frayer un chemin dans la cohue, à prendre des bains de foule qui semblent le revigorer, à adopter un comportement de terrien dans les circonstances qui s'y prêtent, au salon de l'agriculture par exemple, en font un homme compris et aimé des français.

Pourquoi l'Homme est-il si apprécié ? À n'en pas douter, parce que « l'animal politique » (ARISTOTE) qui est en lui se présente à ses congénères dans toute sa dimension théâtrale en associant expression et langage. Il suffit d'observer sa marionnette aux « Guignols de l'info » pour comprendre. Tous les codes d'un langage silencieux typiquement chiraquien y sont lisibles. Tous les signes-traces d'une vie humaine faite des rituels du « vivre-ensemble » y sont transmis, facilement décodables et aisément perçus par le citoyen ordinaire. Les chopes de bière consommées accoudé au zinc des bistrots¹⁸, son goût pour les nourritures terrestres, ses poignées de main généreuses traduisent une identité partagée par bien des français. Émanant de ce que l'Homme politique exprime avec une apparente sincérité, ces comportements, en tant que signes indiciels, sémiotisent les profondeurs de l'être.

Et si la mise en scène des signes-traces de Jacques Chirac et leur effet d'échoisation semblait plus crédible et mieux fonctionner que celle de Valéry Giscard d'Estaing ? Et si la correspondance spontanée entre signes émis et signes reconnus par la population en était la raison ? Certes, les discours et apparitions télévisuelles de Jacques Chirac tout comme ceux de Valéry Giscard d'Estaing étaient cadrés par leurs conseillers en communication politique. Nous savons tous, par exemple, que Claude, la fille de Jacques Chirac, s'est occupée per-

18. Voir à ce sujet le film suivant : ZERO K., ROYER M., *Dans la peau de Jacques Chirac*. Un documentaire qui décrit quarante ans de vie politique française, grâce à un travail de recherche et de montage d'archives audiovisuelles important.

sonnellement de la stratégie de communication de son père, avec la ferme volonté de « l'aider à sortir des cadres trop confinés des discours politiques traditionnels, à prendre davantage conscience des nouvelles attentes de l'opinion¹⁹ ». Dans son dernier ouvrage, l'ancien président de la république évoque même sa vie intime et ses origines paysannes : « Mes grands-parents paternels habitent en face d'une ferme où j'aide à traire et à soigner les vaches (...), je me suis senti physiquement, instinctivement plus corrézien que parisien, attaché aux êtres que je côtoie à Sainte-Féréole par des liens qui s'exprimaient d'une façon plus authentique²⁰. » Par ce rappel à son histoire individuelle dans un univers populaire, Jacques Chirac fait savoir que les signes de proximité au peuple qu'il émet sont des traces authentiques d'une familiarité originelle avec le peuple.

Ainsi, alors que d'autres fabriquent des signes symboliques de rapprochement, lui n'a pas à les fabriquer. À partir de cet argument, l'échoïsation des signes entre lui et le peuple apparaît pour ce qu'elle est : la trace d'une histoire commune. Le peuple en le jugeant « sincère » extériorise dans ce jugement la trace de la reconnaissance de sa propre histoire.

À l'inverse, les origines de Valéry Giscard d'Estaing, issues de la haute société et portées par son célèbre accent aux tonalités aristocratiques, n'ont pas échappé aux français. Son timbre de voix, en tant que signature sonore, sert parfaitement la pensée intellectuelle. Les mots, les gestes, la voix, les expressions de visage de Valéry Giscard d'Estaing sont des signes qui portent la trace d'une éducation dans un milieu non populaire. Dès lors, les signes qu'il émet après les avoir sélectionnés comme pouvant faire sens pour le peuple apparaissent pour ce qu'ils sont : une stratégie de communication. En effet, à l'insu de la volonté de son auteur, la non congruence des signes émis par VGE est le signe-trace de l'emprunt. Cela dit, cet emprunt peut-être considéré également comme un signe de bonne volonté et de désir de réellement se rapprocher du peuple. Mais, aucun rapprochement ne peut valoir autant que la proxémie de l'histoire commune de l'enfance.

19. CHIRAC J., *Chaque pas doit être un but*, Paris, Éditions Nil, 2009, p. 417.

20. *Ibid.*, p. 21.

Si, comme nous l'explique dans son film René Zayan, spécialiste en psychologie politique, l'expressivité faciale, la voix et les gestes sont des « moteurs du charisme », alors nous nous autorisons à penser que le charisme de Jacques Chirac – qui repose sur une combinaison équilibrée composée d'une certaine « énergie, autorité, jovialité, un registre qu'il s'est forgé au fil des années²¹ » – opère parfaitement. À l'inverse, alors que les mots, les gestes, la voix, le visage de Valéry Giscard d'Estaing ne transmettent pas les mêmes messages, la discordance qui en découle révèle une posture stéréotypée et donc potentiellement décryptée comme artificielle et non sincère par le citoyen-télespectateur.

CONCLUSION

Aujourd'hui, le concept d'Homme participatif en tant qu'Homme de proximité, fait du chemin. Dans « Politique à domicile », tout nouveau magazine diffusé sur le site Dailymotion, une personnalité politique s'invite chez des *quidam*, dans leur salon. Premier à se prêter au jeu : l'Homme politique, Vincent Peillon. « Des citoyens ordinaires qui vous ressemblent et me ressemblent et se sentent eux aussi très éloignés du monde politique », décrit le présentateur pour introduire « cette émission qui ne ressemble à aucune autre²². » Son slogan : « Et si la télé-réalité avait un sens ? » en dit long sur la volonté de construire le lien dans sa forme ritualesque (LARDELLIER, 2003), à travers l'interface audio-visuelle d'Internet, et d'en livrer des traces. Le signe recherché d'une proximité politique-citoyen est immédiatement repérable. Ici, les indicialités causale et démonstrative sont réunies par le biais d'une mise en scène. Quand, par écran interposé, les signes-traces de l'incorporation par l'Homme politique des mots-symboles, mythes et rituels portés par le contexte historique, culturel et social dans lequel il agit croisent ceux des citoyens-électeurs porteurs de cette même contemporanéité, l'échoïsation se produit, l'empathie opère. Elle tend même à se généraliser *via* des corps et des

21. ZAYAN R., BERROD T., GAUDRY J.-F., *Coupez le son ! Images animées : le charisme politique*, Paris, Studio Canal, Antony UMF-cop., 2007.

22. www.ozap.com/actu/vincent-peillon-anonymes.../311958, page consultée le 29/04/2010.

décors signés, en passant de l'échelle interpersonnelle à un niveau communautaire.

Cette contagion émotionnelle, ce processus de joie intense, Jacques Chirac sur les salons, Jean-Marie Le Pen ou Ségolène Royal en meeting savent les déclencher. Tous sont expressifs dans leurs gestes et, de manière générale, à travers un langage corporel spontané qu'ils veulent proche de l'homme de la rue. Reconnaisable par le citoyen ordinaire à son exubérance, ce tatouage populiste, en tant que trace sensible et contiguë à une authenticité sublimée, peut servir de signe de ralliement et faire la différence au moment du passage aux urnes puisque, comme l'affirme René Zayan (ZAYAN, 2007), « quatre vingt dix pourcents de l'impact d'un discours est non verbal ».

En conclusion, si l'échange communicationnel maire-citoyens s'inscrit dans une interaction où les indicialités causale et démonstrative sont réunies sans stratégie autre que le choix du lieu de la rencontre ainsi que le signe visible et sans qu'il soit nécessaire de le mettre en scène, à l'inverse l'Homme politique national choisit des signes, organise leur mise en visibilité, capture et cadre l'interprétation que le citoyen peut en faire. Constaté la volonté des Hommes politiques de la scène nationale à organiser une proxémie se traduisant par la production de signes-traces comportementaux, et à mettre en place une stratégie de communication politique basée sur un effet d'échoïsation de ces signes, ne garantit cependant en rien la crédibilité et la pleine légitimité recherchée du politique vis-à-vis de la société civile. En effet, ce serait sans compter avec la capacité de l'Homme à observer l'« Être », les « êtres » dans toute leur complexité intérieure, à écouter les « imprévisibilités potentielles des comportements » (LE MOIGNE, 1999), à entendre les dissonances émotionnelles qui découlent d'une communication affective lissée et polissée, voire d'une discordance entre signes émis et signes reconnus positivement par les électeurs, mais aussi la capacité du téléspectateur à décrypter les messages.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD G., *La communication à Rome*, Paris, Les belles lettres/Réalia, (1^{re} éd. 1991), 2006.
- ARISTOTE, *La politique*, (traduction Jules TRICOT), Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1995.
- BALESTIBAUD-MONSEIGNE A., *La participation et l'Homme politique local. Une approche interactionniste : entre communication digitale et communication analogique*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3, 2009.
- BIDART P., *Défendre la société. Une posture anthropologique*, Biarritz, Atlantica, 2008.
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Édition de Minuit, 1980.
- BOUTAUD J.-J., « Sémiotique et communication. Un malentendu qui a bien tourné », dans *Hermès*, n° 38, 2004.
- CHIRAC J., *Chaque pas doit être un but*, Paris, Nil, 2009.
- COSNIER J., *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 1994.
- COSNIER J., « Empathie et communication. Partager les émotions d'autrui », dans Philippe CABIN (dir.), *La communication. État des savoirs*, Auxerre, Sciences Humaines, 1998.
- FINISS-BOURSIN F., « Médias et citoyenneté », *Commentaire*, n°73, 1996, p.153-158.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Penser autrement la communication : Du sens commun vers le sens scientifique. Du sens scientifique vers la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Visibilité vs invisibilité des signes émis par le corps : le corps communicant ?*, conférence dans le cadre de l'Université Populaire du Havre, novembre, 2008.
- GISCARD D'ESTAING V., *Le pouvoir et la vie*, Paris, Compagnie 12, 1988.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Éditions de minuit, Tome 1, 1973.
- T. HALL E., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1966.
- HONNETH A., *La réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard, 2007.
- JEANNERET Y., « Faire avec le faire communicationnel : les prétentions de la sémiotique face à l'horizon des pratiques », *Nouveaux actes sémiotiques, Actes de colloques, Arts du faire : production et expertise*, 2006 (Texte en ligne : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=3127>).

- JEANNERET Y., *Penser la trivialité. Volume 1 : la vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008.
- LAMIZET B., *Les lieux de la communication*, Liège, Mardaga, 1992.
- LARDELLIER P., *Théorie du lien rituel*, Paris, l'Harmattan, 2003.
- LEFEBVRE R., « La proximité à distance. Typologie des interactions élus-citoyens », dans Christian LE BART, Rémi LEFEBVRE (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- LE MOIGNE J.-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1999.
- MARTIN-JUCHAT F., « L'empathie homme/animal : réflexion sur les spécificités de la communication corporelle » dans Béatrice GALINON-MÉLÉNEC (dir.), *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2003.
- NEVEU E., *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, 2001.
- PAILLIART I., *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993.
- SPERBER D., WILSON D., *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Édition de Minuit, 1989.
- DE WAAL F., *L'âge de l'empathie. Leçons de la nature pour une société solidaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2009.
- WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J., JACKSON D.D., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.
- WEIL-BARAIS A., *L'homme cognitif*, Paris, PUF, 1993.

ARTICLES DE PRESSE

- EHRENBERG A., « Le malaise dans la société singularise la France », *Le Monde*, 26/04/2010.
- NOBLECOURT M., « Politiques réagissez ! », *Le Monde*, 16/04/10.

FILMOGRAPHIE

- ZAYAN R., BERROD T., GAUDRY J-F., *Coupez le son ! Images animées : le charisme politique*, Paris, Studio Canal, Antony UMF-cop. 2007.
- ZERO K., ROYER M., *Dans la peau de Jacques Chirac*, Paris, Warner Vision France, 2006.

L'intégration sociale par la traçabilité

Christian PAPILLOUD

Le développement technologique a rendu possible « l'augmentation de la capacité de surveillance » dans nos sociétés contemporaines, notamment grâce au développement de la traçabilité (LYON, 1994 : 8). Concept venu des études sur le radar, il décrit la possibilité de suivre en permanence un signal répondant à des caractéristiques physiques, des mouvements ou des comportements définis dans un logiciel. La popularité de la traçabilité aura pu faire croire que la surveillance est le résultat escompté du développement technique (LYON, 1994 : 93). Pourtant, la miniaturisation des technologies contemporaines et leur démocratisation à travers l'ordinateur personnel ou le téléphone portable dilatent le cadre de la surveillance pour l'étendre à celui d'un contrôle médial. Le contrôle médial est le contrôle du rapport des acteurs sociaux à leur environnement par recours à une technologie digitale. Dans ce cadre, la traçabilité n'est plus l'instrument privilégié d'un appareil institutionnel chargé de traquer la déviance. Elle devient l'instrument de tous. Quelles en sont les implications pour nos sociétés contemporaines ? L'exemple du *happy slapping* nous donne de premiers éléments d'information.

HAPPY SLAPPING

L'expression *happy slapping* (« joyeuse baffe ») réfère à l'affirmation de soi et à la provocation en public, les connotations variant sensiblement selon les usages. Par exemple, il s'agit de courir après un anonyme dans la rue et de le frapper derrière la tête avec un journal, avant de prendre ses jambes à son cou sous l'œil du téléphone portable de l'un de ses camarades. Le *happy slapping* suppose l'usage de cette « technologie du contact interpersonnel » qu'est le téléphone portable (SPITZBERG et HOOKER, 2002 : 72). Les actes de *happy slapping* sont souvent des actes d'initiés, exercés entre

membres d'un même groupe. Ils renouent, sur un mode Gavroche, avec une stratégie que Noël Godin, l'entarteur belge, n'aurait pas reniée. Le *happy slapping* vise à déstabiliser autrui plus qu'à le violenter. Ce n'est pas un acte de contestation ni implicite ni explicite, mais une mise en scène, voire une simulation de violence. Il intègre les éléments de l'interaction en face-à-face sur un mode furtif, à la différence des confrontations physiques. Il n'est pas justifié par la réaction à une menace ou l'appât du gain. L'acte de *happy slapping* est peu élaboré et ne suppose aucun entraînement. Néanmoins, dès la fin des années 1990, le *happy slapping* se définit presque exclusivement en rapport avec des actes de brutalité physique¹. Il est bientôt exclusivement associé à des groupes reconnus pour leurs comportements violents, tels les *hooligans* anglais². Les médias européens s'en mêlent, prompts à dresser le portrait robot du *slapper*. Il s'agirait d'un jeune adolescent blanc, mal dans sa peau, provenant d'un milieu social défavorisé. Nouveau genre de prédateur, il attaque au hasard n'importe qui et il se fait filmer avec un téléphone par l'un de ses amis³. Ces stéréotypes au fondement de l'invention médiatique du *slapper* favorisent un détournement de la signification du *happy slapping* :

– *radicalisation de l'acte* : on fait table rase du *happy slapping* comme acte d'affirmation ou de provocation exercé au sein d'un groupe restreint de personnes qui souvent se connaissent. Désormais,

1. Certaines attaques dépassent la mise en scène de la violence, l'exercice ludique de la brutalité ou la voie de fait : « des jeunes ont même violé une fillette de onze ans lors d'une attaque "happy slapping" filmée au téléphone portable » (Anonyme, 18 Juin 2005, http://www.klamm.de/partner/unter_news.php?l_id=8&news_id=577570). Le *happy slapping* se décline en *happy burning* : « Quatre personnes de 17 à 18 ans sont soupçonnées d'avoir mis le feu à une voiture au milieu du mois de juin et d'avoir ensuite pris des photographies avec leur téléphone portable » (Anonyme, 24 Juin 2005, http://www.klamm.de/partner/unter_news.php?l_id=8&news_id=578549). De sorte que l'un des spécialistes anglais de la culture populaire, Graham Barnfield, dira : « Il n'y a tout simplement plus de respect de ce que l'on a en face de soi, plus d'empathie, plus de solidarité » (*Süddeutsche Zeitung*, 28 Juin 2005, <http://www.sueddeutsche.de/panorama/artikel/756/55701/>).

2. Le *happy slapping* a souvent été qualifié de phénomène typique de la *yob* culture, terme anglo-australien signifiant *voyou* ou *hooligan*.

3. Aux États-Unis, on dépeint souvent le même genre d'adolescent, bien qu'il soit noir.

le *happy slapping* est présenté comme un acte de violence physique filmé. Ces actes sont spécifiques d'une population d'adolescents et de jeunes adultes. Ils utilisent les nouvelles technologies de communication pour mettre leur délinquance en spectacle. Autrement dit, à un acte de provocation peu défini et peu structuré, on substitue un acte de violence caractérisé ;

– *dangérisation* : tout acte de provocation similaire au *happy slapping* sera considéré comme potentiellement dangereux car susceptible de dégénérer en acte de violence ; la dangerosité est d'emblée attribuée à autrui ; avant même qu'il n'ait fait quoi que ce soit, il est déjà un *slapper* potentiel dont on peut s'attendre à l'exercice de la violence ;

– *généralisation* : toute personne possédant un téléphone portable et correspondant plus ou moins au portrait du *slapper* peut cacher un délinquant incontrôlable, susceptible de frapper n'importe où, n'importe quand et n'importe qui.

Le *slapper* devient ainsi une catégorie à double usage. D'une part, elle facilite le classement des actes de *happy slapping* dans les pratiques ordinaires de la violence. D'autre part, elle légitime la raison d'État qui maintient l'ordre en ramenant les nouvelles formes de la protestation populaire aux pratiques habituelles de la violence. Il n'en faut pas plus pour faire du téléphone portable une sorte d'arme du crime qu'il s'agit de contrôler à tout prix.

TÉLÉPHONE PORTABLE ET SOCIALITE DIGITALE

Pour enrayer le *happy slapping*, nous disent les associations contre la tyrannie quotidienne et certaines initiatives *anti-slapping*⁴, il faut supprimer l'usage des téléphones portables aux moins de 18 ans. Cette proposition se heurte pourtant à de nombreuses difficultés⁵. La

4. Voir les sites *Anti-Bullying Network* (<http://www.antibullying.net/>) et *Anti Happy Slapping*. (<http://www.anti-slapping.net/>).

5. Cela n'empêchera pas certaines écoles en Angleterre d'interdire, dès la fin 2004, les téléphones avec appareil photographique dans l'espoir de stopper le phénomène du *happy slapping*. Dans son article du 20 mai 2005, Chris Johnston notait que « Certaines écoles ont désormais interdit les téléphones avec appareil photographique dans l'optique de stopper le phénomène, et d'autres écoles ont

première tombe sous le sens : empêcher l'accès à une technologie de communication comme le téléphone portable serait inévitablement pris pour une atteinte à la liberté d'expression⁶. De plus, les parents acceptent assez bien que leurs enfants possèdent un téléphone portable. Ils voient dans cette technologie un garant de sécurité qui permet de pouvoir se contacter en cas de problème. Elle donne également à chacun la possibilité de coordonner à distance vie individuelle et vie familiale⁷. Enfin, le même téléphone portable utilisé pour pratiquer le *happy slapping* peut également prévenir un danger ou sauver des vies, comme par exemple celles des victimes de *happy slapping*.

Plutôt que d'opposer contrôle et liberté en supprimant le téléphone portable aux adolescents, il faut donc chercher d'autres solutions pour enrayer le *happy slapping*. Il s'agirait notamment de développer des technologies visant à bloquer à distance une partie des fonctions d'un téléphone portable, typiquement la caméra équipant presque tous les téléphones contemporains. Ce contrôle par traçabilité des portables ne serait exercé que dans certains lieux donnés (par exemple à l'école) et à certains moments de la journée⁸. Indirectement, la façon de présen-

identifié et suspendu les protagonistes de ce genre d'acte. Une telle action est pourtant incapable de pouvoir faire infléchir la courbe de popularité du phénomène, si l'on tient compte que la plupart de ces attaques se produisent dans des lieux publics » (JOHNSTON, 2005). Sur un mode analogue, le *Chicago Tribune* insiste sur l'impuissance du contrôle parental des jeunes *slappers*, un thème largement relayé par les forums de discussion *anti-slapping* (*Chicago Tribune*, 19 Juin 2005, <http://www.dailystar.com/dailystar/printds/80454.php>). Les autorités judiciaires anglaises reconnaissent également qu'il est très difficile de surveiller et d'agir contre les *slappers*. Les actions se déroulent rapidement et il n'est pas illégal de distribuer les films de *happy slapping* sur Internet.

6. Kirshenblatt-Gimblett indique que l'histoire récente du téléphone portable est liée à la liberté d'expression, voire à la revendication politique : « Lorsque l'armée coupe les lignes téléphoniques en Thaïlande, les gens répondent en utilisant leur téléphone cellulaire » (KIRSHENBLATT-GIMBLETT, 1996 : 27).

7. Cf. sur ces différents points, l'étude de Rakow et Navarro (RAKOW et NAVARRO, 1993 : 144-157), notamment leur concept de *remote mothering* qualifiant la manière dont les mères de famille américaines gèrent la vie du foyer à distance par l'intermédiaire du téléphone portable.

8. Aux États-Unis, on les appelle *cellulars' blockers*, technologie permettant de bloquer les téléphones cellulaires (sur cette technologie, voir le site suivant : http://www.ananova.com/news/story/sm_1434268.html?menu, publié en 2005).

ter la traçabilité change. Il ne s'agit pas de courser un coupable, mais de garantir la liberté de tous, aussi bien des possesseurs de téléphones mobiles ainsi assurés de ne pas devenir des *slappers* que des personnes qui les entourent qui n'en seront désormais jamais les victimes. Cette nouvelle sémantique de la traçabilité échappe au cadre de la surveillance et à la signification de « traque » qu'elle avait dans ce contexte. Qui est tracé n'est ni coupable, ni victime, mais protégé car contrôlé dans ses usages du téléphone portable.

À cette mutation du sens de la traçabilité répond comme en écho la transformation des pratiques de *happy slapping*, où les *slappers* utilisent leur téléphone portable pour se filmer eux-mêmes en train de commettre un acte de violence. De la sorte, ils contribuent à déplacer l'intérêt de leur provocation. C'est moins l'acte et sa mise en scène qui comptent que la peur et le désarroi exprimés par les victimes. Tel est l'effet que les agresseurs-producteurs du clip recherchent. C'est sur cette base également que les amis de l'agresseur ou les anonymes lui attribueront la palme, non pas du plus fort ni du plus malin, mais de celui qui ose le plus, qui est prêt à risquer ses propres traces, voire à tout risquer s'il s'avère que l'acte dégénère en viol ou en meurtre. Il y a bien là une banalisation de la violence physique. Omniprésente dans ces clips, elle n'est pourtant qu'une technique déployée pour provoquer et gérer les expressions de la victime en utilisant sa peur et sa désorientation. Sur les différents forums de l'Internet où l'on peut trouver des commentaires de ce genre de clips, on s'aperçoit d'ailleurs que la victime devient une sorte de « héros » négatif du clip. Plus elle exprime sa souffrance, plus cette expression varie, plus la vidéo est regardée, commentée et appréciée par ses spectateurs.

La réaction des victimes est symptomatique à cet égard : la violence physique subie passe souvent au second plan. L'important est que la vidéo n'ait pas été diffusée, que l'on n'atteigne pas à cette intimité-image de la personne. *A posteriori*, la victime va souvent tenter de vouloir contrôler que rien n'ait été publié sur l'Internet, ni en image ni en mot. Dans le cas d'une agression identifiée comme *happy*

Ces blockers font également partie de la stratégie globale prônée par le gouvernement britannique pour lutter contre le *happy slapping* (Anonyme, 19 Juin 2005, http://www.tiscali.co.uk/news/newswire.php/news/pa/2005/06/19/technology/actionoverhappyslappingurged.html&template=/technology/templates/pa/technology_news_story.html).

slapping à Genève, en Suisse, la préoccupation principale de la victime n'était pas liée aux coups reçus. Pourvu que la scène n'ait pas été filmée, disait-elle. Pourvu que l'on ne diffuse pas de clip sur le Net. Pourvu que l'on ne me vole pas mon image ni qu'on blogue sur mes émotions. Moins qu'une soumission à la violence symbolique du clip, les victimes cherchent le plus souvent à effacer toutes les traces de la peur éprouvée et de l'humiliation subie. Elles craignent ne représenter à l'avenir que cette scène du clip distribué, de voir leur identité réduite à l'uniformité banale de trois ou quatre poses. Comme si le clip venait sanctionner à l'avance le déploiement d'autres comportements possibles en ayant attiré l'attention sur ceux-là seulement qu'il expose. Comme si on regrettait de n'avoir pas bien eu peur, ou de ne pas avoir pu prévoir que l'on serait filmé.

L'INTÉGRATION SOCIALE BIMODALE

Que nous parlions du *slapper* ou de sa victime, nous avons affaire à une appropriation analogue de la nouvelle sémantique de la traçabilité. Ici, le *slapper* utilise la traçabilité pour défier le contrôle médial en montrant qu'il reste maître du contrôle que l'on pourrait exercer sur son usage du téléphone portable. Quant à la victime, sa correspondance au contrôle médial est plus immédiate, puisqu'elle se met à la recherche des traces de ses propres attitudes telles qu'elles ont pu être filmées et exposées en public pour préserver son identité. Pour opposés que soient ces deux comportements, ils attestent néanmoins d'une manière analogue de se placer sous le régime du contrôle médial en exploitant sa faille principale, à savoir le fait de ne pas distinguer *a priori* l'espace et le temps sous contrôle de l'espace et du temps hors contrôle. Cette faille n'est pas seulement la condition préalable à la généralisation de son application dans la société, à son fonctionnement comme nouvelle forme de régulation sociale qui « exploite l'accord et même la créativité de ceux qui en sont sujets » (WEBSTER et ROBINS, 1989 : 330). Elle est également le marqueur du caractère bimodal des normes d'intégration sociale qu'il génère. Sous contrôle médial, conformité et non conformité sont les deux faces d'un même processus d'intégration, chacune relevant de rapports différents à la traçabilité. En effet, être conforme revient à freiner son engagement dans la société, à rogner les possibles de ses arts de vivre, comme on restreint son usage du téléphone portable en

n'activant pas toutes ses fonctionnalités ou en acceptant que certaines d'entre elles puissent être désactivées dans certains lieux donnés et à certaines occasions. C'est rendre à la traçabilité du contrôle médial la monnaie de sa pièce en obéissant à la transparence qu'elle réclame, où rester traçable garantit sa propre liberté et la légitimité de son identité. Néanmoins, il est tout à fait possible de valider son intégration sociale dans le cas opposés – à condition de pouvoir diversifier suffisamment ses pratiques pour que la traçabilité ne puisse se refermer sur soi comme un piège. L'exemple du *slapper* qui se filme lui-même lorsqu'il commet son délit n'est pas le seul.

Depuis quelques années, la police canadienne a mis en place le *Bait Car Program*. Il s'agit d'équiper des voitures d'une infrastructure digitale dans le but de pouvoir mieux comprendre et répondre aux vols de voitures⁹. Les voitures sont choisies parmi les modèles de véhicule les plus volés. Elles sont équipées d'une caméra digitale avec microphone logés dans le rétroviseur central, d'une infrastructure électronique permettant le blocage des portières et le contrôle du moteur à distance. S'ajoute un GPS (*global positioning system*) permettant à la police de suivre l'utilisation du véhicule, son trajet, les lieux d'arrêt, etc. La technologie permet d'établir un profil général de la pratique du vol de voiture avec les comportements typiques associés. La traçabilité favorise la « veille¹⁰ » des profils obtenus, c'est-à-dire leur suivi continu et leurs transformations éventuelles. Une fois encore, le vocabulaire utilisé est presque essentiellement lié au domaine de la répression. Pourtant, si la répression fait partie inhérente du *Bait Car Program*, elle n'est qu'un élément dans une stratégie et une logique plus fondamentale de gestion à distance du vol de voitures. D'ailleurs, le moment de punir le voleur en faisant stopper son moteur à distance est moins déterminant. En effet, la police tire plus d'avantages à le laisser évoluer dans l'espace du contrôle médial qu'elle a mis en place pour mieux comprendre la variété des pratiques qui se développent autour du vol de voitures, les

9. Cf. notamment l'article d'Atoya Montague (MONTAGUE, 2004).

10. Sur le concept de veille et de veille de données (*dataveillance* en anglais), cf. Clarke, qui définit la veille de données en usant de la sémantique de la surveillance comme « l'usage systématique de systèmes de données personnelles dans le but de rechercher ou de contrôler les actions ou les communications d'une ou de plusieurs personnes » (CLARKE, 1988).

réseaux qu'elles décrivent, favorisant une réponse institutionnelle plus précise et de portée plus globale. La punition n'intervient qu'au moment où le voleur s'échappe de l'espace du contrôle médial en se débarrassant de la voiture volée, en enlevant le dispositif électronique qu'elle contient, bref lorsque le voleur n'apporte plus aucun renseignement utile sur sa pratique du vol de voiture, lorsqu'elle a épuisé toute sa variabilité, qu'elle se routinise, qu'elle n'alimente plus la traçabilité.

PROFILAGE

En dehors du cadre criminel et plus près de la vie quotidienne, la technologie développée par le site Internet *Checkmates*¹¹ donne la possibilité à des utilisateurs de téléphones portables de tracer les déplacements de leurs amis. Lorsqu'un individu veut savoir où se trouve l'un de ses amis dont il possède le numéro dans son téléphone portable, ami qui s'est enregistré auprès du service de traçabilité, le résultat est rendu sous forme de petites cartes de géolocalisation. Elles s'affichent sur l'écran du téléphone avec un personnage (symbolisé par icône de type *smiley*) représentant la personne recherchée. Une fois repérée, il est facile de visualiser ses déplacements et de deviner ce qu'elle fait sans avoir besoin pour autant de le lui demander¹². Dans ses développements récents, cette technique s'enrichit de classifications par profilage (*profiling*) des acteurs. Il s'agit d'établir des profils « bio-sociaux » rassemblant les caractéristiques biologiques typiques d'un individu et de ses pratiques sociales¹³. L'efficacité du

11. L'adresse Internet du site se trouve ici : <http://mysql3.inf.dcn.yahoo.com/checkmates/>.

12. Checkmates n'a fait qu'anticiper un procédé en passe de devenir une norme à la souscription d'un contrat usuel de téléphonie portable, la géolocalisation graphique en moins. En effet, le service de traçage de son propre numéro de mobile fait partie des options désormais offertes avec le prétexte de protéger ainsi au mieux chaque client qui perdrait son mobile ou se le ferait voler. On voit ici comment le contrôle médial commence à se normaliser par extension de la traçabilité hors les murs de la surveillance.

13. Adey en donne une définition plus précise : « Profiler, c'est la possibilité de recueillir de l'information ou des données à propos d'un individu. [...] Les profils sont ensuite utilisés pour prédire les comportements les plus habituels d'une personne ou ses caractéristiques criminelles. Profiler suppose souvent

profilage dépend de la mobilité des acteurs de deux manières. D'une part, la mobilité déplace le cadre intégrateur des comportements individuels et des pratiques sociales. À l'espace et aux temps (physique et social) se substitue l'espace-temps logique qui résulte des opérations de profilage. D'autre part, la mobilité des acteurs, de leurs comportements et de leurs pratiques garantit le renouvellement des opérations de profilage¹⁴. Ces deux aspects complémentaires de la mobilité comme condition d'efficacité du contrôle médial par profilage appellent deux remarques :

– les modes d'intégration sociale qui en découlent sont inconstants. Ils changent selon les modifications des profils d'attitudes, de comportements, de pratiques sociales – transformations qui peuvent être rapides ou lentes, qui peuvent concerner toute ou partie d'un profil, qui aura une signification particulière pour telle partie de la population et pas pour telle autre. De manière analogue à ce que nous relevions à propos du *Bait Car Program*, la stabilisation, la routine rendent les modes d'intégration du contrôle médial inefficaces. À l'inverse, le changement et la variété sont les garants de leur renouvellement et de leur efficacité sur la durée ;

– ces modes d'intégration sont établis sur la base de représentations, de règles, voire de normes dans les cas les plus formels (normes légales ou médicales par exemple) qui renferment des définitions de ce qui est proscrit car non conforme à l'attitude, au comportement ou à la pratique désirée¹⁵. Sur cette base se laisse déduire ce qui est admis car s'établissant en dehors de cette non conformité.

Néanmoins, le couple profil-mobilité ne nous fait-il pas renouer avec le cadre de la surveillance ? Ne s'interroge-t-on pas sur *qui* est et *ce qui* est mobile, ainsi que sur la mobilité « en soi » pour améliorer le traçage des acteurs sociaux ? Ce raisonnement apparaît souvent comme le point de départ des enquêtes concernant le traçage des en-

avoir une très grande quantité d'informations sur quelqu'un, que l'on stocke et que l'on partage » (ADEY, 2004 : 505).

14. Sur ce point, cf. l'article de Curry (CURRY, 2004 : 475-499).

15. Dans le monde du desgin informatique, on parle en ce sens de « profils préférés » de comportements (machiniques ou humains), c'est-à-dire d'un « mécanisme calculatoire qui facilite une sélection rationnelle du maximum d'options désirées [d'un comportement ; CP] en fonction d'un contexte donné » (AKOUMIANAKIS, SAVIDIS et STEPHANIDIS, 2000 : 396).

fants, notamment au moyen du téléphone portable. Or, partis pour démontrer que les parents offrent des téléphones portables à leur(s) enfant(s) dans le but de pouvoir les surveiller, de nombreux auteurs nuancent leur propos : « Si la surveillance est opérée au moyen du contrôle à distance, les enfants peuvent alors se trouver en mesure de développer une mobilité plus indépendante et plus flexible » (FOTEL et THOMSEN, 2004 : 544). De manière plus générale diront Williams et Williams, le téléphone portable fait de la mobilité le garant d'un contrôle bilatéral ou « contrôle négocié » : « le téléphone mobile possède ainsi le double effet de donner aux jeunes gens une influence croissante dans la négociation avec leurs parents et ainsi de pouvoir progressivement sortir de la maison, tout en donnant l'impression à leur parents qu'ils peuvent avoir une place dans la vie de leur enfant même s'ils ne sont pas en "présence de lui" » (WILLIAMS et WILLIAMS, 2005 : 325).

La bilatéralité du contrôle médial, son caractère négociable, se renforce donc sous la double condition de profilage et de mobilité. La philosophie sous-jacente au profilage repose sur l'attente de non conformité comportementale. On attend le faux pas sans que ce « faux pas » ne soit défini par rapport à un « vrai » pas. L'autocontrôle des tracés se renforce de manière correspondante. Ils sont mis en demeure de tout faire pour que leurs comportements ne soient pas assimilés à des comportements non conformes, dans l'ignorance entretenue au sujet de ce que pourrait être un comportement conforme, par conséquent dans l'impossibilité pratique de se fondre dans le moule de l'anonymat. C'est le cynisme de cette négociation qui se déploie dans l'espace du contrôle médial : il faut prendre une part active à cette négociation pour faire avaliser ses comportements et ses pratiques sociales et ce, non pas pour connaître les limites de la conformité attendue, mais pour contrôler à son tour le profil que l'on aura contribué à élaborer en relation avec l'instance de contrôle qui en fixe le cadre minimal. Il est donc impératif de faire varier ses comportements, ne serait-ce que pour se donner un peu plus de liberté dans l'espace du contrôle médial. La mobilité participe de cette stratégie à laquelle elle donne sa régularité, tout en généralisant la bilatéralité du contrôle non seulement aux instances du contrôle médial, mais également à celles du contrôle social – au regard et au jugement des autres. La surveillance catégorisait les pratiques sociales à des moments et des lieux prédéfinis, dans le prolongement de la logique de

sédentarisation des individus et de la routinisation de leur vie. En régime de contrôle médial, chacun cherche à inscrire ses pratiques sociales dans des catégories qu'il apprend à rendre modulables à distance de son environnement social direct et en collaboration avec les instances qui le contrôlent. Ici, la traçabilité ne se réduit plus à la traque, avions-nous dit. De manière analogue, la mobilité n'est plus synonyme d'échappatoire.

CONCLUSION

Les normes bimodales qui émergent de l'application d'un contrôle susceptible de se généraliser à tous les champs de la société, la technique du profilage et la pression à la flexibilité des pratiques sociales ont un antécédent. On en voit un exemple dans l'économie à travers la généralisation des moyens électroniques de paiement (cartes bancaires, e-money). En effet, l'une des particularités de bien des moyens de paiement électronique est d'affranchir les acteurs sociaux du zéro, de désensibiliser le rapport à la dette en permettant à tout particulier de pouvoir continuer à consommer même s'il ne dispose plus d'argent sur son compte bancaire. Dans le cadre de certaines cartes bancaires où les crédits accordés peuvent être importants, la capacité à s'endetter est considérée comme un signe de prestige par les banques. Plus le client peut s'endetter, plus il est important pour les banques, plus il peut briguer les récompenses diverses établies par les logiciels de profilage. À l'inverse, le client qui ne s'est jamais endetté, dont les mouvements d'argent (et par conséquent la malléabilité de ses pratiques économiques) sont peu importants risque l'exclusion du système bancaire.

Le contrôle médial exploite cette logique d'intégration dans un sens analogue, sauf qu'elle ne s'applique pas seulement à notre rapport à l'argent. Tous nos rapports sociaux sont concernés, à commencer par ceux qui se développent en lien avec les technologies de l'information et de la communication dont la traçabilité détermine désormais le potentiel d'intégration sociale dans l'espace et dans le temps. Dès lors, il n'est pas surprenant de trouver au niveau du contrôle médial un paradoxe similaire à celui que l'on connaît au sein de l'économie, où la sécurité financière des banques se bâtit sur la capacité d'endettement des particuliers. En régime de contrôle médial,

c'est l'ordre social que l'on délègue à la capacité des particuliers à rester traçables, qu'ils respectent ou non les règles de la vie ensemble.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEY P., « Secured and Sorted Mobilities : Examples from the Airport », *Surveillance and Society*, vol. 1, n°4, 2004, p. 500-519.
- AKOUMIANAKIS D., SAVIDIS A., STEPHANIDIS C., « Encapsulating Intelligent Interactive Behaviour in Unified User Interface Artefacts », *Interacting with Computers*, vol. 12, n°4, 2000, p. 383-408.
- Anti-Bullying Network* (<http://www.antibullying.net/> - page consultée le 17 mai 2010).
- Anti Happy Slapping* (<http://www.anti-slapping.net/> - page consultée le 17 mai 2010).
- CLARKE R., « Information Technology and Dataveillance », 1988 (Texte en ligne : <http://www.rogerclarke.com/DV/CACM88.html> - page consultée le 5 octobre 2010).
- CURRY M.R., « The Profiler's Question and the Treacherous Traveler : Narratives of Belonging in Commercial Aviation », *Surveillance and Society*, vol. 1, n°4, 2004, p. 475-499.
- FOTEL T., THOMSEN T.U., « The Surveillance of Children's Mobility », *Surveillance and Society*, vol. 1, n°4, 2004, p. 535-554.
- JOHNSTON C., « "Happy-slap" link to TV shows », *Times Online*, 20 mai 2005 (Texte en ligne : <http://www.timesonline.co.uk/article/0,,2-1620568,00.html> - page consultée le 17 mai 2010).
- KRISHENBLATT-GIMBLETT B., « The Electronic Vernacular », dans George E. MARCUS (dir.), *Connected. Engagements with Media*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1996, p. 21-66.
- LYON D., *The Electronic Eye*, Cambridge/Oxford, Polity Press, 1994.
- MONTAGUE A., « Pour leurrer les cambrioleurs dans le Lower Main », *Gazette, Gendarmerie Royale du Canada*, vol. 66, n°3, 2004.
- RAKOW L.F., NAVARRO V., « Remote Mothering and the Parallel Shift : Women Meet the Cellular Phone », *Critical Studies in Media Communication*, vol. 10, n°2, 1993, p. 144-157.
- SPITZBERG B.H., HOOKER G., « Cyberstalking and the Technologies of Interpersonal Terrorism », *New Media & Society*, vol. 4, n°1, 2002, p. 71-92.

- WEBSTER F., ROBINS K., « Plan and Control. Towards a Cultural History of the Information Society », *Theory and Society*, vol. 18, n°3, 1989, p. 323-351.
- WILLIAMS S., WILLIAMS L., « Space Invaders : The Negotiation of Teenage Boundaries through the Mobile Phone », *The Sociological Review*, vol. 53, n°2, p. 314-33.

LIVRE III

L'intentionnalité de la marque

Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance

Benjamin STECK

Tous ceux qui analysent l'espace humanisé, et tout particulièrement les géographes, sont confrontés à la question d'une spatialité humaine duelle. L'être humain est à la fois enraciné dans un territoire qu'il construit et qui le construit et propulsé vers l'ailleurs de son besoin ou de son désir, voire de sa survie. Toute recherche géographique tourne peu ou prou autour de cette tension entre la stabilité et la mobilité. La stabilité est nécessaire à l'établissement des territoires. Ceux-là inscrivent l'homme dans une histoire singulière et un espace particulier desquels il tire son identité et sans lesquels il ne peut pas se définir, confronté qu'il est à l'immensité d'un monde dont les dimensions lui sont insaisissables. La mobilité, quant à elle, est un qualificatif générique de la personne humaine qui est un être de mouvement, de déplacement, de parcours, fussent-ils bornés, même dans une proximité où la distance se réduit. La mobilité est intrinsèque à toute vie. C'est dans cette tension que se situe « l'inquiétude géographique » de l'homme (DARDEL, 1952). C'est dans cette tension que se situe la possible réception par les géographes de la notion de trace dont ils ne font guère usage alors qu'elle est objet de débats approfondis par les spécialistes des sciences de l'information et de la communication. La trace renvoie effectivement au mouvement, qu'il soit inscrit dans les différentes temporalités des trajectoires corrélées à la durée, dans les glissements d'échelles des parcours inscrits dans l'espace ou encore dans les modalités d'organisation et de fonctionnement des sociétés humaines, à tous les échelons d'affirmation et d'exercice du pouvoir, tout particulièrement dans sa volonté de contrôler les voies de la communication. Or, bien qu'il y ait une géographie de la circulation dont sont issues une géographie de la mobilité, une géographie des flux, une géographie du transport (MARCADON *et alii*, 1997 ; BAVOUX *et alii*, 2005 ; BROCARD, 2009), peu nombreux

sont les géographes qui s'attachent au mouvement en lui-même, hors ses relations avec l'étendue sur laquelle il se déploie et hors les emprunts qu'ils peuvent en faire à d'autres sciences que la leur. C'est qu'ils demeurent, en tout cas dans les représentations qui sont dominantes, les hommes de l'espace, en tant qu'étendue, de ses différenciations, des discontinuités qui le marquent et délimitent des territoires, cellules de base d'un réel où la permanence des structures semble l'emporter sur le transitoire de tel ou tel mouvement à l'empreinte plus ou moins vite effacée. Et pourtant l'enjeu fondamental des travaux géographiques n'est pas dans la seule appréhension des territoires installés. Il est dans la nécessité, socialement énoncée et publiquement affirmée, d'articuler infrastructures et flux, sédentarité et nomadisme, territoires et réseaux. Qu'il s'agisse de souveraineté, d'identité, de création, d'échange, d'environnement, quelle que soit l'échelle considérée, le territoire n'est pas une entité figée dans une sorte d'éternité, fût-elle seulement à l'échelle humaine, qu'aimeraient pourtant lui attribuer les politiques en recherche de légitimité. La question de l'appropriation de la trace par les géographes comme instrument de compréhension du monde se pose ainsi dans le cadre d'une épistémologie du mouvement qui suppose aussi une anthropologie de la mobilité (AUGE, 2009). C'est d'autant plus nécessaire que cartographier celui-ci pour le donner à voir est un défi jusqu'alors insuffisamment relevé, malgré les avancées décisives publiées, entre autres, dans la revue *Mappemonde*. Tracer des lignes fixes et figées sur une carte en deux dimensions qui plus est, c'est rigidifier le fluide et l'inscrire dans une continuité qui n'en est pas une. Par delà cet aspect particulier et spécifique de l'épistémè géographique, se pose en fait la question de la relation entre les lieux et les temporalités de leur fonctionnement, entre ce qui s'incruste et ce qui s'échange, entre l'icône et le flux (GOTTMANN, 1952).

Cette appropriation de la trace par les géographes pourrait ainsi être féconde pour l'analyse spatiale à la condition toutefois de préciser ce dont on parle. Or l'incertitude conceptuelle règne dès lors que la mise en synonymie, généralisée dans le langage courant, de la trace avec la marque, le signal, le signe, l'indice, l'empreinte et quelques autres termes impose un flottement préjudiciable à la compréhension de la mobilité comme dimension des constructions territoriales produites par l'homme. L'hypothèse de recherche ici présentée s'appuie sur une volonté de clarification, rejetant la synonymie et privilégiant

la différenciation qu'un géographe doit établir entre la trace qui serait mouvement et la marque qui serait installation. Préciser cette différenciation ne signifie pas pour autant opposer les deux termes et ce qu'ils recouvrent mais plutôt mettre au jour les passages et les passerelles qui les relie. Comprendre la complexité des systèmes territoriaux pour mieux agir sur leur aménagement au service du développement commun implique une mise en ordre de l'inscription et de la captation du mouvement dans le champ de la stabilité toujours indéfinie. L'image de la porte étroite, lieux et temps par où s'écoule ce qui passe, sous le contrôle des vigilants gardiens du territoire, là où le flux est scruté par les instruments de l'innovation technologique et mis en archive numérique, nous dit aussi quelque chose de cette trace qui se fige à un moment de son parcours pour être installée dans les cadres sécurisés des pouvoirs établis.

LA TRACE OU LA QUESTION DU MOUVEMENT

Les divers dictionnaires ou encyclopédies de la géographie, publiés depuis une vingtaine d'années, n'accordent aucune importance à la trace (BRUNET *et alii*, 1993 ; BAILLY *et alii*, 1995 ; LEVY *et alii*, 2003). La trace peut apparaître, mais fugitivement sans signification particulière, si ce n'est l'éphémère de son émergence, sauf à voir dans le tracé des voies de circulation une filiation avec la trace qui en commanderait le dessin dans l'espace et sur les cartes (BRUNET, 1993), ce qui renvoie ainsi à l'une des toutes premières significations du mot (REY, 1992 : 3872). La trace pourrait ainsi apparaître comme une figure du mouvement, révélatrice des dynamiques spatiales frottées aux rugosités des milieux, la trace impliquant la ligne et donc les réseaux et les flux qui les parcourent ainsi que leur transcription sur le papier ou sur l'écran des plans, des cartes et des atlas.

La trace, c'est effectivement d'abord le pas du marcheur dans la boue des chemins qu'il parcourt, celle du Touareg franchissant les ergs aux formes elles-mêmes en mouvement, celle du skieur glissant sur les pentes à la neige inviolée et instable, celle du citadin déambulant dans les rues, semant sur les trottoirs ses mégots de cigarette, ses tickets de bus, les sacs en papier emballant les viennoiseries qu'il vient d'acheter... La trace de l'homme mobile est en cela semblable à celle des animaux dont les spécialistes reconnaissent l'identité à la seule vue des empreintes qu'ils ont laissées au sol. Ils les reconnais-

sent aussi aux laisses, les déjections reconnaissables, scellant le passage de tel ou tel animal ou encore aux écorchures des troncs, aux poils demeurés accrochés aux branches des végétaux, aux bois des cervidés perdus en été, aux plumes ou aux nids jonchant le sol... La trace c'est ce que cherchent les éclaireurs pour poursuivre l'ennemi dans une traque précautionneuse ou les enquêteurs qui sont à l'affût du moindre indice pouvant les orienter vers la solution de l'énigme qu'ils doivent résoudre : feu qui s'éteint, vestiges d'un repas, odeurs de carburants que le vent n'a pas encore dispersées, parfums mélangés flottant dans les couloirs ou dans les ascenseurs, murmures d'une conversation parvenant par bribes à peine audibles, cheveux porteurs d'ADN... La trace c'est aussi la signature que laisse par son code le propriétaire d'une carte bancaire lorsqu'il paie un achat ou qu'il tire de l'argent à un distributeur de billets. La trace c'est le compostage d'un titre de transport, preuve du versement de la contribution au service qu'on utilise. Souvent appelée marque ou contremarque, la question de son appellation se pose tant cette empreinte est éphémère et non définitive comme le marquage des condamnés ou celui des animaux des grands domaines ou encore les cicatrices que laissent les interventions chirurgicales, les vaccins ou les accidents, les brûlures et tous les incidents de la vie domestique. La trace est aussi ce qui est parfois enregistré d'une conversation téléphonique, d'un envoi de texte écrit ou d'une photographie ou d'un film, d'une émission dans l'univers des ondes invisibles, quels qu'en soient le contenu et le vecteur. Les technologies permettent en effet de savoir où, quand, qui a émis un message. La vie privée devient objet d'écoute, même si peu à peu cette trace de l'intimité captée est effacée, surtout lorsque les spécialistes de sa saisie estiment qu'elle est sans intérêt pour ce qu'ils recherchent. Mais quand elle est fixée pour des usages multiples, administratifs ou commerciaux, alors la trace peut devenir marque, comme nous le préciserons à propos de la porte étroite.

La trace c'est aussi ce qui permet aux avions de surveillance maritime de suivre les navires qui dégazent en mer au mépris des règles internationales. La trace c'est ce qui est saisi sur les écrans radar de surveillance aérienne ou maritime permettant de suivre la trajectoire des avions ou des bateaux et de les accompagner pour les guider dans leur parcours. La trace, c'est aussi le sillage que laissent les bateaux révélant ainsi les routes maritimes totalement invisibles quand elles ne sont pas animées par les trafics qui les parcourent. Les satellites de

télécommunication, en saisissant leur position à tout moment, livrent des informations qui conduisent à dresser des cartes qui précisément conduisent à visualiser les cheminements qui relient les ports entre eux par des voies très précises, larges pistes certes mais non balisées sauf à l'approche des rangées portuaires, des passages dangereux, des entrées de port ou de canaux (BROCARD *et alii*, 1995). Il en est de même du sillage des avions volant à dix mille mètres d'altitude et à neuf cents kilomètres par heure traçant eux aussi les routes aériennes invisibles autrement. On parle de couloirs aériens bien qu'un observateur au sol ne puisse rien en voir sauf lorsque passent les avions. Seuls les résidents des zones d'approche des aéroports dénoncent régulièrement les désagréments, les nuisances et les risques que leur fait courir le survol de leurs lieux de vie. Le bruit, la vue, l'odeur les en informent. Quant aux flux incessants des véhicules automobiles, ils activent les infrastructures routières inertes en elles-mêmes bien qu'elles imposent leur marque indélébile dans les paysages qu'elles traversent. Les heures et les jours de congestion, pour temporaires qu'ils soient, s'analysent soit comme traces passagères d'une circulation qui par le mouvement qui lui est intrinsèque est de l'ordre du transitoire, soit comme marqueurs de l'activité humaine inscrite dans l'espace du quotidien. Voici un exemple des passerelles qui relient trace et marque, flux et territoire. Pareillement, les ondes sonores provoquées par le passage à trois cents kilomètres par heure des trains à grande vitesse, diffusent ainsi dans un rayon de quelques kilomètres hors même du champ visuel des populations concernées la trace du flux. La poétique du mouvement est souvent exaltée à la vue de ces trains effilés filant dans une campagne en apparence immobile et stable. Mais la réalité pour les riverains est moins esthétique. La ligne à grande vitesse coupe le territoire qui ne peut être réuni que par des ponts ou des tunnels. Cela est une marque. Elle nuit au cadre de vie par le bruit qu'elle provoque lorsqu'elle est activée par le passage d'un train à grande vitesse et cela est une trace. De même les pollutions invisibles provoquées par les rejets de gaz dits à effets de serre et les rejets de particules lourdes résultant de la combustion des énergies consommées au service du mouvement. Quand on parle des effets de l'ozone, du gaz carbonique, des éléments tels le plomb ou le soufre, est-on encore dans l'ordre de la trace ou déjà dans l'ordre de la marque dès lors que ces produits s'accumulent dans l'air, dont ils transforment lentement mais indéniablement la composition, ou qu'ils

s'accumulent dans les chaînes alimentaires, depuis l'herbe jusqu'aux animaux qui en sont consommateurs directement ou indirectement ? Semblablement, il en est enfin des déchets de toute nature que sèment sur leur passage les hommes en mouvement : papiers divers, emballages plus ou moins volumineux, déjections naturelles liées au fonctionnement de l'organisme humain. Le monde est devenu un gigantesque champ de sacs plastiques. L'homme en mouvement est aussi celui qui rejette des lubrifiants, des carburants, du caoutchouc pneumatique, tout autant de traces de son passage, pouvant à terme devenir des marques d'une civilisation de l'automobile polluant lentement mais sûrement les paysages qu'elle produit.

Dans les exemples présentés rapidement ci-dessus, il apparaît que la trace suscite pour être captée l'ensemble des sens par lesquels nous entrons en connaissance du monde, même si l'un ou l'autre d'entre eux est privilégié. Il en va de la sensualité de l'observateur, du géographe en l'occurrence, attentif à capter toutes les informations que produisent les territoires révélés par les paysages. Il est important de souligner que la vision souvent excessivement privilégiée n'est pas seule concernée. La trace, ce n'est pas seulement ce que l'on voit, c'est aussi ce que l'on sent, ce que l'on entend, ce que l'on touche, ce que l'on goûte. C'est d'autant plus important que lors du passage de la trace à la marque, c'est bien souvent la vue qui l'emporte sur les autres sens, comme si après une captation globale du mouvement, pour le traiter, il fallait le rendre intelligible par des images, des textes, des nombres, codifiant le réel dans sa complexité pour le donner à voir, convoquant un seul des sens mobilisés. Mais, s'il existe une géographie, encore très confidentielle, des bruits, des odeurs, du goût, s'appuyant parfois sur une géographie de la rue ou une géographie de la nuit, s'il existe une géographie des déchets, encore peu développée, il faut bien reconnaître que les géographes qui en font leur objet de recherche n'usent guère de la trace en tant que telle (GOUHIER, 1984 ; MAYSTRE, 1993 ; BUREAU, 1997 ; ROULIER, 1999 ; DULAU, 1999 ; BERTRAND, 2003 ; MONTES, 2003 ; LE DORLOT, 2004). Cela peut s'expliquer par la difficulté qu'ils ont à penser le mouvement comme catégorie de la pensée susceptible de produire des concepts, des démarches et des grilles de lecture adaptées aux mutations des systèmes d'organisation du réel spatial. Les géographes, voyageurs aux origines, étaient certes hommes du mouvement mais ce qui les intéressaient au premier chef, c'était la découverte raison-

née de l'espace. Plus que les itinéraires, les lieux étaient leur cible. Mieux connaître les hommes dans leurs relations complexes à la nature (relief, hydrographie, climat, végétation...) les conduisait à privilégier ce qui fait l'étendue dans sa stabilité naturelle apparente, quand bien même la relation homme/nature ne relève pas d'un quelconque déterminisme, longtemps mis en avant, aujourd'hui rejeté (DESCOLA, 2005). La trace, qui, pour un géographe, pourrait être signifiante du flux, est plus délicate à définir, à repérer, à cerner, à capter, à analyser que le territoire borné, espace délimité d'exercice du gouvernement des hommes, de collecte des données, de révélation des identités, élément constitutif des systèmes complexes que constituent les actions humaines à l'œuvre sur l'espace. Le flux est pourtant, lui aussi, de l'ordre de la matérialité saisissable par les sens puisque les déplacements et les acheminements sont mesurés en unités de masse, de volume, de fréquence... toutes catégories que pratiquent les géographes dans leur étude des flux. Mais le flux-trace n'est ni figé ni stabilisé en un lieu dans la durée et il ne produit pas une construction territoriale référencée puisque, par ce qu'il est, il traverse ces constructions. En ce sens, la trace, dans la mesure où le géographe en accueille la réception comme flux, serait effectivement le produit d'un mouvement. Ce mouvement peut être généré par l'activité humaine, comme nous en avons donné des exemples, mais il peut être aussi généré par les dynamiques d'une nature elle aussi mouvante et dont les hommes cherchent à décrypter l'histoire par les traces parfois imperceptibles contenues dans les glaces profondes de l'Antarctique ou encore dans les cercles familiers aux dendrologues, traces devenues des marques. La nature mouvante, c'est aussi l'ensemble des aléas qui peuvent conduire aux catastrophes pour les hommes qui y sont soumis et qui, bien qu'en connaissant les risques, pensent toujours pouvoir y faire face. C'est qu'il y a aussi dans la trace une sorte de non-intentionnalité, d'imprévisibilité, de hasard. La trace, elle-même, ne peut être saisie que dans son passage, au moment de son écoulement, au lieu où elle peut être captée. La trace ne serait ainsi que transitoire, ce qui ne veut pas dire brève, car tout dépend de la référence convoquée (dans les temps longs, la trace peut s'inscrire dans des durées supérieures à celles des temps courts mais ce qui la caractérise, c'est qu'elle va s'effacer). Elle est transitoire, quand bien même elle peut aussi laisser derrière elle des signes de sa manifestation qu'on nomme justement des traces (des formes, des couleurs, des textures,

des odeurs, des bruits...) mais qui, à des échéances plus ou moins rapprochées, disparaissent, enfouies dans les couches profondes des territoires palimpsestes, des mémoires intérieures, des référents collectifs du vivre ensemble. Les grandes catastrophes naturelles dont l'advenue peut être estimée mais non contrôlée, sont de l'ordre de l'éphémère à l'aune de l'histoire. Elles peuvent toutefois laisser des marques définitives (modification du tracé des littoraux, coulées de lave, ruine des forêts, ravage des installations humaines abandonnées en l'état...). Certains pourraient y voir les traces de quelque chose de disparu, mais ne faut-il pas y voir plutôt des marques territoriales de l'aujourd'hui ? Le mouvant, parfois insaisissable par la statistique, pour partie irréductible à toute tentative de modélisation, à moins de bien maîtriser l'aléatoire, paramètre décisif mais délicat de toute prospective, est si instable qu'il est mal aisé de s'en saisir, sauf lorsque précisément il se fixe et se fige, au moins temporairement. Quand bien même il peut être cadencé selon des temporalités régulières qui le cadencassent en quelque sorte sur des répétitions d'où il est aisé de chasser l'aléatoire et qui l'établissent en marqueur territorial temporel, le mouvant ne se laisse pas facilement approché. Il l'est quand la trace s'imprime dans les pratiques du quotidien, s'inscrit dans les paysages et dans les lieux, s'incruste dans les environnements. C'est en fait toute la question de l'incrustation dans l'espace et dans le temps de l'éphémère mobile qui est ainsi clairement posée aux géographes. Il y a donc bien un gradient dans l'épaisseur et dans la durée de la trace qui peut conduire à penser la trace comme un marqueur territorial, sans pour autant abandonner l'idée qu'elle est d'abord et avant tout mouvement.

MARQUES DE LA MOBILITÉ : INFRASTRUCTURES ET TERRITOIRES

Si la trace dit le mouvement, la marque dit la condition et la borne du mouvement. Bien que la trace puisse signifier l'identité telle une empreinte, comme nous l'avons vu, elle dit plutôt le spontané, souvent anonyme, effleurant la surface du monde, sans autre finalité que de la parcourir, simple résultat du mouvement qui la crée. La marque, quant à elle, manifeste l'autorité, la volonté en exercice, le pouvoir en acte. La marque est ici et maintenant, intentionnelle, installée, héritée,

célébrée ou contestée mais reçue comme élément du paysage établi. Pour les géographes, la marque est ce qui fixe et stabilise la présence humaine, ce qui l'incruste dans une portion de l'espace et dans la durée, ce qui fait repère et référence dans les déambulations permanentes qui animent l'espace de la circulation mais aussi des représentations, ce qui en quelque sorte scelle l'identité des lieux, des sociétés qui y vivent, des hommes qui s'y reconnaissent. La marque ce sont ainsi les lieux de mémoire qui portent l'empreinte d'événements, de faits, de vies souvent oubliés et qui génèrent les territoires de l'aujourd'hui (NORA, 1997), territoires dont les frontières (FOUCHER, 1998) marquent l'espace terrestre de multiples façons. C'est ce que rappelle l'entrée « marquage » (et non « marque ») dans *Les mots de la géographie* : « Le marquage symbolique de l'espace (de « mark », limite visible) destiné à signaler une appropriation [...] s'établit par des repères signalétiques, de bornes et parfois des barrières et même des murs... » (BRUNET, 1993 : 293).

La marque renvoie aux conditions d'émergence et de déploiement de la mobilité. Cette aptitude au mouvement suppose en effet, pour être activée, un capital propre à chaque être humain, physique tout d'abord, financier ensuite, culturel également mais elle implique aussi des outils techniques et des processus. Parmi ces outils produits par l'homme grâce à sa capacité d'innovation, les modes de transport et les infrastructures qui les supportent constituent un champ particulièrement fécond dans la production scientifique des géographes. Ces infrastructures peuvent être assimilées à des marques au sens qui a été exposé précédemment. Qu'elles soient ponctuelles, linéaires, aréolaires, elles sont toutes réticulaires, en ce sens que les lieux de la mobilité se constituent en réseaux avant même de constituer des territoires. Toute la question scientifique et opérationnelle est celle de la mise en relation de ces réseaux et des territoires. Plusieurs approches sont possibles. La première est celle du politique. Les infrastructures de transport sont toujours considérées par les responsables en charge des territoires comme des marques de la modernité : pas de programme électoral sans projets d'infrastructures. Celles-ci donnent à voir la capacité d'action des élus pour le développement territorial dont ils revendiquent la paternité. Il n'y a pas de pouvoir sans infrastructures (LABASSE, 1966). Une deuxième approche porte sur l'économie. Les transports sont une activité majeure des économies modernes. Dès lors les infrastructures appellent des investissements

toujours plus importants pour satisfaire la demande croissante d'échanges de toute nature. Une troisième approche relève de la prise en compte de la demande sociale de mobilité, visant à rendre possible l'accès aux lieux du travail, du commerce, des services (santé, formation, loisir...) dans les meilleures conditions possibles, y compris pour les personnes dites à mobilité réduite. La quatrième approche est celle de l'inscription des infrastructures dans les paysages et dans l'environnement, soumise à la vigilance aiguisée des citoyens soucieux de leur cadre de vie et à des réglementations de plus en plus rigoureuses. C'est en ces termes que peut être formulée par les géographes la question de la marque, quand elle est liée aux flux. Dans le champ des mobilités, la marque-infrastructure, figée et fixée, qu'elle soit inerte ou activée par des flux de toute nature (CHESNAIS, 1982), signe la protéiforme artificialité du génie civil (longueur, largeur, profondeur, hauteur...), tout en étant un prodigieux moteur d'activités économiques induites. Elle est aussi objet de récupération politique au service de ceux qui détiennent le pouvoir, de valorisation esthétique d'une maîtrise technologique visant à se dissoudre dans l'art, d'investissement symbolique dans la capacité à dominer les rugosités de l'espace. L'identité collective y contemple son image rehaussée dans le miroir métaphorique de ses réalisations. De telles marques installent les vivants dans une longue histoire de mobilité qui les a précédés et dont bien souvent ils n'ont plus guère connaissance.

Les marques du mouvement sont donc à chercher dans les lieux du départ et de l'arrivée des flux, des voies sur lesquelles ils s'écoulent, des étendues que nécessitent leur stockage, leur traitement et leur distribution, tout ce qui concourt au déplacement ou à l'acheminement, tout ce qui permet la rencontre et l'échange (LOMBARD et STECK, 2004). La marque, dans ce champ du mouvement, c'est le carrefour érigé en clef de voute des systèmes territoriaux, rehaussé par la monumentalité consubstantielle à toute affirmation du pouvoir, quel qu'il soit. Les ports, lorsqu'ils ne sont plus les havres naturels où se protéger des vents mauvais et des tempêtes dévastatrices, témoignent de cette permanence de l'inscription territoriale du mouvement. La globalisation économique leur a conféré une position éminente dans l'organisation de l'espace mondial au point que la compétition qu'ils se livrent pour devenir les pivots des circulations maritimes les conduit à des investissements toujours croissants en termes de chenaux d'accès, de profondeur des bassins,

de longueur des quais, de surfaces d'entreposage, de connexions avec les *hinterlands*. Les littoraux en sont marqués pour longtemps. Les aéroports, à l'histoire beaucoup plus récente, font du contact entre les espaces aériens et les territoires terrestres les lieux forts des flux contemporains, ces lieux où les frontières ne sont plus aux marges des territoires du politique mais où elles sont au centre, point névralgique de toute entreprise de conquête militaire, cibles de toutes les tactiques élaborées pour contrôler les lieux essentiels, portes d'entrée et de sortie pour les déplacements constitutifs de l'unification planétaire. Les gares, filles de la révolution ferroviaire du XIX^e siècle, sont des monuments élevés à la gloire de la technique et des pouvoirs l'ayant adoptée et favorisée, des monuments qui signifient la rencontre entre les uns et les autres, sur les quais, lieux de toutes les histoires, départ et arrivée, dans les fumées élevées au rang de mythes par les peintres poètes ou les cinéastes nostalgiques de *La bête humaine*, dans le brouhaha et l'agitation propres aux grands rassemblements humains. Aujourd'hui, lieux de transport certes, ce sont aussi des lieux de convivialité, de commerce, de services, lieux où le passage suscite et encourage l'échange dans d'autres dimensions que celles du transport. Les voies ferrées qui en partent ou y arrivent, c'est selon, sont des marques familières, chemins du progrès, signes de l'unification territoriale, comme ce fut le cas aux États-Unis d'Amérique avec la rencontre de *Promontory Point*, réactivées par la vitesse et par la conscience environnementale envahissante. Les voies ferrées coupent les paysages, scindent les territoires, créent des ruptures mais favorisent aussi le cheminement, franchissant les obstacles à la mobilité humaine, montagnes, vallées profondes, plaines inondables. Liens fixes en site propre, elles sont bien les marques d'un état de la mobilité collective, instrument de l'aménagement de l'espace, fierté des ingénieurs lorsqu'elles parviennent à supporter des passages de train filant à plus de cinq cents kilomètres à l'heure en phase d'expérimentation. Les canaux en constituent un autre exemple. Ils orientent l'écoulement des eaux hors de leurs parcours naturels et constituent des biefs apaisés entre des écluses au fonctionnement réglementé. Ils brisent eux aussi le continuum territorial et imposent des franchissements pour les circulations qui leur sont transverses. Ils imposent des prélèvements d'eau et perturbent les réseaux hydrographiques naturels. Ils sont également des lignes stratégiques sensibles aux conflits. Les routes, enfin, sont devenues les marques majeures de

la modernité au point que tous veulent du goudron, là où il n'y en a pas encore pour remplacer les pistes incertaines où la poussière succède au borbier, favorisant l'enclavement territorial mortifère (STECK, 2003). Et que dire de ces marques que constituent les autoroutes ? Elles strient l'espace, visibles même de nuit pour qui les survole à haute altitude, grâce aux faisceaux lumineux des phares perçant la nuit. Elles sont devenues l'expression la plus achevée du mouvement incrusté dans le territoire, y produisant une vie propre et commandant bien des compositions territoriales (GASSER *et alii*, 2004).

On pourrait aussi parler de ces marques que sont les ponts, les tunnels, mais aussi les relais de poste du temps jadis, les motels des années soixante, les stations service, les parkings démesurés commandés par les besoins croissants des circulations individuelles, les bouches de métro substitut contemporain des bouches de l'Hadès fascinant, les plateformes logistiques, les vastes zones de la distribution moderne à la périphérie des vieux centres urbains, autant de marques dans l'espace du mouvement là où celui-ci rencontre le territoire dans sa sédentarité qui conditionne l'identité du plus grand nombre. Ces marques sont en fait intrinsèquement liées aux traces que sont les flux de toute nature parcourant l'écoumène et exprimant la dynamique économique, sociale, politique et culturelle de l'humanité quand elle sort des bornages d'un passé toujours remis en question.

C'est en ce sens que l'on peut interpréter l'action des voyageurs, des marchands, des missionnaires, des conquérants marquant les territoires qu'ils ont parcourus, bien plus qu'ils n'y ont laissé des traces, sauf dans la construction des mythes et des histoires politiquement orientées, dans les référentiels auxquels s'accrochent la mémoire, les discours et les pratiques, jamais totalement indemnes des patrimoines hérités¹. Dans les débats sur la domination européenne sur le monde, aux côtés de l'école, de la santé, des techniques, des codes et des frontières, hérités des processus de colonisation, sont évoqués les ports, les routes, les voies ferrées (CHALEARD *et al.*, 2006), les voies d'eau, les aéroports, héritage d'un marquage territorial d'une autre nature mais tout aussi décisif pour comprendre les systèmes territo-

1. Cf. *infra* chapitre de Michel Lesourd.

riaux contemporains. On pourrait y lire des traces toujours persistantes de la domination coloniale mais en fait, dans cette dimension matérielle, c'est plutôt de marques qu'il s'agit : les grands modèles d'explication de fonctionnement de la domination européenne se fondent d'ailleurs sur cette matérialité structurante (HOYLE et KNOWLES, 1998).

Pour l'analyse des lieux, considérés comme ces territoires de petite taille directement accessibles à la physique humaine et à sa capacité de compréhension du monde, mais où se joue en fait l'inscription effective de la mondialisation, insaisissable autrement, la marque l'emporte sur la trace. C'est le paradoxe de la mondialisation et de tous les travaux qui ont pu être écrits sur l'abolition de la matérialité, la disparition de la distance, l'oubli des rugosités spatiales, comme si la virtualité numérique faisait émerger un autre monde, exclusivement de flux et d'instantanéité radicale, thèse combattue par nombre de chercheurs, entre autres dans les livraisons de la revue *Netcom* et les productions du réseau *Netsuds*. C'est le paradoxe également de cette mondialisation qui est flux avant toute chose et qui pourtant s'accroche encore à la marque territoriale. Elle l'emporte parce que l'appréhension du durable incrusté dans l'épaisseur du territoire est infiniment plus aisée à opérer que celle du passager traversant cette même épaisseur sans s'y abandonner au point d'y imprimer son déplacement. La monumentalité des artefacts qui constituent le patrimoine commun de l'humanité est bien de l'ordre de la marque, ce qui se voit, ce qui occupe de la place au sol, ce qui s'élève par-dessus les horizons du quotidien, en un mot ce qui semble ineffaçable à échelle du temps humain. La marque n'est en effet pas un château de sable sur les plages estivales ni un palais de glace dans les stations de ski, ayant pourtant un rapport avec la mobilité des vacanciers et la succession des saisons, deux formes parmi d'autres du mouvement intrinsèque à l'aménagement du monde. La marque est à chercher dans les vestiges des voies romaines, au pont du Gard, dans les ruines du port d'Alexandrie, dans la grande muraille de Chine, qui renvoient tous à la mobilité. Elle relève en fait de toutes les techniques d'encadrement (GOUROU, 1982) qui sont les piliers des grandes civilisations parce que provocatrices au dépassement bien qu'éventuellement destructrices des milieux et des hommes. Ces techniques d'encadrement ont été ployées par les plus ambitieux des responsables politiques au service de leur ambition. Dans le champ des mobilités, leur irrépensible

volonté de déjouer le temps et l'orgueil de croire à l'éternité, à l'aune en tout cas des quelques siècles de l'histoire, les a conduits à assoir leur autorité par tout un programme de voies aux ancrages matériels défiant l'histoire. Plus près de nous, les ambitions des hommes politiques relèvent de la même posture, invoquant les effets structurants des infrastructures de transport qu'ils se plaisent à mettre au crédit de leur compétence en une sorte de mystification médiatique utilement dénoncée (OFFNER, 1993). Les grands hommes sont ainsi plutôt du côté de la marque que de la trace, quoiqu'il en soit dit dans le langage courant, même s'ils s'illusionnent car la multitude de signes laissés par des générations d'anonymes nous enseigne, grâce à l'archéologie et à l'histoire, que ce que l'on pourrait penser être de simples traces demeurent parfois moins éphémères que les marqueurs urbanistiques, architecturaux, infrastructurels, voulus par les responsables politiques célébrés par les manuels scolaires. La grotte de Lascaux peuplée d'inconnus dit l'émergence d'une conscience du monde mobilisatrice et dynamique, où le mouvement de la chasse vitale, pour ceux qui la pratiquent, trace en quelque sorte de leur passage, s'inscrit sur les parois figées de leur résidence, devenant marque, presque éternelle, à l'échelle humaine. On le voit bien une nouvelle fois : il n'est pas si simple de séparer la trace de la marque, tant la première par une sorte d'accumulation dans la durée ou encore par une vigueur anormale tend à tatouer la surface du monde au point d'en marquer l'identité. La géographie et l'archéologie, en ce sens, se rejoignent (GENTELLE, 2005).

Le nomadisme, lui-même, qui semble effleurer l'espace, le pénètre et s'y incruste matériellement tout autant que dans les perceptions et les représentations de ceux qui le vivent. Les géographes qui ont étudié les divers nomadismes des temps anciens et ceux des temps modernes (BERNUS, 1974 ; RETAILLE, 1997) ont su démontrer qu'il existait un territoire du nomade, fait d'itinéraires plutôt que de surfaces bornées et délimitées. L'espace du nomade est parcouru selon des modalités rigoureuses mais peu visibles. La territorialité du nomade est faite de traces éphémères, mais aussi de marques connues et reconnues par la pratique des voyages au long cours, pierres, arbustes solitaires, points d'eau, vallées fossiles et carcasses desséchées des dromadaires morts en chemin ou campements presque établis dans la durée qui se dressent près des zones de pâturage. Les nomades modernes que sont les touristes, les voyageurs, les randonneurs vivent

aussi cette inscription passagère, encore plus passagère que celle des nomades de la tradition. Dans l'Himalaya, par exemple, s'accumulent des centaines de tonnes de matériels abandonnés après usage par des alpinistes inconséquents, démonstration que la trace peut devenir marque. De même, la transformation des consommations de toute nature, laissées après leur passage par les touristes installés temporairement dans des lieux de forte densité éphémères, qui, devenues déchets, trace d'une action particulière, marquent les paysages pour des années sinon des siècles.

Comme nous venons de le voir, la mobilité est génératrice de marques puissantes incrustant dans les lieux de façon souvent durable la capacité qu'a l'homme de produire des paysages artificiels. Il en est une forme particulière qui, mieux encore que les précédentes, fait passerelle entre la trace et la marque. C'est la friche. Certains pourraient y voir des traces du mouvement, traces pérennes de temps révolus, comme si les laisses du mouvement parsemées ici ou là dans l'espace des territoires développés livraient ainsi des messages sur des métiers disparus, des technologies obsolètes et des sociétés mortes (friches routières, ferroviaires, portuaires et même aéroportuaires). Les paysages d'abandon sont en effet le signe d'un nouveau marquage de l'espace, réserves foncières pour de nouvelles activités, résidentielles, commerciales, culturelles... Le recours à l'image de la friche, détournée de son ancrage agricole, comme espace d'entre deux, tout autant spatial que temporel, où l'ancien délaissé attend du nouveau à venir, dans des compositions territoriales renouvelées, peut nous indiquer une voie à suivre pour éclairer cette relation qui attache la trace à la marque.

LE PARADOXE DE LA PORTE ÉTROITE : LA OU LA TRACE DEVIENT MARQUE

L'un des enjeux de l'appropriation par les géographes de la notion de trace tient à sa potentielle pertinence scientifique pour connaître et comprendre les processus de resserrement des flux là où ils sont soumis à des contrôles et dans les lieux de leur transformation en matériaux de la construction territoriale établie. C'est la captation du flux-trace qui rend possible le passage au flux-marque, dans une sorte de métamorphose qui conduit à installer ce qui est mouvant dans les

cadres de la sédentarité humaine, dans les processus de transformation en produits manufacturés destinés à la consommation et dans les mémoires et les actes des pouvoirs, quels qu'ils soient, quelle que soit l'échelle considérée. L'intérêt opérationnel de la trace est d'autant plus grand que, dans le temps même où la vulgate célèbre l'ouverture comme horizon de l'histoire en marche, se durcissent les réglementations, nationales et internationales, visant à contrôler au plus près cette ouverture. Jamais dans l'histoire, et ce grâce aux progrès technologiques, les institutions en charge des territoires et des sociétés qui y vivent n'ont déployé autant de moyens pour s'assurer que les flux de toute nature, êtres humains, marchandises, finances, informations, respectent les lois et les interdits qu'elles contiennent, pour assurer leurs frontières (FOUCHER, 1988). La trace doit devenir marque, non pas au sens d'un marquage territorial monumental, mais au sens d'une transformation de ce qui circule en informations désormais toutes numérisées inscrites dans les circuits des ordinateurs pour agir sur le monde.

C'est cela que nous proposons d'appeler *la porte étroite*, à la fois forme spatiale et action de la métamorphose. Elle pourrait correspondre à la figure du sablier, concentrant les flux vers un œil où la matière se concentre avant de se déployer ensuite. L'image a ses limites puisque cet œil du sablier, là où le contrôle s'opère, est truffé d'une batterie de capteurs qui vont de la simple observation humaine à la sophistication la plus innovante. La porte étroite est ainsi le lieu de toutes les vellétés de mise en ordre du monde par le pouvoir. Tout pouvoir veut capturer ce qui bouge car ce qui se bouge échappe à la logique générique qui préside à son instauration, c'est-à-dire la localisation précise. Il faut alors marquer le territoire si l'on veut pouvoir saisir les traces de tout ce qui est en mouvement... La porte étroite devient le marqueur technologique et symbolique des franchissements de l'entre-deux. Mais cette captation des informations contenues dans les flux pose, entre autres questions, celle des traces laissées sur le mode numérique au creux des ordinateurs impudiques et des usages qui en sont faits, dans une nécessaire réappropriation de la démocratie et des droits fondamentaux qui semblent n'avoir plus de place dans cet entrebâillement du monde. Ce qui se joue en cette porte étroite, c'est bien le développement compris comme le déploiement des libertés fondamentales (SEN, 2000) dans un espace de justice.

L'homme mobile est producteur de traces, nous l'avons vu, signes à saisir dans l'instant de son passage, éphémères mais régulières comme si la trace disparaissait pour mieux réapparaître selon des rythmes commandés par les exigences du travail, de la consommation, de la vie de famille, des loisirs, de l'étude, de la santé, selon des temporalités socialement partagées. Les traces ainsi visibles, audibles, odorantes, et pourquoi pas gustatives et tactiles, activent des marques construites pour durer au point d'en confirmer l'existence. Comme tout hôte de passage qui laisse flotter dans les lieux de son accueil son parfum, ou qui abandonne un journal sur un coin de table ou des papiers dans une corbeille, mieux encore qui imprime son génie à l'humanité par ce qu'il laisse, il faut savoir saisir ces signes d'une présence temporaire, disparue mais non morte. Tout se passe comme si les traces finissaient par construire une identité qui s'imprime en nous et vient s'enfouir dans les tréfonds de la mémoire d'où elle peut resurgir parfois inopinément. La trace du passager peut devenir en ce sens marque d'une existence brièvement côtoyée mais plus essentielle finalement que celle du sédentaire familial, ordinaire et quotidien. La mémoire des lieux en porte souvent le souvenir collectif, celui des exodes, celui des migrations, celui des mouvements dits pendulaires, celui des bouchons que la technique moderne ne parvient pas à faire sauter, celui des troubles corporels passagers qui, dans la longue durée, peuvent se transformer en maladies marquant les corps tellement provoqués par les bruits, les polluants, les agitations qu'ils deviennent palimpsestes des agressions dont ils ont été victimes trop longtemps.

Ce que cherchent les responsables de tous ordres, c'est à connaître, enregistrer, contrôler, réprimer, éventuellement, les mouvements. Le pouvoir, quel qu'il soit, n'admet pas au fond la mobilité : elle est prônée mais elle est source d'instabilité. Elle mine les assises de la conception territoriale du fonctionnement des sociétés et du pouvoir. Ce qui bouge échappe d'une certaine manière à la volonté insatiable de tout pouvoir de tout connaître. Seules les armées en mouvement relèvent d'une mobilité non seulement tolérée mais prônée. La lutte permanente contre le nomadisme, les migrations², les déplacements, encore plus dans une société du combat contre des ennemis repérés ou des ennemis inconnus. Il faut d'abord et avant tout se prémunir

2. Cf. *infra* les chapitres de Marc Bernardot et de Gino Gramaccia.

contre des attaques dès lors que la guerre revêt des formes moins évidentes que ce qu'elle fut au cours de l'histoire, encore que l'espionnage ait été de tout temps au service de visées protectrices ou expansionnistes. Il faut bien avoir des alliés dans l'autre camp et lutter contre les infiltrés secrets qui l'informent lui aussi. Il faut aussi réduire les velléités de mouvement des pauvres que le différentiel de développement pousse à émigrer, et qui sont présentés comme des menaces pour le prétendu équilibre des sociétés qu'ils cherchent à pénétrer pour y assurer les conditions de leur survie.

L'adresse n'est rien d'autre que cette pulsion de contrôle par le pouvoir, au service de ses fonctions, tout spécialement la défense, le fisc, la police, la justice. L'adresse relève de la marque indélébile imposée par d'autres voies aux condamnés des juridictions anciennes. Elle est la quintessence de l'identité, quand bien même la biométrie permet d'accéder à d'autres indicateurs assurément plus performants que l'adresse, seule, mais où saisir celui que l'on veut rejoindre si ce n'est chez lui ou bien alors là où il est susceptible de passer ? La grande question est donc celle du lieu, de l'adresse, de là où l'on peut trouver l'homme ou la marchandise. Il faut pouvoir compter, enregistrer, convoquer, former, soigner, faire appel aux contributions qui deviennent pour la plupart des impositions, enrôler dans les forces militaires, empêcher la diffusion des idées lorsqu'elles apparaissent comme hostiles aux formes du pouvoir en exercice. Le cadastre est une des expressions de cette volonté. Le recensement en est une autre. Et ne voila-t-il pas que l'informatique permet par la numérisation de l'ensemble du réel une connaissance encore plus fine et plus efficace. La statistique s'affine également pour saisir tout ce qui circule. Il y a accumulation de données sur les marchandises, sur les flux financiers, sur les personnes en déplacement, sur les flots d'images, de sons, de textes qui empruntent les voies des télécommunications invisibles mais omniprésentes. Les compagnies aériennes s'engagent à fournir aux autorités toutes les informations en leur possession sur les passagers qu'elles transportent. Les comptes bancaires sont accessibles, à l'exception notable de ceux hébergés dans des paradis fiscaux de plus en plus ouvertement dénoncés sans pour autant être combattus réellement. Les conteneurs doivent être scannés pour lutter contre la fraude, les échanges illégaux, le terrorisme (CARLUER, 2008)... Les appels téléphoniques, les messages envoyés par SMS ou MMS, les

divers canaux de transfert des informations par Internet sont à tout moment contrôlés...

Et pour effectuer ces contrôles, les pouvoirs quels qu'ils soient s'assurent des lieux où se concentrent les flux, ces lieux où les pouvoirs régaliens vont pouvoir être exercés, ces lieux aussi où la liberté est mise à mal, placée qu'elle est sous le regard de ceux qui ont reçu mission de procéder à la vérification, allant jusqu'à l'intrusion dans les marchandises mais aussi à la mise à nu des êtres humains. Les traces sont captées en ces lieux que sont les territoires du passage. L'homme en mouvement est ainsi mis en fiche, sa vie tout entière livrée, son passage enregistré. Ce n'est plus son adresse qui le qualifie et permet de l'identifier, c'est son mouvement même : téléphones portables, cartes bancaires, franchissements de barrière de péage, circulation dans les transports collectifs, habitudes de consommation, historique des voyages en avion, état de santé, messages électroniques qui livrent à l'appareil d'État sa vie privée, ses opinions, ses croyances, ses mœurs...

La porte étroite (figure en annexe) c'est ainsi le lieu et le temps du marquage du mouvement, là où précisément la trace devient marque enregistrée, archivée, traitée au service des fondamentaux que sont la sécurité, la santé, la légalité et quelques autres principes de fonctionnement des sociétés complexes. Elle est le passage obligé du mouvement, à quelque échelle que ce soit, en quelque temps que ce soit, démontrant, si besoin était, que la trace appelle sa capture pour demeurer au-delà de sa propre disparition. La porte étroite c'est celle qu'il faut franchir pour être légitime. Dans les lieux du contrôle, que peuvent être les passes, les détroits, les isthmes, les seuils, les vestibules..., des techniques appropriées livrent le passage ou l'interdisent (scanners, digicodes, lecteurs optiques...). Des personnels affectés à la fonction de contrôle scrutent le mouvement pour y déceler ce qui doit être vérifié ou arrêté au service de principes énoncés par les pouvoirs en place. La porte étroite est ainsi un système complexe où le réel physique et le virtuel immatériel, l'intentionnel et l'aléatoire, le licite et l'interdit, la technologie et l'idéal se rencontrent. Elle est un système complexe qui met en arrêt le mouvement et qui met en mouvement l'établi toujours instable. La trace prend alors tout son sens, celui de la métamorphose.

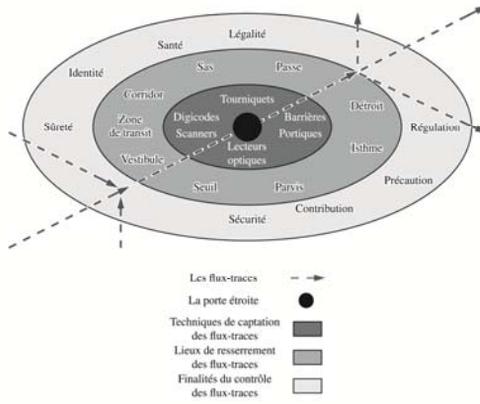
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGE M., *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Manuels Payot, 2009.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992.
- BAVOUX J.-J., BEAUCIRE F., CHAPELON L., ZEMBRI P., *Géographie des transports*, Paris, Armand Colin, coll. U., 2005.
- BERNUS E., « Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger) », *Études rurales*, « Terroirs africains et malgaches », 1974 (Texte en ligne : <http://etudesrurales.revues.org/document431.html>).
- BERTRAND J., *De la décharge à la déchetterie. Questions de géographie des déchets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, 2003.
- BROCARD M., JOLY O., STECK B., « Les réseaux de lignes régulières dans le monde », *Mappemonde*, n°1/1995, Doin-RECLUS, p.23-28.
- BROCARD M. (dir.), *Transports et territoires, enjeux et débats*, Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 2009.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, RECLUS- La Documentation Française, coll. Dynamiques du territoire, 1993.
- BUREAU L., *Géographie de la nuit*. Montréal, Boréal, 1997.
- CARLUER F. (dir.), *Sécurisation et facilitation de la chaîne logistique globale*, Cormelles-Le-RoyalEMS éditions, 2008.
- CHALEARD J.-L., CHANSON-JABEUR C., BERANGER C. (dir.), *Le chemin de fer en Afrique*, Paris, Karthala-Prodig-Sedet, 2006.
- CHESNAIS M., *Transports et espace français*, Paris, Masson, 1982.
- DARDEL E., *L'homme et la terre*, Paris, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, édition de 1990, 1952.
- DESCOLA P., *Par delà nature et culture*, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, Gallimard, 2005.
- DULAU R., PITTE J.-R. (dir.), *Géographie des odeurs, Géographie et cultures - Fondements de la géographie culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- FOUCHER M., *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 1988.
- GASSER M., VARLET J., BAKALOWICZ M. (dir.), *Autoroutes et aménagements Interactions avec l'environnement*, Lausanne,

- Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. Gérer l'environnement, 2004.
- GENTELLE P., *Traces d'eau : un géographe chez les archéologues*, Paris, Belin, 2003.
- GOTTMANN J., *La Politique des États et leur géographie*, Paris, Armand Colin, 1952.
- GOUIER J., *Géographie des déchets : l'art d'accommoder les restes*, Paris, Centre de documentation industrielle, Centre Georges Pompidou, 1984.
- GOUROU P., *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*, Paris, Plon, coll. Terre humaine, 1982.
- HOYLE B., KNOWLES R. (dir.), *Modern Transport Geography*, Wiley, 2^e éd., 1998.
- LABASSE J., *L'organisation de l'espace, éléments de géographie volontaire*, Paris, Herman, 1966.
- LE DORLOT E., « Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire », *Strates*, n°11/2004 (Texte en ligne : <http://strates.revues.org/410>).
- LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- LOMBARD J., STECK B., « Quand le transport est d'abord un lieu ! » dans Jérôme LOMBARD, Benjamin Steck (dir.), « Les lieux du transport dans les Suds », *Autrepart*, n°32, 2004, p. 3-19.
- MARCADON J., *Les transports, géographie de la circulation dans le monde d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1999.
- MAYSTRE L.-Y., « Les Déchets » dans Antoine BAILLY, Robert FERRAS, Denise PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, 1999, p. 987-1000.
- MONTES C., « La ville, le bruit et le son, entre mesure policière et identités urbaines », *Géocarrefour*, vol. 78/2, 2003 (Texte en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/index168.html>).
- NORA P. (dir.), *Lieux de mémoire*, Quarto, Paris, Gallimard, trois volumes, 1997.
- OFFNER J.-M., « Les « effets structurants » du transport : mythe politique, mystification scientifique », *L'Espace géographique*, n°3, 1993, p. 233-242.
- RETAILLE D., *Le monde du géographe*. Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- REY A. (dir.), *Le Robert, dictionnaire historique de la langue française*, Paris, dictionnaires Le Robert, trois tomes, 1992.

- ROULIER F., « Pour une géographie des milieux sonores », *Cybergeo : European Journal of Geography*, (Texte en ligne : <http://cybergeo.revues.org/index5034.html> - page consultée le 28 juin 2010).
- SEN A., *Un nouveau modèle économique développement justice liberté*. Odile Jacob, Paris, 2000.
- STECK B., « L'Afrique confrontée à l'impératif de la circulation », dans Michel LESOURD (dir.), *L'Afrique, vulnérabilité et défis*, Nantes, Éditions du Temps, 2003, p.219-240.

ANNEXE



B. Stock, CIRTA/IDDES, Septembre 2010

Figure 8 : La porte étroite : du flux au territoire ou de la trace à la marque.

Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme-trace

Gino GRAMACCIA

Que pourrions-nous retenir de l'histoire du mouvement institutionnaliste pour fonder notre conception de l'Homme-trace ? Beaucoup de choses, sans doute, en regard de la diversité des courants et des contre-courants qui ont agité la sphère des psychothérapeutes et des socioanalystes, puis des partisans de l'anti-analyse, de l'antipsychiatrie, de l'anti-pédagogie, même si Castoriadis, Bourdieu, Accardo, Dubet, Douglas et bien d'autres devraient nous permettre de poursuivre l'aventure. La question peut être formulée autrement : que faut-il réactualiser de ces théories pour comprendre le mouvement social dans son ensemble, et surtout pour essayer de comprendre ce qui, aujourd'hui, dans les institutions, résiste ou échappe à l'institutionnalisation ? Ce qui résiste – et c'est ce que nous souhaiterions démontrer dans cette courte étude – est de l'ordre de la trace. Cette notion, nous l'associerons aux forces qui, dans une institution sociale, la révèlent en la traversant ; ou encore la critiquent en passant, faute de temps laissé aux traceurs d'en révéler davantage sur ce qui explique ce manque de temps. Dès lors, nous faisons l'hypothèse que certains domaines de la vie politique, sociale et industrielle ont entamé une mutation étrange visant à masquer, à travestir, à instrumentaliser, voire à refouler de multiples pratiques de la mobilité traçante. Cette première notion générique recouvre, par exemple, les formes diverses, hétérogènes et parfois paradoxales de la précarité, de l'intermittence, de la mobilité-sanction, de l'exclusion, de l'émigration ou encore, dans un registre tout à fait différent, des trajets illicites ou à risques d'épaves flottantes transportant des hydrocarbures... Si notre hypothèse est solide, alors nous pourrions démontrer qu'il n'y a de trace que de l'instable, du provisoire, du précaire ou de l'intermittent. En d'autres termes, la trace est ce qui reste, persiste, s'infiltré ou résonne quel que soit le déploiement de

forces qui inhibent la transformation de l'instituant en institué. Méaphore, si l'on veut, du symptôme, de la parole étouffée, des bavures et autres dérapages, des abris de fortune, mais aussi du fioul sur l'océan, la trace est évidemment le premier objet de l'analyse institutionnelle et de la critique sociale. La trace est la première marque d'une question politique ou, pour être plus précis, de la contrainte impérative de débattre dans l'espace public d'une question critique. Laisser la question en suspens reviendrait, dans notre problématique, à effacer toute trace laissée par le sujet précaire, celui qui, dans notre terminologie, souffre de ne pas être reconnu. Sans doute y a-t-il matière à intervention pour de nouveaux types d'institutions que nous appellerons institutions de la médiation symbolique.

LA TRACE ENTRE IMPOSTURE ET INTRUSION

S'inspirant de Durkheim, Mary Douglas voit dans l'institution un « groupement social légitimé » (DOUGLAS, 1999 : 66). Sont exclus de cette définition, dit-elle, les « arrangements pratiques purement utilitaires ou provisoires ou reconnus comme tels » (DOUGLAS, 1999 : 66). Reste à savoir ce qui fonde cette légitimité et par conséquent la pérennité de l'institution que Douglas attribue à la naturalisation des classifications sociales, ou encore à des analogies tirées de la nature : « *Il doit y avoir une analogie* qui fonde la structure formelle d'un ensemble de relations sociales essentielles par référence avec le monde naturel ou supra-naturel, l'éternité ou n'importe quel champ qui ne doit pas être déterminé socialement » (DOUGLAS, 1999 : 68, italiques de l'auteur). Dans cette conception, le principe stabilisateur de l'institution lui est extérieur et finalement, dit Douglas, doit être tenu caché pour être symboliquement efficace. En cas de contestation ou de risque de désordre, l'autorité légitimante peut tenter un recours symbolique à l'analogie fondatrice pour autant qu'un consensus se dégage autour de sa validité. Ainsi, dit-elle, à propos de la division du travail, « l'équation "la femme est à l'homme ce que la [main] gauche est la [main] droite" » renforce le principe social par une analogie physique (DOUGLAS, 1999 : 69). C'est donc « une analogie entre la complémentarité de la main gauche et de la main droite, d'une part, et la complémentarité des sexes, d'autre part » (DOUGLAS, 1999 : 69), qui est ici à l'œuvre. Dans un registre différent, le fait d'« être né

quelque part » peut inspirer diverses analogies aux nationalistes de tout poil sous prétexte de donner un contenu rationnel à la métaphore des « racines » et à l'imaginaire juridique du « droit du sol ». Dans cet exemple, l'argument nationaliste du « droit du sol » a recours à une structure d'opposition territoriale : le sol d'appartenance et l'autre côté de la frontière... Le modèle de l'analogie a donc pour intérêt d'expliquer les formes de sacralisation de l'institution en référence à des dispositions naturelles qui, dès lors, ont valeur de dispositif symbolique.

Cette dimension du sacré au fondement de l'institution est, dans un autre registre, particulièrement bien analysée chez François Dubet dans sa thèse sur le déclin du *programme institutionnel*. Rappelant que l'institution est tout à la fois cadre symbolique et imaginaire pour la médiation des échanges et des identités (DURKHEIM, MAUSS), instrument de la légitimation du pouvoir et de la négociation des intérêts sociaux ou encore mode de socialisation de l'individu (DUBET, 2010), l'auteur retrace l'histoire de cette grammaire symbolique telle que l'Église en aurait élaboré la forme dans le monde occidental et chrétien, puis élargie à divers domaines profanes » (l'école, l'hôpital, la justice, l'armée...) (DUBET, 2010 : 25-34). Ces institutions sont parvenues cependant à reprendre à leur compte, pour leur donner d'autres contenus symboliques, les valeurs normatives de ce modèle d'inspiration religieuse : le sacré, l'universel, puis la citoyenneté, la vocation, les rituels juridiques... avec l'objectif de réussir l'intégration sociale des individus. Mais sous la pression de l'environnement, de la demande sociale, des contraintes de rentabilité, des exigences de qualité, l'institution doit maintenant intégrer de nouveaux modèles de gestion – ou d'efficacité, dans le langage des managers. En se transformant en organisation, l'institution se « désanctuarise » et se politise : il s'agit moins d'intégrer, dit Dubet, que de garantir la cohésion sociale en assurant « la régulation continue des passions et des intérêts afin que les vertus des acteurs se transforment en cohésion sociale » (DUBET, 2010 : 33). La question est de savoir ce qui persiste ou ce qui reste aujourd'hui du programme classique dans les institutions susceptibles de ne pouvoir contenir la « fuite » de sens symbolique. Les exemples que Dubet emprunte à l'école, à l'hôpital, à la justice pour illustrer ce qu'il nomme le déclin du programme institutionnel, renvoient à la figure d'un sujet singulier dont il importe maintenant de saisir et de « gérer » toutes les formes

de revendications, aussi bien culturelles, sociales, sexuelles que simplement personnelles (DUBET, 2010 : 32). Les figures stéréotypées en seraient l'*usager*, le *client*, le *patient*, l'*enfant* (et non plus l'élève), tous les sujets regroupés en collectifs d'*individus* porteurs de besoins et, comme tels, exprimant des contraintes de rendement et d'efficacité diversifiées. Voilà bien qui marque le déclin du dispositif symbolique et l'émergence de formes nouvelles de régulation politique : la figure de ce sujet, comme finalité politique d'un système de gestion, est réduite à ce qui permet d'en évaluer (ou d'en calculer) la performance : la norme et sa justification comptable. Dès lors qu'il s'agit de gérer la multiplicité des demandes singulières, il s'agit, dans le même temps, de traiter les « fausses demandes » et tous les risques associés. Autrement dit, en dernière instance, les écarts quantitatifs engendrés par ces sujets dont la demande excède la capacité ou la rationalité du système de gestion. Intrus, imposteur ou clandestin, ce nouvel acteur non identifié ne peut être supporté par une institution dont la vocation n'est plus, justement, de donner un destin institutionnel à un sujet abstrait mais d'assurer la cohésion sociale d'une population « cliente » au moyen d'instruments de gestion. Et bien sûr l'intrusion ne peut pas ne pas laisser de traces comme autant de restes ou stigmates d'une confrontation critique entre l'intrus et l'institution.

Mais justement, comment se transforme l'institution ? L'analyse institutionnelle reconnaît qu'un premier mouvement critique ou conflictuel (l'instituant) est nécessaire pour accéder à la normalité et à la légitimité (l'institué). Chez Lapassade, l'approche est plus radicale puisqu'il s'agit d'intervenir dans les structures pour les révéler. La notion d'analyste, telle qu'elle est développée chez Lapassade¹ et Lourau, résume assez bien cette idée : l'analyste, dans l'institution, est formé de la complicité qui rapproche l'intrus et ses partisans. Il force l'autorité institutionnelle à désigner comme telle l'intrusion, la contraint à l'expression du déni et ainsi de suite jusqu'à l'épuisement de ses résistances. La notion d'intrusion soulève ici, dans notre problématique de la trace, de redoutables questions d'ordre théorique :

1. LAPASSADE G., *L'analyste et l'analyste*, Paris, Gauthier-Villars, 1971 : « On donnera le nom d'analyste à ce qui permet de révéler la structure de l'institution, de la provoquer, de la forcer à parler » (René LOURAU, cité par Georges LAPASSADE, p. 127).

qui désigne le profane, l'intrus, l'imposteur comme tels ? L'intrus est-il essentiellement profane, voire profanateur ? N'y a-t-il pas une part de sacré dans l'intrus, dès lors qu'il est soutenu (comme on le verra plus loin) par un *alter ego* à forte valeur ajoutée symbolique (un militant pour la cause des sans-papiers, par exemple) ? Jusqu'où les institutions relevant du programme institutionnel sont-elles capables de transfigurer l'intrus en bienvenu ? Et à l'inverse, les institutions « organisées » ou « politisées » ont-elles cette prédisposition ? Enfin, jusqu'où l'intrus est-il réellement présent dans la relation qui l'oppose à l'autorité instituée ? À cette dernière question, plusieurs fragments de réponses sont possibles : l'intrus se résume à ce qui lui échappe : sa trace ; l'intrus et son partisan forment un couple étrange, le second se substituant toujours au premier, le « traceur », toujours absent puisque toujours déjà ailleurs. Il le représente dans les dispositifs d'arbitrage et de conciliation jusqu'à l'institutionnalisation d'un nouvel ordre plus hospitalier, moins stigmatisant, plus intelligible.

LA TRACE DES PRÉCAIRES : ALLOCHTONES, SANS-PAPIERS, SDF...

Les sans-papiers, les sans-abri, les sans domicile fixe sont les parfaits contraires des objets, des produits ou des lieux qu'ils ne peuvent ni consommer, ni habiter : ils n'ont pas de marques, pas de repères, pas de codes au moyen desquels il serait possible de les identifier ou de les reconnaître. Précaires allochtones et nomades, ils se déplacent ou vivent en transit dans des corridors, des lieux d'attente, des espaces clos et mobiles, victimes de dispatcheurs véreux (les passeurs) ou, au contraire, assistés de professionnels ou bénévoles charitables (le SAMU social, les responsables d'agence de travail journalier). Précisément, la question qui se pose, dans le cadre de notre problématique de l'Homme-trace, est de déterminer ce qui subsiste, ce qui se transforme ou pire, ce qui se résorbe de l'identité individuelle au terme de ces épreuves de passage, ces *épreuves de l'attente morale* pour reprendre cette expression si juste de Sébastien Chauvin à propos de travailleurs précaires américains (CHAUVIN, 2010 : 177). Dans ces non-lieux (AUGE, 1992) ou ces durées non planifiées, c'est, pour le précaire, le rapport à son propre corps qui devient problématique. Ce n'est pas seulement la présence de l'allochtone qui est jugée inin-

telligible et intempestive par les gestionnaires du lieu institutionnel, c'est aussi son corps – ou son corps, en dernière instance : il est déclaré « en trop » dans un lieu dont l'organisation et les règles de résidence sont conçues de manière à assurer et à garantir la lisibilité des parcours et des modes de sédentarité. Présence réduite à l'état de corps, corps réduit à l'état de trace et trace comme menace d'inintelligibilité pour les gestionnaires du lieu : voilà à quoi se résume la présence de l'allochtone à mille lieues de ce *lieu anthropologique* dont parle Marc Augé : « Nous réservons le terme de « lieu anthropologique » à cette construction concrète et symbolique de l'espace qui ne saurait à elle seule rendre compte des vicissitudes et des contradictions de la vie sociale mais à laquelle se réfèrent tous ceux à qui elle assigne une place, si humble et modeste soit-elle » (AUGE, 1992 : 38). Sans doute, le gestionnaire est-il anthropologue à sa manière, réduisant l'intelligibilité du lieu à l'intelligibilité de sa gestion, au mépris du principe de sens pour ceux qui l'habitent ou le traversent par nécessité de survie. Un exemple vérifie bien cette hypothèse : à l'approche du Mondial de football, les villes sud-africaines auront expulsé leurs pauvres sans ménagement, l'important étant de montrer au touriste un environnement urbain qui ne prête pas à confusion². À Durban, accusées de « nettoyer » les lieux de passage des touristes des mendiants et des mal-logés, les autorités trahissent ainsi leur impuissance à créer du sens dans ces lieux de vie. L'intelligibilité de la ville serait ainsi conforme aux attentes d'un touriste « anthropologue » abstrait et mondialisé, un cosmopolite serein, un *global citizen* maîtrisant l'anglais et assuré de trouver une chambre d'hôtel dans n'importe quel pays du monde (BECK, 2004 : 15).

Les mouvements pour la régularisation des sans-papiers sont réputés multiformes et complexes. Les mouvements de mai 2010, sur les marches de l'Opéra-Bastille, portés par exemple par la CGT ou les collectifs autonomes, se seront illustrés par la diversification des formes d'action avec, en l'occurrence, pour principale exigence la publication d'une circulaire permettant la régularisation par le travail³. En l'espèce, la circulaire est l'instrument juridique qui permet

2. Cf. *Le Monde* du samedi 12 juin 2010.

3. Cf. *Le Monde* du dimanche 30 - Lundi 31 mai 2010.

de fournir une interprétation favorable aux sans-papiers sur l'article 40 de la loi relative à la maîtrise de l'immigration de 2007. Cette lutte pour la reconnaissance (on songe bien évidemment à Axel Honneth) est d'abord une lutte pour la reconstruction d'un parcours de vie rendue possible par de multiples opérations symboliques et politiques : l'occupation des marches de l'Opéra-Bastille, les mouvements de grève ou encore la publication réclamée d'une circulaire. Le parcours de vie d'un sans-papier ou d'un « faux papiers » hésite entre invisibilité et quête de légitimité ou, si l'on préfère, entre dissimulation des traces d'illégitimité (par les faux papiers) et revendication pour un statut visible et légitime. C'est cette contradiction qui rend si difficile le traitement politique de cette question puisque, du point de vue de l'instance politique (le ministère de l'immigration), il s'agit de traiter les traces en tant que symptômes d'un risque social et politique (s'agissant, par exemple, de l'emploi illégal des sans-papiers munis de faux papiers), autrement dit de se prémunir contre les risques de ce qui fait sens pour une opinion publique *nationale*, alors que du point de vue des militants, fussent-ils d'obédiences diverses, il s'agit d'universaliser un mode de reconnaissance identitaire. Le concept de « cosmopolite » de Beck trouve sans doute ici une illustration probante (BECK, 2003 : 88 *et seq.*) puisque, au nom de l'appartenance multiple, l'identité cosmopolitique, dit-il, « ne trahit pas (comme l'optique nationale le prétend et le reproche) l'identité nationale et locale, au contraire : elle la *rend* possible » (BECK, 2004 : 89). D'où l'intérêt théorique, encore une fois, de la circulaire comme document symbolique qui rend possible une opinion publique et un agir politique émancipés du cadre national.

À défaut d'une reconnaissance politique, l'individualité du précaire allochtone se résume à ses traces. Parce que l'immigré ne se déplace qu'une fois, ce qu'il laisse de lui-même échappe à sa volonté : pourquoi reviendrait-il sur ses pas ? La trace, en se détachant de lui, n'a de signification de trace qu'en tant qu'elle est ramenée à des modèles d'investigation ou d'évaluation. Il manque à la trace, à la différence du signe, l'intention d'émission. En revanche, elle est située : ce qui veut dire qu'elle ne s'imprime qu'une seule fois dans un environnement qui lui est hétérogène (on pense à Sangatte). Et c'est d'ailleurs cette hétérogénéité qui la détermine comme située et comme symptôme d'une crise, d'une souffrance, d'un exil et en tout cas d'un non rapport avec l'espace qui la reçoit. Que faire alors de la

mise en visibilité de la trace de l'allochtone ? On peut supposer que l'objectif premier, pour le ministère de l'immigration, est de faire un usage politique de sa valeur quantitative. Revenons à Sangatte. Créé en 1999 sous le gouvernement Jospin pour 200 personnes, cet espace en a accueilli jusqu'à 1600. Sous la pression du ministre anglais, David Blunkett, sous l'effet des tensions avec la population locale, la trace est devenue en premier lieu un indicateur politique justifiant, en second lieu, son démantèlement en 2002. Pour autant, la question est loin d'être résolue puisque les migrants, en se dispersant en divers endroits du littoral calaisien dans des abris de fortune, ont laissé de nouvelles traces. L'interdiction de porter secours aux réfugiés errants est alors venue compléter un dispositif d'effacement de ces traces et ainsi de suite. Finalement, ce type de règlement politique se résume à neutraliser toute forme d'attachement, même provisoire, de l'immigré aux territoires qu'il ne fait alors que traverser. Il faudrait sans doute approfondir cette phobie politique de l'attachement possible de l'Homme-trace, tel que nous l'entendons ici, à tout ce qui pourrait le constituer comme individu dans un espace ou une communauté d'accueil, ne fût-ce que le moment, pourtant universel de l'accueil ou du geste d'hospitalité, au prétexte que l'indicateur ne mesure justement que des quantités de traces. Le problème de l'indicateur, tel qu'il est politiquement utilisé, ne désigne que le caractère hétérogène de la trace allochtone. Il symbolise le refus obstiné de l'autorité d'ingérer les effets critiques de l'analyseur comme préalable à la formation d'institutions de la médiation symbolique.

La neutralisation de la trace de l'intrus est un projet politique qui ne dit pas son nom : il est l'œuvre d'une institution très organisée chargée de réguler des flux humains au titre d'une bonne gestion des territoires. Dispositif de régulation sociale, l'institution « organisée » gère surtout des processus qui trouvent leur source et leurs fins dans son environnement – un marché de la demande sociale, en somme. Le management des organisations est en pointe dans la désacralisation des métiers, la dépersonnalisation des processus et des activités et l'évaluation permanente des activités par les seuls produits de cette activité (QUERRIEN et MOULIER-BOUTANG, 2007).

MANAGEMENT DE LA TRACE

Dans les organisations par projet – autrement dit, dans les « non institutions » puisque rien n’y perdure – rien n’y est sacré, la déconnexion de l’individu de tout contexte de travail relève d’une politique managériale ordinaire. On sait que cette tendance est par ailleurs encadrée par diverses mesures dérogoires au droit du travail dans le but d’assouplir les procédures de licenciement et dans l’espoir, tout politique, d’assurer des transitions vers un « emploi durable ». Or, les temps sont plutôt au « précarité », comme registre propre de l’organisation du travail (CASTEL, 2009 : 169). Les nouveaux collectifs d’entreprise sont soumis aux contraintes de la flexibilité et aux nouveaux dispositifs de l’individualisation du travail : plans de formation individualisés, rémunération au mérite, individualisation des objectifs, organisation de l’espace de travail, fréquence des entretiens individuels... Les enjeux de ce management sont connus : il s’agit d’obtenir l’adhésion du salarié au moyen de procédés de discours qui auraient pour propriété de masquer des visées plus normatives : introduire de nouvelles normes de travail (polyvalence, optimisation personnelle des tâches...) et, en somme, de masquer leurs propres paradoxes. Cette « police des énoncés » a pour effet, dit Stéphane Olivesi, d’effacer tout contre-discours (OLIVESI, 2006 : 109), ou encore d’afficher une prétention à l’éthique comme indicateur, dit Christian Le Moëne, d’absence générale d’éthique (LE MOËNNE, 2008 : 41). On sait que la sociologie, la psychologie du travail, l’ergonomie ont depuis longtemps investi ces problématiques. Mais le plus étonnant est que les effets pathogènes d’une telle communication (la souffrance au travail : stress, harcèlement moral...) sollicitent l’attention de chercheurs en Droit du travail jusqu’à présent principalement sensibles aux problématiques de la souffrance physique : l’immixtion du juge dans l’organisation du travail ou encore l’introduction de la notion de subjectivité dans le Droit social constituent aujourd’hui des ouvertures scientifiques inattendues. Au fond, ces nouvelles approches contribuent à l’élargissement interdisciplinaire du champ critique de la modernisation du travail et de ses nouvelles normes.

L’hyperdisponibilité (la mobilité, la réactivité, la flexibilité) sont des aptitudes cognitives et physiques valorisées par le management moderniste et supposées acceptées par le salarié – voire désirées, au

titre d'une rhétorique de l'engagement qui aura fait l'objet d'une vaste littérature de conseil. Les processus et les projets sont méthodologiquement finis : le seul au-delà possible à leur achèvement se résume à la normalisation des compétences, autrement dit à l'archivage des savoirs acquis (les normes sont innombrables) et au réemploi des individus à d'autres activités au gré des opportunités ou, au pire, à leur licenciement. Anne Querrien et Yann Moulier Boutang, encore : « L'exploitation est devenue essentiellement exploitation non de la force de travail, mais de sa disponibilité, de son attention, de sa capacité à rester vive et à coopérer en réseaux non seulement technologiques, mais humains » (QUERRIEN et MOULIER-BOUTANG, 2007). La mobilité, la délocalisation ou le cas échéant, la mise à la retraite, sont des figures imposées sur fond d'absence de repères collectifs. Tout doit se passer comme si le salarié mobile ne devait pas laisser de traces sociales sur son passage. Justement, les structures d'organisation sont conçues de manière à ne pas cultiver, à ne pas archiver, la mémoire collective. La trace est ici l'expression générique des motifs qui expliquent la conscience sociale des collectifs de travail : le sentiment d'appartenance, de sécurité, de reconnaissance..., ces affects qui doivent être symboliquement rappelés, entretenus, consolidés. Ce que nous désignons ici par trace a donc, précisément, une fonction symbolique. Mais il s'agit d'une symbolique ordinaire, formée de petits riens communicationnels, de l'histoire drôle aux gestes de solidarité ou de reconnaissance au quotidien. Le groupe est ce construit humain où les individus, selon la belle formule de Maurice Halbwachs, commencent « à penser avec les autres⁴. » Sans doute faut-il ajouter que ce commencement est permis grâce à la « proximité des faces », ou des visages, comme dirait Levinas, ce visage par lequel, dit-il, *Autrui* me fait face, est absolument présent, sans aucune métaphore (LEVINAS, 1962). Le groupe forge son identité selon ses propres normes et parfois au prix de conflits sociaux. « L'histoire industrielle a pourtant prouvé que rôler, se battre et travailler ne sont pas des attitudes incompatibles », dit justement Pierre Veltz (VELTZ, 2000).

4. HALBWACHS M., *La mémoire collective*, PUF, 1950, p. 48, cité par DUBAR C., *La socialisation*, Armand Colin, 2002, p. 33.

Le salarié précaire fait-il écho aujourd'hui à ces « figures du peuple » nées avec l'industrialisation, ces figures du paupérisme qu'évoque Robert Castel (CASTEL, 2009 : 413) ? Ou encore avec les journaliers, les manœuvres ou, pire, les mendiants et les vagabonds, les non propriétaires en somme ? Rappelons que la victime joue, dans les sociétés contemporaines, le rôle inverse de celui du vagabond dans la société préindustrielle. Si le vagabond est banni, la victime est choyée : mais l'un et l'autre ont la particularité d'être socialement invisibles. Figures fantasmées, ils contribuent à la fois à formuler et à occulter, comme dirait Castel, la question sociale. Comme le vagabond, le journalier, le vacataire de l'enseignement supérieur des années soixante-dix, le salarié précaire des organisations par projet, est un individu « par défaut », selon l'expression de Castel. Il lui manque les ressources nécessaires pour assumer sa liberté⁵. Mais comment le partisan et l'analyste peuvent-ils donner de la trace une signification politique ? Revenons au programme institutionnel, à ses formes de résurgence, à la possibilité d'une nouvelle transcendance, à ses nouveaux acteurs. On peut faire l'hypothèse qu'un tel programme est cours de réactualisation par le truchement de nouvelles médiations et de nouvelles organisations qui ont fait le choix du cheminement inverse : repenser les organisations comme des institutions sanctuarisées. Ces nouvelles institutions, appelons-les, en nous inspirant d'Ulrich Beck, des institutions *subpolitiques*. Les plus représentatives de ce mouvement sont assurément les ONG. Super analyseurs, elles se substituent par l'action cosmopolitique aux défaillances politiques des États nationaux. C'est dans ce sens que nous parlerons d'activité subpolitique, laquelle a pour principal enjeu éthique de reconfigurer les logiques de trace transfrontalières, les empreintes dont le tracé n'a pas pu ne pas échapper aux acteurs en dérive, abandonnant, par trop de faiblesse, leur campement de fortune ou, par négligence, leur caravane de fioul. C'est ce dernier point que nous allons examiner.

5. « J'appelle précisément « individus par défaut » ceux auxquels manquent les ressources nécessaires pour assumer positivement leur liberté d'individus » (CASTEL, 2009 : 436).

TRACE DE FIOUL ET FORCLUSION

La trace de fioul sur l'océan rompt brutalement la *collusion* entre les exploitants des systèmes techniques défaillants et ceux qui, dans le champ du politique, s'en remettent, au nom de la raison libérale et au titre d'une certaine conception du progrès, à la seule régulation par le marché (version négative du subpolitique). La collusion, parce qu'elle profite à ceux qui font le choix d'optimiser, sans frais de fiabilité, des systèmes techniques défaillants (l'Erika ou le Prestige, par exemple), est ce qu'on appellera une « *stratégie forclose* ». Dans le sens que nous voulons lui donner ici, la forclusion est une pathologie de la communication environnementaliste. Rappelons qu'au sens juridique, cette notion correspond à la prescription d'une action en justice et qu'au sens psychanalytique, elle désigne, dans le cas des psychoses, l'absence de prise en compte du réel. Transposée dans notre problématique et en adaptant un peu la définition, la forclusion serait tout à la fois une stratégie de l'esquive au moyen d'énoncés susceptibles de sous-estimer l'ampleur d'un risque ou de minimiser l'impact d'une catastrophe et une stratégie dilatoire puisque l'esquive permet alors aux stratèges de la forclusion, en jouant sur le temps, d'espérer neutraliser recours, controverses, ultimatums et, en somme, de priver les victimes du temps nécessaire pour organiser leur défense. La stratégie forclose est évidemment une monstruosité : la collusion n'est qu'une organisation secrète de partenaires rationnels (ils ne sont pas fous) censés assurer le succès d'une stratégie d'intérêts privés. On y trouve, dans l'exemple du naufrage du Prestige en novembre 2002, l'armateur, le propriétaire de l'épave flottante, certains dirigeants de Total-Fina et les responsables politiques espagnols. Ce que couvre, de leur point de vue, leur secret, c'est non seulement le montant des coûts qu'induirait, dès lors que l'évidence du risque deviendrait publique, la maîtrise technique des phénomènes à risque, mais également leur intention délibérée de nuire qui s'explique par la connaissance qu'ils ont nécessairement de ces coûts. Imaginons un instant que fussent portés, à l'époque, à la connaissance du public à la fois l'état de délabrement du tanker Le Prestige et le mauvais bénéfice dégagé de la non-application des normes de sécurité maritime (passage à la double coque, équipages qualifiés, circulation des navires protégée, cargaisons bien identifiées...).

Sans doute pourrait-on faire la même analyse s'agissant de l'affaire *Cutter Biological*, cette filiale américaine du groupe allemand Bayer qui aurait exporté, en 1985, essentiellement en Asie, des traitements coagulants fabriqués à partir de plasma sanguin infecté par le VIH. Cette affaire montre à quel point non seulement le coût de la catastrophe est élevé mais aussi à quel point sa qualification en terme de scandale a pris du temps compte tenu de l'extraordinaire complexité de la preuve publique qu'une instance de coordination comme le Centre de recherche des citoyens sur la santé publique et son directeur, Sidney M. Wolfe, auront dû apporter. La forclusion ici porte sur la dissimulation de la trace virale, le temps que soient condamnées à l'ignorance les victimes potentielles, puis à l'impuissance les victimes réelles. Les nouvelles institutions subpolitiques ont une double particularité : elles s'imposent comme des institutions de la médiation symbolique entre les politiques des États nationaux et les sujets d'un parcours cosmopolite, coupables ou victimes, qui n'auront pu être identifiés qu'au moyen de leurs traces – c'est-à-dire après coup.

CONCLUSION : LA NOUVELLE DIMENSION DU SACRÉ

L'économie sociale et solidaire inverse à sa manière les priorités dans la construction des équilibres économiques et sociaux. Certains dispositifs sociaux et financiers d'aide à l'insertion, en affichant la priorité du débat politique sur la logique de rentabilité financière propre à l'économie libérale, fournissent un cadre politique et éthique pour l'interprétation de la trace sociale. Le microcrédit, l'épargne solidaire, la micro-assurance et leurs réseaux d'accompagnement (opérateurs associatifs, collectivités locales...) offrent des voies de recours pour les chômeurs, les exclus du système bancaire, les clients pauvres mais aussi les gens du voyages, les Roms, tous ceux dont on perd (voire efface) plus ou moins la trace parce qu'aucune institution ne leur permet de se faire entendre ou de faire valoir un droit à la parole. Les institutions et les programmes de l'économie solidaire construisent ou restaurent les lieux anthropologiques que nous évoquions plus haut. Coopératives, associations et mutuelles sont, depuis le XVIII^e en France, ces lieux de l'intelligibilité et du sens pour les précaires et les exclus et ceci est vrai, aujourd'hui, des réseaux

d'accompagnement pour les bénéficiaires de microcrédits, des établissements mutualistes ou encore, plus symboliquement des ressources du Web pour l'éducation financière... Ces institutions de la convergence restaurent les conditions de la rencontre : aux échangeurs (où l'on ne se croise pas) succèdent des carrefours où les voyageurs prennent le temps de flâner et de nouer des liens (AUGE, 1992 : 135). D'ailleurs celui qui aide le précaire, son partisan, son champion, est maintenant près de lui. Une telle proximité, maintenant instituée, lui permet de faire l'économie de la trace. Autrement dit, la trace n'est plus l'unique vecteur de liaison, ou encore la marque de l'absence ou la preuve irréductible du déni institutionnel entre l'intrus ou l'exclu et ses champions. Dans l'invention des nouvelles institutions de la médiation symbolique, les analyseurs font parfois un usage étonnant de la trace. L'accord sur la régularisation des travailleurs sans-papiers conclu, en France, le vendredi 18 juin 2010 a donné lieu à de surprenantes manifestations : à la Une du Journal *Le Monde*, daté du dimanche 20 et lundi 21 juin 2010, une photographie de l'AFP représente des sans-papiers nettoyant la place de la Bastille avant de la quitter. La médiation symbolique est donc à l'œuvre : en effaçant leurs propres traces, les ex-précaires (ou les « moins précaires ») affichent ainsi une réponse rituelle à la reconnaissance qui leur est faite de leur nouveau statut. Plus étonnant encore sont les quasi-dispositifs de la médiation symbolique comme les tentes de l'association *Les Enfants de Don Quichotte* sur les berges du Canal Saint-Martin, à Paris, l'hiver 2006-2007. L'idée forte aura été d'inverser symboliquement la force de l'indicateur et du chiffre en multipliant sur ces berges des *quantités* de tentes imposées au regard des passants, des médias et des politiques comme des abris symboliques de transition entre la trace de l'intrus et le toit hospitalier. Nous sommes bien dans la médiation symbolique : celle qui assure le passage entre l'ordre du sacré (en l'occurrence, l'hospitalité, la solidarité, l'amitié) et l'ordre de l'efficacité gestionnaire. Le renouveau du programme institutionnel emprunte la voie politique en direction de la légitimité sacrée au fondement des institutions classiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACCARDO A., *Introduction à une sociologie critique*, Marseille, Agone, 2006.
- AUGE M., *Non-lieux*, Paris, Seuil, 1992.
- BECK U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003.
- BECK U., *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Paris, Aubier, 2004.
- CASTEL R., *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009.
- CASTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- CHAUVIN S., *Les agences de précarité*, Paris, Seuil, 2010.
- DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999.
- DUBET F., « L'institution : du dispositif symbolique à la régulation politique », *Idées*, n°159, mars 2010, p. 25-34.
- EHRENBERG A., *La société du malaise*, Paris, Odile Jacob, 2010
- HALBWACHS M., *La mémoire collective*, PUF, 1950.
- LAPASSADE G., *L'analyste et l'analyseur*, Paris, Gauthier-Villars, 1971.
- LE MOËNNE C., « Éthiques et contextes organisationnels », *Médiation & Information*, n°29, 2008 p. 39-54.
- LEVINAS E., « A priori et subjectivité », *Revue de métaphysique et de morale*, n°4, 1962, p. 490-497.
- OLIVESI S., *La Communication au travail*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- QUERRIEN A., MOULIER BOUTANG Y., « La lutte contre la précarité : un mouvement de fond », dans Yann MOULIER BOUTANG (dir.), *Politiques des multitudes*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007, p. 349-352.
- VELTZ P., *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard, 2000 (Texte en partie en ligne : http://www.veltz.fr/pierre_veltz/pierre_veltz_articles.html).

Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles

Gilles GAUTHIER

« Les honneurs sans le pouvoir sont les pierres tombales de nos ambitions. »

Maurice Druon

Les distinctions honorifiques sont parmi les phénomènes les plus insolites et énigmatiques de la réalité sociale. Certes, la nomination à un ordre ou la remise d'une médaille nous sont devenues familières. Mais c'est parce que nous les avons en quelque sorte naturalisées. En prenant un peu de recul, si nous les comparons à d'autres faits sociaux comme l'argent, la propriété ou le mariage, leur particularité apparaît immédiatement.

Contrairement à ces autres faits sociaux, les distinctions honorifiques sont de nature purement formelle et ne viennent satisfaire aucun véritable besoin. L'argent permet l'échange de biens et services, la propriété de marquer la possession d'un bien, le mariage d'assurer une continuité légale à la cohabitation de deux personnes. La distinction honorifique n'assure rien de cet ordre. On peut considérer qu'elle sert à reconnaître, à récompenser et par cette célébration à donner exemple, et de la sorte contribuer à la cohésion sociale. Mais il s'agit là d'une fonction purement symbolique. Sauf pour la vanité et la satisfaction d'amour-propre de celui qui est concerné, les distinctions honorifiques ne comportent pas d'avantages réels.

Elles ont d'ailleurs un certain caractère d'irréalité. Quand quelqu'un est nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, il ne devient pas véritablement un chevalier. Il s'agit là d'un titre factice dans la mesure où il est seulement emblématique. Les distinctions honorifiques sont de la sorte souvent de nature fictive, métaphorique. Elles sont surréelles ou d'un type de réalité différent du reste de la réalité sociale. Le contexte de grand apparat, d'affectation, de préciosité même, dans lequel elles émer-

gent, les situe hors de la réalité et du temps ordinaires comme si, pour elles, l'être se condensait dans un pur paraître.

C'est cette particularité ontologique des distinctions honorifiques que je veux ici analyser. Je chercherai à en caractériser le mode d'existence et à examiner comment elles sont intégrées à l'ensemble de la réalité sociale. Je considérerai les distinctions honorifiques phaléristiques et plus particulièrement encore la nomination à des ordres comme la Légion d'honneur et l'Ordre national du Québec¹. Leur considération comporte deux grands avantages. D'abord, elles sont universelles (ou quasi universelles), ce qui permet de ne pas limiter l'analyse à des traits idiosyncrasiques. Ensuite et surtout, les distinctions honorifiques phaléristiques font l'objet d'une institutionnalisation extrêmement forte et serrée² qui les constituent indéniablement comme objets sociaux construits.

L'hypothèse que je veux explorer est que les distinctions honorifiques sont des traces institutionnelles. Suivant ce qu'en dit le dictionnaire, la trace est une empreinte ou une marque. Dans le langage philosophique (Plotin, Lévinas, Derrida), on la caractérise comme une « présence non présente ». Comme le signe, le symbole et l'indice, la trace est une instance sémiologique : elle est une forme de signalisation de quelque chose d'autre devenue invisible. La trace a une réalité à double face. D'une part, elle est un objet en tant que tel ; elle existe par elle-même. C'est une entité objective au sens où elle peut être reconnue par tous comme trace (c'est le cas à tout le moins des traces publiques ainsi que je veux définir les distinctions honorifiques). La trace, cependant, doit son existence à l'autre chose qu'elle signale. À titre de trace, elle est relative à une réalité distincte qui n'est plus ou ne se donne plus à voir immédiatement. Son mode d'existence est la représentation. En quelque sorte, une trace n'est telle et n'accède à la réalité qu'en vertu d'un rapport référentiel à un réel différent qui d'une certaine façon doit s'estomper afin que la trace apparaisse. J'aimerais montrer que c'est de ce nœud ontologique interrelationnel

1. Voir CHEFDEBIEN A. et WODEY L. (2006), ALLARD V. (1995), D'IRIBANE P. (1993), SOUYRIS-ROLLAND A. (1991) et WERLICH R. (1973).

2. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les sites en faisant état. Voir, par exemple, ceux de la Légion d'honneur (<http://www.legiondhonneur.fr/>), de la gouverneure générale du Canada (<http://www.gg.ca>) ou encore de l'Ordre national du Québec (<http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/>).

complexe que procèdent les distinctions honorifiques et, par généralisation, l'ensemble des traces sociales.

Pour ce faire, je voudrais au point de départ mettre en évidence deux traits spécifiques de la trace qui lui donnent son plein potentiel heuristique. Comparativement aux autres types de signe, la trace a pour caractéristiques d'être un résidu et aussi d'être d'une certaine inertie. Le dictionnaire exprime bien la matérialité de la trace : elle est une empreinte laissée par le passage d'un être ou d'un objet ou une marque laissée par une action. La trace est un vestige, un reste de cette autre chose. Elle est produite par le déplacement de l'être ou de l'objet ou encore par le déroulement de l'action. Le mouvement duquel procède la trace est ainsi à l'opposé de celui du signe qui va du signifiant au signifié. La dynamique du signe est la marche avant ; celle de la trace, la marche arrière. De plus, la trace, si elle peut être animée, finit par se fixer. Une trace est un fossile ou du moins tend vers la fossilisation. Son état est l'immobilité. Résiduel et inertiel, tels sont les deux traits par lesquels les distinctions honorifiques peuvent être définies comme des traces institutionnelles. Mais que peut-on en dire plus précisément en les appréhendant comme des traces ? Quels traits généraux cela permet-il de mettre en évidence au sujet d'autres traces institutionnelles ?

J'essaierai de faire voir ce que c'est qu'être une trace pour une distinction honorifique en prenant appui sur la théorie de la construction de la réalité sociale de John Searle (SEARLE, 1998)³. La réalité sociale dont font partie les distinctions honorifiques est une réalité construite. L'affirmation, devenue triviale dans la doxa contemporaine, est point de départ de différents développements théoriques plus ou moins apparentés qui cherchent à marquer la spécificité du monde humain par rapport au monde physique donné, à ouvrir un espace à la liberté face au totalitarisme de la nécessité, à décroisonner le monde en dégagant une marge de manœuvre à l'intersubjectivité, à l'immatériel, au symbolisme.

Mais comment comprendre plus précisément la réalité des phénomènes sociaux ? Comment rendre compte de la construction sociale ?

3. Philosophe américain d'abord connu pour sa théorie des actes de discours, Searle a également élaboré une théorie philosophique de l'esprit. Il défend un rationalisme naturaliste.

Comment entendre qu'une société est réelle si elle est construite ? Searle tente de répondre à ces questions dans une théorie unifiée et systématique. Il n'y a pas recours à la notion de trace et s'il considère très rapidement les honneurs (nous verrons plus précisément de quelle façon), il ne traite pas en tant que telles des distinctions honorifiques. Certains aspects de sa théorie de la construction sociale de la réalité peuvent toutefois être mis à contribution dans la caractérisation des distinctions honorifiques comme traces institutionnelles. C'est le cas, principalement, de trois idées desquelles on peut tirer autant de traits constitutifs des distinctions honorifiques en tant que traces :

- le recours aux *énonciations performatives* dans la création des faits institutionnels illustre en quoi les distinctions honorifiques sont sans efficience exogène ;

- l'*attribution de fonction* fait voir comment les distinctions honorifiques sont des reliquats ;

- la thèse d'une *priorité logique des faits bruts sur les faits sociaux* et l'idée que les faits institutionnels aient nécessairement une forme physique éclairent en quoi les distinctions honorifiques sont des simulacres.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES SONT SANS EFFICIENCE EXOGÈNE

Pour Searle, le caractère construit de la réalité sociale résulte à la source de l'intentionnalité collective. La notion d'*intentionnalité* joue un rôle central dans l'ensemble de la philosophie de Searle où elle a deux sens complémentaires. En un premier sens, qui est son sens habituel, elle a trait à ce qui relève de la volonté (état psychologique, action, comportement) et de la préméditation (comme dans l'énoncé « J'ai l'intention de me rendre à Paris »). En un second sens, plus théorique, l'intentionnalité désigne la capacité de représentation qu'ont les êtres humains (et certaines espèces d'animaux). Ainsi entendue, l'intentionnalité est, pour un objet, la caractéristique d'être dirigé vers, de porter sur autre chose que lui-même. Pour condenser ce trait, Searle utilise le terme anglais d'*aboutness*. Selon lui, il existe une intentionnalité intrinsèque, celle des états mentaux comme la croyance, le désir et l'intention (dans le sens ordinaire du mot), ainsi qu'une intentionnalité dérivée, celle des actes de discours mais aussi

des dessins, des schémas et de toutes les autres formes de représentation qui ne représentent pas en vertu de leur nature mais du fait que leur est transférée l'intentionnalité intrinsèque des états psychologiques.

En plus de l'intentionnalité individuelle, Searle reconnaît l'intentionnalité collective, celle où l'action de chacun est mise au service d'une action de l'ensemble, par exemple dans l'exécution d'une pièce musicale par un orchestre. Selon Searle, l'intentionnalité collective ne peut être expliquée par la somme des intentionnalités singulières. Il avance au contraire l'idée que l'intentionnalité collective est biologiquement primitive et que l'intention de chacun dans l'exécution d'une action de groupe découle de l'intention générale. Il s'agit d'une thèse que Searle ne cherche pas à fonder⁴ mais qui sert de postulat à sa théorie de la construction de la réalité sociale. Le point essentiel qu'il veut mettre en avant avec la notion d'*intentionnalité collective* est que la vie sociale et collective dépend de la volonté des hommes et de leur aptitude à la représentation. La position de Searle est antidéterministe. Il prend véritablement au sérieux et au pied de la lettre l'idée de *construction*⁵.

L'intentionnalité collective est en quelque sorte le fondement théorique à partir duquel il entend décrire la façon dont peuvent être créés des faits sociaux comme l'argent, la propriété et les gouvernements. L'un des traits les plus importants de la réalité sociale afférents au fait qu'elle trouve son origine dans l'intentionnalité collective est la primauté des actes sur les objets sociaux. Contrairement aux entités physiques, les faits sociaux ne peuvent être considérés pour eux-mêmes, indépendamment des relations qu'ils entretiennent et des phénomènes auxquels ils prennent part. Alors qu'un arbre, un ouragan ou une mo-

4. À ses yeux, elle ne contrevient pas à l'individualisme méthodologique qui, ainsi qu'il présente les choses, n'implique d'ailleurs pas la réduction de l'intentionnalité collective à l'intentionnalité individuelle, pas plus qu'elle ne force à adhérer à un holisme idéaliste. Selon Searle, chaque individu a sa propre capacité représentationnelle, mais il se trouve simplement que celle-ci puisse avoir comme contenu de représentation une action collective.

5. Searle n'est pas pour autant constructiviste. Comme nous le verrons plus loin, non seulement il s'oppose à l'idée de la *construction sociale de la réalité* et reconnaît l'existence d'une réalité indépendante mais il soutient aussi que la réalité sociale construite est édiflée à partir de la réalité donnée.

lécule peuvent être appréhendés comme des « choses » autonomes (ce qui n'enlève évidemment rien à l'intérêt et aussi à la nécessité d'étudier leur rôle dans des états de choses et des transformations d'états de choses), il ne fait pas sens d'isoler ontologiquement un billet de 10 euros, un acte de propriété ou encore un décret gouvernemental qui ne sont pas des « choses » à proprement parler ou, plus précisément, ne sont pas d'abord des « choses » qui, en un second temps, servent à quelque usage. C'est leur usage qui est premier et qui les institue en tant que faits et cet usage ne s'estompe jamais au profit d'une condensation dans une entité d'où il serait évacué. Un billet de 10 euros n'est jamais seulement un billet de 10 euros ; il est tel en vertu du potentiel de paiement et d'échange qu'il permet. La réalité sociale n'est pas un système concret fixe. C'est plutôt un tissu d'actions. Les actes sociaux instituent les objets sociaux qu'ils ne cessent pas de déterminer. La réalité sociale procède d'un utilitarisme. Ce pourquoi les hommes institutionnalisent leur vie commune, c'est afin de l'organiser au mieux.

Un trait concomitant de la réalité sociale qui en marque bien l'aspect pragmatique est que grand nombre de faits sociaux peuvent être créés par des énonciations performatives : des énonciations qui ne les décrivent pas mais qui les produisent d'elles-mêmes. La nomination à certains postes, par exemple à une fonction ministérielle, l'excommunication, une déclaration de guerre sont des exemples de faits institutionnels formés par des énonciations performatives. Ils sont réalisés par l'emploi, dans le contexte approprié et par une personne autorisée, d'énoncés comme « Je vous nomme ministre », « Vous êtes hors de l'Église » et « La guerre est déclarée ». Dans la typologie searlienne des actes de discours⁶, les énonciations performatives font partie de la catégorie des actes déclaratifs dont le but est de créer l'état de choses qu'ils stipulent.

Les énonciations performatives instaurent une nouvelle réalité qui n'est pas moins effective que l'ensemble de la réalité sociale. Le fait que quelqu'un soit ministre, qu'il soit excommunié ou qu'il y ait la

6. Qui comporte également les actes assertifs, directifs, commissifs et expressifs qui ont respectivement pour but de représenter un état de choses, d'amener l'interlocuteur à effectuer une action, d'engager le locuteur à effectuer une action et d'exprimer un état psychologique.

guerre sont des faits sociaux aussi existants que l'argent, la propriété ou le gouvernement.

Par ailleurs, les faits sociaux produits par les énonciations performatives ont une efficience tout aussi patente. Par exemple, être ministre octroie un certain pouvoir décisionnel et être excommunié supprime l'appartenance à une communauté.

Les distinctions honorifiques, comme tous les faits sociaux, relèvent de l'intentionnalité collective. La décision de nommer une personne chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, peut être prise par un individu. Mais le cadre général dans lequel prend place cette décision, l'existence même de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, dépend de l'intentionnalité collective. Aussi, les distinctions honorifiques sont des faits sociaux créés par des énonciations performatives. La nomination à un ordre exige la profération d'une parole. Les distinctions honorifiques sont instituées par une proclamation. C'est cette déclaration qui les rend réels.

Cependant, contrairement aux autres faits sociaux institués par des énonciations performatives, les distinctions honorifiques n'ont pas d'efficience. Elles changent manifestement quelque chose : la personne nommée chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec porte le titre de chevalier à partir du moment de sa nomination. Il est chevalier, ce qu'il n'était pas auparavant. Mais ce n'est pas là véritablement un effet au sens d'une conséquence ou d'un résultat. Il s'agit plutôt d'une spécification du fait social lui-même : être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec implique par définition devenir chevalier. Mais au-delà de cette modification inhérente, le fait lui-même de devenir chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec reste sans suite. Il n'a pas d'efficience exogène comme en ont les faits d'être ministre ou d'être excommunié.

Être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, cela ne donne rien d'autre... que d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec ! Les distinctions honorifiques n'apportent rien ni n'enlèvent rien. C'est sous ce premier aspect qu'elles sont des traces. Elles sont inertes. Leur fossilisation les rend vides d'autre chose qu'elles-mêmes : une « présence non présente », comme disent les philosophes. Un fait sans

efficience si on les caractérise comme une réalité sociale produite par une énonciation performative.

Leur nullité opérationnelle semble, d'une certaine manière, entrer en contradiction avec l'idée de la primauté des actes sur les objets sociaux. Relever leur inefficience exogène n'est-ce pas par le fait même reconnaître qu'elles sont sans usage véritable ? Dire qu'elles n'ont pour seul effet que d'être elle-même ne revient-il pas à les condenser en des « choses » indépendantes de leur usage ? Ce serait le cas si les distinctions honorifiques étaient déconnectées de toute visée représentative. Mais elles restent au contraire de bout en bout intentionnelles. Le nœud de l'affaire est que leur représentation est factice : un chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec n'est pas un « vrai » chevalier. Sa réalité, néanmoins effective sur le plan institutionnel, est intégralement représentationnelle. Encore là, considérer les distinctions honorifiques comme des traces éclaire les choses : elles sont une présence en quelque sorte transvidée de ce qui n'est plus présent.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES SONT DES RELIQUATS SOCIAUX

Si le concept de base de la théorie searlienne de la construction de la réalité sociale est l'*intentionnalité collective*, sa thèse centrale est celle d'*attribution de fonction*. À elle seule, l'intentionnalité collective ne peut expliquer la création de la réalité sociale. Plus précisément, pour comprendre comment elle est édiflée, il faut savoir quel est l'objet de l'intentionnalité collective, connaître ce sur quoi elle s'exerce. Selon Searle, la réalité sociale est construite du fait que les êtres humains, par intentionnalité collective, procèdent à de l'attribution de fonction. L'attribution ou assignation de fonction est la capacité que nous avons de faire jouer un rôle ou de faire remplir un certain office aux choses ou objets. Premier exemple simple : une pierre employée comme presse-papiers. Aux dires de Searle, l'attribution de fonction est un trait anthropologique capital : l'homme a la faculté remarquable de conférer des applications ou utilisations (certains animaux également mais à un degré beaucoup moins raffiné). En fait, l'attribution de fonction est à la fois l'illustration et la manifestation de la caractéristique essentielle de

notre rapport au monde. Notre relation aux choses et objets n'est pas d'abord cognitive ou contemplative ; elle est principalement pratique. Nous les appréhendons moins pour ce qu'ils sont que pour l'usage que nous en faisons. C'est précisément parce que la réalité sociale est produite par attribution de fonction qu'elle est marquée par le primat déjà noté des actes sur les objets.

Bien qu'une fonction puisse être attribuée à un objet eu égard à sa constitution physique, elle n'est jamais en tant que telle une propriété de l'objet. Une fonction n'est pas une caractéristique intrinsèque de l'objet mais, comme Searle l'appelle, une « caractéristique relative à l'observateur ». À proprement parler, les objets ne remplissent aucune fonction ; c'est toujours nous, les êtres humains, qui les utilisons dans tel ou tel rôle. De même, les fonctions ne sont pas dans la nature et, à strictement parler, nous ne reconnaissons pas ou ne découvrons pas des fonctions dans les choses et objets, nous découvrons seulement des causes et des processus causaux ; les fonctions, c'est nous qui les donnons. Dans la notion d'*attribution de fonction*, l'idée d'*attribution* est aussi importante que celle de *fonction*. En fait, il y a quelque chose de pléonastique dans l'expression *attribution de fonction*. Car c'est par définition qu'une fonction est assignée ; il n'y a pas de fonction avant qu'elle soit attribuée.

L'attribution de fonction peut être de différents types. On peut assigner une fonction à des objets naturels (la pierre servant de presse-papiers ou le bout d'arbre servant de banc). On peut aussi assigner des fonctions à des artefacts spécifiquement créés pour remplir la fonction que nous leur assignons (le presse-papiers et le banc fabriqués). Une sorte d'attribution de fonction toute spéciale est celle où la fonction assignée est de représenter comme dans le cas de phrases d'une langue ou encore de dessins ou de schémas. La fonction, alors, est de l'ordre de la signification ou de la symbolisation. Toutes les assignations de fonction sont de l'ordre de l'intentionnalité au sens où elles relèvent d'une initiative délibérée. Les attributions de fonction de représentation sont doublement intentionnelles puisqu'elles consistent à assigner intentionnellement de l'intentionnalité. La particularité de ces attributions de fonction est que la fonction assignée ne peut être exercée par l'objet auquel elle est attribuée en vertu de ses seules caractéristiques physiques. Comme entité physique, comme marques ou comme sons, une phrase non seulement n'a pas de signification mais rien ne la prédispose à la signification. Même chose pour le pa-

pier servant de billet de banque : il n'a aucune caractéristique propre lui permettant naturellement de jouer ce rôle.

L'insuffisance physique des objets à exercer une fonction de représentation doit être palliée : afin qu'elle puisse leur être assignée, on doit leur octroyer un nouveau statut. Par exemple, on doit considérer que les marques ou les sons langagiers ont une portée sémantique et que le dessin ou le schéma est une figuration. C'est relativement à ce nouveau statut que pourra être assignée aux objets une fonction de représentation. Comme la fonction est intimement liée au statut, Searle appelle « fonctions-statuts » les fonctions donnant lieu à des attributions de fonction de représentation.

Au total, la réalité sociale est construite par l'attribution, du fait de l'intentionnalité collective, de fonction au sein de laquelle l'attribution de fonction de représentation joue un rôle clé. C'est cette dernière qui marque la distinction entre la réalité sociale, que peuvent vivre les animaux, et la réalité institutionnelle que les êtres humains sont les seuls en mesure d'ériger parce qu'ils ont la capacité exclusive d'attribuer une fonction de représentation.

La réalité sociale comporte des avantages de trois ordres principaux. Le plus évident et le plus général, qui est aussi le plus important, est qu'elle normalise les rapports entre les individus et entre les groupes d'appartenance. Plus exactement, elle permet d'éviter le recours à la force et de faire l'économie de la violence. En second lieu, certains faits institutionnels comportent des avantages particuliers bien délimités. L'argent, par exemple, permet de procéder à des échanges de biens sans avoir à les manipuler et d'éviter ainsi la lourdeur du troc. Un système de propriété permet d'assurer la possession d'un bien sans avoir à en faire constamment la démonstration et à le défendre. Un intérêt majeur spécifique de l'attribution de fonctions-statuts est d'ouvrir à une possibilité de création illimitée. C'est pour le langage que cette capacité est la plus probante. Le potentiel d'imagination et d'invention des faits institutionnels est également évidente dans les diverses manifestations artistiques, dans les jeux, les sports et autres activités ludiques, et même dans certaines séquences politiques (les débats) et économiques (la bourse).

Les faits institutionnels présentent ces avantages parce qu'ils imposent des points de vue et des manières de faire. Autrement dit, l'attribution de fonction et la réalité sociale tirent leur utilité du pouvoir qu'elles génèrent. Un système de propriété, par exemple, permet

d'affermir la possession d'un bien dans la mesure où il en garantit la sauvegarde et éventuellement la défense. Sur un plan plus général, si la réalité sociale parvient à se substituer à l'usage de la force, c'est parce qu'elle réussit à peser plus lourdement sur les volontés individuelles, y compris en se conférant l'exclusivité du recours à la force (la police, l'armée). Aux yeux de Searle, d'ailleurs, un système de force présuppose un système de fonctions-statuts et non pas l'inverse.

Le pouvoir est à ce point inhérent à la réalité institutionnelle que l'ensemble des attributions de fonctions-statuts se caractérise en termes d'habilités et d'exigences. Les différents faits institutionnels peuvent être définis soit comme des autorisations (un diplôme), soit comme des réclamations (une contravention). En dernière instance, la réalité institutionnelle opère suivant un mode de fonctionnement déontique. Elle balise les droits et devoirs auxquels peuvent prétendre et auxquels sont assujettis les partenaires sociaux.

Cela est pleinement vrai pour toutes les attributions de fonctions-statuts à l'exception de la seule classe des honneurs. Les faits honorifiques sont démunis de tout octroi de pouvoir. Ils ne comportent pas de droits et devoirs effectifs. C'est là un corollaire de leur inefficience exogène. Être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec ne change rien ; c'est une conséquence logique que cela n'implique aucune habilitation ni aucune exigence. Les honneurs sont des attributions de fonctions-statuts dans lesquelles la fonction s'estompe totalement laissant toute la place au statut.

Eu égard à cette dégénérescence du déontique, une nouvelle facette des distinctions honorifiques comme traces est mise en évidence. Ce sont des reliquats institutionnels. Elles sont des formes atrophiées d'attribution de fonction. Ou, plus précisément, la fonction s'y trouve tronquée et n'y demeure que l'attribution : l'attribution d'une fonction réduite à une évocation. Être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, c'est être nommé à un pur titre sans consistance véritable. À la dimension inertielle de la trace s'ajoute ainsi une dimension résiduelle. Une distinction honorifique, c'est le solde d'un fond de commerce dissipé.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES SONT DES SIMULACRES

L'attribution de fonction est rendue possible par l'application de règles constitutives. Il s'agit là du troisième et dernier élément du dispositif de la théorie searlienne de la construction de la réalité sociale.

Searle met au point la notion de *règle constitutive* dès l'élaboration de sa théorie des actes de discours. Ainsi qu'il la définit, une règle constitutive est une règle dont la mise en œuvre crée un nouveau comportement. Les règles d'un jeu comme les échecs, par exemple, sont des règles constitutives puisque les suivre c'est précisément jouer aux échecs. Faire une partie d'échecs, c'est appliquer les règles du jeu : c'est mouvoir les pièces sur l'échiquier suivant leurs règles de déplacement. Les règles constitutives se distinguent des règles normatives qui, elles, portent sur un comportement pré-existant. Une règle de circulation est un exemple de règle normative puisque qu'elle vient réguler la conduite automobile qui n'attendait pas la règle ou d'autres règles pour se réaliser.

La forme de la règle constitutive est « X compte pour Y (dans le contexte C) ». Par exemple, aux échecs, faire avec la pièce appropriée un déplacement en diagonale revient à jouer le fou. Attribuer une fonction et ainsi créer un fait social (un fait institutionnel si la fonction est une fonction-statut), c'est, de la même manière, faire compter un « X » pour un « Y ». La fonction est le « Y » de l'opération alors que l'entité à laquelle elle est imposée en est le « X ». Ainsi, se servir d'une pierre comme presse-papiers, c'est attribuer au « X »-pierre la fonction « Y »-presse-papiers. De même, l'argent résulte de l'attribution de la fonction « Y »-monnaie à des « X »-pièces et « X »-bouts de papier spécifiques. Dans le premier cas, il y a attribution simple de fonction ; dans le second, attribution d'une fonction-statut.

La définition du fait institutionnel et de l'attribution de fonction dans les termes de règles constitutives conduit Searle à la défense d'une thèse pour lui décisive stipulant que la réalité sociale dépend de la réalité physique. Searle soutient non seulement qu'existent des faits bruts en marge des faits sociaux et institutionnels mais que les seconds trouvent leur origine dans les premiers. Selon lui, si la réalité sociale est bel et bien construite, c'est à partir de la réalité donnée. Dans sa forme la plus simple, l'argument qu'il avance à ce propos est

que toute construction ne se fait pas à vide mais à partir de matériaux de construction⁷. De même, pour Searle, tout fait social et institutionnel relève d'un fait donné qui constitue la matière première de sa construction. Ainsi, le mariage procède-t-il de la cohabitation physique simple et la propriété de la possession matérielle simple.

Cet ancrage du social et de l'institutionnel dans le physique, Searle le localise au point de départ dans la règle constitutive. Le « X » du « X compte pour Y » est un donné brut : le mouvement sur l'échiquier dans le cas du déplacement d'une pièce aux échecs, la pierre dans le cas du presse-papiers, la pièce et le bout de papier dans le cas de la monnaie sont tous des entités matérielles⁸. Ramenée au niveau de ses éléments constitutifs, ce que la thèse de Searle de la construction de la réalité sociale à partir de la réalité brute implique, c'est l'idée d'une priorité logique des faits bruts sur les faits institutionnels. Tout fait institutionnel se réalise dans une structure physique donnée. Un fait institutionnel n'existe jamais seulement par lui-même. Il est toujours incarné sous une forme ou une autre. Il n'y a pas en la matière contrainte de nécessité. Dans l'application de la formule « X compte pour Y », le « X » ne s'impose pas de lui-même et peut être multiple. Différentes entités peuvent être candidates à l'exercice d'une fonction donnée mais l'une ou l'autre entité doit être retenue pour que l'attribution de fonction soit effectuée. Diverses substances peuvent être de l'argent, mais, pour qu'il y ait de l'argent,

7. C'est à partir de cet argument que Searle s'oppose au constructivisme : si la réalité sociale doit être construite à partir d'une réalité donnée, celle-ci a donc une existence indépendante et l'idée même d'une construction sociale de la réalité (comprise au sens strict, c'est-à-dire de toute la réalité) est une contradiction dans les termes.

8. Searle reconnaît qu'il peut y avoir itération, c'est-à-dire construction d'un fait institutionnel à partir, non pas d'un fait brut, mais d'un autre fait institutionnel (par exemple, le fait pour une personne d'être nommée à un poste électif résulte de la somme des faits effectués par les électeurs d'avoir voté pour cette personne en marquant d'un signe leur bulletin de vote). Autrement dit, le « X » d'une attribution peut être le « Y » d'une autre attribution de niveau inférieur. Mais alors, ce « Y » est une fonction attribuée à un autre « X ». Peu importe le nombre de niveaux dans une suite itérée d'attributions de fonction, son point de départ, selon Searle, sera un « X » brut ; au niveau plancher, c'est donc toujours une entité physique à partir de laquelle est construite la réalité sociale.

il est indispensable qu'une substance serve à cette fin. Un langage peut avoir diverses formes d'expression mais quelque chose, marques sur le papier, sons ou bruits, doit en être mode ou plutôt matière d'expression.

Les distinctions honorifiques semblent échapper à cette exigence. De prime abord, elles n'apparaissent s'enraciner dans aucune réalité donnée ou n'avoir aucune réalisation dans une structure physique. C'est ce qui explique leur aspect d'irréalité signalé en début de texte. Mais on peut voir qu'en fait les distinctions honorifiques sont à cet égard comme tous les autres faits institutionnels en reconsidérant leur caractère résiduel. Elles sont des reliquats, mais, précisément, un reliquat est *ce qui reste* de quelque chose qui n'est plus véritablement. Dans une distinction honorifique, la fonction s'estompe de telle sorte que le statut devient recherché pour lui-même. C'est tout à fait ce qui se passe quand quelqu'un est nommé chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec : il ne devient pas un vrai chevalier mais un chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, état sans efficience exogène aucune. Cependant, si la fonction disparaît ou, plutôt, si le statut éclipse la fonction, c'est toujours en référence à elle qu'il se constitue. Un chevalier de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec a beau ne pas être un véritable chevalier, il est chevalier par évocation d'un chevalier véritable. Il ne serait pas compréhensible qu'il soit chevalier, même si ce n'est strictement que de la Légion d'honneur ou de l'Ordre national du Québec, si le fait d'être un vrai chevalier était complètement oblitéré, plus précisément s'il n'y avait jamais eu de véritable chevalier.

La structure physique des distinctions honorifiques est en tant que telle abolie mais sa vision perdure. Dans les distinctions honorifiques, le « X » de l'attribution de fonction-statut est momifié : il n'est plus là mais quelque chose manifeste encore son existence maintenant éteinte. Il est fantomatique ; non pas rien mais l'ombre de quelque chose. Nous retrouvons ici dans son extension la plus forte l'appréhension première de la trace : « présence non présente ». Comme traces institutionnelles, les distinctions honorifiques sont des simulacres (dans un sens du terme excluant tout connotation péjorative). Ce sont des jeux de miroir qui proposent une réalité en reproduisant ce qui est devenu illusion.

CONCLUSION

Sans efficience exogène, reliquats et simulacres, les distinctions honorifiques sont et ne sont que des traces institutionnelles. Dans l'économie générale de la réalité sociale, elles contribuent néanmoins, à leur manière, à une certaine finalité : même totalement formelles, elles manifestent le lien social. Elles sont l'illustration la plus abstraite de cet échafaudage à la fois très fort et très fragile qu'est l'organisation de la vie humaine en commun.

Une hypothèse intéressante à explorer serait celle d'un lien vital des distinctions honorifiques à la communication. Quel est le mode de saisie des traces sinon la propagation ? Comment des traces institutionnelles peuvent-elles même se cristalliser sinon en faisant l'objet d'une certaine diffusion ? En quelque sorte vides de toute substance intrinsèque, les distinctions honorifiques se compressent dans l'interrelationnel. La communication est vraisemblablement une condition de possibilité des distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles au sens où elle est leur unique lieu de production.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLARD V., *Les ordres honorifiques et de chevalerie*, Paris, De Vecchi, 1995.
- DE CHEFDEBIEN A., WODEY L., *Ordres et décorations en France*, Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Belgique, 2006.
- SEARLE J., *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1998 (1995).
- D'IRIBANE P., *La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Poche, 1993.
- SOUYRIS-ROLLAND A., *Guide des ordres, décorations et médailles militaires françaises et étrangères 1814-1963*, Paris, Préal, 1991.
- WERLICH R., *Orders and Decorations of all nations, ancient and modern, civil and military*, Washington, Quarker Press, 1973.

Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation

Michel LESOURD

PROPOS LIMINAIRE

Trace, marque, signe ? Quels termes choisir pour évoquer la colonisation ? La polysémie de ces notions leur donne une grande souplesse d'usage. La *marque* est un « signe servant à reconnaître une chose, à la distinguer », repère, empreinte, témoignage (Larousse). Il existe d'autres acceptions du terme « marquer » ou « marque », non dénuées d'ironie si on les applique au terme « colonisation » : « surveiller de près » ! La *trace* serait « empreinte, vestige marquant le passage d'un corps », cicatrice, et aussi « quantité minimale ». Le « tracé » serait la ligne parcourue. Le *signe est* « ce qui sert à représenter », indice, manifestation extérieure de ce que l'on pense, on veut, représentation symbolique.

Plusieurs disciplines des sciences sociales ne négligent ni les signes, ni les marques, ni les traces. La géographie, pour sa part, n'a pas encore élevé ces termes au rang de « concept opératoire » ou seulement de notion utile. En référence au *paysage*, objet classique d'analyse en géographie, on trouverait bien des marques, des traces et des signes. Le monument civil ou religieux constitue une *marque* dans l'espace, soit comme expression d'une construction intellectuelle exprimée dans un style architectural précis, soit d'une volonté d'aménager l'espace, en position de centralité par exemple, soit les deux. Marque, encore, de souveraineté ou de dépendance, de l'autorité ou de la soumission : le drapeau, les uniformes, la douane.

Regardé, perçu, l'objet peut ne plus représenter que la trace de faits passés, presque oubliés : une statue, trace qui commémore une épopée, d'un passé révolu. L'objet-trace peut aussi être perçu comme

négligeable, si banal ou marginal (GRAMACCIA) qu'on n'en perçoit qu'à peine la présence (BERNARDOT, JEANNERET) : une mosquée dans une cave d'une rue de Paris.

Le thème de l'arbre sera un guide comme fonction et comme signe d'une appartenance du lieu et de l'espace à un ensemble social, politique, culturel (PELLISSIER, 1980). D'une manière générale, ces termes seront compris comme des notions opératoires dans le champ idéal et mémoriel, et comme figure physique dans l'approche spatiale matérialisée par le paysage et ses temporalités (JEANNERET).

UNE PROBLÉMATIQUE

Que reste-t-il du *regard colonial* (DIEHL, 1986) ? La troisième mondialisation a-t-elle effacé, au-delà des rapports inégalitaires, les représentations mises en place, organisées et véhiculées par les pouvoirs des États coloniaux lors des deux premières ? Les traces et les marques coloniales, matérielles, institutionnelles, graphiques, symboliques, soigneusement distribuées dans les espaces du projet colonial et mises en scène à la fois dans la société colonisatrice et la société colonisée, coexistent avec celles d'un système postcolonial né des indépendances acquises ou conquises dans l'après deuxième guerre mondiale et quelques guerres de libération. Au tournant du XX^e siècle, dans un contexte renouvelé, marqué par l'avènement de l'espace-monde, l'instantanéité de la communication, la mobilité généralisée et l'explosion du monde virtuel du Web, les traces coloniales s'estompent-elles au profit de nouvelles marques de l'action de ces sociétés autrefois « coloniales/colonisées », aujourd'hui jeunes et, pour certaines, « émergentes » ?

On s'attachera, en privilégiant l'axe de la relation Europe-Afrique, à montrer la complexification des traces de cette relation. La trace, matérielle comme symbolique, sera marqueur du *temps, inscription spatiale, communication* (GALINON-MÉLÉNEC). Il s'agit là d'éléments structurants de la réflexion géographique, de tradition ancienne (le paysage comme accumulation de faits révélatrice des rapports espace-sociétés) ou actuelle (la trace vécue/perçue, comme représentation du réel ou du symbolique, la traçabilité des faits socio-spatiaux dans la mondialisation). Traces et marques seraient donc à la fois interaction entre passé et présent, et révélateur des organisations spatiales, no-

tamment dans leur dimension ségrégative coloniale et post-coloniale. On évoquera ce qu'est, selon le philosophe Paul Ricœur, la trace : ce qui « refigure le temps », ce qui est passé, mais qui a existé dans un lieu. On ne s'aventurera pas dans l'analyse des traces psychiques, mais vers la trace matérielle et la trace symbolique. *Marques* et *signes* expriment des réalités peu différentes. On rejoindra Benjamin Steck quand il propose la marque comme lieu alors qu'il réserve la trace pour le flux, le mouvement. La marque est alors affirmation d'une présence, d'un pouvoir, d'un programme dans un lieu. Sa temporalité se veut inscription dans la durée, la permanence. Le signe est représentation symbolique, expression d'une pensée, ici le projet colonial, et, dans l'ère des indépendances et de la mondialisation, d'autres systèmes de pensée, de projet idéologique, de spiritualité.

La « révolution numérique » de la dernière décennie du XX^e siècle a apporté une nouvelle dimension et un nouveau support aux marqueurs du temps et de l'espace des sociétés : support virtuel utilisant aussi bien l'écrit, l'iconographie que l'oralité, où l'espace virtuel/réel se confronte à l'instantanéité. L'hypothèse formulée est que la révolution numérique bouleverse, dans un contexte de mondialisation, et avec l'arrivée de nouvelles générations, l'ordre établi des traces, des marques et des signes. Elle fait cohabiter, et peut-être supplante-t-elle, les traces/marques anciennes avec de nouvelles, *marqueurs* de sociétés décomplexées et conquérantes s'affirmant chaque jour davantage dans l'espace planétaire, en revendiquant reconnaissance culturelle, droit à la mobilité et consommation matérielle.

Les fondements d'une réflexion sur la question coloniale et les cultures « périphériques » non européennes ont été développés et diffusés par des auteurs comme Arjun Appadurai, Paul Gilroy, Edward Saïd, Achille Mbembe. Le lecteur se rappellera les cheminements proposés par Ahmed Boubeker et Pierre Robert Baduel dans l'ouvrage collectif *Ruptures postcoloniales* sur les « fondations » que constituent les œuvres respectives d'Abdemalek Sayad et Edward W. Saïd, pionniers de la sociologie postcoloniale et de l'orientalisme, et humanistes (BANCEL *et alii*, 2010).

En référence à la complexité de la question coloniale, dans le contexte intellectuel et sociétal postcolonial, on renverra aux travaux de la jeune école historique animée notamment par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire. Notre positionnement se situe dans le contexte d'une France contemporaine multiculturelle confron-

tée à la posture officielle néocoloniale, celui d'une confrontation de la société et de la République à son passé colonial, où traces et marques témoignent, mais également de la confrontation à cette « nouvelle modernité » du pluriculturalisme, de l'émergence économique et politique de « l'autre » dans la mondialisation. Ce positionnement englobe l'analyse de la confrontation des sociétés des « Suds » à leur passé colonial, leur rapport à l'ancien colonisateur, ainsi qu'à la mondialisation dont ils sont partie prenante. On relèvera donc les traces et les marques dans ces deux types d'espaces dans le contexte actuel, et l'on voudra comprendre, par une approche paysagère et analytique, les fonctionnalités et les usages de la trace, de la marque et du signe dans la dynamique du passage d'une « mondialisation coloniale » à la « mondialisation contemporaine ».

LE REGARD COLONIAL : LA TRACE-DOMINATION

Visitons les traces, marques et signes de la domination coloniale, les regards croisés sur les marques de domination : celles laissées en métropole, celles créées dans le pays conquis.

Dans le pays conquérant, lieu du pouvoir impérial

Images

Les traces/marques de la *conquête* que le colonisateur a voulu imposer dans son propre pays afin de faire connaître aux citoyens *l'ordre colonial* ont été des *images-trace* mettant en scène le rêve colonial : la trace comme rêve, ou la colonie idéale, et d'abord le voyage mystérieux... L'iconographie est superbe, l'exotisme alléchant, telle cette affiche publicitaire ancienne d'Air France montrant une Afrique du Nord lumineuse et dépaysante, ou cette jeune femme aux seins nus dans la Casbah d'Alger : le voyage, la lumière, l'érotisme (THARAUD, 2003). L'Orient mystérieux ; l'Afrique puissante, terrifiante. L'imagerie diffuse des représentations édulcorant une réalité connue surtout des seuls militaires, « explorateurs », administrateurs, ainsi que de quelques représentants des maisons de commerce et d'industrie engagées dans l'économie coloniale.

La métropole construit des « images d'Épinal » de la colonie et de l'homme (et la femme)-colonial. Le « *Y'a bon Banania* » des boîtes de cacao en constitue l'archétype, avec le soldat docile, consentant et enjoué dans la mitraille de la Première Guerre mondiale. La photographie se révèle précieuse. C'est le temps des *images-traces*, des atlas et des « livres de classe » mystifiants, exaltant la conquête et la « pacification », où le travail forcé transformé en offre volontaire et enthousiaste de la force du pionnier bâtisseur devient la marque de fabrique d'une économie fondée sur l'exploitation coloniale.

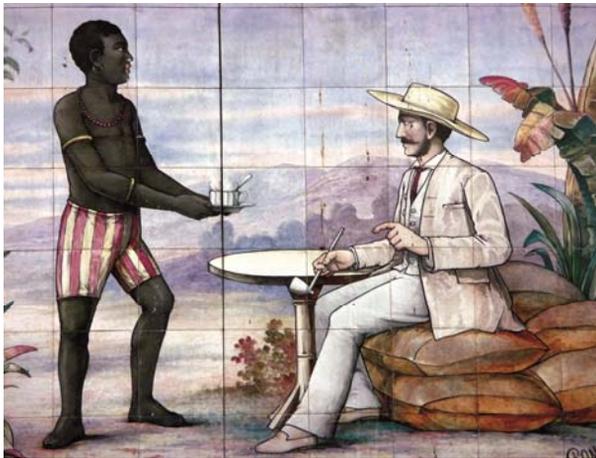


Figure 9 : Le Planteur (rue Montorgueil, Paris).
Cliché M. Lesourd.

On les retrouve aujourd'hui dans des collections iconographiques exceptionnelles. La récente exposition « XIX^e : la photographie, outil de connaissance de l'autre ou d'enfermement dans des préjugés ? » au musée du Quai Branly à Paris, nous explique que l'image ne fut pas anodine, mais au contraire vecteur de « scientificité » légitimant la propagande coloniale. En même temps que l'on trace les frontières et que l'on dessine la cartographie du « continent noir », le besoin de connaissance des sociétés entraîne l'essor de disciplines scientifiques comme l'anthropologie. C'est ainsi que l'historien Pap Ndiaye nous encourage à saisir « *le cliché colonial à bras le corps* » (MUKALONGA, 2010).

La mise en scène des marques

En métropole, les marques de la conquête et de l'ordre colonial sont mises en scène, d'abord par les monuments, les bâtiments officiels et les statues, dans leur ville natale ou la capitale, des héros conquérants : les généraux Archinard, Faidherbe, Galliéni, Lyautey. C'est le temps des spectacles « éducatifs », celui du Jardin d'Acclimation du Bois de Boulogne présentant sous la forme d'un zoo humain *l'Afrique Mystérieuse* avec « 30 indigènes, 5 villages, ouvert de 9h à 7h » (GUERIVIERE, 2002 : 172-173), celui de l'Exposition coloniale de Paris en 1931, mais aussi de la *Revue Nègre* au Théâtre des Champs Élysées de Paris, immortalisée par l'affiche célèbre de Paul Colin pour le 11 février 1927, avec Joséphine Baker (GUERIVIERE, 2002 : 182-183). Chanson coloniale et chant patriotique sont mobilisés, laissant quelques traces... jusqu'à nos jours, puisque « C'est Nous les Africains » est régulièrement interprété par le Chœur de l'Armée à l'occasion de cérémonies commémoratives des guerres, coloniales ou non (LEPASTOUREL).

Dans le pays conquis, soumis, lieu de l'ordre impérial

Les marques les plus imposées ont été celles du modèle conquérant. La colonne militaire, le « commandant » de cercle, qui exprime par sa fonction et son uniforme la civilisation, le progrès et l'ordre et la « paix coloniale ». Le drapeau devient le signe « naturel » de la domination (GALINON-MÉLÉNEC). Savorgnan de Brazza, négociant les « droits » de la France avec le Makoko, roi des Batéké du Congo, raconte, le 3 octobre 1880, « *J'ai remis à chacun des chefs qui occupent cette partie du territoire un pavillon français, afin qu'ils l'arborent sur leurs villages en signe de ma prise de possession au nom de la France* » (GUERIVIERE, 2002 : 116).

Le monument commémoratif prend une valeur politique, mais rares sont les créations qui, dans l'esprit, placèrent colonisés et colonisateurs sur un pied d'égalité. En 1924, un monument en hommage « Aux héros de l'Armée noire » fut inauguré à Bamako, et son pendant, à Reims, quelques mois plus tard. Ensemble, ils voulaient souligner la fraternité d'armes entre tirailleurs « sénégalais » et poilus métropolitains pendant la Première Guerre mondiale. Le comité qui en avait pris l'initiative était présidé par le général Archinard, ancien

commandant du Soudan français. Mais ce sont les monuments post-coloniaux qui, beaucoup plus tard, feront problème...

Traces et traçage : la piste et la voie ferrée, nouvelles « voies romaines » de l'Empire

C'est surtout la colonie productrice, bâtitrice, qui est mise en avant comme marque de domination : mines, plantations, où le colonisé est toujours main d'œuvre corvéable à merci : édulcoration formidable du « travail forcé », cet esclavage déguisé pour la « bonne cause » de la création des voies de communication de l'empire, dont on retrouve, en France, la *trace-saga* dans les récits illustrés de chromos des livres-prix offerts aux enfants de l'école de la Troisième République.

La piste, le chemin de fer, sont les structures les plus *marquantes* de l'ordre colonial. Elles *marquent* inégalement les espaces conquis. La colonisation britannique créa de véritables réseaux. Le schéma était toujours le même : du port côtier vers l'intérieur, marque du drainage des richesses, de la relation inter-territoriale, et volonté de donner une colonne vertébrale au grand corps impérial. Justifier la domination par la rationalité du *tracé* : Dakar-Niger, le réseau d'Afrique australe, l'utopie du transsaharien. Et *signer* la civilisation par l'innovation. Les gares, monumentales à Maputo, ou modestement provinciales, deviennent *marques* de civilisation et, bientôt, le tourisme colonial utilisera ces infrastructures innovantes, particulièrement au Maroc (BOUMEGOUTTI, 2009).



Figure 10 : La gare de chemin de fer de Saint-Louis du Sénégal.
Cliché M. Lesourd.

La ville comme marque de l'ordre colonial

Laisser une trace spatiale fut un but du projet colonial urbain : marquer son territoire par une organisation urbaine nouvelle « civilisée ». Il convenait de planter le décor de la ville. Ainsi, le monument, le bâtiment administratif, deviennent signe de domination. Les « architectures coloniales » se montrent à la société indigène. Jacques Soullou évoque cette « *mise en scène du pouvoir colonial à la fois dans l'aménagement de l'espace et l'image extérieurs que le bâtiment colonial veut offrir de lui-même : symétrie, rigueur, solennité. Par architecture et urbanisme conjugués le pouvoir pratique une espèce de suggestion de l'ordre, comme si la vue de ce spectacle devait convaincre le colonisé que là se dresse le bien* » (SOULLOU, 1993 : 13). Elles furent variées, intégrant des influences locales ou venues d'autres civilisations. À Dakar, le marché Kermel, mauresque, la cathédrale, soudano-byzantine, le style néo-classique des bâtiments officiels, le néo-régional du sud de la France, le « néo-soudanien » : enracinement de la marque, africanisation de la marque, ou transfert dominateur.

Plan de ville et « péché colonial »

Le colonisateur voulait ordonner l'espace : aligner, contrôler le foncier ; rendre salubre, l'hygiénisme ne se cantonnant pas à la seule métropole. Il aménage des « villes nouvelles » en plans simples, rues orthogonales séparant des lots carrés de maisons, comme à Ndar, l'île de Saint-Louis et ses belles maisons alignées des traitants, ou le quartier plus tardif de Saint-Philippe de Sor, sur la rive continentale du fleuve, enfin N'Dar Tout, sur la Langue de Barbarie.

Mais le « péché colonial », la *trace ségrégative* la plus durable sans doute, fut cette organisation en ville blanche – le Plateau – en hauteur, ventilé, aux rues orthogonales plantées d'arbres majestueux, le palais du gouverneur, la cathédrale, ville du Blanc et aussi de « l'évolué », ce citoyen français de la commune, ou du métis. En face, séparée par un *no man's land* surveillé, la « Medina », quartier indigène construit sur le même principe de plan avec titre foncier, mais loin des murs de la ville du Blanc. Dans les colonies françaises, la ségrégation n'était pas totale, même si la mixité sociale et spatiale n'était pas encouragée.

L'arbre dans la ville, signe de domination

L'étude des fonctions de l'arbre dans les civilisations rurales africaines fut pour Paul Péliissier une préoccupation constante de recherche. Il s'intéressa aussi à l'arbre comme *signe* ethnique, foncier, économique, explorant ses dimensions historique, politique et culturelle (PELISSIER, 1980). Travaillant avec lui, on doit à Philippe Haeringer d'avoir décrit l'arbre comme composante du décor de la ville coloniale (HAERINGER, 1980). Partout, l'arbre « colonial », concentré au « Plateau » constitue l'un des signes forts de la domination. Selon Haeringer, à l'hétérogénéité humaine de la ville répond la diversité des arbres plantés ou préservés. Les villes du Sahel vivent sous l'ombrage des Caïlcédrats, Albizzias, Neems, Tamariniers, Kapokiers. L'auteur flâne dans les cités équatoriales, Brazzaville, ancienne capitale de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), Abidjan aux 3000 arbres, où il découvre « *les plus beaux spectacles d'arbres chenus, de rues ombragées en berceau* » (HAERINGER, 1980 : 290) : Flamboyant, Badamier, Manguier, Fromager, Cocotier, Cassia de Java.

AMBIGUÏTE ET AMBIVALENCE DES TRACES POST-COLONIALES

Le temps des indépendances et post-indépendances est marqué par un regard renouvelé, complexifié et nuancé de la *trace-domination* comme mode relationnel et rapport de force entre sociétés africaines et européennes. On cherchera ici à établir un parallèle entre la manière dont les traces et les marques sont traitées, dans l'ancien pays colonisateur comme dans l'ancien territoire colonisé. Sur le constat de la permanence ou de la mutation du regard colonial individuel et collectif, du double point de vue de l'ancien colonisé et de l'ancien colonisateur, ne se trouve-t-on pas quelque part entre un hypothétique « coup de torchon » (jamais vraiment donné, puisque à *Coup de torchon* répond *Indochine*), la *trace linéaire* du politique aussi, comme un *sillon-trace* indestructible du regard (de la France) sur ses ex-colonies françafricaines, une *trace françafricaine* en quelque sorte, ou encore face à une autre trace linéaire, *trace honteuse*, ligne semi-clandestine d'un regard (dé)passé, honteux, culpabilisé ?

Avançons l'hypothèse d'une ambiguïté et d'une ambivalence des traces et marques postcoloniales. Ambivalence de leurs significations : quels sens différents, voire opposés, prennent-elles, selon qu'elles sont regardées par l'ancien colonisateur ou l'ancien indigène ? Ambiguïté en raison du caractère dual de certaines marques et traces contemporaines, et parce que les intérêts qui lient les anciennes puissances coloniales et les États indépendants gênent une construction « autre » de leur relation. Ambiguïté et ambivalence, spécialement, de la relation France-Afrique, en raison de la posture « néo-coloniale » adoptée par la France. Ambiguïté et ambivalence, puisque les sociétés et les gouvernements de ces pays aujourd'hui souverains peuvent s'être engagés dans un procès d'appropriation de la trace et de la marque coloniale, tel le Cap-Vert vis à vis du Portugal (Cf. *infra*). On renverra donc à nouveau le lecteur aux nombreux textes qui posent clairement la problématique postcoloniale du déni, des nouveaux regards, et du rôle de la « colonialité » dans l'organisation de la planète mondialisée.

Les traces : entre destruction, oubli, intériorisation et valorisation

Réappropriation des lieux et réutilisation des traces et des marques

La toponymie fut un moyen, pour la nation indépendante, de reprendre possession des lieux confisqués et niés en tant que lieux d'histoire anté-coloniale, puisque rebaptisés par le colonisateur. Tous les lieux que l'explorateur-journaliste Henry Morton Stanley avait nommé de son patronyme ont été débaptisés après les indépendances : « *De façon révélatrice, l'Afrique indépendante a rayé de la carte tous les endroits auxquels Stanley avait donné présomptueusement son nom* ». (cité par GUERIVIERE, 2002 : 132). De nombreuses rues et places de ville l'ont été également, les noms des conquérants étant la plupart du temps remplacés par les héros de la résistance, les bâtisseurs politiques de l'indépendance. Les statues ont été déboulonnées, mais nombreuses sont celles demeurées en place, ou qui ont réapparu à l'occasion d'un changement politique important.

Aux indépendances correspond une révolution technologique mondiale. On construit désormais de hautes tours-immeubles en béton, verre et acier. La climatisation remplace la ventilation naturelle. Les styles coloniaux sont abandonnés au profit de l'universelle architecture des centres d'affaires des métropoles. Ces marques nouvelles sont signes de modernité, de rattachement à la mondialisation qui se fait. À une autre échelle, traces et marques peuvent être gommées, mettant en marques une nouvelle géographie politique : ainsi Abuja, capitale fédérale du Nigeria, pour en finir avec Lagos.

Intériorisation, ambiguïté, ambivalence

La réappropriation des traces et des marques constitue-t-elle une nouvelle approche intériorisant la colonisation ou devenant partie intégrante de l'histoire de la nation ? Les marques nouvelles de souveraineté éliminent-elles les traces coloniales ? Si les nouveaux *lieux-signes* du pouvoir apparaissent, comme les palais de l'Assemblée nationale, les blocs ministériels accompagnés de leurs marques d'autorité (drapeau, armoiries) il est commun que, préoccupé de fonction-

nalité, et peut-être d'honorabilité, l'État s'approprie certains lieux du pouvoir ancien : tel est le cas du palais présidentiel, autrefois résidence du gouverneur général de la colonie, comme à Dakar (Sénégal) ou Praia (Cap-Vert).



Figure 11 : Palais présidentiel à Praia (Cap-Vert),
ancienne résidence du Gouverneur.
Cliché M. Lesourd.

Retour à l'arbre colonial. Quel destin connaît-il ? La colonisation n'a guère eu de prise sur les arbres des campagnes, même si, régionalement, elle a contribué au développement de plantations arboricoles. Mais cette *marque* de l'ordre économique colonial ne peut occulter, en campagne, le triomphe de « l'arbre de terroir » comme « *marque africaine* » spécifique de la résistance à la colonisation, tel *Acacia albida* chez les Sereer du Sénégal, ou celle d'une résilience paysanne, malgré l'épisode colonial (PELISSIER, 1995).

Si la permanence de l'arbre colonial, en ville, comme marque, se perpétue dans les quartiers centraux devenus ceux du pouvoir africain, peut-on dire que les habitants de ces villes se sont approprié les arbres, quand P. Haeringer cite le dire des Abidjanais : « *L'arbre, ça ne nous dit rien* » (HAERINGER, 1980 : 303) ? De plus, les arbres pré-coloniaux, indigènes, peu touchés par l'ordre urbanistique colonial, demeurent : à Dakar, les Baobabs sacrés des anciens villages Lébou se dressent toujours à Ouakam, Hann et au cœur même du Plateau :

permanence. Enfin, depuis les indépendances, la ville africaine a aussi fait pousser d'autres *signes-arbres* : arbres *de parade* dans les avenues et les jardins des palais d'État comme signe de souveraineté et de développement ; arbres du monde entier, dans les jardins des hôtels : Araucarias, Terminalias, Pins du Honduras, Palmier royal. Paul Péliissier évoquait alors « *l'étonnant cosmopolitisme de l'arbre urbain* » (PELISSIER, 1980 : 130), signe de la mondialisation métropolitaine. L'arbre colonial ne serait donc plus qu'un marqueur parmi d'autres de la ville, de ses fonctions passées, présentes et à venir.

La valorisation des traces : la patrimonialisation du « colonial »

Que penser du Cap-Vert qui patrimonialise ses traces coloniales ? Peuplée de plus de 9000 habitants, la ville de São Filipe est l'une des plus anciennes du pays. Capitale de la colonie de l'île de Fogo, elle a accueilli dès le XVI^e siècle les maîtres Blancs, les condamnés déportés du royaume et les esclaves, et dirigé la mise en valeur de l'île. La société, très hiérarchisée, était dominée par les grands propriétaires fonciers, les Morgados, aristocrates venus du Sud du Portugal. La ségrégation socio-raciale a organisé São Filipe, cité des *sobrados*, les maisons de maître. Il en reste une cinquantaine qui sont utilisés comme bâtiments officiels, ou privés. L'urbanité coloniale de São Filipe se révèle par la géographie de ses miradors, de ses rues et de ses places : s'y promener, c'est se souvenir. *Esplanada* ou *largo* montrent chacune une trace de l'histoire de l'archipel. Le pouvoir décentralisé du Municipale a décidé de mettre en scène son patrimoine statuaire. João de Figueiredo, gouverneur de la province de 1943 à 1949, le général Craveiro Lopes, Président de la République portugaise qui visita l'île en 1955, Leão Maria Monteiro, « Capitaine de mer et de guerre », gouverneur des îles de 1963 à 1969, Alexandre de Rocha de Serpa Pinto, actif gouverneur de la colonie de 1894 à 1897, la Cadeia Civil, bâtiment en hommage à la reine Carlota Joaquina, et la petite « travessa da Constituição » rendant hommage à la constitution de la république portugaise née en 1910.

Ces Portugais officiels voisinent toutefois avec des gloires insulaires, qui ne furent pas colonisateurs : le Largo Pedro Cardoso rend hommage à un écrivain natif de l'île, qui a œuvré pour la promotion de sa culture. Largo Pato Moniz porte le nom d'un de ces proscrits

libéraux et francs-maçons qui furent exilés au Cap-Vert au début du XIX^e siècle par la monarchie conservatrice. La patrimonialisation-signe célèbre dans une même mise en scène les oppresseurs et les opprimés (LESOURD, 2006).

Sans doute, le choix du Cap-Vert est-il exceptionnel, et des voix s'élèvent demandant « que faire de l'héritage colonial ? ». Plusieurs pays du continent africain, comme le Congo, pensent pourtant que la réhabilitation du passé et la présence de monuments coloniaux permet de témoigner de la souffrance endurée par les peuples. L'historien congolais Jacob Sabakinu soutient d'ailleurs que « *sans référence à la mémoire, un peuple n'existe pas* » (CEUPPENS, 2008). Au Sénégal, il n'y a jamais eu de politique officielle de destruction du patrimoine colonial. En ce début de XXI^e siècle, de nombreux intellectuels jugent que celui-ci fait partie intégrante du patrimoine national et doit être préservé. La réhabilitation de plusieurs bâtiments de style néo-soudanais est en cours, telle la maternité de l'hôpital Le Dantec à Dakar, et le Sénégal a restauré les ensembles urbains de Gorée et de Saint-Louis, désormais classés au Patrimoine mondial de l'Unesco.

La trace mémorielle en questions

À ce type de situation, on opposera la faible patrimonialisation des traces coloniales dans les anciennes métropoles. En France, les places mémorielles ne se sont guère multipliées, avec ou sans repentance. Pour l'homme de l'ancien pays colonisateur, la mémoire coloniale exprimée comme trace ou marque est parfois difficile à déterminer, dans la mesure où le travail collectif de mémoire n'a pas été engagé, parce que les pouvoirs politique et médiatique imposent une certaine vision – néo-coloniale – de la colonisation, parce que, aussi, un certain nombre de représentations et de structures de fonctionnement de la société-monde ne sont pas analysées à la lumière du fait colonial européen (mais pas non plus des autres faits coloniaux), parce que la connaissance des sociétés et des dynamiques caractérisant les pays autrefois colonisés est médiocre.

Les nouveaux lieux-trace que sont les expositions et les musées sont des lieux de mémoire ambigus. Qu'apportaient les musées-trace coloniaux, comme celui des Arts Africains et Océaniens de la porte Dorée à Paris, jusqu'à sa fermeture, ou celui, ouvert en 2006, du Quai Branly ? Issues du pillage, du don ou de la collecte systématique à

des fins scientifiques, les collections révèlent partout des traces coloniales. Mais quelles traces, pour quelle mémoire ? S'agit-il de montrer la richesse des œuvres d'art des civilisations non européennes, ou de présenter des documents historiques sur la colonisation ? Quels messages portent ces traces ? R. Aldrich évoque le « musée colonial impossible » (ALDRICH, 2006), la difficulté de « décoloniser » les musées, la confusion entre art, histoire coloniale, dans un contexte postcolonial multiculturel polémique.

La place et la fonction des traces évoluent cependant en même temps que la société : la trace veut réhabiliter, redonner de la dignité : la trace de l'Afrique des Arts Premiers est peut-être remplacée, en contrepoint à la vision misérabiliste ou esthétique qui est donnée du continent, par la présentation des contrées ex-coloniales comme nouvelle marque : terrain de jeu, du double point de vue d'une Afrique gardienne de la nature vierge par la mise en scène de ses parcs nationaux, voire, d'une manière plus ambiguë, de la nature « sauvage » et, plus récemment, comme marque « durable » et « équitable ».

L'immigré, en un double regard : un « sans trace » dans son univers *marqué*

Face à l'ancien colon, la société et l'individu africain s'émancipent lentement. Le colonisé s'est fait migrant, le plus souvent dans le pays de l'ancien colon ! Immigré, il adresse à sa famille restée au pays des *signes-trace* du pays de cocagne, eldorado où l'on trouve aisément un travail et un toit. Ce sont ces signes-trace qui valideront la *noria* immigrante, tandis que la trace de l'immigré ancien colonisé dans le pays d'accueil se limitait en réalité aux quelques lieux emblématiques d'une condition très ambiguë de travailleur souvent méprisé, voire nié : le *foyer-trace*, le café, puis le quartier de grands ensembles en périphérie urbaine, qui deviendra rapidement « quartier », une manière supplémentaire d'en nier la dimension humaine. Quand à la mosquée, ou d'autres lieux de culte « immigré », elle est, dans l'espace de la ville, une trace aussi discrète que le foyer de travailleurs, et toujours située en périphérie. À Rouen, tandis que la centralité triomphante offre dans son quadrilatère sacré la cathédrale, Saint-Ouen, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Maclou, Saint-Patrice, les mosquées « municipales » se dissimulent dans les quartiers périphériques comme les Hauts de Rouen ou se fondent dans la banlieue anonyme.

Le foyer, la mosquée, le café même, où l'on se réunit entre compatriotes, deviennent ainsi traces de néo-domination : l'immigré ancien colonisé vit, en quelque sorte, dans un « anti-monde » : il est presque « *sans trace* » (BERNARDOT), invisible, même muni de papiers légaux et français.

Dans sa diversité, l'immigré, ancien, récent, légal ou clandestin prend cependant possession de son espace de vie et impose peu à peu de nouvelles marques. À l'université, dans les ateliers, dans les rues ; dans les métiers du loisir comme la musique, le sport, par lesquels il marque sa présence dans l'espace social, qui lui donnent une lisibilité nouvelle, sans pour autant lui permettre de nécessairement réaliser ses illusions égalitaristes (PAPILLOUD).

Les regards croisés sur la trace post-coloniale en révèlent alors l'ambiguïté : ce qui est trace pour les uns devient marque et signe fort pour les autres. Pour Marc Bernardot, les immigrés sur le territoire français sont le plus souvent des « sans trace » parce que sans-papier. Pourtant, quel est le point de vue du « sans trace » et plus largement sa perception de la même *trace* par sa société et son groupe immigré ? Si la mosquée est – à peine – une trace dans l'espace perçu et les représentations du groupe dominant, pour l'immigré au contraire, la mosquée, le foyer ne sont-ils pas phare, pôle ? Ce qui est *trace* à peine perçue par l'individu néo-dominant est *marque* d'appartenance et repère pour le groupe néo-dominé. La trace est alors perçue par l'immigré, le minoritaire, le « sans trace », comme marque vivante et comme témoignage d'un enracinement à temporalité hebdomadaire ou quotidienne. Le lieu de prière du « sans trace » devient alors infiniment plus qu'une trace : le *signe* d'une appartenance religieuse minoritaire, mais bien réelle, haut-lieu du ressourcement de l'identité maltraitée, et celui des solidarités retrouvées par et dans le rassemblement du groupe (GODEFROY, 2004).

Les signes de la diversité : une ambiguïté postcoloniale ?

La *diversité* est devenue paradigme : les sociétés sont multiculturelles ! Elles le sont depuis longtemps au Sud, et l'Afrique porte la *marque* des conflits « ethniques », tandis qu'au Nord, en France, s'imposent de nouvelles *marques*, les minorités visibles « colorées » comme *traces* du lointain empire colonial qui se veulent *signe* rassu-

rant d'une multiculturalité politiquement correcte (GALINON-MÉLÉNEC).

L'exemple de L'islam post-colonial en France et dans les pays des « Suds » nourrit le questionnement de l'ambiguïté : la grande visibilité des signes de la soumission à ses préceptes ne renvoie-t-elle pas plutôt à la volonté de signer une appartenance civilisationnelle, voire un engagement politique ? Le foulard est-il porté par les jeunes filles comme signe d'appartenance religieuse, de revendication identitaire, ou comme simple élément « nouveau » dans la panoplie du vêtement de protection/séduction ? Les pays africains n'échappent pas à la montée de cette diversité : constitutivement multiculturelles, leurs sociétés sont confrontées aux courants de pensée « émergents », portés par des forces diverses venant désormais de pays qui ne furent pas leur ancien colonisateur. Ainsi en est-il du Sénégal, ouvert aux influences arabo-musulmanes multiples. À Dakar, le foisonnement des mosquées de quartier et des dahiras sont des *marques* nouvelles qui témoignent de la rencontre et des luttes d'influence, spirituelle, financière et matérielle, entre un islam sénégalais de confrérie, sunnite et plutôt influencé par la spiritualité soufie et les courants conservateurs importés du wahabisme et du salafisme.

AU-DELÀ DU POSTCOLONIAL : LA TRACE DÉCOMPLEXÉE

Le monde change. Cinquante années d'indépendance des anciens territoires coloniaux ; des pays dits « émergents » qui ne sont pas les anciens colonisateurs, mais qui s'activent dans les pays anciennement colonisés pour leurs besoins en matières premières, l'expansion de leurs échanges ou de leurs idées ; des générations nouvelles, éduquées, qui n'ont pas connu la colonisation. Un nouveau capitalisme, financier, la montée en puissance des villes de ces pays « des Suds », nouvelles métropoles mondiales. Dans un monde mobile, multiple, ouvert et branché, les repères et les signes changent également. Comment l'Indigène et le Blanc vivent-ils cette nouvelle « condition du mondialisé » ?

Traces et mobilité

Le monde vit désormais à l'heure de la mobilité planétaire généralisée. On connaît celle des migrants pauvres du Sud en quête d'emploi dans les pays développés, mais moins son envers, la mobilité des riches du Sud, élite qui circule entre les métropoles mondiales, comme le font les classes aisées d'Europe. Cette circulation de loisir et d'affaires crée de nouvelles représentations, croisées, où le Blanc ne se reconnaît pas toujours.

La migration internationale est devenue transnationale et de nouveaux réseaux, structurés et actifs, construisent des marques nouvelles, expression d'activités professionnelles dynamiques relevant, selon Alain Tarrius, du « *colportage transnational* » organisé en « *territoires circulatoires* » (TARRIUS, 2010 : 415). Même si cette trace est peu visible, la marque de ces activités et de leurs acteurs est forte. A. Tarrius donne l'exemple des villes du pourtour méditerranéen franco-espagnol où, de Marseille à Algeiras, se construisent et s'affichent de nouvelles marques résidentielles, en quartier, du commerce souterrain transnational. Dans l'espace public, les jeunes se rassemblent, des fêtes sont organisées, signes nouveaux d'affirmation d'une manière décomplexée de vivre l'espace (TARRIUS, 2010 : 426, note 20).

La mobilité de loisirs permet aux touristes-voyageurs de découvrir le monde. Nicolas Bancel (BANCEL, 2010) analyse finement la découverte, par les clients européens de *tourisme ethnique*, de l'Autre et de l'Ailleurs, et leur quête de l'authentique. Il démontre la filiation de leur regard avec le *regard colonial*, tout en nuancant fortement le caractère postcolonial de leur expérience. Mais quelle est la nature et la signification des *signes* consentis par les sociétés visitées ? Ils sont variés et riches de sens, se rapportant à l'immobilité du temps (les activités traditionnelles), à l'innocence (la nature), à la différence (le corps et ses parures). Les signes sont surtout corporels : sourire (de la disponibilité), vêtement (signe d'un ordre social), semi-nudité de l'état de nature, de la pureté (BOUTAUD et DUFOUR). Dans ces sociétés « intégrées » aux circuits marchands, la connivence entre tour-opérateurs et pouvoir local est commercialement institutionnalisée. Nicolas Bancel souligne d'ailleurs l'abondance des études décrivant « la "folklorisation" des sociétés locales par la nécessité de l'exploitation du filon ethnique » (BANCEL, 2010 : 224). La décom-

plexion de la marque coloniale est réalisée par la marchandisation de la richesse culturelle locale. Les sociétés faiblement intégrées aux circuits touristiques ne sont pas confrontées aux mêmes nécessités. Mon expérience de recherche dans les sociétés Baule en Côte d'Ivoire, Bassari au Sénégal, ou encore au Cap-Vert me permet d'affirmer que les signes offerts par ces sociétés montrent également une grande décomplexion devant le « Blanc-chercheur » : les pratiques sociales et individuelles ne font pas question et sont vécues comme une dignité et en référence aux valeurs de ces sociétés.

Dans le labyrinthe de la néo-postcolonisation virtuelle

Dans les états indépendants, les souverainetés politiques se sont renforcées, les capacités économiques ont transformé des régions entières. Mais « la planète nomade » ne mobilise pas seulement les individus : elle est aussi monde des communications virtuelles, de l'information en temps réel, des réseaux, des flux et des images nées ou renforcées par la révolution numérique de la fin du XX^e siècle. Quels nouveaux *regards* la mondialisation, considérée sous l'angle de la révolution des TIC, mais aussi d'une mobilité généralisée, et de l'importance prise par les réseaux, génère-elle en ce début du XXI^e siècle, chez l'homme au Nord comme l'homme au Sud, chez l'ancien colonisateur comme l'ancien colonisé ?

Des outils nouveaux pour une trace-avenir.

Les TIC « au Sud », et Internet sont, pour les citoyens, les migrants, d'abord de nouveaux types d'information : Google Earth, des photographies, des images, des textes très variés différents : quel regard nouveau pour quelle *marque* territoriale ou sociale ? Ce sont aussi de nouveaux types d'outils de communication, et en premier lieu le téléphone portable, qui réhabilite une oralité que le continent n'a jamais reniée. Une nouvelle image de l'Africain, des *signes* de sa modernité, aussi à l'aise avec une houe qu'avec ces nouveaux outils : il y aura bientôt sur le continent plus de téléphones portables que d'habitants. Ces signes de modernité se sont multipliés depuis une décennie, au service du développement économique et social : outils de communication transnationale, bien sûr, mais également pour les activités professionnelles : une nouvelle génération de pêcheurs,

d'agriculteurs, qui prennent leurs informations sur l'état de la mer et le cours des produits directement sur leurs écrans : l'Indigène est branché, et cela commence à se savoir chez les Blancs. Partout : ces marques de modernité, ces signes brandis au monde (MONSEIGNE).

La révolution numérique fait reculer le regard colonial, l'ancien ordre établi des traces et des signes. Elle crée de nouvelles marques et des signes neufs de sociétés décomplexées affirmant leur droit à la mobilité, à la consommation, au débat, s'appropriant les outils et les techniques, adaptant le matériel à leurs besoins, inventant de nouvelles formes d'utilisation, souvent communautaires, mieux adaptées à leur réalité, comme le souligne A. Chéneau-Loquay (CHENEAU-LOQUAY, 2004).

Les nouveaux outils permettent de répondre aux signaux envoyés par les médias, dont le discours globalisant présente une Afrique passiste et misérable, et qui, selon O. Barlet « s'obstinent à ramener, comme dans les récits de découverte du XIX^e siècle, l'Afrique au cœur des ténèbres » (BARLET, 2006 : 224). Ainsi, une revue comme *Agricultures*, créée en 1997 et depuis mise en ligne, est, avec beaucoup d'autres, une arme qui permet de faire connaître une Afrique très éloignée des poncifs habituels et de contribuer à en imposer une autre image. Trois principaux types de sites ont été développés par les « internautes au Sud ». Tous sont des sites et des pages où les marques et les signes des identités se sont multipliés. Sites culturels, souvent d'identité religieuse, offrant des signes de forte affirmation sociétale ; sites gouvernementaux, qui signent ainsi leur présence, marquent leur territoire et affirment leur souci de e-gouvernance comme marque et trace de leur modernité internautique ; sites de loisirs, de discussion, des blogs, renouvelant, en trace virtuelle, les fortes traditions de communication sociale (JULIEN et MARTIN-JUCHAT).

Au-delà du postcolonial, de nouvelles traces et marques

Les réseaux laissent des traces. La trace coloniale est aujourd'hui revisitée grâce aux espaces virtuels du Net et l'ex-colonisé, l'homme-Noir, est désormais un traceur « identifié » (qui montre son identité) sur le Net. Les réseaux religieux se montrent particulièrement. La confrérie musulmane Mouride imprime depuis maintenant une décennie sa marque sur Internet. De multiples sites présentent et expliquent ce qu'est cette organisation fondée par Cheikh Amadou Bamba.

D'autres montrent la vie de la confrérie, les rassemblements, les déplacements des dignitaires dans le monde entier. On peut y lire l'importance du rôle économique et social, pour le Sénégal, des réseaux de migrants.

Ainsi, de nouvelles marques apparaissent-elles, comme signe de la vitalité des Suds. Les métropoles des pays du monde riche abritent depuis longtemps des quartiers « en couleurs », de la diversité, de l'échange et du cosmopolitisme. Migrations, diasporas, nouvelles circulations, mais aussi habitudes de vie et pauvreté ont beaucoup fait pour que se développent ces lieux particuliers que sont Little Africa à New York ou le quartier de Château Rouge à Paris, où se concentrent les boutiques de petits commerces et services, vendant tout ce dont peut avoir besoin celui qui n'est pas encore « de souche », et habitat populaire. Ces quartiers sont un lieu central pour les diasporas, leur marque spatiale, un cyber-lieu concentrant les *téles* et *cybercentres* pour communiquer avec le monde entier (SCOPSI, 2004). Ces boutiques sont aussi un signe, une enseigne de ralliement, peut-être un espoir pour les habitants des quartiers des périphéries des grandes villes, où résident plus d'immigrés qu'ailleurs : Château Rouge n'est pas moins connu au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, que le quartier des Champs Élysées ! Ne s'agit-il pas là d'une preuve de l'importance de ce lieu central comme *marque* territoriale des immigrés africains ?

On retrouve ces nouveaux *lieux-trace* dans les métropoles du monde, Rome, Barcelone, Lisbonne, Londres, malgré « l'anti-monde » des espaces flous de l'entre-deux (Calais-Sangatte, le canal qui sépare la Mauritanie des Îles Canaries) où l'homme d'Afrique clandestin, provisoirement *sans trace* faute de pouvoir obtenir son visa, est pourchassé pour avoir essayé de s'introduire dans les interstices de la « forteresse Europe » sans passer par le premier stade de sa « labellisation » : la *traçabilité* des hommes devient un nouveau label de référence, un nouveau sésame. Et son envers, le *mur*, réel ou virtuel, *marque* ségrégative totale, un scandaleux « monument » du déni, courant aux frontières (Sud) de l'Europe...

CONCLUSION : LA TRACE COMME TRAIT D'UNION ?

Au Cap-Vert, les statues des *Descobridores* ont été déboulonnées, puis remises en place. Les monuments se répondent : statue équestre de Lyautey à Casablanca, à Paris, de Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal et à Lille. Les traces coloniales symbolisent-elles un passé liant colonisateurs et indigènes, où sont-elles, dans la mondialisation, un trait d'union entre des espaces et des sociétés devenues complémentaires ? Chaque époque a laissé sa trace spécifique, reflet des idéologies, des ambitions, des enjeux sociétaux, politiques et culturels. Mais les traces s'empilent, se superposent et s'entremêlent : la trace numérique ne gomme pas les autres.



Figure 12 : Internaute au pied de la statue d'Amilcar Cabral, (Assomada, Santiago, Cap-Vert).
Cliché M. Lesourd.

Symboliquement, au Cap-Vert, les territoires du numérique réconcilient trace coloniale et société d'aujourd'hui : sur toutes les grandes places des villes, l'État ou les collectivités territoriales ont installé la WiFi : ainsi, à l'ombre des statues qui ornent ces lieux centraux, les jeunes surfent sur Internet !

La boucle des traces se referme : le jeune Indigène a grandi. Décomplexé, tenant sur ses genoux sa porte d'entrée dans le système planétaire, il crée des pages Web qui sont autant de *marques* de son

existence, laisse des *traces* virtuelles dans les réseaux et les blogs, et lance son *message-signé* de citoyen du monde.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDRICH R., « Le musée colonial impossible », dans Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006, Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n°126, 2006, p. 83-101.
- BANCEL N., « Tourisme ethnique : une reconquête symbolique ? » dans Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006, Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n°126, 2006, p. 215-227.
- BANCEL N., BERNAULT F., BLANCHARD P. (dir.), *et alii, Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010.
- BARLET O., « Le retour permanent de l'Afrique "au cœur des ténèbres" », dans Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte/Poche, 2005, 2006, p. 223-230.
- BLANCHARD P., LEMAIRE S. *Culture impériale. Les colonies au cœur de la République, 1931-1961*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n°102, 2004.
- BLANCHARD P., BANCEL N. (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006, Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Autrement, coll. Mémoires n°126, 2006
- BLANCHARD P., BANCEL N., LEMAIRE S. (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte/Poche, 2005, 2006.
- BOUMEGOUTTI D., « Transport et tourisme dans le Maroc colonial : organisation, enjeux et héritages », dans Colette ZYTNICKI, Habib KAZDAGHLI, *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIX^e - XX^e siècles). Un outil de la domination coloniale ?* Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 2009, p. 369-386.
- CHENEAU-LOQUAY A. (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala, Bordeaux, MSHA, 2004.
- CEUPPENS B., « Le patrimoine public colonial belge », *Journée CADTM, Les monuments coloniaux : lieux de mémoire contestés*, Bruxelles, 27 septembre 2008 (Texte en ligne :

- <http://bougoulosophe.blogspot.com/2008/11/les-monuments-coloniaux-lieux-de-memoire.html>).
- DIEHL J.-P., *Le Regard Colonial*, Paris, Édition Régine Deforges, 1986.
- GODEFROY C., *Les musulmans à Rouen : entre publicisation des rites religieux et affirmations citoyennes*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Rouen, 2004.
- GUERIVIERE (DE LA) J., *Exploration de l'Afrique noire*, Paris, Éditions du Chêne, Hachette-Livre, 2002.
- HAERINGER P., « L'arbre dans la ville. Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine », dans « L'arbre en Afrique tropicale. La fonction et le signe », *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum*, vol. XVII, n°3-4, 1980, p. 289-308 (Texte en ligne : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/01005.pdf).
- LESOURD M., *Le Cap-Vert aujourd'hui. Guide de Voyage*, Paris, Éditions du Jaguar, 2006.
- MALON C., *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Pôle universitaire normand, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Presses universitaires de Caen, 2006.
- MUKALONGA N., « "Y'a Bon banania" : le cliché colonial à bras le corps », « *L'œil de l'exilé* », *le Journal*, La Maison des Journalistes, texte à propos de la conférence prononcée par Pap Ndiaye au Musée du Quai Branly, le 27 mai 2010 (Texte en ligne : http://www.maisondesjournalistes.org/une_clichecolonisation.php).
- PELISSIER P., « L'arbre en Afrique tropicale. La fonction et le signe », *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum*, vol. XVII, n°3-4, 1980, p. 127-130 (Texte en ligne : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/00984.pdf).
- PELISSIER P., *L'arbre dans les paysages agraires d'Afrique Noire. Campagnes africaines en devenir*, Paris, Éditions Arguments, 1995.
- RUSCIO A., *Que la France était belle au temps des colonies. Anthologie de chansons coloniales et exotiques françaises*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.
- SCOPSI C., *Représentations des TIC en milieu migrant : le cas des « boutiques de communication » de Château-Rouge*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Paris X - Nanterre, 2004.
- SOULILLOU J. (dir.), *Rives coloniales. Architectures, de Saint-Louis à Douala*, Paris, Éditions Parenthèses - ORSTOM (IRD), 1993.

- TARRIUS A., « Les nouveaux cosmopolitismes migratoires d'une mondialisation par le bas » dans Nicolas BANCEL, Florence BERNAULT, Pascal BLANCHARD (dir.), *et alii, Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010, p. 414-428
- THARAUD C., *Mauresques. Les femmes orientales dans la photographie coloniale, 1860-1910*, Paris, Albin Michel, 2003.
- ZYTNICKI C., KAZDAGHLI H., *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires (XIX^e - XX^e siècles). Un outil de la domination coloniale ?* Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 2009.

À la recherche des sans-trace : cultures, espaces et citoyennetés

Marc BERNARDOT

Ne pas laisser de traces n'a pas toujours la même signification. « Disparaître sans laisser de traces » est souvent considéré comme l'un des pires châtiments possibles pour l'être humain. Les sépultures sont d'ailleurs des marqueurs des débuts du processus d'homínisation. Si cela peut être vital pour des fugitifs de ne rien laisser suspecter de leur passage ou de leur présence, il est en revanche particulièrement discriminant pour l'exercice de la citoyenneté de ne pas pouvoir laisser de traces. Le pouvoir souverain agit directement sur cette capacité à signer sa présence. Lui-même est structuré autour de la constitution et de la continuité des archives (DERRIDA, 1995), tandis que ses activités secrètes ne doivent pas être connues. Quelles sont les raisons qui peuvent amener les individus à ne pas laisser des traces ? Ce peut être la conséquence d'une démarche volontaire. L'agent secret, le « criminel compétent », le *hacker* peuvent chercher à effacer toute trace de leur passage ou de leurs activités afin d'éviter de laisser des indices qui permettraient de les suivre ou de « remonter » jusqu'à eux en cas d'enquête. Toute leur stratégie est organisée de manière à soit limiter, voire empêcher, le dépôt d'une empreinte, soit à nettoyer leur zone d'intervention pour en ôter tout élément identifiant ou afin de brouiller les pistes. Le crime parfait est à ce prix. Les technologies de détection, d'identification et d'authentification rendent pourtant de plus en plus complexe et incertain ce type de nettoyage, notamment en raison des possibilités ouvertes par la biométrisation. La virtualisation accélérée des activités quotidiennes s'accompagne en fait d'une matérialisation proportionnelle sous la forme d'une sédimentation numérique. L'ensemble des êtres ou des activités est potentiellement susceptible de traçabilité. Tout devient empreinte, trace, signal, écho. Par ailleurs la multiplication des bases de données générées par les activités de production, de cession, de gestion, de déplacement et d'existence participe de la constitution d'univers secondaires où les données produites par les

activités élémentaires peuvent être interconnectées pour engendrer de nouvelles données qui permettent à leur tour d'anticiper sur des actions et donc des traces à venir. Cette lutte entre effacement et recherche des traces est devenue par exemple un sujet inépuisable de la production audiovisuelle contemporaine qui met en scène l'hyperactivité des services de polices scientifiques depuis la médecine légale jusqu'à la détection satellite dans la traque du crime réel ou potentiel.

D'autres types d'individus peuvent vouloir supprimer les traces de leur présence et éviter que l'on « remonte » jusqu'à eux et qu'on ne les suive à la trace. Un premier cas de figure est celui des *stylites* cherchant à s'effacer, à s'abstraire du monde et à en fuir les contingences et les sollicitations tout en s'affrontant aux affres de la solitude (LACARRIERE, 1961). Cependant ils ont souvent été réintégrés dans le mouvement du monde du fait de la piété qu'ils suscitaient. Un deuxième cas est celui du fugitif, de l'exilé, du fuyard. Il doit laisser le moins de traces possibles de sa présence lors de sa fuite, pour disparaître et réapparaître ailleurs, soit sous une autre identité soit en sécurité. Les migrants illégalisés par les politiques migratoires répressives détruisent parfois leurs documents d'identité – les représentants des pouvoirs publics font parfois de même pour justifier un refus de prise en charge ou une déportation – ou se brûlent les doigts pour effacer provisoirement leurs empreintes digitales. Ils risquent de s'asphyxier lorsqu'ils se cachent à l'arrière d'un camion ou dans un container pour éviter que leur respiration ne soit repérée par des détecteurs de carbone, ou tentent de se dissimuler pour échapper aux caméras thermiques qui surveillent les corridors frontaliers. On pourrait dire qu'ils sont traqués par leur empreinte carbone. Contre des dispositifs combinant obstacles matériels, surveillance humaine et technologie militaire, le sans-trace doit devenir anonyme, furtif, non détectable (BROWN, 2009 ; RITAINE, 2009). Il leur faut être discrets aux deux sens du terme, c'est-à-dire peu visibles et éparpillés. Plus largement, tout processus de déviance et de résistance se voit confronté de nos jours aux difficultés inhérentes à la clandestinité dans un monde de traces et de détection. Paradoxalement, la prise accrue de risques pour ne pas être détecté s'accompagne d'une élévation des probabilités de laisser des traces.

Il s'agira ci de s'interroger sur les conséquences théoriques et politiques de la difficulté, voire de l'impossibilité, de certains groupes

sociaux (catégories populaires, subalternes, parias, esclaves, déviants, indigènes, migrants...) de laisser des traces durables dans la culture, dans l'espace et comme citoyens. Nous reviendrons tout d'abord sur la réflexion épistémologique de disciplines comme l'archéologie ou l'histoire à propos de l'étude de groupes comme les paysans du Moyen Âge, les pauvres de l'époque moderne ou les peuples sans écriture. Nous verrons comment cette question de l'étude des traces est abordée par les sciences sociales contemporaines, (sociologie, science politique, anthropologie). Comment sauvegarder et faire parler les traces des sans-trace ? Nous chercherons ensuite à montrer comment le fait de pouvoir s'inscrire dans un territoire et laisser des traces peut être un enjeu pour les subalternes. En quoi les modèles actuels de prise en charge et de contrôle de ces groupes, objet à la fois de visibilité victimaire et d'invisibilisation comme menaces, contribuent-ils à leur absence de traces dans l'espace de la ville, de la culture et de la citoyenneté ? Enfin nous aborderons les politiques de destruction systématiques des traces de ces groupes notamment sous leurs formes contemporaines d'urbicide et de spaciocide.

QUELQUES REFLEXIONS ÉPISTEMOLOGIQUES SUR LES SANS-TRACE

On se propose ici d'appeler « sans trace » des individus ou des groupes qui ne laissent pas ou peu de signes tangibles de leur existence ou qui en laissent mais de manière fortuite ou indirecte. Il s'agit le plus souvent de populations pauvres ou incapables de produire par elles-mêmes des témoignages de leurs activités et dont la présence dans un territoire ou une culture a été effacée. Dans les sciences historiques, (paléontologie, histoire ancienne, médiévale et moderne), la question des vestiges et donc des sources laissées par certains groupes humains a soulevé de nombreux débats. Le décalage entre ceux qui en laissent, pour eux et pour les autres, et ceux qui en laissent moins ou pas pèse sur la capacité des chercheurs à rendre compte de l'existence de certains groupes humains. Des périodes historiques sont plus obscures que d'autres en raison de la rareté et de la dispersion des documents. L'histoire médiévale s'est longtemps limitée à l'étude des quelques sources écrites disponibles. Les données restaient incomplètes et inexactes. L'étude des capitulaires, des polyptyques et autres

inventaires donne certes accès à des informations sur l'activité économique, mais pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse et l'interprétation les médiévistes ont étudié les cimetières, la toponymie et les photographies aériennes.

Le hasard tient une grande place dans la découverte de tel ou tel reste d'activités humaines. Schématiquement on peut dire que les vainqueurs et les élites ont tendance à laisser plus de traces que les groupes vaincus et les dominés. Que se soit dans l'habitat, l'art, les parures, les restes humains et leurs sépultures seuls les groupes dominants ont concentré des preuves tangibles de leurs existences. La conservation et la mise en valeur de ces traces (mausolées, reliques, objets personnels, portraits...) participent même d'un projet de légitimation, de consolidation et de transmission d'un pouvoir. Laisser des traces dotées de sens confère même une forme d'immortalité aux disparus et une généalogie structurante du pouvoir aux héritiers. Fabriquer de fausses traces, – des actes, des armoiries, des arbres généalogiques falsifiés – permet aussi de s'inventer une tradition et une lignée prestigieuses.

À l'inverse les groupes d'agriculteurs ou de nomades, les catégories dominées, déplacées ou asservies ne laissent que des éléments parcellaires, indirects, anonymes, mélangés voire produits par les élites. C'est l'une des principales difficultés que rencontrent les spécialistes du néolithique (CAUVIN, 1998). Parfois, les empreintes des vaincus traversent cependant le temps du fait de leur position de victimes. Les actes de violence subis inscrivent dans leurs ossements les marques de cette brutalité. Ces menues traces peuvent parler lorsque s'associent le regard du paléontologue et celui du médecin légiste (GUILAINE et ZAMMIT, 2001). L'utilisation ou non de l'écriture accroît encore le décalage. La pensée occidentale à partir des Lumières s'est structurée sur cette dichotomie entre peuples avec ou sans écriture. On en trouve les échos fondateurs dans la pensée anthropologique contemporaine (GOODY, 1979). C'est la capacité même à la transmission, à la culture et à l'intellection des sociétés construites par la pensée occidentale comme sans écriture, froides, stables et fermées qui est en cause.

Pour les inconnus et les pauvres, les sources sont fragiles et discontinues. Il s'agit le plus souvent de menus objets ou matières qui ne sont pas destinés à témoigner d'une existence mais qui sont assemblés, « traduits » et convertis pour rendre compte d'un mode de vie.

« Il arrive, certes, qu'un événement fortuit jette une brutale et brève lumière sur le grouillement des disparus ; qu'un individu anonyme fasse l'objet d'une enquête précise à la suite d'une catastrophe, d'une émeute ou d'un crime. Mais tout cela relève de l'exceptionnel, du paroxysme qui ouvre sur les profondeurs, sans nous décrire l'atonie des existences ordinaires. (...) Reste que le plus saisissant pour nous n'est pas que la quasi-totalité des hommes de la préhistoire et des siècles lointains aient, pour l'heure, disparu sans laisser de traces, mais bien que cela soit aussi le lot des individus qui nous ont immédiatement précédés » (CORBIN, 1998 : 8).

Lorsque ces pauvres, ces « effacés » (CORBIN, 1998 : 8), laissent des traces et des documents, ils sont ambigus et arrivent jusqu'au chercheur par accident. « Ils (les plus pauvres) portent des écrits sur eux. À partir des procès-verbaux de levées de cadavres et des archives des dépôts du greffe (...) nous disposons d'une source étonnante : ceux qui sont morts sur la route ou au village, de mort subite ou accidentelle, ceux qui ont été retrouvés noyés dans la rivière ou sur les berges, ceux qui sont tombés d'arbres ou ont été écrasés par des charrois, ou encore ceux qui sont morts sur leur lieu de travail sont emmenés chez le procureur fiscal où leur corps est décrit, en même temps que leurs vêtements, pour identification. (...) Eux qui sont vagabonds, fuyards, la plupart du temps dans des situations extrêmement proches de la pauvreté, illettrés, soldats en fuite, portent sur eux quantité de billets, manuscrits, morceaux de lettres, certificats mi-imprimés mi-manuscrits, confessions, morceaux de livres ou petits livres, adresses, inscriptions, marques. Leur corps est marqué par l'écrit, eux qui ne possèdent pas la culture de l'écrit » (FARGE, 2002 : 57. Cf. aussi : FARGE, 2004 ; GINZBURG, 1989). À propos des sources relatives au génocide juif Raoul Hilberg écrit : « Il ne reste pas grand-chose de complexes entiers, comme les ghettos et les camps, ou encore les fosses communes » car « les Alliés victorieux transformèrent aussitôt ou progressivement plusieurs sites où subsistaient des traces que les exécuteurs n'avaient pas effacées. (...) Ces rares vestiges matériels ne permettent pas d'appréhender les nombreux faits ayant trait au génocide » (HILBERG, 2001 : 15-16). Les survivants eux-mêmes ne parviennent pas à retrouver la trace des anciens occupants chassés ou exterminés (KERTESZ, 2003).

SAUVEGARDER ET FAIRE PARLER LES TRACES DES SANS-TRACE

Les sciences sociales se sont également posées la question de la disparition des traces de groupes humains. Dès les premiers travaux considérés comme précurseurs du questionnement sociologique et anthropologique (B. de Sahagun par exemple pour les Indiens d'Amérique du Sud au XVI^e siècle), certains ont cherché à conserver les cultures détruites par des processus de conquêtes et de destruction de masse (LECLERC, 1979) en consignait systématiquement des pratiques de ces sociétés en voie de disparition (MAUSS, 1947). Sur les continents américain et africain il semble que, malgré les génocides et les ethnocides, les fondements culturels et religieux soient parfois parvenus à survivre dans des pratiques mais aussi dans les images et les rêves (GRUZINSKI, 1990 ; AUGE, 1992), malgré les campagnes d'évangélisation, de lutte contre des pratiques traditionnelles et de répression coloniale ou d'acculturation violente des modes de vies, produisant la déstructuration, la dispersion ou la déviance des groupes, voire leur décivilisation (JAULIN, 1974). Les cultures indigènes et aborigènes ont résisté et se sont renouvelées parfois au prix du transfert ou de la transformation des moyens d'expression (par exemple les procédés de peinture à l'acrylique chez les Aborigènes australiens) ou de la folklorisation. Elles ont quelquefois produit un discours politique de résistance et de conservation des ferments culturels restants. Les ethnologues se sont interrogés sur la possibilité de leur démarche d'observation et d'interprétation face à la destruction des cultures « premières » par disparition physique de leurs membres et de leurs œcoumènes ou par altération culturelle. Claude Lévi-Strauss a même pu craindre la fin de l'ethnologie du fait de la désintégration des sociétés indiennes d'Amazonie. D'autres comme Georges Balandier ont montré les capacités d'évolution, de transformation et d'adaptation des cultures africaines à la modernité, tout en mettant en évidence les formes de modification ou d'invention et le « caractère d'inauthenticité » des configurations culturelles engendrées par la « situation coloniale » (BALANDIER, 1982 [1955]). Certaines disciplines comme l'histoire des religions et la linguistique ont tenté de conserver dans l'urgence des cultures et des langues en voie de disparition en raison de la restriction du nombre d'utilisateurs, de l'uniformisation des modes de vie et de l'impact de la globalisation.

L'ethnolinguistique et l'ethnomusicologie ont pu devenir dans ce cas des sciences conservatoires des groupes humains en voie d'extinction. La note et le mot s'y font traces.

Dans la manière d'envisager les pauvres et les « vulnérables », c'est-à-dire ceux qui laissent le moins de traces, on doit différencier les approches historiques des approches sociologiques. Les historiens des mentalités ont étudié des menus objets et documents repérés souvent dans les archives de police pour reconstituer des trajectoires et des conditions de vie. Ce n'est pas vraiment possible dans les travaux sociologiques. Soit il s'agit d'agrèger des données statistiques produites pour et par des organismes sociaux. Dans ce cas les catégories d'appréhension de la pauvreté et du dénuement sont le résultat des problématiques d'intervention de la *main gauche* de l'État et ne sont en rien le résultat d'une production culturelle des basses castes. Soit les chercheurs tentent d'interroger directement les « exclus » à l'occasion d'entretiens. Plusieurs problèmes méthodologiques se posent alors. Le premier écueil est celui du « misérabilisme ». Les informations glanées dans ce cas par l'enquêteur nous en apprennent plus sur ses propres cadres de perception que sur ceux des pauvres. Le second tient au mode de sélection des témoins qui a tendance à privilégier les individus les mieux dotés socioculturellement au détriment de ceux qui ne parviennent pas à s'exprimer (THOMAS, 2006). Les productions scientifiques sont alors souvent des discours surplombants qui font des pauvres et des exclus des citoyens par procuration parce que considérés comme incapables.

C'est cette dimension qui a été mise en avant dans les travaux de sciences sociales qui imposent ces dernières années une approche plus politique de ces problèmes avec notamment l'irruption de la notion de *subalternes* face aux représentations héritées des sciences impériales. Plusieurs auteurs qui sont considérés comme participants du mouvement des *Post-colonial Studies* ont mis en évidence la nécessité de remettre en question les approches traditionnelles pour traiter de ces questions. Les opprimés souffrent toujours d'une remise en cause de la dimension théorique et politique de leurs formes de contestation. Ils sont par ailleurs renvoyés à l'infra-politique et à l'expression d'une plainte muette (THOMAS, 2010). C'est leur capacité même à parler ainsi qu'à exprimer une position politique et à laisser une trace dans le débat qui fait question. Lorsque les subalternes s'expriment sous la contrainte d'une domination et d'un ordre poli-

tique et social qui leur est défavorable, ils doivent le faire de manière rusée et détournée, et laisser le moins de traces possibles qui pourraient leur être imputées, reprochées et être dès lors sanctionnés. Leurs discours sont cachés [*hidden transcript*] (SCOTT, 2008). La question se pose même de savoir s'ils peuvent exprimer une position (SPIVAK, 2009) dans un espace politique qui ne reconnaît pas leur légitimité (GUILLAUMIN, 1981). Plus largement la problématique culturelle et politique d'ensemble ne permet pas à certains groupes d'entrer dans le cadre, de trouver une place, et à leurs membres de laisser une trace comme personne (DEL LAGO, 2005 ; SAYAD, 1999). La construction artificielle d'un grand partage entre Orient et Occident ne prête aucune capacité à l'individu *oriental* de marquer de son empreinte son environnement et sa culture (SAÏD, 2005). Ce malcadre [*misframing*] (FRASER, 2005) persistant laisse aussi hors champ des groupes *occidentaux* (femmes, pauvres, indigènes, esclaves, déviant, sous ou non-citoyens...). Leurs activités ne sont pas considérées comme entrant dans les définitions de ce qui est digne d'être politique (BASTERRA, IVEKOVIC et MANCHEV, 2010). Les conséquences pour les subalternes sont notamment de se voir refuser un droit à l'existence et à l'expression d'une identité, d'une culture. Seule leur est autorisée celle d'une souffrance (GILROY, 2003). Et encore. La majorité ou le groupe qui se perçoit comme tel apprend à détourner le regard [*disregard*] ou à ne considérer la plainte et le témoignage de l'Autre que dans la mesure où ils ne remettent pas en cause sa domination (STOLER, 2009).

LAISSER UNE TRACE DANS L'ESPACE : UNE CONQUÊTE FURTIVE

La question de l'espace est centrale pour aborder la capacité de certains individus et de certains groupes à laisser des traces témoignant de leur passage. Nous avons évoqué plus haut les populations rurales de la période médiévale et leur relatif anonymat. Mais à partir du début de l'époque contemporaine, c'est une autre classe dominée, le prolétariat, qui doit lutter pour conquérir son espace, être capable de s'inscrire dans le territoire et avoir le droit de laisser des traces (VERRET, 1979). Ceux « qui n'ont pour richesse que leur seule progéniture » [*proletarii*] vont dans une première phase opter pour la mobi-

lité – lorsqu'ils le peuvent – afin de s'affranchir des contraintes de domination. Mais ce nomadisme ouvrier va être progressivement combattu par les employeurs capitalistes afin de faciliter le contrôle et l'exploitation de cette main d'œuvre. Les reliquats de populations nomades, les réfugiés (NOIRIEL, 2000) ou les étrangers (BERNARDOT, 2008a), les nomades, les célibataires (MURARD et ZYLBERMAN, 1976) et les vagabonds (THOMAS, 1997) notamment, resteront l'objet d'une surveillance des pouvoirs publics, développant pour ce faire de nouveaux moyens de contrôle des déplacements et du rapport au territoire. En accroissant leurs capacités à suivre à la trace ces groupes dominés, les autorités seront ensuite en mesure de généraliser les procédés d'identification aux autres.

Dans cette incertaine conquête d'un rapport autonome à l'espace et à l'habitat, les ouvriers vont d'abord devoir se défaire de l'emprise du logement patronal. Il fixe et régleme les formes et les usages possibles de la résidence (DE CERTEAU, GIARD, MAYOL, 2003). Progressivement le prolétariat accède aux droits et en particulier à celui de circuler et de s'installer. Mais celui-ci reste fragile. Nous retrouvons encore dans les formes contemporaines de logement très social et de l'hébergement humanitaire les vestiges de cette police de l'espace ouvrier qui interdit l'intimité et la gestion indépendante de la chambre (BERNARDOT, 2007). Il n'y a pas de domaine privé possible, tout juste un espace *privatif*. L'hébergé, tel un intrus, ne doit pas marquer de son empreinte la parcelle qui lui est concédée temporairement. Tout processus d'appropriation entérinant sa présence et légitimant ses éventuelles revendications à un traitement égal aux citoyens est interdit. Les seules traces que peuvent donc laisser ces passagers toujours plus ou moins clandestins, ces occupants sans titre donnant droit à un séjour durable, sont des inventaires mobiliers impersonnels, des mains courantes dans les commissariats et des comptes-rendus d'opérations de maintien de l'ordre (BERNARDOT, 2008a). Lorsqu'ils disposent de documents, de duplicata, de titres provisoires ou d'attestations, cela ne suffit pas à rendre légitime leur présence inopportune ni à reconstituer les preuves d'une occupation même, et surtout, lorsque celle-ci est ancienne. À cet anonymat spatial répond la perte de l'*auctoritas* sur la chose produite par le mode de production capitaliste.

Du côté des employeurs et des pouvoirs publics cette sédentarisation de la classe ouvrière, qui a eu un temps le mérite de permettre

une forme d'intégration citoyenne à la Nation de ces franges exclues, a progressivement perdu tout attrait. Le développement actuel du travail mobile, accompagné du renouvellement de l'habitat de chantier (LE MARCHAND, 2007), rappelle que l'installation des ouvriers et leur éventuelle concentration ne sont plus considérées comme la panacée. Cette capacité à l'inscription spatiale a des conséquences en matière de développement de la solidarité mais aussi d'auto-organisation sociale et économique, voire politique. Pas de légitimité juridique et politique pour les « *valiant beggars* » et les « *global vagabonds* », pas de bénéfice non plus des politiques publiques si ce n'est dans leur versant répressif (WEBER et BOWLING, 2008).

La sédentarisation ou l'installation de certains groupes humains est pourtant l'une des manières les plus sûres de laisser une empreinte durable dans l'espace et dans le paysage. Le problème se pose pour les catégories les plus défavorisées ou victimes de discriminations systématiques dont la capacité à aller et venir est structurellement remise en question par les pouvoirs publics et par les forces du marché. La mobilité volontaire est devenue un privilège. La circulation contrainte et la désorientation spatiale constituent dorénavant une arme contre les pauvres. Le cas se présente par exemple dans les politiques de réhabilitation et de rénovation urbaines. Les publics visés par ces opérations sont victimes de processus d'effacement de leur première installation. Et cela à plusieurs titres. Le premier effacement correspond à la destruction de leurs habitats présentés comme indignes ou insalubres. Ainsi les formes d'habitat auto-construit, qui permettent à des populations pauvres de s'abriter mais aussi de faire preuve d'ingéniosité dans l'agencement de matériaux de récupération ou dans le raccordement à des réseaux, tout comme les formes d'habitats non-ordinaires (caravanes ou squats par exemple) qui constituent des univers architecturaux et culturels primordiaux pour certains groupes, sont détruites sans que jamais les possibilités de leur intégration dans des ensembles urbains rénovés soient envisagées. Lorsque ces types d'agencements auto-organisés sont rasés, rien ne subsiste pour en marquer l'emplacement dans l'espace ou dans la mémoire (CHAVANON, 1997 ; TEMIME et DEGUIGNE, 2001). Car les opérations urbaines de réhabilitation qui fonctionnent comme des reconquêtes spatiales produisent des effets de déterritorialisation à la fois matériels et symboliques (PETONNET, 1979). L'étude des programmes urbains des années 1960 à nos jours en France a montré que

ces publics, pourtant parfois présentés comme les prétextes sociaux des destructions, ne sont que très rarement relogés sur place (BERNARDOT, 2008b). Ils sont aussi l'objet d'une opération de substitution qui leur fait perdre les preuves de l'ancienneté de leur résidence dans telle ou telle commune et les droits afférents à celle-ci. Ces politiques urbaines remodelent de force les contours de l'autochtonie. Elles excluent les groupes construits comme menaçants, souvent migrants ou perçus comme tels, pauvres et faiblement soutenus politiquement. Ils doivent disparaître du nouvel aménagement urbain qui ne leur est pas destiné. Les politiques contemporaines de lutte contre les formes de déviance urbaine ont systématisé ce type de remodelage et de nettoyage pour empêcher ou retarder l'installation de tel ou tel groupe : mendiants, sans-abri, prostitués, nomades. Ces dispositifs combinent des conceptions de la voirie, du mobilier urbain et de la surveillance visant à rendre inconfortable toute station durable et à privilégier les flux. Lorsque cela ne suffit pas et que des individus contraints par les circonstances se fixent malgré tout, les modes de contrôle intègrent des dispositifs répulsifs et de harcèlement permettant d'expulser les occupants et de les remettre en mouvement. Ils ne doivent pas laisser de traces qui sont considérées comme des souillures. Cette déterritorialisation peut prendre toutes sortes de formes. Elles vont des politiques de sédentarisation de groupes nomades au déracinement ou à la relocation forcée de populations comme au Tibet depuis la conquête chinoise, en Algérie durant la Guerre d'indépendance (BOURDIEU et SAYAD, 1964) et aux États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale.

URBICIDES, SPACIOCIDES, DISPARITIONS : EFFACER LES TRACES DE L'AUTRE

La notion d'urbicide, forgée à partir du concept de génocide, permet de rendre compte de modalités systématiques d'effacement des traces urbaines de la présence d'un groupe humain. Elle a émergé en sciences sociales d'une part à propos des hyperghettos des villes américaines. Elle décrit les processus d'abandon de groupes sociaux racisés et paupérisés dans des quartiers ségrégatifs des villes américaines par exemple le *South Bronx* de New York dans les années 1980, puis dans les zones sinistrées de la Nouvelle Orléans à la suite du cyclone

Katrina (HERSCHER, 2006) en 2005. D'autre part l'urbicide s'est imposé à l'occasion de la guerre en ex-Yougoslavie (COWARD, 2009), et en particulier pour Sarajevo assiégée en 1996, et aussi des guerres contre l'Irak depuis les années 1990 (ÉTIENNE et AL-AHNAF, 1992) concernant les stratégies militaires visant explicitement à détruire des cités ou des implantations collectives. Il s'agit à la fois d'annihiler les infrastructures vitales et de raser des symboles architecturaux ainsi que culturels, comme des monuments historiques, des cimetières, des bibliothèques, des marchés publics, caractéristiques d'une civilisation, d'un mode de vie ou d'une religion. L'urbicide n'est pas simplement assimilable à une violence contre une ville, mais participe d'une visée de profanation et de destruction des fondations et traces matérielles d'une différence et d'une hétérogénéité. Ces cibles de saccages par négligence ou par stratégie ont pour but non seulement de désorganiser le fonctionnement de ces cités, d'empêcher une réorganisation politique ou militaire, mais aussi de démoraliser les populations civiles et de s'attaquer à des lieux de la mémoire et à des horizons d'attente collectifs.

La notion d'urbicide peut être élargie à d'autres ensembles spatiaux. C'est notamment avec le concept de spaciocide (HANAFI, 2004) que peut être traitée la question de la gestion spatiale d'un possible État palestinien. Ce dernier est remis en question de multiples manières dans le cadre de la guerre avec Israël (restriction de l'accès aux terres arables, à l'eau, captation de terres, érections de murs de séparation, blocus terrestre et maritime, destructions systématiques d'infrastructures et de plantations, *checkpoints*, camps de réfugiés...). Plus que la trace de la présence palestinienne, c'est plutôt le *tracé* continu d'une délimitation territoriale cohérente et viable qui est pointé (LEVY, 2008). On retrouve cette idée de *containment* et de restriction radicale de la mobilité et de l'accès au territoire dans les modalités de traitement des populations illégalisées à l'intérieur et aux frontières des ensembles continentaux occidentaux (BERNARDOT, 2009).

Les affrontements entre groupes sociaux et politiques peuvent s'accompagner d'une volonté de faire disparaître les traces de l'ennemi (KILANI, 2006) en détruisant par exemple des lieux de culte ou de sépulture comme durant les affrontements en Inde en 1989 (APPADURAI, 2007) et dans les années 1990 dans l'ex-Yougoslavie (KRIEG-PLANQUE, 2003). Les objectifs de ces agressions contre des

« ennemis ethniques » (HEUSCH, 2002) consistent soit en l'effacement des éléments distinctifs d'un groupe altéré, soit à en altérer les fondements ou supposés tels. C'est le cas lors de campagnes de viols de masse visant à supplanter l'Autre dans ses prétendus caractères biologiques et raciaux. La trace doit être brouillée ou recouverte sans lui permettre de s'inscrire dans un palimpseste spatial et culturel. De surcroît, le corps même de l'ennemi supplicié peut être détérioré pour le rendre méconnaissable et inidentifiable (URIBE, 2004). Il n'est plus qu'un résidu. La fosse commune dissimulée accueille alors l'être déshumanisé.

Aux pratiques coercitives de masse, tels que les génocides ou les exécutions systématiques déjà évoquées, s'ajoutent celles du rapt et de l'assassinat des membres d'un groupe. Ces « politiques de disparition » ont été très fréquentes en Amérique du Sud dans les années 1970 mais aussi au Maroc, au Moyen Orient et au Sri Lanka dans les années qui ont suivi. Faire disparaître un témoin, un opposant ou un quelconque civil vise à générer de l'angoisse et à imposer l'idée d'une non-existence du disparu. Le disparu pose alors aux sociétés civiles des problèmes psychologiques (de deuil et de mémoire), juridiques (de la preuve du décès) et politiques (de l'État de droit). Il n'est que soupçon, présomption, allégation (BIGO, 1994) Il reste vivant dans la mémoire de ses proches mais peut aussi être victime de l'oubli progressif de ceux qui restent (IVEKOVIC, 2000).

Face à ces formes d'exfiltration et de dissolution des groupes et des êtres il ne reste plus qu'à chercher à détecter une présence, à retrouver la trace, dans les champs, les villes et les ruines – des photographies satellites ont participé au repérage des fosses communes en ex-Yougoslavie en repérant des zones de terre fraîchement retournées. Comme on l'a vu plus haut les anciens lieux de vie des subalternes lorsqu'ils ont été chassés ne laissent généralement aucune trace matérielle. Dans les cas des génocides contemporains, les politiques mémorielles participent parfois à la conservation de sites ou à la matérialisation des anciennes présences de lieux symboliques¹. Une plaque ici, une baraque ou un fil barbelé là. Mais le plus souvent les souvenirs s'altèrent (GENSBURGER, 2005) ou s'évanouissent lorsque

1. Cf. le numéro de 2004 de la *Revue d'histoire de la Shoah* sur le thème « Génocides. Lieux (et non-lieux) de mémoire » (Voir réf. bibliographique).

les derniers témoins s'éteignent. C'est effectivement le cas des sites d'enfermement de masse de groupes qui n'ont pas pu ou voulu sanctuariser ces lieux de mémoire et n'entrant pas dans le cadre des romans nationaux (SIGOT, 1994 ; ROUX, 1992). Trop souvent même, les quelques traces ruinées qui restent témoignent plus des processus de domination impériale ou nationale sur les subalternes que de l'existence et de la culture de ces derniers (STOLER, 2008).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APPADURAI A., *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Paris, Payot, 2007.
- AUGE M., *La Guerre des rêves, Exercices d'ethno-fiction*, Paris, Seuil, 1992.
- BALANDIER G., « La situation coloniale et sa négation », dans Georges BALANDIER, *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, PUF, 1982 (1955), p. 3-38.
- BASTERRA G., IVEKOVIC R., MANCHEV B. (dir.), « Quel sujet du politique ? », *Rue Descartes, Revue du collège international de philosophie*, n°67, avril 2010.
- BERNARDOT M., « Les foyers de travailleurs migrants à Paris. Voyage dans la chambre noire », *Hommes et migrations*, n°1264, 2007, p. 57-67.
- BERNARDOT M., « Rafles et internement des étrangers : les nouvelles guerres de capture », dans Olivier LE COUR GRANDMAISON (dir.), *Douce France. Rafles, rétentions, expulsions*, Paris, Seuil, 2009, p. 45-71.
- BERNARDOT M., *Camps d'étrangers*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008a.
- BERNARDOT M., *Loger les immigrés. La SONACOTRA 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008b.
- BIGO D., « Disparitions, coercition et violence symbolique », *Cultures & Conflits*, n°13-14, 1994, p. 3-16.
- BOURDIEU P., SAYAD A., *Le Déracinement*, Paris, Édition de Minuit, 1964.
- BROWN W., *Murs, Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les prairies ordinaires, 2009.
- CAUVIN J., *Naissance des divinités. Naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au Néolithique ?*, Paris, Flammarion, 1998.

- CHAVANON O., « Où sont passés nos villages nègres ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 13, n°1, 1997, p. 191-200.
- CORBIN A., *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.
- COLLECTIF, « Génocides. Lieux (et non-lieux) de mémoire », *Revue d'histoire de la Shoah, Le monde juif*, n°184, 2004.
- COWARD M., *Urbicide. The Politics of Urban Destruction*, Londres, New York, Routledge, 2009.
- DE CERTEAU M., GIARD L., MAYOL P., *L'invention du quotidien, Tome 2, Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 2003.
- DEL LAGO A., *Non-persone. L'exclusion dei migranti in una società globale*, Milano, Feltrinelli Editore, 2005.
- DERRIDA J., *Mal d'archives*, Paris, Galilée, 1995.
- ÉTIENNE B., AL-AHNAF M., *Ils ont rasé la Mésopotamie. Du droit de coloniser au devoir d'ingérence*, Paris, Eshel, 1992.
- FARGE A., « Les "pauvres", société nomade et précaire au XVIII^e siècle », dans Dominique GROS, Sophie DION-LOYE (dir.), « La pauvreté saisie par le droit », *Le Genre Humain*, n°38-39, 2002, p. 51-59.
- FARGE A., *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2004.
- FRASER N., *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, La Découverte, 2005.
- GENSBURGER S., « Essai de sociologie de la mémoire : le cas du souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris », *Genèses*, n°61, 2005, p. 47-69.
- GILROY P., *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, Éditions Kargo, 2003.
- GINZBURG C., *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.
- GOODY J., *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- GRUZINSKI S., *La guerre des images de Christophe Colomb à Blade Runner (1492-2019)*, Paris, Fayard, 1990.
- GUILAINE J., ZAMMIT J., *Les sentiers de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 2001.
- GUILLAUMIN C., « Femmes et thèmes de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 19-32.

- HANAÏ S., « Spatiocide, réfugiés, crise de l'État-Nation. Vers un État palestinien extraterritorialisé », *Multitudes*, n°18, 2004, p. 187-196.
- HERSCHER A., « American Urbicide », *Journal of Architectural Education*, vol. 60, n°1, 2006, p. 18-20.
- HEUSCH L. de, « L'ennemi ethnique », *Raisons politiques*, n° 5, 2002, p. 53-67.
- HILBERG R., *Holocauste : les sources de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.
- IVEKOVIC R., « Disparitions, mémoire, oubli : La violence au Guatemala », dans Alain BROSSAT, Jean-Louis DEOTTE (dir.), *L'époque de la disparition. Politique et esthétique*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 155-175.
- JAULIN R., (Textes choisis par), *La décivilisation. Politique et pratique de l'ethnocide*, Bruxelles, Complexe, 1974.
- KERTESZ I., *Le chercheur de traces*, Arles, Actes Sud, 2003.
- KILANI M., *Guerre et sacrifice. La violence extrême*, Paris, PUF, 2006.
- KRIEG-PLANQUE A., « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2003.
- LACARRIERE J., *Les hommes ivres de Dieu*, Paris, Arthaud, 1961.
- LE MARCHAND A., « Inégalités et qualités. Travail et habitat mobile », dans Philippe BATIFOULIER *et al.* (dir.), *Approches institutionnelles des inégalités en économie sociale (Tome 2, Politiques)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 213-226.
- LECLERC G., *L'observation de l'Homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979.
- LEVY J., « Topologie furtive », *EspacesTemps.net*, 28 février 2008 (Texte en ligne : www.espacestemp.net/document4543.html).
- MAUSS M., *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1947.
- MURARD L., ZYLBERMAN P., *Le petit travailleur infatigable. Villes-usines, habitat et intimités au XIX^e siècle*, Paris, Recherches, 1976.
- NOIRIEL G., *Réfugiés et sans-papiers, la République face au droit d'asile XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Pluriel, 2000.
- PETONNET C., *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*. Paris, Galilée, 1979.
- RITAINE E., « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & conflits*, n°73, 2009, p. 13-33.
- ROUX M., *Les Harkis, les oubliés de l'histoire, 1945-1991*, Paris, La Découverte, 1992.
- SAÏD E., *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005.

- SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Liber, Seuil, 1999.
- SCOTT J. C., *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.
- SIGOT J., *Ces barbelés oubliés par l'histoire, un camp pour les Tsiganes et les autres, Montreuil-Bellay, 1940-1945*, La Motte d'Aigues, Châteauneuf-les-Martigues, 1994.
- SPIVAK G. H., *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.
- STOLER A. L., *Along the Archival Grain : Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton University Press, 2009.
- STOLER A. L., « Imperial debris : Reflections on Ruins and Ruination », *Cultural Anthropology*, vol. 23, n°2, 2008, p. 191-219.
- TEMIME E., DEGUIGNE N., *Le camp du Grand Arénas, Marseille, 1944-1966*, Paris, Éditions Autrement, 2001.
- THOMAS H., « Le miracle des sans. Formes, ressorts et effets de la visibilité des sans-citoyenneté », dans Éric DESMONS (dir.), *Figures de la citoyenneté*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 141-176.
- THOMAS H., *La production des exclus*, Paris, PUF, 1997.
- THOMAS H., *Les vulnérables. La Démocratie contre les pauvres*, Bellecourbe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.
- URIBE M.V., *Anthropologie de l'inhumanité. Essai sur la terreur en Colombie*, Paris, Calmann-Lévy, 2004.
- VERRET M., *L'ouvrier français. L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979.
- WEBER L., BOWLING B., « Valiant Beggars and Global Vagabonds : Select, Eject, Immobilize », *Theoretical Criminology*, n°12, 2008, p. 355-375.

Conclusion

Déclinaisons du paradigme de la trace

Béatrice GALINON-MÉLÉNEC

« Dès qu'il est saisi par l'écriture, le concept est cuit. »

Jacques Derrida²⁹⁶

Nous disions, en guise d'argument introductif à *L'Homme trace*, que l'actuelle généralisation des questions relatives aux conséquences des techniques modernes pour connecter les traces de l'Homme impliquait, non seulement leur analyse, mais, également, leur mise en perspective. Dans cette optique, il nous semblait souhaitable, d'une part, d'analyser des situations contemporaines spécifiques et, d'autre part, de tenter de penser leur interprétation en sortant de « l'ici et maintenant » pour repérer ce qui est transversal aux époques et aux lieux. En somme, il s'agissait de cerner les façons dont l'Homme est relié à l'Homme par des traces, extérieures à lui-même ou non, et ce qu'elles donnent à voir sur la conception que l'Homme a de l'Homme.

Des chercheurs de nombreuses disciplines ont été sollicités à cette fin²⁹⁷. Réunis lors de séminaires d'échanges, ils ont pris acte que chacun utilisait le mot trace « comme si » son sens allait de soi. Relevant ainsi que le mot « trace » ne bénéficiait pas d'une définition partagée et satisfaisante, ils ont considéré qu'il fallait en premier lieu le « dénaturiser²⁹⁸ ». Ils ont donc entrepris de produire des textes qui travaillent le sens de la notion de trace et qui explicitent sa déclinaison dans leurs recherches.

296. Quatrième de couverture de J. Derrida et G. Bennington (DERRIDA et BENNINGTON, 1991).

297. Tous n'ont pas rédigé un chapitre dans cet ouvrage : ceux qui n'ont pas été publiés ici le seront ultérieurement.

298. Dénaturiser : (ici) lever l'évidence du sens.

Dans ce chapitre conclusif, nous présentons le chemin ainsi tracé par des géographes, des sociologues, des sémiologues, des psychologues, des linguistes, des anthropologues et des chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Complété par un index qui autorise des chemins de traverse, il permet de faire émerger les diverses composantes du paradigme de la trace (première partie).

Constatant qu'ayant ainsi exploré la notion de trace, l'ouvrage a quelque peu délaissé le premier mot du titre « L'Homme », la deuxième partie situe certains des thèmes rencontrés en chemin pour éclairer la condition humaine et ce qui marque sa différence avec l'animal.

L'APPORT DES AUTEURS DE *L'HOMME TRACE*

Cet ouvrage n'a pas la prétention de procéder à un inventaire des traces de l'Homme. La liste des exemples de la trace tenant de l'infini, il convient de redire l'impossibilité d'une telle ambition. Des chercheurs, participant du réseau « L'Homme trace²⁹⁹ », ont exploré et explorent encore avec soin, dans nos actuels séminaires, les déclinaisons du paradigme de la trace. Nous publions ici une partie des résultats.

La diversité des disciplines permet de proposer une bibliographie très nourrie (Cf. l'index des auteurs de référence) restituant les usages contemporains de la notion de trace dans un contexte théorique très large. En associant observations de terrain et recul théorique, l'ouvrage offre une actualisation de l'interprétation de la notion de trace dont le sens avait, dans l'Histoire, successivement été assimilé³⁰⁰ à « l'empreinte³⁰¹ », à « l'égratignure – devenue *marque*, devenue ce qui subsiste du passé³⁰², notamment dans la *mémoire*³⁰³ » –, à « *petite quantité*³⁰⁴ » et à *transposition graphique*³⁰⁵.

299. Siège du réseau : l'unité mixte université/CNRS du CIRTAI/IDEES (pôle normand de recherche).

300. Cf. bibliographie : REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*.

301. Laissée par le passage d'un homme et d'un animal (premier sens de trace au XII^e siècle) au sens strict puis au sens figuré (« marcher sur les traces de quelqu'un », sens pris au XVI^e siècle) ».

302. Début XVI^e siècle.

Pour ne pas trahir le propos des chercheurs, ce tracé donne la parole aux auteurs eux-mêmes par le biais d'extraits choisis issus des travaux présentés.

Paroles d'hommes

// La trace fragmentée : interroger les médiations

Yves Jeanneret (Livre I, chapitre 1) présente une « palette d'auteurs » ayant travaillé sur la notion de trace. Les références les plus classiques (Derrida, Ricœur, Barthes, Peirce, etc.) et les recherches les plus récentes sont ainsi convoquées pour expliciter la « complexité de la notion de trace » qu'il confronte à trois termes : l'inscription, l'indice et le tracé. Il éclaire ainsi la place faite à l'activité interprétative des hommes. La trace est ici située dans sa relation à l'écriture, au texte, aux archives, à la mémoire. La revue de la littérature et l'exploration du sens de la trace dans ces contextes le conduit à attirer l'attention sur trois points essentiels :

– Il convient d'*interroger les médiations* qui produisent les *traces sociales*. Plus les outils de médiation sont « puissants » – par exemple Internet – plus le caractère caché de leurs rôles est grand.

– Les nouvelles formes de médiatisations sont susceptibles de produire des *fragmentations de contenus*, qui engendrent des dispersions du sens, des fragmentations identitaires, des « poussières » d'informations.

– La façon dont s'opèrent ces fractionnements joue sur le sens et donne à voir les normes que se donne le collectif.

Ainsi alerté sur la nécessité de ne pas se laisser porter par l'apparence du sens, le lecteur emporte dans ses bagages un outil théorique dont l'usage pourra s'effectuer dans de nombreuses disciplines.

304. Début XIX^e siècle.

305. Dont le sens a évolué : « faire une trace *pour effacer* » (début XV^e) ou pour *écrire* (XVI^e) ou *tracer des contours* (XVII^e) ».

2/ Quand interprète et auteur ne font qu'un

L'objectif du GROUPE NU (Livre I, chapitre 2) est d'« œuvrer à une meilleure compréhension de ce que Thomas d'Aquin appelait au XIII^e siècle « l'intelligence interprétative ». Il insiste sur la réception de la trace car « quel que soit ce qui est reçu, il l'est selon les modalités propres du récepteur ».

Dans ce chapitre, la place dévolue à la trace n'est pas tant « centrée sur le signe linguistique (approche sémiologique) que sur l'agir humain au sein de la vie sociale ». « Sur la base de l'interprétation de ses propres traces, recontextualisant son expérience vécue », l'individu apprend à décentrer la compréhension qu'il a de lui-même. Il découvre « un autre soi-même ».

Il n'est pas ici « question de la découverte d'un objet inscrit dans une matérialité, ni même d'une trace mnésique, témoin d'une “*inscription perceptive*” dans le psychisme, mais de ce que le sujet inscrit, volontairement ou non, lors d'une navigation intertextuelle dans un corpus de documents numériques en même temps qu'il en reste durablement “*impressionné*” ».

Cette « trace » en devenir n'est constituée en tant que trace que lorsqu'elle est interprétée. Elle a pour fonction de faciliter l'interprétation d'un utilisateur en « lui permettant de se revoir agir ».

Ce chapitre tient une place particulière dans l'ouvrage, car il valorise une « *méthodologie en première personne* », méthodologie d'analyse rigoureuse d'un vécu singulier qui contribue « à cerner un espace interprétatif *chemin faisant* ».

3/ Les risques de la traduction

Fabienne Martin-Juchât et Julien Pierre (Livre I, chapitre 3) entrent dans le vif des préoccupations les plus actuelles, partagées par tous les parents qui « observent le temps passé par leurs adolescents à converser sur Facebook avec des “amis” qu'ils ne voient jamais et auxquels néanmoins ils confient les détails les plus intimes de leur quotidien ». Ce chapitre offre, d'abord, une recension de la littérature sur la question de la surveillance des informations disponibles sur les sites de socialisation, « afin de mesurer si cette dernière relève plus d'un imaginaire social, régulièrement nourri par les innovations technologiques, que d'une réalité effective ». Puis, il confronte « les

pratiques éditoriales d'un groupe d'utilisateurs de Facebook à leur perception des enjeux d'une telle surveillance ». Enfin, il explore les risques de l'interprétation que nous assimilerons à *une traduction entre deux sphères* aux langages distincts, la sphère privée et la sphère publique.

De nombreux points essentiels sont repérés au cours desquels seront mis en évidence que :

– les conversations sur Facebook « ne sont plus volatiles, mais scripturaires ».

– « Les traces des activités et des affects engagés dans une interface numérique peuvent être réinterprétées en aval de façons multiples par toute une série d'acteurs.

– La « libéralisation de l'intime, à destination du réseau social constitué en ligne, engage le titulaire du compte dans un contrat de surveillance mutuelle qui peut, un jour, se révéler avec des conséquences non anticipées par leurs auteurs.

– Les pratiques développées sur les sites de socialisation relèvent de la vie sociale ordinaire et s'appuient sur des pratiques sociales antérieures aux outils numériques.

– Les individus, et en particulier les jeunes générations « tout spécialement sensibles aux logiques du lien et de l'affect, alimentent en données les réseaux sociaux animés par ce type de motivations » et nourrissent ainsi les objectifs de marchandisation de l'information des industriels.

Ce chapitre est sans doute celui qui entre dans les préoccupations du plus grand nombre de lecteurs. D'ailleurs, c'est au titre de l'inquiétude généralisée que provoquent les traces laissées sur le Web que nous avons été conduit à produire un ouvrage qui souhaite mettre en perspective la notion de trace et de traçabilité.

4/ Ce que parler veut dire

Nadia Lepastourel et Benoît Testé (Livre I, chapitre IV) proposent un aperçu des recherches en psychologie sociale de la communication sur les « traces » langagières insérées dans les discours. « L'objectif général est de dresser un bref état des lieux de recherches. Sont ainsi présentées successivement une conception linéaire de la communication et une conception circulaire qui prend en compte le contexte social. Il est ainsi mis en évidence, d'une part, que certaines

traces dans les discours sont révélatrices des appartenances sociales des locuteurs, de leurs attitudes vis-à-vis de l'objet du discours ou des buts de leurs communications et, d'autre part, que ces traces langagières affectent la réception des discours : les attitudes des récepteurs, leurs jugements, l'évaluation des messages. »

Partant de la théorie du *contrat de communication*, les auteurs montrent que des traces langagières qui sortent du contrat initial provoquent une rupture du contrat de communication. Les traces langagières apparaissent parfois facilement repérables, parfois elles s'avèrent plus subtiles, et ce sont ces dernières qui, finalement, semblent avoir le plus d'impact sur la communication. À partir d'études impliquant la manipulation de la forme d'un article de presse ou d'un article de type judiciaire, ils montrent l'effet des traces langagières sur les jugements ou l'évaluation des discours et sur la crédibilité attribuée aux articles de presse.

Ce chapitre rejoint les préoccupations des auteurs qui insistent sur les effets des médias en matière de représentation de la réalité et de jugement.

Le langage du corps

1/ Comment figurer la trace du gustatif ?

Jean-Jacques Boutaud et Stéphane Dufour (Livre II, chapitre 1) remarquent que la trace de la saveur garde, dans son empreinte figurale, quelque chose d'irréductible au signe et déjoue l'indicible. Ils proposent d'analyser cette production de signification en suivant les traces qui permettent de figurer la sensation gustative. Ils se demandent comment on arrive à construire « *l'espace figuratif de la saveur* » et distinguent :

– *La valorisation esthétique* qui pointe, dans l'image, « sa capacité à solliciter les sens, les sensations, au plus près de la sensation d'origine ».

– *La valorisation synesthésique* qui procède par analogies et correspondances entre les sens.

– *La valorisation hyperesthésique* qui vient nous « toucher par le jeu combiné de l'optique, du phatique et de l'haptique ».

– La *valorisation anesthésique* qui signifie que le fond a tendance à s’effacer, à s’anesthésier, pour laisser se détacher l’expression dominante de la sensation gustative.

Ainsi s’explique, pour ces auteurs, que l’effet « glacé, épuré, aseptisé même, des images alimentaires » puisse « laisser place à l’émotion gustative dans ce qu’elle a de plus essentiel et pur ».

Ce chapitre, au style soutenu, plonge le lecteur dans le quotidien du plaisir, les méandres de la sensorialité et de la saveur. À savourer... avant de retrouver un événement, heureusement moins fréquent, la fatigue et la recherche de sa cause par les médecins.

2/ Comment interpréter le symptôme

Dans ce chapitre, Béatrice Galinon-Méléne (Livre II, Chapitre 2) montre la difficulté d’interpréter les « signes-traces » du corps. D’abord focalisée sur la situation de communication médecin-patient, l’auteure élargit progressivement les paramètres à prendre en compte pour aboutir à une *justesse de l’interprétation*. Elle attire également l’attention sur la *complexité des causes qui produisent le symptôme* (définit ici en tant que « signe-trace ») et insiste sur la nécessité d’une prudence interprétative. Puis elle souligne que, malgré tous les décloisonnements disciplinaires (l’appel aux spécialistes) pour atteindre la compréhension de la complexité des interactions qui se produisent dans le corps du patient, le diagnostic comprend une large part d’*intuition*. L’élargissement des causes à considérer apparaît encore plus clairement quand l’auteure analyse les situations de diagnostic en médecine du travail et s’interroge sur les débordements psychiques qui peuvent conduire, dans les cas limites, à ce qu’il est convenu d’appeler « les suicides au travail ». Ici, l’auteure repère les traces des normes intériorisées que ce soit par l’individu ou par le corps social, leurs rôles dans les interactions, leurs conséquences individuelles ou sociales, en matière de communication individuelle ou en matière de communication des organisations. À l’occasion de ces explications, l’auteure introduit les notions de *normin* (normes internes), *normex* (normes extérieures à l’individu), *désanorm* (désajustement entre normin et normex) et *débordpsy* (débordement psychique). Ce chapitre qui introduit la notion de signe-trace rappelle que la justesse de l’interprétation des signes suppose de prendre en compte la

complexité des facteurs qui entrent en jeu, non seulement dans ce qui produit le signe, mais également dans son interprétation.

3/ Le corps en situation de communication interpersonnelle

Dans ce chapitre, Béatrice Galinon-Méléneq (Livre II, chapitre 3) précise les raisons pour lesquelles elle en est venue à introduire la notion de « signe-trace » pour analyser les processus d'induction qui ouvrent, ferment, filtrent les échanges en situation de communication.

C'est à l'issue d'une recherche portant sur la *situation de recrutement* qu'il est apparu que le choix du « bon » candidat relevait, en dernier ressort, de l'intuition. L'intuition, est ici définie en tant que « concentré du passé et fulgurance instantanée de la compréhension de ce qui se passe là, ici et maintenant ».

L'auteure montre qu'en se référant à l'intuition pour justifier leur choix final, les recruteurs opèrent l'acceptation implicite de l'opérationnalité et de l'efficacité de l'interaction des signes-traces. Le cheminement qui aboutit à cette conclusion, passe, d'une part, par l'énoncé des principes généraux sur la notion de « signe-trace », puis par leur application dans le cadre de la communication interpersonnelle en co-présence, et, enfin, par leur apport dans l'analyse de *ce qui produit le jugement*.

4/ Quand les traces sont instrumentalisées : l'Homme politique en question

Pour Annick Monseigne (Livre II, chapitre 4), « certains personnages politiques s'apparentent en matière de communication en ce qu'ils sont expressifs dans leurs gestes et, de manière générale, à travers un langage corporel proche de celui de l'homme de la rue ». Par ces comportements, ils sont « reconnaissables par le citoyen ordinaire » qui retrouve dans leur « exubérance », le « tatouage populiste » qui est le leur. L'auteure analyse la différence entre l'échoïsation des signes-traces³⁰⁶ des personnages politiques nationaux et l'échoïsation qui existe dans l'échange

306. L'explication de cette expression est fournie dans « Fragments théoriques du signe-trace » (B. Galinon-Méléneq).

communicationnel maire-citoyens. Cette dernière « échoïsation s'inscrit dans une interaction où l'indicialité causale et l'indicialité démonstrative sont réunies sans stratégie autre que le choix du lieu de la rencontre et le signe visible ; et sans qu'il soit nécessaire de le mettre en scène ». L'auteure attire l'attention sur le fait que « la volonté des Hommes politiques de la scène nationale à organiser une *proxémie* basée « sur une stratégie d'échoïsation » de ces signes comportementaux, « ne garantit en rien la crédibilité et la pleine légitimité recherchée du politique vis-à-vis de la société civile ».

Une fois de plus dans cet ouvrage, un auteur invite le lecteur à prendre en compte le plus grand nombre de traces, à entendre leurs « dissonances émotionnelles » et à traquer leurs « *discordances* ».

5/ *Liaisons dangereuses : corps et contrôle médial*

Le contrôle médial est le contrôle du rapport des acteurs sociaux à leur environnement par recours à une technologie digitale. Christian Papilloud (Livre II, chapitre 5) observe, à partir de l'exemple du *happy slapping*, la capacité et la volonté des particuliers à rester *traçables*, qu'ils respectent ou non les règles de la vie ensemble. Précisons que l'expression *happy slapping* (« joyeuse baffe ») réfère à l'affirmation de soi et à la provocation en public, les connotations variant sensiblement selon les usages. Par exemple, il s'agit de courir après un anonyme dans la rue et de le frapper derrière la tête avec un journal, avant de prendre ses jambes à son cou sous l'œil du téléphone portable de l'un de ses camarades. D'abord, de l'ordre de la farce, l'*happy slapping* s'est transformé en actes de brutalité physique, retransmis en direct *via* les téléphones mobiles. Ses auteurs, jeunes, frappent n'importe quand et n'importe où.

Pour les *slappers*, le risque de traçabilité par les institutions n'est plus vu comme un danger mais comme un *terrain de jeux*. Ils y voient moins l'instrument d'un *appareil institutionnel* chargé de traquer la déviance, qu'un *dispositif* chargé de repérer ce qui est mis en évidence, quel que soit le contenu de cette mise en visibilité.

La question, ainsi esquissée, du rôle des institutions ouvre un débat qui va revenir, de façon récurrente, dans les chapitres qui suivent.

Les institutions en question

1/ Le goût du dénombrement et de l'enregistrement : dans quel but ?

Benjamin Steck (Livre III, chapitre 1), géographe, constate que les *institutions* en charge des territoires et des sociétés disposent, grâce aux progrès technologiques, de moyens jamais égalés pour s'assurer que les flux de toute nature – êtres humains, marchandises, finances, informations – respectent les lois et les interdits qu'elles contiennent pour assurer leurs *frontières*. Pour cet auteur, la trace devient la marque (la caractéristique) d'une *transformation de ce qui circule*, d'une métamorphose³⁰⁷ et propose d'appeler *porte étroite*, le lieu du marquage (de la maîtrise, de la canalisation, de la tenue³⁰⁸) du mouvement. Pour l'auteur, le pouvoir, quel qu'il soit et quels que soient ses discours, n'admet pas, au fond, la mobilité, car elle est source d'instabilité. Si l'on considère l'Homme en ce qu'il est essentiellement mobile et qu'il laisse partout les traces de son passage, on comprend, à travers les exemples cités, que, pour l'auteur, ce que cherchent les « responsables de tous ordres, c'est à connaître, enregistrer, contrôler, réprimer » les traces de ces mouvements.

Benjamin Steck évoque ici des thèmes qui reviendront dans les chapitres suivants : l'intrus, l'intrusion et « la mise à nu des humains ». Pour cet auteur, la « figure de la porte étroite » renvoie à un système complexe qui met en arrêt le mouvement et qui met en mouvement l'établi.

2/ Institution et changement : le rôle de l'intrus

Gino Gramaccia (Livre III, chapitre 2) prolonge la question des relations entre traces de la mobilité et institution, en les focalisant sur le sujet précaire, celui qui souffre de ne pas être reconnu, les *SDF*, les sans-papier et tous les individus *allochtones*³⁰⁹. L'auteur questionne

307. Cette notion de flux et de processus de transformation lié au flux rejoint plusieurs aspects de ce qui est développé dans la notion de « signe-trace ».

308. Ces trois termes ne sont pas ceux du chercheur.

309. Allochtone : celui qui provient d'un endroit différent.

le *fondement de la légitimité de l'institution*, le caractère sacré de ses décisions et leurs *valeurs normatives*. Puis, il met en évidence que l'arrivée du profane – encore désigné comme intrus ou imposteur – force l'autorité institutionnelle à désigner comme telle l'intrusion. Mais, est-ce réellement la présence de l'intrus qui est en cause ? N'est-ce pas plutôt la trace laissée par son passage ? L'intrus ne se résume-t-il pas finalement à ce qui lui échappe : sa trace. L'intrus, déjà ailleurs, laisse sur place la trace de son passage en la personne de son « *partisan* ». L'*intrus* est tenu de partir de tous les lieux où son corps est déclaré « en trop », de tous ces lieux conçus « de manière à assurer et à garantir la lisibilité des parcours et des modes de sédentarité ».

L'auteur s'interroge sur les évolutions comportementales des précaires : quand, avec leur passage à une certaine reconnaissance, les ex-précaires (ou les « moins précaires ») effacent leurs propres traces, ne font-ils pas acte d'appropriation des règles des institutions classiques ?

Ce chapitre analyse l'impact de ces perspectives sur la nature et sur le fonctionnement des institutions.

3/ *Quand l'institution légitime la trace : le rôle du symbole*

Alors que plusieurs chapitres du livre III montrent comment les institutions rejettent, mettent dans l'ombre, marginalisent les individus qui ne respectent pas les règles du jeu institutionnalisées, le chapitre de Gilles Gauthier (Livre III, chapitre 2) les analyse quand elles valorisent les individus, du moins certains d'entre eux à qui elles donnent une *visibilité* en leur attribuant des honneurs.

Gilles Gauthier rappelle également que la *position dominante de l'institution* lui permet de créer des faits sociaux avec des *énonciations performatives* (l'excommunication, une déclaration de guerre, par exemple), mais que le fait de devenir chevalier de la Légion d'honneur reste sans suite concrète. « Il n'y a pas d'efficiences exogènes comme dans le fait d'être excommunié. »

Continuant son analyse, il explique pourquoi les distinctions honorifiques qui sont des « reliquats sociaux » et des « simulacres » ont quand même une fonction importante : celle du *lien social*.

Ce chapitre montre, sous un autre aspect que l'institution produit des repères (ce qui est à valoriser ou non) et des règles que les

individus doivent respecter. L'institution guette les traces de tout manquement. Mais l'institution est produite par les hommes et il convient donc de les mettre face à leurs responsabilités quant aux agissements de l'institution. C'est à ce titre que cette réflexion apparaît transversale au livre III.

4/ *Quand l'institution veut effacer les traces : quels enjeux ?*

Marc Bernardot (Livre III, chapitre 4) relève que si « cela peut être vital pour des *fugitifs* de ne rien laisser suspecter de leur passage ou de leur présence », il est au contraire particulièrement « discriminant pour l'exercice de la citoyenneté de ne pas pouvoir laisser de traces ». L'auteur liste d'abord les raisons qui peuvent amener les individus à ne pas laisser des traces et note que, paradoxalement, « la prise accrue de risques pour ne pas être détectée s'accompagne d'une élévation des probabilités de laisser des traces ». Puis, il pose la question fondamentale des « conséquences théoriques et politiques de la difficulté, voire de l'impossibilité de certains groupes sociaux, (catégories populaires, subalternes, parias, esclaves, déviants, indigènes, migrants...) » de laisser des traces « durables dans la culture, dans l'espace et comme citoyens ». Sa réponse passe « tout d'abord sur la *réflexion épistémologique* de disciplines comme l'archéologie ou l'histoire. Puis, l'auteur expose comment les sciences sociales contemporaines permettent de comprendre et de formuler les réponses aux questions suivantes :

– « Comment sauvegarder et faire parler les traces des sans-trace ? »

– « Comment le fait de pouvoir s'inscrire dans un territoire et laisser des traces peut être un enjeu » pour les exclus et une autre forme de « conquête de l'espace » ?

– « En quoi les modèles actuels de prise en charge et de contrôle de ces groupes contribuent-ils à leur absence de traces dans l'espace de la ville, de la culture et de la citoyenneté ? »

– Comment se développent les « formes contemporaines d'*urbicide* et de *spaciocide* », notions qui rendent compte de la destruction systématique des traces de groupes humains ?

– Comment, face à la dissolution des groupes et des êtres, détecter la trace des traces effacées de l'existence des êtres ?

– Comment se résoudre, quand on croît les retrouver enfin, « à retrouver moins les êtres que des processus de domination » conduisant à leur *élimination* ?

5/ *Quand les hommes font de la résistance*

Selon Michel Lesourd (Livre III, chapitre 5), les nouveaux outils de communication permettent « aux internautes du Sud » de répondre aux discours de *médias* qui présentent une Afrique passéiste et misérable. Sur des sites où les marques et les signes des identités se sont multipliés, l'image donnée est tout autre : sont ainsi passés en revue les sites culturels, les sites gouvernementaux, les sites de loisirs, les sites de discussion et les blogs, qui renouvèlent, en les modernisant, les fortes traditions de communication sociale de la communauté africaine.

Les nouvelles technologies permettent également le maintien des liens à distance. Partout dans le monde, un cyber-lieu, concentrant les *téles* et *cybercentres*, permet de rester en contact avec le monde entier. Ce lieu, outre son aspect pragmatique, constitue, pour Michel Lesourd, un signe, une enseigne de ralliement, une *marque* territoriale des immigrés africains. L'auteur évoque le rôle de ces lieux pour les clandestins d'Afrique, provisoirement « *sans trace* », faute de pouvoir obtenir leurs visas. À son tour, il questionne la traque des « sans-traces », pourchassés pour avoir essayé de s'introduire dans les interstices de la *traçabilité* des hommes.

Puis revenant aux traces coloniales, qui prennent parfois les formes de statues, de monuments ou de toutes autres *traces patrimoniales*, l'auteur attire l'attention sur le fait qu'elles peuvent aussi être interprétées comme un *trait d'union* entre des espaces et des sociétés devenues complémentaires.

Ainsi, alors que l'ouvrage « L'Homme trace » se termine sur un chapitre qui révèle l'entremêlement des traces laissées par les époques successives et la complexité de leur interprétation, convient-il de revenir sur le premier terme du titre du livre : l'Homme.

LES QUESTIONS POSÉES SONT-ELLES SPÉCIFIQUES À L'HOMME

Intituler un ouvrage « *L'Homme trace* » invite à interroger non seulement le terme « trace » mais également le terme « Homme ». Le terme « Homme » renvoyant à une abstraction construite différemment dans le temps et l'espace selon les collectivités d'appartenance (religions, écoles de pensées, etc.), il convient, sans doute, de clarifier son sens. Une façon de l'aborder revient à préciser, à partir de quelques mots-clefs mis en avant par les auteurs à propos de la trace, les frontières entre l'Homme et l'animal³¹⁰ dont on sait que pour de nombreux chercheurs, elles sont devenues incertaines³¹¹. Nous renvoyons à la bibliographie des auteurs qui traitent en profondeur de ces questions et nous nous contentons ici de quelques rappels, qui, pour être simples, peuvent paraître pertinents.

La frontière entre l'Homme et l'animal

Écrit, corps et institutions

Les thèmes que nous venons d'aborder semblent, d'évidence, spécifiques à l'Homme. Pourquoi ? Parce que le niveau d'abstraction qu'ils supposent relève d'un niveau élevé de l'évolution. En effet, après avoir situé la marque de la différence Homme/animal dans la bipédie, la taille du cerveau, l'usage d'un outil, les caractéristiques de la main, le langage, les représentations, ce qui semble aujourd'hui marquer la différence se situe dans la capacité d'abstraction. Force est de constater qu'avec *l'élévation du niveau d'abstraction* et de connaissance, les capacités technologiques augmentent (STIEGLER, 1994 ; LEROI-GOURHAN, 1965) et avec elles la capacité d'action sur le réel. En utilisant un raccourci dans l'analyse de l'évolution, il serait possible d'énoncer que l'Homme est la seule espèce qui a su créer de

310. Cf. GALINON-MÉLÉNEC, B., *Penser autrement la communication, op. cit.* et GALINON-MÉLÉNEC, B., *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, PUHR, 2004.

311. « Homme/animal, des frontières incertaines », *Sciences Humaines*, n°108, 2000.

l'intelligence artificielle et des robots³¹². Cette aptitude à accélérer le temps nécessaire aux évolutions serait à la fois sa marque (les animaux ne fabriquent pas de robots) mais aussi une trace (de l'évolution des processus).

Marque ou trace ?

Se demander si la distinction entre l'espèce humaine et l'espèce animale relève de la marque ou de la trace apparaît d'autant plus pertinent que depuis les développements de l'*éthologie comparée* animale et humaine (CYRULNICK, 1983) et de la biologie, il apparaît que ce qui marque la différence entre l'Homme et l'animal varie avec l'évolution des connaissances sur le vivant. Cependant malgré ces déplacements de compréhension, le terme de marque – et non de trace – reste employé pour évoquer les différences. Cet usage montre-t-il qu'il s'agit de repérer une différence qui serait incontestable, car durable dans le temps ? Remarquons bien que les deux notions ne se superposent pas : « durable » faisant référence à la matière corps marquée par les différences et « incontestable » faisant référence à l'interprétation. Or, si l'on s'attarde un instant sur la question de l'interprétation, une évidence s'impose : elle est le fait de l'Homme et donc *anthropocentrée* par nature, ce qui constitue un biais par rapport à la réalité en elle-même.

Le déplacement des frontières

Depuis certaines découvertes de l'ADN, il apparaît qu'il y a plus de similarité corporelle entre certaines espèces animales (par exemple le bonobo) et l'Homme, qu'entre certaines espèces animales. Ainsi, « face à l'avancée obstinée des connaissances sur les comportements des grands singes et sur le mode de vie de nos ancêtres, le propre de l'homme – entendre de l'*homo sapiens* – se réduit comme une peau de chagrin » (PICK, 2004)³¹³. C'est

312. Et, avant eux, l'écriture qui a permis l'émergence de nouvelles rationalités. Cf. J. Goody (GOODY, 1979).

313. Voir également Y. Coppens et P. Pick (Coppens et Pick, 2001).

pourquoi, nous proposons d'examiner également les traces laissées par les espèces lors de leurs *interactions avec leur environnement*.

Questions sans frontière

Une mobilité existentielle

Laisser des traces de passage est le corollaire de la *corporéité*. C'est vrai de tout individu, humain ou animal, sur terre, en mer, dans l'espace. La vie d'un corps suppose des échanges avec l'environnement pour – au minimum³¹⁴ – maintenir et renouveler ses cellules. Ces interactions vitales modifient – même très temporairement – l'environnement. Étant le fait de la vie même, elles ne sont pas intentionnelles. Si ces traces correspondent à un enjeu pour des individus, elles peuvent faire l'objet d'un repérage par les individus concernés. Ainsi, le requin repère-t-il les traces de sang, ou un individu d'une espèce est-il sensible à l'émission involontaire par un congénère de « phéromones ». L'interprétation de ces traces n'est pas intellectualisée, elle est instinctive, « liée à la transmission héréditaire du génome qui contient à la fois la programmation d'une morphogenèse produisant la nature, la forme, l'emplacement, la mise en œuvre du fonctionnement des organes communs aux individus d'une espèce et la possible diversification individuelle ».

Une mobilité biface

Quand l'Homme étudie ces phénomènes, il attribue à ces traces le rôle de « *signal* » parce qu'il observe que ces traces attirent l'attention du congénère de l'espèce observée. Mais dans la mesure où « les espèces et les signaux sont variés, des protozoaires avec leurs sécrétions jusqu'aux primates avec leurs mimiques et vocalisations, en passant par les drosophiles et les pieuvres (...), il n'est pas toujours facile de saisir la fonction biologique du signal, même si on se doute qu'il contribue globalement à assurer la *survie* et la

314. Ils sont chimio-organotrophes et disposent d'un système respiratoire, digestif – donc un système d'excrétion, un système de perception, de locomotion, des fonctions de reproduction, etc.

reproduction de l'espèce dans son milieu naturel » (JOUVENTIN, 2002).

On peut dire que pour l'homme comme pour l'animal, la *mobilité est biface* : d'un côté, elle est indispensable à la vie, de l'autre elle produit des traces qui font signal pour une autre espèce pour laquelle la première représente un danger. Or, l'un des premiers dangers provient de la venue d'un intrus dans son territoire.

Arrêt sur territoire

Chaque individu quelle que soit son espèce à un moment ou à un autre, par exemple pour donner naissance à un être, éprouve le besoin de s'arrêter. Le lieu qu'il choisit devient rapidement un « *espace à soi* ». Aussi petit soit-il, il existe. Le fait qu'il constitue une réponse à un besoin implique qu'il faut le protéger pour continuer à pouvoir satisfaire ce besoin. Ainsi naissent les limites du territoire et le sentiment d'appartenance. Si plusieurs individus partagent le lieu, des *règles* s'instaurent. Qui fait quoi. À quel endroit. Ainsi naît la signification des lieux³¹⁵.

L'intrus

Pour lui et pour son *groupe d'appartenance*, l'animal délimite un territoire qu'il considère être son espace vital, dont la première fonction est d'assurer ses besoins en nourriture. Il indique cette délimitation par différents signes signaux, par exemple des excréments, des odeurs, des cris et il se sent agressé si l'on pénètre ce territoire. Toute intrusion provoque des comportements d'affrontement.

De ce point de vue, les comportements de l'Homme diffèrent peu de ceux des autres espèces, même si, comme nous l'ont montré les

315. Même si la façon dont les animaux marquent leurs territoires n'est pas toujours perceptible pour l'Homme, cela ne signifie pas qu'elle est inexistante. On entre donc dans une autre dimension importante de la trace : une trace invisible à l'Homme ne signifie pas qu'elle soit inexistante.

différents chapitres³¹⁶ relatifs à la mobilité et aux migrations, leurs formes se déclinent différemment en fonction des besoins³¹⁷. Avec l'évolution s'instaure l'usage d'un marquage moins lié au corps et à la matérialité et relevant davantage de l'abstraction (les frontières, par exemple).

Le niveau d'*agressivité vis-à-vis de l'intrus* n'est plus nécessairement immédiat. Il varie en fonction du jugement porté sur l'origine du comportement (conscient ou non, preuve d'ignorance ou d'arrogance, gratuit ou motivé par des besoins vitaux, etc.) et de ses conséquences sur la capacité de celui dont le territoire est envahi à faire face à ses propres besoins.

L'institutionnalisation des règles comme propre de l'Homme

L'instauration de règles

Les animaux instaurent des *règles d'occupation du territoire* et il en va de même pour les communautés humaines.

Avec l'évolution du *niveau d'abstraction* ont été instaurées des institutions, entités abstraites, fruits d'interactions sociales (CARTORIADIS, 1975), chargées de mettre en place, faire savoir³¹⁸, mettre en œuvre et faire respecter (FOUCAULT, 1975) des règles d'interactions entre les humains. Ces règles (LOURAU, 1970 ; LAPASSADE, 1993) considérées comme indispensables pour assurer le maintien et *l'évolution de l'espèce humaine*, en devenant instituées, deviennent « têtues » et s'imposent aux individus et aux groupes qui

316. Cf. *supra* in titre III, Les chapitres de Benjamin Steck, Gino Gramaccia, Michel Lesourd et Marc Bernardot.

317. Dont la liste s'allonge quand on considère qu'ils relèvent aussi bien de l'Homme dans sa dimension biologique que dans sa dimension sociale : besoins vitaux, besoin de déplacement, besoins d'identification, besoin d'appartenance à un groupe, besoin de structuration, besoin de développement, besoin de croire, etc.

318. « Nul n'est censé ignorer la loi. »

voudraient se doter de règles non-légitimées par l'institution.

L'accord sur les règles

Les règles institutionnalisées portent les *traces des processus communicationnels* qui les ont construites. Ces processus portent en eux-mêmes la trace des pouvoirs des individus en interaction au moment de l'instauration des règles. L'institutionnalisation des règles leur procure une *inertie* face à la conjoncture et, en ce sens, elles ont une vertu protectrice. En même temps la société continue son évolution et des différences de plus en plus grandes apparaissent entre la règle figée et la réalité sociale. Les tensions se font plus fortes. *Les règles du jeu vont changer sous la pression* des nouvelles interactions entre dominants et dominés. L'histoire humaine donne ainsi à voir les différentiels de contenu des règles aux travers de l'espace et du temps. Ces différentiels produisent des marques (« des démarcations ») qui renvoient *aux conditions spatio-socio-temporelles* de leurs productions.

Penser l'humanité de l'Homme

On voit alors apparaître que ce qui éloigne l'humain des autres espèces animales, ce n'est ni la question de la délimitation et de la défense de son territoire, ni la question de l'intrus, ni celle d'une réaction face à l'intrusion, autant de comportements qui intègrent la trace de processus communs à l'ensemble des espèces. Ce sont ses capacités d'abstraction et de connaissance le conduisant à penser l'identité de son espèce et ses conditions de développement dans une vision de plus en plus élargie dans l'espace et dans le temps.

L'Homme trace, ainsi nommé initialement en référence à son incapacité à ne pas produire des traces de son passage, de ses pensées, de ses actions, s'inquiète aujourd'hui légitimement des connections de traces offertes par les technologies. Cet ouvrage espère avoir contribué à mettre en perspective la complexité des questionnements induits et à inciter à la prudence quant aux réponses et aux interprétations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDLER D. (dir.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, Folio, essais, 1992 et 2004.
- BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècle)*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1967.
- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974.
- CARTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- COLLECTIF, « Homme/animal, des frontières incertaines », *Sciences Humaines*, n°108, 2000, p. 14-18 (dissem.), p. 19-45.
- COPPENS Y., PICK P. (dir.), *Aux origines de l'humanité*, Paris, Fayard, 2001.
- CYRULNICK B., *Mémoire de singe et paroles d'Homme*, Paris, Hachette littératures, 1983.
- DERRIDA J., *De la grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1967.
- DERRIDA J., *La raison du plus fort (Y a-t-il des États « voyous » ?)*, colloque de Cerisy, juillet 2002, Paris, Éditions Galilée, 2004.
- DERRIDA J., BENNINGTON G., *Jacques Derrida, Circonfessions*, Paris, Seuil, 1991.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- GALINON-MÉLÉNEC B., *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, Rouen, PUHR, 2004.
- GOODY J., *La raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- HABERMAS J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.
- JOUVENTIN P., « La communication animale, aux carrefours de la connaissance », « La communication animale, le Kaléidoscope des langages », *Pour la science*, dossier hors série, janvier-avril 2002, p. 2.
- LAPASSADE G., *L'institution pédagogique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- LEROI-GOURHAN A., *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1965.
- LEVINAS E., *Ethique et infini*, Paris, Fayard 1982.
- LOURAU R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- MORIN E., *La méthode III, La connaissance de la connaissance*, Livre premier, Paris, Seuil, 1986.
- PICK, P., « Une innovation évolutive », « Les animaux ont-ils un sens moral ? », *Sciences et Avenir*, hors série, n°139, 2004, p.29.
- REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 volumes, Paris, Éditions Le Robert, 2006 (éd. enrichie).

RICŒUR P., *La mémoire, l'Histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

SERRES A., *Quelles problématiques de la trace ?*, Texte d'une communication prononcé lors du séminaire CERCOR/CERSIC, Rennes, le 13 décembre 2002.

STIEGLER B., *La technique et le temps*, 3 volumes, Paris, Galilée, 1994.

Index général

A

ABSENCE..... 23, 36, 37, 38, 52, 93,
147, 167, 185, 197, 281, 282, 284,
286, 333, 347, 362

ACCEPTABILITÉ 113, 192

ACTEURS.....44, 48, 63, 65, 69, 77, 79,
85, 105, 106, 111, 122, 151, 233,
240, 241, 243, 275, 283, 322, 355,
359

AFRIQUE .. 52, 55, 268, 270, 306, 308,
310, 311, 313, 314, 315, 319, 320,
324, 325, 328, 329, 344, 363

AGENT SECRET.....207, 331

AGRICULTURE 48, 226, 344

ALLOCHHTONES (LES)360

ANALYSEUR..... 50, 276, 280, 283, 287

ANCRAGE..... 50, 125, 131, 141, 159,
182, 183, 263, 301

ANIMAL..... 56, 92, 189, 197, 211, 226,
231, 252, 352, 364, 365, 366, 367,
370

ANONYME..... 160, 233, 256, 319, 332,
335, 359

ANTHROPOLOGIE 52, 54, 250, 268,
309, 333

APPARTENANCE... 21, 26, 48, 88, 117,
222, 275, 279, 295, 298, 306, 320,
321, 364, 367, 368

APPARTENANCE
(SENTIMENT D').....200, 282, 367

APPARTENANCES SOCIALES ..44, 127,
356

APPRENTISSAGE,

APPRENTISSAGE SOCIAL 44, 56, 114,
120, 121, 152, 166, 182, 183, 184,
189, 192, 201, 204, 211

ARCHÉOLOGIE..... 52, 62, 84, 262, 333,
362

ARCHIVES..... 24, 38, 111, 169, 226,
331, 335, 337, 345, 353

ARTEFACT 24, 34, 38, 40, 61, 193,
198, 200

AUTHENTIFICATION,
AUTHENTIQUE 14, 19, 20, 223, 227,
322, 331

AUTO-EXCLUSION.....47, 185

AVENIR... 15, 17, 18, 19, 20, 157, 176,
183, 199, 238, 323

B

BIFACE (MOBILITÉ BIFACE)...366, 367

C

CARTES240, 243, 251, 253, 267
CARTOGRAPHIE ..40, 68, 97, 124,
309

CHAÎNAGE..... 207

CIBLE.....45, 196, 255

CIRCULAIRE . 113, 133, 134, 140, 193,
197, 201, 218, 278, 355

CIRCULATION.... 50, 67, 76, 77, 78,
89, 134, 249, 251, 253, 257, 267,
269, 270, 284, 300, 322, 340

CITOYEN... 47, 52, 113, 200, 216, 217,
218, 219, 220, 221, 222, 223, 225,
226, 228, 229, 313, 327, 358

CLASSES MOYENNES51, 115, 121

CODE68, 128, 156, 252

COGNITIF... 75, 92, 140, 215, 219, 231

COLLECTIF 14, 17, 52, 69, 82, 94,
99, 115, 181, 202, 204, 265, 307,
314, 318, 353

- COLONIE, COLONIAL, COLONIALE,
 COLONISATION .. 52, 260, 305, 306,
 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313,
 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320,
 321, 323, 324, 326, 328, 329, 330,
 336, 344
- COMMUNICATION..... 14, 16, 17, 20,
 24, 28, 33, 34, 39, 41, 42, 44, 45,
 47, 49, 52, 54, 56, 59, 60, 61, 62,
 63, 65, 66, 76, 79, 81, 82, 83, 85,
 95, 106, 107, 109, 118, 119, 123,
 125, 127, 128, 130, 133, 134, 137,
 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145,
 152, 153, 154, 156, 157, 166, 168,
 169, 170, 171, 172, 174, 175, 182,
 186, 188, 189, 192, 193, 194, 195,
 196, 198, 199, 201, 204, 207, 208,
 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215,
 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223,
 224, 225, 227, 229, 230, 231, 235,
 236, 243, 249, 281, 284, 303, 306,
 311, 323, 324, 328, 329, 355, 356,
 357, 358, 363, 364, 370, 371
- COMMUNICATION
 POLITIQUE ... 24, 47, 54, 221, 225,
 229
- COMMUNICATIONS
 VIRTUELLES 52, 323
- COMMUNICATION
 PUBLICITAIRE 45
- COMPLEXE, COMPLEXITÉ 23, 25,
 26, 37, 42, 43, 53, 68, 70, 72, 73,
 74, 98, 154, 155, 156, 159, 171,
 181, 182, 186, 187, 192, 197, 199,
 203, 205, 208, 209, 218, 220, 229,
 251, 254, 267, 285, 291, 307, 331,
 353, 357, 363, 369
- COMPORTEMENT 38, 99, 128, 130,
 135, 136, 179, 189, 199, 201, 211,
 216, 218, 219, 226, 241, 242, 292,
 300, 368
- CONDITION HUMAINE 45, 202, 208,
 352
- CONFLITS 47, 176, 184, 259, 282,
 320, 346
- CONSCIENCE 32, 44, 95, 96, 103,
 106, 113, 159, 181, 182, 192, 200,
 208, 227, 259, 262, 282, 345
- CONSCIENT 74, 197, 198, 202,
 203, 206, 368
- CONSEILLERS
 (EN COMMUNICATION) 47, 226
- CONTACT ... 45, 46, 61, 152, 160, 163,
 185, 233, 259, 363
- CONTIGUÏTÉ 66, 73, 74, 76, 161
- CONTINUITÉ 24, 25, 38, 39, 50, 71,
 107, 121, 159, 160, 205, 208, 250,
 289, 331
- CONTINUUM 128, 172, 197,
 199, 201, 209, 259
- CONTRÔLE 40, 44, 48, 52, 63, 113,
 118, 119, 120, 176, 233, 236, 238,
 239, 240, 241, 242, 243, 251, 264,
 266, 267, 333, 339, 341, 359, 362
- CORPOREÏTÉ 45, 49, 174, 216, 366
- CORPS. 16, 33, 37, 41, 45, 47, 54, 55,
 56, 59, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 125,
 163, 169, 172, 177, 180, 181, 182,
 186, 188, 189, 191, 195, 197, 198,
 202, 203, 205, 210, 211, 212, 214,
 215, 221, 228, 230, 265, 277, 305,
 309, 311, 322, 329, 335, 343, 356,
 357, 358, 359, 361, 364, 365, 366,
 368
- CORPS SOCIAL.... 47, 68, 186, 357
- COUPLAGE (COUPLAGE SUJET
 ENVIRONNEMENT) ... 43, 88, 91,
 92

CRIME235, 331, 335
 CULTURE.....17, 52, 56, 62, 72, 79, 80,
 81, 93, 99, 123, 152, 183, 197, 198,
 201, 202, 211, 215, 234, 268, 317,
 333, 334, 335, 338, 344, 362
 CULTURE MNÉSIQUE62
 CULTURE TEXTUELLE.....62

D

DÉCENTREMENT88, 95
 DÉCLINAISON.....26, 36, 53, 351
 DÉCONSTRUIRE.....62, 81
 DÉLINQUANT235
 DÉPLACEMENT.....152, 249, 258, 261,
 266, 291, 300, 301, 331, 365, 368
 DÉSAJUSTEMENT47, 184, 186, 357
 DÉTECTION331, 332
 DÉTECTIVE.....19, 36, 38, 40, 172
 DÉTERMINATIONS.....67
 DÉVIANCE.....48, 93, 233, 332, 336,
 341, 359
 DIAGNOSTIC MÉDICAL...46, 171, 180,
 192, 194, 199, 208
 DIAGNOSTIC SOCIAL37, 171,
 180, 194, 199
 DIFFÉRANCE63
 DISCOURS19, 42, 44, 45, 47, 59,
 60, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 103, 105,
 109, 127, 131, 132, 133, 134, 135,
 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143,
 144, 152, 177, 179, 203, 207, 213,
 216, 217, 223, 226, 229, 260, 281,
 291, 292, 294, 300, 324, 336, 337,
 338, 347, 355, 356, 360, 363
 DISPOSITIF18, 43, 70, 71, 72, 78,
 91, 92, 106, 109, 113, 123, 170,
 201, 219, 240, 275, 276, 280, 287,
 300, 359

DISTANCE.....15, 17, 33, 34, 49, 50,
 76, 78, 80, 82, 89, 93, 95, 117, 155,
 164, 166, 167, 168, 196, 198, 200,
 205, 214, 221, 231, 236, 239, 242,
 243, 249, 261, 363
 DISTINCTION22, 34, 36, 49, 54, 70,
 79, 132, 136, 155, 161, 188, 204,
 206, 210, 289, 291, 298, 299, 302,
 365
 DISTINCTION HONORIFIQUE ...22,
 289, 291, 299, 302
 DOCUMENTS22, 43, 54, 55, 68, 69,
 70, 76, 77, 87, 89, 90, 92, 94, 99,
 111, 112, 319, 332, 333, 335, 337,
 339, 354
 DOMINATION, DOMINANT,
 DOMINÉ ...40, 52, 106, 260, 308, 310,
 311, 312, 313, 314, 320, 328, 330,
 337, 339, 344, 363
 DURABLE129, 261, 263, 281, 313,
 319, 339, 340, 365
 DURÉE..182, 208, 241, 249, 255, 257,
 262, 265, 307

E

ÉCHANGE107, 112, 220, 222, 224,
 229, 250, 258, 289, 294, 325, 358,
 107
 ÉCHO.....13, 121, 174, 192, 196, 202,
 214, 237, 283, 331
 ÉCHOÏSATION...45, 47, 172, 174, 199,
 200, 202, 203, 204, 217, 220, 221,
 222, 223, 226, 227, 228, 229
 ÉCHOÏSATION CORPORELLE ...45,
 47, 217, 220, 222
 ÉGRATIGNURE.....352
 ÉLAN À INTERACTION205
 ÉMOTION.....129, 164, 166, 168, 210,
 230, 238, 357

EMPATHIE 166, 200, 202, 213, 214,
220, 222, 225, 228, 231, 234

EMPREINTE 14, 18, 19, 21, 22, 25,
33, 34, 36, 39, 46, 56, 63, 66, 67,
72, 73, 151, 152, 153, 155, 159,
160, 161, 162, 163, 164, 165, 168,
169, 208, 250, 252, 256, 290, 291,
305, 331, 332, 338, 339, 340, 352,
356

EMPREINTES DIGITALES 332

ÉNIGME 74, 252

ENQUÊTE.....24, 28, 38, 39, 60, 67, 75,
84, 85, 121, 140, 207, 216, 217,
220, 221, 222, 331, 335

ENREGISTREMENT,

ENREGISTRÉS . 23, 33, 38, 55, 72, 122,
188, 207, 360

ENT 92, 97, 98, 101

ENVIRONNEMENT 13, 34, 40, 42,
43, 45, 46, 48, 54, 55, 61, 90, 91,
92, 179, 182, 183, 184, 187, 195,
199, 200, 202, 203, 209, 216, 218,
219, 220, 221, 222, 233, 243, 250,
258, 268, 275, 278, 279, 280, 338,
359, 366

ÉPHÉMÈRE 20, 22, 28, 34, 50, 251,
252, 256

ÉPISTÉMOLOGIE..... 60, 103, 250

ESPACE..... 15, 19, 21, 24, 26, 38, 52,
56, 63, 68, 70, 71, 80, 88, 93, 96,
118, 121, 122, 125, 151, 152, 154,
160, 161, 164, 166, 167, 168, 209,
215, 216, 218, 219, 220, 221, 224,
238, 239, 241, 242, 243, 249, 251,
253, 255, 257, 258, 260, 262, 263,
264, 268, 269, 274, 278, 279, 281,
291, 305, 306, 307, 312, 313, 319,
320, 322, 333, 338, 339, 340, 347,
354, 356, 362, 364, 366, 367, 369

ÉTHIQUE... 13, 44, 188, 207, 281, 283,
285

EUROPE 28, 51, 52, 306, 322, 325

ÉVANESCENCE 167

ÉVOLUTION 16, 89, 92, 163, 176,
202, 203, 336, 364, 365, 368, 369

EXCLUSION 117, 243, 273

EXPÉRIENCE,

EXPÉRIENTIELLE.... 20, 38, 46, 64, 88,
92, 95, 96, 102, 111, 141, 155, 156,
157, 160, 174, 183, 198, 199, 204,
206, 207, 208, 211, 217, 220, 322,
354

EXPLICITER, EXPLICITATION....62, 95,
99, 103, 191, 194, 353

F

FACEBOOK 24, 33, 39, 43, 44, 105,
106, 107, 108, 109, 111, 112, 113,
114, 115, 116, 117, 118, 119, 120,
121, 122, 123, 354, 355

FIGURE 14, 20, 61, 63, 64, 67, 69,
71, 79, 82, 100, 157, 158, 159, 161,
162, 163, 164, 167, 168, 181, 251,
264, 267, 275, 306, 332

FLUX 49, 89, 112, 208, 249, 251,
253, 255, 258, 260, 261, 263, 264,
266, 267, 271, 280, 307, 323, 341,
360

FORMATION..... 44, 55, 106, 121, 122,
142, 143, 144, 146, 159, 163, 174,
184, 258, 280, 281

FRONTIÈRE 40, 275, 364

G

GÉOGRAPHIE, GÉOGRAPHE ..249, 251,
254, 257, 262, 268, 269, 270, 305,
315, 317

GESTION DES RISQUES 43, 90, 101
 GOÛT.. 34, 45, 46, 151, 152, 153, 154,
 155, 156, 157, 159, 160, 161, 162,
 166, 168, 226, 254, 360
 GRAPHE..... 43, 116
 GRAPHE SOCIAL 116
 GROUPES SOCIAUX 52, 204, 206,
 333, 341, 342, 362

H

HABITUS 206, 221
 HAPPY SLAPPING ... 48, 233, 234, 235,
 236, 237, 238, 359
 HARCÈLEMENT 47, 184, 281, 341
 HERMÉNEUTIQUE, HERMÉNEUTIQUE
 NUMÉRIQUE..... 33, 43, 75, 88, 90,
 93, 95, 96, 97, 102, 103
 HISTOIRE DE VIE 172, 174, 177,
 198, 201, 205, 214
 HOMME.... 13, 16, 18, 19, 21, 22, 25,
 33, 34, 35, 37, 42, 47, 49, 52, 59,
 73, 75, 87, 116, 143, 179, 180, 197,
 198, 214, 215, 216, 217, 218, 220,
 222, 223, 225, 226, 228, 229, 231,
 249, 250, 251, 254, 255, 257, 263,
 265, 266, 267, 268, 273, 274, 277,
 280, 296, 309, 318, 323, 324, 325,
 352, 358, 365, 367

I

ICÔNE..... 61, 68, 72, 151, 240, 250
 IDENTIFICATION..... 23, 37, 49, 137,
 156, 201, 222, 331, 335, 339, 368
 IDENTITÉ 21, 34, 43, 44, 48, 50, 54,
 81, 82, 108, 109, 111, 112, 122,
 124, 125, 170, 179, 194, 226, 238,
 249, 251, 256, 258, 260, 262, 265,

266, 277, 279, 282, 320, 324, 332,
 338, 369
 IDENTITÉ NUMÉRIQUE..... 43, 44,
 111, 124
 IDENTITÉ RÉCULAIRE 50
 ILLUSTRATION..... 15, 16, 26, 40, 45,
 128, 197, 199, 200, 279, 296, 303
 IMAGE 13, 19, 20, 25, 28, 29, 34, 46,
 63, 68, 77, 79, 83, 85, 89, 90, 91,
 151, 152, 153, 154, 155, 157, 158,
 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165,
 166, 167, 168, 169, 170, 180, 181,
 200, 207, 219, 223, 224, 225, 237,
 251, 258, 263, 264, 309, 312, 323,
 324, 356, 363
 IMPLICITE ... 39, 40, 96, 132, 192, 193,
 234, 358
 IMPOSTURE, IMPOSTEUR 274, 276,
 277, 361
 IMPRESSION.... 14, 142, 143, 146, 160,
 162, 166, 191, 202, 242
 IMPRIMER 67, 261
 INCONSCIENT 33, 197, 199, 204
 INCORPORATION,
 INCORPORÉ..... 108, 157, 228
 INDEX..... 36, 42, 60, 74, 84, 113, 124,
 125, 352
 INDICE 19, 20, 23, 25, 35, 36, 37,
 42, 46, 64, 66, 70, 72, 74, 76, 81,
 85, 112, 158, 160, 168, 176, 206,
 207, 219, 223, 250, 252, 290, 305,
 353
 INDICIALITÉ.... 66, 72, 73, 76, 78, 219,
 223, 228, 229, 359
 INDIGÈNE.. 34, 51, 305, 312, 313, 314,
 321, 324, 326
 INDUCTION 38, 191, 204, 207
 INÉGALITÉ 109, 221

- INFORMATIQUE 43, 56, 65, 68, 80,
85, 87, 91, 92, 99, 102, 107, 110,
112, 114, 122, 241, 266
- INSCRIPTION..... 16, 38, 42, 60, 62, 68,
70, 72, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 81,
87, 88, 115, 175, 198, 251, 258,
261, 263, 306, 340, 353, 354
- INSTITUTION 21, 50, 273, 274, 275,
276, 280, 285, 287, 360, 361, 362,
369, 370
- INSTRUMENT.... 48, 91, 158, 207, 233,
250, 259, 275, 278, 359
- INSTRUMENTALISER,
INSTRUMENTALISATION.... 17,
21, 273
- INTÉGRATION..... 24, 33, 39, 48, 68,
92, 100, 106, 233, 238, 241, 243,
275, 340
- INTÉGRATION SOCIALE 24, 33,
39, 48, 233, 238, 241, 243,
275
- INTENSITÉ 46, 135, 154, 158, 163,
197
- INTENTION . 16, 22, 94, 134, 224, 279,
284, 292, 293
- INTERACTIF, INTERACTIVE 98, 244
- INTERACTION 40, 41, 42, 46, 47, 73,
79, 90, 98, 99, 134, 141, 144, 172,
174, 181, 186, 191, 198, 199, 201,
202, 203, 206, 211, 214, 215, 216,
217, 218, 219, 220, 222, 223, 229,
234, 306, 358, 369
- INTERACTIONNISME
- SYMBOLIQUE..... 43
- INTERFACES 43, 90, 109, 113, 215
- INTERFACES COGNITIVES 90
- INTÉRIORISATION
(DE L'EXTÉRIORITÉ)..... 201
- INTERNAUTES..... 92, 105, 107, 116,
120, 324, 363
- INTERNET 24, 33, 39, 49, 85, 106,
107, 110, 112, 113, 121, 122, 180,
202, 208, 228, 236, 237, 240, 267,
323, 324, 326, 353
- INTERPRÉTATIF
(ESPACE INTERPRÉTATIF).. 37, 60, 66,
74, 75, 88, 95, 98, 99, 101, 172,
175, 191, 354
- INTERPRÉTATION ... 14, 16, 19, 21, 24,
26, 32, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 43,
48, 53, 54, 60, 62, 65, 69, 70, 75,
84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93,
94, 97, 101, 153, 161, 171, 173,
177, 180, 186, 187, 191, 192, 193,
194, 195, 196, 197, 198, 200, 203,
205, 206, 207, 208, 218, 224, 229,
279, 285, 334, 336, 351, 352, 354,
355, 357, 363, 365, 366, 369
- INTERTEXTUELLE..... 97, 99, 354
- INTIME.. 13, 34, 45, 46, 119, 122, 162,
221, 225, 227, 355
- INTRUS ... 50, 276, 280, 286, 339, 360,
361, 367, 368, 369
- INTUITION..... 39, 172, 174, 175, 186,
188, 191, 199, 203, 208, 209, 210,
357, 358
- INVISIBILITÉ 176, 230, 279
- INVISIBLE ... 23, 37, 69, 168, 179, 206,
219, 290, 320, 367
- INVOLONTAIRE,
INVOLONTAIREMENT..... 18, 49, 366
- J**
- JUGEMENT..... 14, 20, 34, 54, 65, 152,
156, 161, 175, 177, 183, 188, 192,
198, 199, 203, 204, 205, 206, 209,
210, 223, 227, 242, 356, 368

JUSTESSE, JUSTESSE DE

L'INTERPRÉTATION 35, 46, 75,
187, 191, 200, 207, 357

JUSTICE .. 48, 131, 264, 266, 270, 275,
284, 345

JUSTIFICATION 66, 185, 198, 201,
210, 276

L

LANGAGE.... 20, 23, 28, 32, 34, 35,
37, 41, 55, 89, 128, 129, 130, 131,
132, 133, 134, 135, 140, 142, 156,
169, 173, 182, 197, 200, 207, 212,
215, 221, 226, 229, 250, 262, 275,
290, 298, 302, 356, 358, 364

LANGAGE SILENCIEUX .. 200, 226

LANGUE NATURELLE 43, 90

LÉGALITÉ 267

LÉGITIMATION, LÉGITIMITÉ..... 39, 82,
102, 124, 207, 215, 219, 229, 239,
250, 274, 275, 276, 279, 286, 334,
338, 340, 359, 361

LIBERTÉ 75, 163, 180, 236, 239,
242, 267, 270, 283, 291

LIBERTÉ INDIVIDUELLE

LIBREMENT CONSENTIE.... 24, 33,
39, 43, 44, 105, 106, 109

LIEN SOCIAL..... 125, 213, 214, 226,
303, 361

LIEUX.... 17, 33, 47, 48, 50, 69, 78, 81,
82, 84, 127, 185, 221, 231, 236,
239, 242, 250, 251, 253, 255, 257,
258, 261, 263, 265, 267, 269, 277,
285, 287, 315, 318, 319, 325, 326,
328, 342, 343, 345, 351, 355, 361,
363, 367

LIEUX-TRACE 318, 325

LIMITES.. 46, 152, 159, 160, 172, 174,
177, 208, 213, 242, 264, 357, 367

M

MACHINE 33, 35, 42, 87, 99, 101

MAGMA..... 195, 198, 199, 200

MANIFESTATIONS

SENSORIELLES 45, 46

MANIPULATION.. 23, 25, 71, 139, 196,
356

MARKETING... 45, 111, 122, 169, 211

MARQUAGE.... 18, 252, 257, 260, 263,
264, 267, 360, 368

MARQUE 14, 17, 18, 21, 34, 49, 64,
67, 69, 70, 155, 158, 249, 250, 252,
253, 254, 256, 257, 258, 261, 263,
265, 266, 267, 271, 274, 276, 286,
290, 291, 294, 298, 305, 307, 308,
309, 311, 312, 314, 316, 318, 319,
320, 322, 323, 324, 325, 352, 360,
363, 364, 365

MASSE.. 43, 69, 90, 97, 162, 180, 207,
255, 336, 343, 344

MATÉRIALITÉ..... 61

MATIÈRE 16, 25, 33, 60, 67, 73, 97,
156, 157, 163, 166, 177, 186, 195,
198, 202, 205, 264, 274, 301, 340,
357, 358, 365

MATIÈRE CORPORELLE 177

MATRICE, MATRICIEL 47, 158, 159,
193, 223

MÉDIAL.. 48, 233, 238, 239, 240, 241,
242, 243, 359

MÉDIAS 15, 17, 18, 24, 28, 42, 55,
59, 65, 77, 83, 85, 125, 139, 142,
181, 182, 206, 212, 225, 234, 286,
324, 363

MÉDIATION 21, 34, 37, 45, 50, 55,
70, 71, 72, 75, 77, 79, 154, 157,
159, 167, 223, 273, 274, 275, 280,
285, 286, 353

- MÉMOIRE 62, 204, 205, 265, 318, 352
 MÉMORISATION 139, 140
 MÉTAMORPHOSE 263, 264, 267
 MÉTAPHORE 50, 59, 93, 103, 152, 160, 162, 163, 165, 275, 282
 MIGRANTS 17, 23, 37, 49, 51, 280, 322, 323, 325, 332, 333, 341, 344, 362
 MIMÈSIS 196, 200, 204
 MINIATURISATION (DES TECHNOLOGIES)..... 48, 233
 MISE EN SCÈNE .. 18, 23, 37, 108, 109, 123, 181, 188, 200, 218, 223, 226, 228, 230, 234, 237, 310, 312, 318, 319
 MOBILITÉ.... 13, 16, 36, 48, 51, 52, 77, 241, 242, 249, 250, 257, 259, 261, 263, 265, 268, 273, 281, 306, 307, 322, 323, 324, 339, 340, 342, 360, 366, 367, 368
 MODÈLE..... 24, 50, 64, 74, 76, 113, 122, 128, 129, 133, 136, 196, 218, 270, 275, 310
 MODÈLE DE RÉFÉRENCE..... 50
 MODÈLE ORGANISATIONNEL..... 50
 MONDE 18, 19, 21, 33, 42, 45, 49, 54, 59, 64, 65, 68, 69, 72, 76, 79, 81, 88, 91, 92, 105, 107, 117, 118, 119, 133, 147, 152, 153, 161, 165, 167, 169, 179, 181, 182, 183, 197, 201, 209, 228, 241, 249, 254, 256, 260, 261, 264, 268, 269, 274, 275, 278, 287, 291, 297, 306, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 332, 345, 363
- MONDIALISATION 25, 34, 39, 51, 52, 261, 287, 305, 306, 307, 308, 315, 317, 323, 326, 330
 MOTIVATION..... 45, 159
- N**
- NATURALITÉ 42, 60
 NAVIGATION INTERTEXTUELLE..... 43, 87, 90, 92, 94, 95, 99, 101
 NOMADE 49, 262, 345
 NORD 49, 52, 320, 323
 NORMES 46, 75, 77, 134, 135, 136, 161, 175, 180, 182, 183, 184, 186, 188, 189, 203, 211, 218, 238, 241, 243, 281, 282, 284, 353, 357
 NORMEX 182, 183, 184, 185, 186, 357
 NORMIN 182, 183, 184, 185, 186, 357
 NOUVEAUTÉ..... 33, 63, 80, 92
- O**
- OBJECTIF 14, 15, 16, 18, 22, 23, 36, 37, 38, 44, 45, 105, 106, 109, 127, 138, 199, 275, 280, 354, 355
 OBSERVABLE 67, 206
 OBSERVATION PARTICIPANTE 44, 217
 ONTOLOGIE, ONTOLOGIQUE 51, 89, 97, 153, 159, 160, 167, 168, 290
 ORCHESTRE, ORCHESTRATION 205, 207, 225
 ORDINATEUR..... 48, 86, 114, 233
 ORDRE.... 20, 36, 48, 69, 85, 107, 121, 129, 153, 155, 160, 166, 168, 171, 209, 218, 235, 244, 251, 253, 255, 261, 264, 273, 276, 286, 289, 290,

295, 297, 307, 308, 310, 311, 312,
316, 322, 324, 337, 339, 359
ORDRE SOCIAL 48, 218, 244,
322
ORIGINE 17, 26, 34, 40, 46, 64, 74,
110, 111, 152, 159, 161, 164, 165,
176, 179, 196, 208, 293, 300, 356,
368
OUBLI..... 43, 85, 189, 261, 315, 343,
346, 371

P

PARIAS333, 362
PARTICIPATION 14, 47, 81, 94, 113,
214, 215, 216, 230
PARTISAN..... 50, 277, 283, 286, 361
PASSAGE 13, 20, 21, 34, 36, 38, 47,
49, 50, 67, 72, 89, 94, 116, 158,
161, 163, 229, 252, 253, 254, 259,
262, 263, 265, 267, 277, 282, 284,
286, 291, 305, 308, 331, 338, 352,
360, 361, 362, 366, 369
PASSÉ..... 16, 17, 18, 25, 32, 33, 34, 36,
38, 39, 40, 42, 49, 61, 79, 85, 93,
94, 157, 174, 182, 197, 199, 207,
209, 260, 305, 306, 308, 314, 318,
326, 352, 354, 358
PASSÉ ABSENT..... 61
PERCEPTION14, 47, 55, 88, 93, 94,
99, 105, 129, 130, 131, 132, 140,
152, 155, 159, 160, 161, 164, 170,
219, 221, 320, 337, 355, 366
PERMANENCE 17, 33, 51, 52, 75,
82, 121, 166, 179, 181, 194, 220,
233, 250, 258, 307, 314, 316
PERTINENCE .. 43, 46, 90, 93, 96, 146,
161, 184, 199, 231, 263
PHOTOGRAPHIE.. 25, 61, 68, 112, 169,
252, 309, 330

PLANÈTE 17, 18, 51, 314, 323
PORTE ÉTROITE252, 264, 267, 271,
360
POUVOIR 93, 242, 264, 266, 275,
308, 312, 316, 331
PRAGMATIQUE 69, 77, 143, 192,
209, 294, 363
PRATIQUES 24, 28, 43, 69, 70, 71,
72, 75, 76, 77, 81, 82, 83, 84, 85,
88, 89, 101, 105, 107, 111, 123,
131, 161, 203, 204, 214, 217, 221,
223, 230, 231, 235, 237, 239, 240,
241, 242, 243, 256, 260, 273, 274,
323, 328, 330, 336, 343, 355
PRÉCAIRE 50, 170, 273, 277, 279,
283, 286, 345, 360
PRÉSENT..... 16, 17, 18, 25, 32, 33, 39,
40, 42, 47, 61, 67, 94, 97, 103, 122,
157, 183, 193, 194, 195, 197, 206,
224, 277, 281, 282, 296, 306
PROCESSUS 25, 26, 33, 35, 38, 39,
43, 44, 47, 59, 61, 66, 67, 71, 72,
75, 78, 82, 95, 99, 100, 108, 113,
120, 121, 127, 128, 132, 133, 140,
158, 161, 163, 165, 172, 173, 175,
178, 180, 181, 182, 184, 185, 186,
191, 193, 195, 197, 199, 201, 202,
203, 204, 206, 207, 208, 218, 229,
238, 257, 260, 263, 280, 282, 297,
331, 332, 336, 339, 340, 341, 344,
360, 363, 365, 369
PROCHE .. 78, 106, 116, 159, 223, 229,
358
PROFANATEUR50, 277
PROFIL..... 13, 107, 108, 109, 112, 113,
114, 116, 120, 191, 239, 241, 242
PROJECTION181, 197
PROXÉMIE, PROXIMITÉ 14, 48, 49,
95, 166, 202, 213, 214, 217, 219,

221, 222, 223, 227, 228, 229, 231,
249, 282, 286, 359
PSYCHOLOGIE 20, 28, 34, 41, 44,
102, 127, 128, 129, 131, 132, 133,
134, 141, 142, 143, 144, 158, 207,
228, 281, 355
PUBLIC ..32, 65, 72, 79, 107, 142, 215,
216, 219, 221, 224, 226, 233, 238,
274, 284, 322, 328, 359

Q

QUALIFICATION 47, 223, 285
QUANTITÉ, PETITE QUANTITÉ À PEINE
PERCEPTIBLE 14, 17, 241, 305,
335, 352

R

RATIONALITÉ..... 172, 174, 192, 209,
276, 311
RÉAJUSTEMENT..... 47, 185
RÉALITÉ . 23, 134, 138, 207, 289, 290,
291, 292, 293, 294, 296, 298, 299,
300, 301
RÉCEPTION, RÉCEPTEUR .. 44, 94, 101,
127, 128, 132, 133, 134, 135, 139,
141, 144, 151, 156, 174, 175, 178,
196, 197, 203, 204, 205, 206, 217,
219, 249, 255, 354, 356
RECONNAISSANCE 22, 23, 37, 67,
138, 198, 204, 205, 220, 227, 279,
282, 286, 307
REGARD COLONIAL.. 51, 52, 306, 308,
314, 322, 324
RÈGLES 106, 112, 134, 172, 179,
183, 184, 187, 218, 241, 244, 252,
278, 300, 359, 361, 367, 368, 369
ACCORD SUR LES RÈGLES..... 369
RÉGULARITÉ..... 136, 222, 242

REPÈRES... 49, 50, 257, 277, 282, 321,
361
REPÈRE
PROGRAMMATIQUE 50
REPÈRES TERRITORIAUX 49
REPRÉSENTATION 33, 35, 38, 42,
48, 54, 59, 70, 71, 72, 74, 75, 77,
81, 82, 92, 102, 110, 152, 162, 163,
183, 184, 199, 202, 216, 223, 290,
292, 293, 296, 297, 298, 305, 306,
356
REPRÉSENTATION
DE LA RÉALITÉ 356
REPRÉSENTATION
DE SOI 48, 184
RÉPUTATION 43, 113, 120, 180
RÉSEAU 69, 70, 71, 76, 105, 108,
109, 110, 111, 112, 113, 114, 116,
119, 122, 261, 311, 352, 355
RÉSEAUX 54, 56, 77, 83, 85,
107, 110, 116, 123, 188, 189,
211, 212, 240, 250, 251, 257,
259, 268, 282, 285, 311, 322,
323, 324, 327, 340, 355
RÉSEAUTAGE SOCIAL.... 107, 112
RÉSIDU 291, 343
RÉSISTANCE ... 93, 315, 316, 332, 336,
347, 363
RESSOURCES 16, 49, 71, 92, 98, 99,
152, 154, 156, 161, 165, 168, 219,
283, 286
RÊVE 49, 160, 308
RÉVOLUTION ... 49, 52, 259, 307, 315,
323, 324, 344
RISQUES . 13, 105, 153, 160, 208, 224,
253, 255, 273, 276, 279, 332, 354,
355, 362
RITUEL 117, 231
ROBOT..... 25, 111, 234

S

- SACRÉ 50, 169, 275, 277, 281, 285,
286, 319, 361
- SANS-PAPIERS 50, 279, 320, 346
- SANS-TRACES (LES) 34, 52
- SAVOIR 20, 36, 61, 64, 65, 67, 69,
76, 77, 81, 82, 84, 96, 121, 147,
174, 199, 202, 204, 224, 227, 238,
240, 252, 265, 274, 275, 296, 324,
338, 368
- SCIENCES 13, 15, 23, 24, 26, 32, 35,
36, 38, 40, 45, 46, 47, 52, 55, 59,
63, 64, 75, 85, 87, 89, 95, 103, 123,
154, 158, 170, 186, 188, 189, 192,
204, 210, 211, 212, 214, 219, 249,
268, 305, 333, 336, 337, 341, 352,
362, 370
- SCIENCES COGNITIVES 103, 158,
212, 370
- SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION 26, 36, 45,
47, 53, 59, 63, 64, 87, 123, 188,
192, 210, 249, 352
- SCIENCES HUMAINES ... 13, 15, 32, 35,
40, 46, 53, 186, 188, 204, 210, 268
- SCIENCES SOCIALES 52, 305, 333,
336, 337, 341, 362
- SÉCURITÉ 44, 108, 112, 236, 243,
267, 282, 284, 332
- SÉDENTARITÉ,
SÉDENTAIRE 48, 49, 250, 260, 264,
265, 278, 361
- SÉMIOLOGIQUE..... 18, 28, 37, 45, 55, 60,
66, 68, 71, 72, 77, 84, 91, 93, 94,
103, 109, 152, 154, 155, 158, 161,
164, 169, 170, 215, 217, 220, 230
- SENS..... 14, 17, 20, 23, 26, 28, 32, 34,
35, 36, 37, 41, 42, 45, 47, 53, 54,
60, 61, 62, 63, 64, 67, 68, 70, 71,
75, 76, 77, 79, 81, 88, 91, 92, 93,
94, 97, 98, 103, 108, 128, 131, 132,
133, 152, 153, 154, 155, 157, 158,
160, 161, 165, 167, 168, 169, 175,
176, 177, 181, 183, 184, 186, 188,
189, 191, 193, 194, 195, 196, 197,
198, 199, 203, 204, 206, 207, 208,
210, 211, 214, 221, 224, 227, 228,
230, 236, 237, 241, 243, 254, 257,
260, 262, 264, 265, 267, 275, 278,
279, 283, 284, 285, 290, 292, 294,
295, 297, 301, 302, 303, 314, 322,
332, 334, 351, 352, 353, 356, 364,
369, 370
- SENSATION..... 34, 45, 46, 152, 154,
155, 158, 159, 160, 161, 164, 165,
166, 167, 168, 211, 356, 357
- SENSORIALITÉ 60, 357
- SEUIL..... 47, 185, 207
SEUIL CRITIQUE 47, 185
- SIGNATURE 112, 121, 227, 252
- SIGNE, SIGNES 14, 17, 20, 21, 23,
24, 25, 32, 33, 36, 37, 38, 42, 45,
46, 47, 60, 61, 62, 66, 68, 72, 74,
76, 78, 80, 81, 83, 85, 88, 89, 97,
105, 118, 125, 128, 135, 155, 156,
157, 158, 160, 161, 167, 168, 169,
171, 172, 173, 174, 175, 176, 177,
178, 179, 180, 181, 182, 183, 184,
185, 186, 187, 188, 189, 191, 192,
193, 194, 195, 196, 197, 198, 199,
200, 201, 202, 203, 204, 205, 206,
207, 208, 209, 210, 211, 212, 213,
214, 216, 217, 218, 219, 220, 221,
222, 223, 224, 226, 227, 228, 229,
230, 243, 250, 255, 258, 259, 262,
263, 265, 279, 290, 291, 301, 305,
306, 307, 308, 310, 312, 313, 315,

- 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323,
324, 325, 327, 329, 333, 354, 356,
357, 358, 360, 363, 367
SIGNES FORMELS.....201
SIGNE-SIGNAL,
SIGNES-SIGNAUX .. 175, 176, 195,
196, 197, 200
SIGNE-SYMBOLE20, 193
SIGNE-TRACE....14, 17, 21, 23, 24, 25,
32, 33, 37, 38, 45, 46, 47, 171, 172,
173, 174, 175, 176, 177, 178, 179,
180, 181, 182, 183, 184, 185, 186,
187, 191, 192, 193, 194, 195, 196,
197, 198, 199, 200, 201, 202, 203,
204, 205, 206, 207, 208, 209, 214,
220, 227, 357, 358, 360
SITES 18, 24, 33, 39, 43, 54, 71, 77,
81, 84, 89, 105, 106, 107, 108, 109,
111, 112, 113, 116, 121, 124, 235,
290, 324, 335, 343, 355, 363
SITUATION 26, 46, 94, 96, 97, 99,
129, 130, 131, 132, 141, 155, 171,
172, 174, 181, 183, 186, 191, 193,
195, 199, 201, 202, 209, 318, 336,
344, 357, 358
SITUATIONS
INFORMELLES 47, 221
SOCIOLOGIE 52, 66, 107, 211, 281,
287, 307, 333, 345
SOCIO-SÉMIOLOGIQUE..... 59, 67, 70
SOUFFRANCE .45, 132, 172, 177, 181,
205, 237, 279, 281, 318, 338
SPACIOCIDE..... 333, 342, 362
SPECTACLE, MISE EN SPECTACLE .. 17,
45, 48, 68, 76, 235, 312
STRATÉGIES FIGURATIVES46
SUD 49, 51, 52, 151, 169, 317, 320,
322, 323, 324, 325, 336, 343, 346,
363
SURVEILLANCE 24, 33, 39, 43, 63,
85, 105, 106, 109, 110, 111, 113,
120, 122, 125, 185, 233, 237, 239,
240, 241, 242, 252, 332, 339, 341,
354, 355
VIDÉO SURVEILLANCE 208
SURVIE 48, 61, 183, 198, 249, 266,
278, 366
SYMBOLE, SYMBOLIQUE 17, 19, 21,
22, 34, 37, 50, 66, 70, 73, 79, 80,
151, 153, 157, 163, 193, 201, 205,
215, 217, 224, 238, 257, 258, 264,
273, 274, 275, 277, 278, 279, 280,
282, 285, 286, 287, 289, 290, 305,
306, 328, 344, 361
SYMPTÔME.....46, 158, 171, 172, 173,
176, 177, 178, 179, 180, 181, 186,
187, 192, 274, 279, 357
SYNESTHÉSIQUE.....46, 155, 161, 164,
165, 356
SYSTÈME 21, 39, 42, 50, 56, 79, 82,
89, 90, 91, 92, 96, 100, 106, 107,
115, 120, 123, 134, 157, 158, 173,
177, 178, 183, 192, 193, 194, 197,
218, 223, 243, 267, 276, 285, 294,
298, 306, 326, 360, 366
SYSTÈME COMPLEXE..... 267, 360
SYSTÈME
INTERPRÉTATIF 192, 193
- T**
- TECHNIQUE 16, 33, 56, 77, 89, 95,
96, 125, 156, 233, 237, 240, 243,
259, 265, 284, 371
TECHNOLOGIE.. 13, 48, 233, 236, 239,
240, 267, 332, 359
TECHNOLOGIE DIGITALE..... 48,
233, 359

- TECHNOLOGIE
MILITAIRE 332
- TÉLÉPHONE..... 13, 45, 48, 106, 233,
234, 235, 236, 237, 238, 240, 242,
323
- TÉLÉPHONE MOBILE 13, 45, 242
- TEMPORALITÉ.....307, 320
- TEMPS 15, 26, 29, 34, 36, 48, 49,
52, 55, 61, 64, 66, 69, 85, 87, 91,
94, 96, 105, 118, 120, 121, 130,
132, 133, 154, 157, 164, 170, 180,
181, 182, 183, 184, 207, 209, 219,
238, 241, 243, 251, 255, 260, 261,
262, 263, 264, 266, 267, 273, 276,
281, 284, 285, 286, 290, 294, 306,
307, 309, 310, 314, 315, 319, 322,
323, 329, 334, 335, 339, 354, 364,
365, 369, 371
- TENSION.... 43, 49, 177, 180, 181, 249
- TERRITOIRE.....250
- TEXTE 35, 62, 64, 65, 66, 67, 68,
70, 72, 77, 81, 83, 85, 88, 89, 91,
94, 101, 103, 138, 140, 142, 166,
170, 194, 196, 198, 206, 208, 252,
302, 329, 353
- TEXTES FONDATEURS..... 52
- TIC (TECHNOLOGIE DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION) 44, 52, 323,
329
- TRACABILITÉ24, 32, 33, 39, 48, 50,
63, 80, 198, 199, 204, 208, 233,
236, 237, 238, 239, 240, 243, 306,
325, 331, 355, 359, 363
- TRACABLES..... 48, 244, 359
- TRACÉ.... 14, 35, 36, 42, 59, 70, 72,
78, 79, 80, 81, 82, 112, 117, 165,
237, 251, 256, 283, 305, 311, 342,
352, 353
- TRACE SOCIALE..... 285
- TRACER 13, 116, 220, 240, 353
- TRACES 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21,
22, 23, 24, 25, 26, 32, 33, 34, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46,
47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55,
56, 59, 60, 61, 64, 65, 66, 67, 68,
70, 71, 74, 75, 77, 79, 80, 81, 83,
84, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 99, 100,
101, 106, 111, 112, 120, 121, 122,
127, 128, 131, 132, 134, 137, 138,
139, 140, 141, 147, 153, 157, 158,
159, 160, 162, 168, 171, 172, 174,
175, 177, 179, 180, 182, 183, 185,
186, 189, 191, 193, 194, 195, 196,
197, 198, 199, 200, 201, 202, 203,
204, 205, 207, 208, 214, 216, 217,
218, 219, 220, 221, 222, 223, 224,
226, 228, 229, 237, 238, 253, 255,
260, 262, 263, 264, 265, 267, 276,
279, 282, 285, 286, 289, 290, 291,
292, 295, 296, 299, 302, 303, 305,
306, 307, 308, 309, 310, 314, 315,
317, 318, 319, 320, 324, 326, 331,
332, 333, 334, 335, 336, 337, 338,
339, 341, 342, 344, 345, 346, 351,
352, 353, 354, 355, 356, 357, 358,
360, 362, 363, 366, 367, 369
- TRACES DU PASSÉ 195
- TRACES LANGAGIÈRES... 20, 127,
128, 131, 132, 134, 137, 138,
139, 140, 141, 147, 356
- TRACES MNÉSQUES 204, 205
- TRACES OBSERVABLES 59, 61
- TRACEUR.....277, 324
- TRADUCTION.... 38, 55, 107, 155, 211,
230, 354, 355
- TRAIT 43, 64, 69, 90, 96, 220, 292,
294, 296, 326, 335, 363

TRANSFORMATION,
 TRANSFORMÉ 51, 68, 72, 191, 237,
 263, 274, 309, 323, 336, 359, 360
 TRANSPARENCE..... 14, 43, 63, 113,
 122, 191, 239
 TRANSPORTS .. 49, 257, 267, 268, 269
 TRANSVERSALE, TRANSVERSE 43, 45,
 106, 362
 TRAQUE, TRAQUE DU SENS 35, 36,
 42, 59, 64, 69, 173, 177, 207, 237,
 243, 252, 332, 363
 TRAVAIL 43, 45, 47, 54, 62, 65, 66,
 68, 74, 75, 78, 79, 81, 82, 88, 90,
 91, 92, 93, 94, 99, 118, 163, 166,
 176, 181, 182, 183, 184, 185, 188,
 189, 210, 211, 214, 217, 226, 258,
 265, 274, 277, 278, 281, 282, 287,
 309, 311, 318, 319, 335, 340, 357
 TRI..... 35, 197
 TRIVIALITÉ..... 16, 55, 60, 124, 189,
 211, 217, 231

U

UBIQUITÉ 49
 URBAIN, URBAINE..... 278, 312, 317,
 319, 341
 USAGE..... 13, 15, 21, 33, 40, 41, 42,
 48, 54, 56, 59, 63, 68, 69, 70, 71,

81, 83, 92, 106, 110, 124, 131, 135,
 191, 194, 202, 208, 215, 233, 235,
 238, 239, 249, 263, 280, 286, 294,
 296, 297, 299, 305, 353, 364, 365,
 368

UTILISATEUR,
 SYSTÈME UTILISATEUR..... 42, 87, 88,
 90, 91, 92, 94, 95, 97, 98, 99, 100,
 101, 106, 111, 112, 113, 354

V

VESTIGE 62, 291, 305
 VICTIME, VICTIMAIRE 21, 52, 132,
 237, 238, 283, 333, 343
 VIOLENCE..... 48, 132, 143, 234, 235,
 237, 298, 334, 342, 344, 345, 346
 VISIBILITÉ 14, 16, 18, 23, 37, 47,
 71, 111, 124, 223, 229, 280, 321,
 359, 361
 VIVRE-ENSEMBLE 213, 222, 226

W

WEB..... 54, 68, 75, 81, 83, 84, 85, 102,
 107, 110, 111, 112, 120, 122, 124

Index des références bibliographiques

A

ABRIC J.C..... 183, 188
ACCARDO A..... 273, 287
ACHARD G. 216, 230
ACQUISTI A..... 110, 124
ADAM J.-M. 90, 101, 103
ADEY P. 240, 244
AKOUMIANAKIS D..... 241, 244
AL-AHNAF M..... 342, 345
ALBRECHTSLUND A..... 124
ALDRICH R..... 319, 328
ALLARD L. 124
ALLARD V..... 290, 303
ALMEIDA (D') N..... 188
AMADIEU J.F..... 180, 188, 210
ANDLER D..... 370
ANDRIEU B. 180, 188, 210
ANZIEU D..... 210
APPADURAI A. 307, 342, 344
ARABYAN M..... 80, 83
ARCURI L..... 129, 130, 144, 145
ARNAUD M. 54, 110
ARNHEIM R..... 15, 28
ARRAS B. 169
ASSILAMEHOU Y. 131, 144
AUGE M. 250, 268, 277, 286, 287,
336, 344
AUSSENAC-GILLES N. 102
AUSTIN J. L. 134, 141

B

BAILLY A..... 251, 268, 269
BAKALOWICZ M. 268
BALANDIER G. 336, 344

BALESTIBAUD-MONSEIGNE A.... 214,
230
BALLE F. 28
BANCEL N. 307, 322, 328, 330
BARATIN M..... 85
BARBU S..... 56
BARLET O. 324, 328
BARTHES R. 42, 61, 73, 83, 155, 158,
167, 169, 182, 188, 195, 210, 353
BASTERRA G. 338, 344
BATES M. J..... 100, 101
BATESON G. 205, 210
BATIFOULIER P. 346
BAUTIER R. 68, 83
BAVOUX J.-J..... 249, 268
BEAUCIRE F..... 268
BEAUVOIS J.-L. 56
BEAVIN J.H. .. 171, 173, 189, 201, 212
BEAZLEY J.A..... 132, 143
BECK U..... 278, 279, 283, 287
BENNINGTON G.... 194, 210, 351, 370
BERANGER C..... 268
BERGSON H..... 32, 54, 188, 208, 210
BERNARDOT M. 17, 23, 34, 36, 37, 40,
49, 52, 54, 202, 265, 306, 320, 339,
341, 342, 344, 362, 368
BERNAULT F. 328, 330
BERNERS-LEE T. 89, 102
BERNUS E..... 262, 268
BERTHOZ A..... 210
BERTRAND J..... 254, 268
BEUST P..... 55, 87
BEYAERT-GESLIN A. 28, 169
BIDART P..... 213, 230
BIGO D. 343, 344
BLANCHARD P. 307, 328, 330

- BLOCH M. 157, 370
 BOLTANSKI L. 201, 210
 BORDRON J.-F. 154, 160, 169
 BOUGNOUX D. 161, 169, 188, 205,
 210
 BOUMEGOUTTI D. 311, 328
 BOURDIEU P. 34, 54, 188, 204, 206,
 210, 223, 230, 273, 341, 344
 BOURIGAULT D. 102
 BOURSIN F. 28
 BOUTAUD J.-J. ... 19, 34, 36, 38, 41, 45,
 54, 66, 83, 151, 166, 169, 172, 188,
 205, 206, 210, 216, 224, 230, 322,
 356
 BOWLING B. 340, 347
 BOYD D. 110, 115, 124
 BRACHET C. 181, 188
 BRADAC J.J. 135, 141
 BRIGHAM J.C. 136, 145
 BROCARD M. 249, 253, 268
 BROCHU D. 70, 71, 77, 83
 BROMBERG M. 137, 141, 143
 BROSSAT A. 346
 BROWN P. 124
 BROWN W. 344
 BRUNET R. 98, 251, 257, 268
 BRYANT J.B. 136, 145
 BUREAU L. 254, 268
 BURGOON J.K. 141
 BURGOON M. 141, 142
 BURGUET A. 129, 130, 139, 142
- C**
- CABIN P. 230
 CANDAU J. 54
 CANDEL É. 82, 83
 CARDON D. 111, 117, 124
 CARLUER F. 268
 CARTORIADIS C. 368, 370
 CASANOVA F. 15, 28
 CASTEL R. 281, 283, 287
 CASTORIADIS C. 273, 287
 CAUVIN J. 334, 344
 CEUPPENS B. 318, 328
 CHALEARD J.-L. 260, 268
 CHANSON-JABEUR C. 268
 CHANTRAINE Y. 133, 143
 CHAPELON L. 268
 CHARAUDEAU P. 134, 142
 CHARLET J. 102
 CHAUMIER S. 151, 169
 CHAUVIN S. 277, 287
 CHAVANON O. 340, 345
 CHENEAU-LOQUAY A. 324, 328
 CHESNAIS M. 258, 268
 CHIRAC J. 217, 226, 227, 228, 229,
 230, 231
 CHIU C.-Y. 133, 144
 CHRISTIN A.-M. 42, 62, 79, 83
 CIALDINI R.B. 136, 142
 CLARK H. H. 133, 142
 CLARKE R. 239, 244
 CLEACH J.Y. 56
 COLLOC J. 171, 184, 188
 COPPENS Y. 365, 370
 CORBIN A. 203, 210, 212, 335, 345
 CORVINO G. 130, 144
 COSNIER J. 210, 220, 230
 COURBET D. 28
 COURTES J. 169
 COURTINE J.J. 203, 210, 212
 COURTRIGHT J.A. 135, 141
 COWARD M. 342, 345
 CUKIER A. 61, 83
 CURRY M.R. 241, 244
 CYRULNICK B. 188, 210, 365, 370

D

DAMASIO A.-R. 198, 210
 DARDEL E. 249, 268
 DARRAS B. 15, 28
 DAVALLON J. 28, 42, 54, 64, 70, 71,
 76, 77, 81, 82, 83, 84, 85
 DAVIES R. A. 135, 141
 DE CERTEAU M. 339, 345
 DE CHEFDEBIEN A. 303
 DE POOT C.J. 129, 142, 145
 DE WAAL F. 213, 231
 DEBRAY R. 28
 DECROSSE A. 28
 DEGUIGNE N. 347
 DEJOURS C. 185, 188, 210
 DEL LAGO A. 338, 345
 DELAMOTTE E. 182, 189
 DELEUZE G. 63, 84, 163
 DELSAUX J. 125
 DEOTTE J.-L. 346
 DERRIDA J. 42, 51, 62, 63, 64, 79, 83,
 84, 194, 210, 211, 290, 331, 345,
 351, 353, 370
 DESCOLA P. 255, 268
 DESGENS-PASANAU G. 124
 DESLAUX J. 56
 DESMONS E. 347
 DESROSIERES A. 69, 84
 DIDI-HUBERMAN G. 158, 169
 DIEHL J.-P. 306, 329
 DION-LOYE S. 345
 DONDERO M.-G. 161, 169
 DORNA A. 137, 141
 DOUGLAS M. 273, 274, 287
 DRAGAN I. 20, 28
 DUBET F. 50, 273, 275, 287
 DUBOIS N. 141
 DUCHET C. 67, 84

DULAU R. 254, 268
 DUNBAR R. 116, 124

E

ECO U. 28, 94, 151, 156, 169, 211
 EHRENBERG A. 179, 180, 188, 213,
 231, 287
 ELLISON N. 124
 ERICKSON B. 131, 133, 142
 ERTZSCHEID O. 113, 211
 ETIENNE B. 342, 345

F

FABBRI P. 66, 68, 81, 84
 FABRE R. 188, 211
 FARGE A. 335, 345
 FERRAS R. 268, 269
 FERRERI M. 180, 188, 211
 FERRY J.-M. 75, 84
 FIEDLER K. 128, 129, 144, 145, 146
 FIERS W. 169
 FINISS-BOURSIN F. 225, 230
 FISHER G.N. 54
 FISKE S. T. 144
 FLOCH J.-M. 152, 161, 163, 166, 167,
 169, 211
 FLON E. 68, 76, 77, 82, 84
 FONTANILLE J. 80, 152, 169, 211
 FOTEL T. 242, 244
 FOUCAULT M. 42, 82, 84, 106, 108,
 113, 118, 124, 368, 370
 FOUCHER M. 257, 264, 268
 FRASER N. 338, 345
 FRESNAULT-DERUELLE P. 163, 169
 FREYSSINET E. 124
 FUSSELL S.R. 144

G

GADAMER H.-G. 88, 93, 94, 97, 102
 GALINON-MELENEC B. 17, 24, 33, 37,
 38, 40, 45, 46, 47, 54, 125, 180,
 181, 182, 188, 189, 191, 198, 211,
 214, 217, 220, 230, 231, 306, 310,
 321, 357, 358, 364, 370, 399
 GALLAND O. 105, 124
 GASSER M. 260, 268
 GAUTHIER G. 22, 25, 36, 39, 41, 49,
 51, 54, 276, 287, 361
 GENSBURGER S. 343, 345
 GENTELLE P. 262, 269
 GEORGET P. 55, 140
 GHIGLIONE R. 127, 134, 137, 138,
 139, 142, 143, 147
 GIARD L. 339, 345
 GILBERT D. T. 144
 GILES H. 127, 132, 141, 142, 143, 144,
 145
 GILROY P. 307, 338, 345
 GINZBURG C. 42, 55, 60, 74, 81, 84,
 85, 172, 189, 335, 345
 GIRARD F. 129, 130, 142
 GISCARD D'ESTAING V. 217, 224,
 225, 226, 227, 228, 230
 GLOWINSKI J. 189
 GODEFROY C. 329
 GODEFROY M. 188, 211
 GOFFMAN E. . 107, 202, 211, 218, 230
 GOODY J. 334, 345, 365, 370
 GOTTMANN J. 250, 269
 GOUROU P. 261, 269
 GRAMACCIA G. 17, 21, 23, 34, 36, 37,
 40, 49, 50, 55, 265, 306, 360, 368
 GREIMAS A. J. 153, 169, 170
 GRIEBEL U. 56
 GROS D. 166, 345

GRUZINSKI S. 336, 345
 GUERIVIERE (DE LA) J. 329
 GUILAINE J. 334, 345
 GUILLAUMIN C. 338, 345

H

HABERMAS J. 106, 370
 HAERINGER P. 313, 316, 329
 HALBWACHS M. 282, 287
 HALL E.T. 200, 201, 211, 215, 219,
 230
 HANAFI S. 342, 346
 HARRIS R. 74, 84
 HAUSBERGER M. 56
 HEIDMANN U. 103
 HELMICK BEAVIN J. 215, 231
 HENLEY N.M. 132, 133, 143
 HENRY L. 56, 315
 HERSCHER A. 342, 346
 HEWSTONE, M. 145
 HIGGINS E. T. 144
 HILBERG R. 335, 346
 HOLLEY A. 154, 169
 HOLZEM M. 17, 33, 35, 38, 42, 54, 55,
 87
 HONNETH A. 213, 230, 279
 HOOKER G. 233, 244
 HOSMAN L.A. 131, 143, 146
 HOTIER H. 55
 HOYLE B. 261, 269
 HUME D. 38, 55
 HUPET M. 133, 143

I

ITEANU O. 124
 IVEKOVIC R. 338, 343, 344

J

- JACKO J.A. 102
 JACKSON D.D. 171, 173, 189, 201,
 212, 215, 231
 JACOB C. ... 54, 85, 169, 188, 210, 212,
 270, 287, 318
 JACQUES F.. 17, 19, 42, 45, 62, 80, 83,
 134, 143, 182, 189, 194, 203, 205,
 206, 210, 211, 217, 220, 226, 228,
 229, 231, 312, 351, 356, 370
 JAULIN R. 336, 346
 JEANNE-PERRIER V. 83
 JEANNERET Y. 16, 17, 18, 21, 33, 35,
 36, 38, 39, 41, 42, 55, 66, 68, 74,
 76, 77, 82, 83, 84, 85, 122, 124,
 172, 189, 207, 211, 217, 219, 224,
 230, 231, 306, 353
 JOHNSON B.C. 131, 142
 JOHNSTON C. 235, 244
 JOLY M. 28
 JOLY O. 268
 JONES S. B. 134, 142
 JOULE R.-V. 56
 JOUSSE M. 211
 JOUVENTIN P. 367, 370
 JULLIEN F. 91, 93, 94, 102, 167, 169
 JURDANT B. 64, 84

K

- KALLGREN C.A. 136, 142
 KAZDAGHLI H. 328, 330
 KERBRAT-ORRECHIONI C. 211
 KERSYTE N. 170
 KERTESZ I. 346
 KIESLER C.A. 135, 143
 KILANI M. 342, 346
 KLOCK-FONTANILLE I. 83
 KNOWLES R. 261, 269

- KOVACS S. 84
 KRAUSS R.M. 128, 133, 140, 144
 KRIEG-PLANQUE A. 342, 346
 KRISHENBLATT-GIMBLETT B. 244
 KRUGLANSKI A. W. 144
 KULES B. 100, 102

L

- LABASSE J. 257, 269
 LABELLE S. 78, 79, 84
 LABICHE J. 17, 33, 35, 38, 42, 55, 87,
 102
 LABORDE A. 55
 LACARRIERE J. 332, 346
 LAKOFF R. 131, 144
 LAMIZET B. 224, 231
 LAPASSADE G. 50, 276, 287, 368, 370
 LARDELLIER P. 228, 231
 LASWELL H.D. 144
 LATOUR B. 42, 77, 78, 79, 85
 LAUBLET P. 102
 LAVER J. 141, 144
 LE BART C. 214, 231
 LE BRETON D. 211
 LE COUR GRANDMAISON O. 344
 LE DORLOT E. 254, 269
 LE FOULGOC A. 181, 188
 LE MARCHAND A. 340, 346
 LE MAREC J. 83
 LE MOËNNE C. 281, 287
 LE MOIGNE J.-L. 229, 231
 LE MORVAN J. 56
 LE POIRE B. A. 136, 141
 LECLERC G. 336, 346
 LEFEBVRE R. 214, 231
 LELEU-MERVIEL S. 61, 85
 LEMAIRE S. 179, 307, 328

LEPASTOUREL N. ... 18, 20, 34, 41, 44,
55, 131, 138, 140, 144, 207, 310,
355
LEROI-GOURHAN A. 364, 370
LERY L. 171, 188
LESOURD M. 17, 18, 34, 36, 40, 49,
51, 52, 55, 260, 270, 309, 312, 316,
318, 326, 329, 363, 368
LEVINAS E. 158, 282, 287, 370
LEVINSON S. 118, 124
LEVY J. 251, 269, 342, 346, 347
LIND E.A. 131, 142, 144
LINDZEY G. 144
LINVINGSTONE S. 144
LOMBARD J. 258, 269
LORENZ K. 189, 211
LOTMAN J.-M. 68, 85
LOURAU R. 50, 276, 368, 370
LUNT P. 133, 144
LUSSAULT M. 269
LYON D. 105, 110, 124, 233, 244
LYOTARD J.-F. 158, 170

M

MAAREK P.J. 54
MAASS A. 129, 130, 144, 145
MADELON V. 151, 169
MAIGRET É. 65, 85
MALON C. 329
MANCHEV B. 338, 344
MANDELBROT B. 181, 189
MANGE J. 55
MANN S. 119, 125
MARCADON J. 249, 269
MARCUS G.E. 244
MARTIN-JUCHAT F. 17, 24, 33, 34, 39,
41, 43, 54, 55, 106, 109, 118, 119,
123, 125, 180, 181, 188, 189, 205,
212, 220, 231, 324, 354

MARTY J.C. 56
MATHIEN M. 28
MATTELART A. 63, 85, 105, 113, 125
MATURANA H. 92, 102
MAURIN J.L. 55
MAUSS M. 275, 336, 346
MAYOL P. 339, 345
MAYSTRE L.-Y. 254, 269
MERLEAU-PONTY M. 160, 170
MERZEAU L. 54, 105, 110, 113, 125,
189, 202, 212
METZ C. 163, 170, 212
MIEGE B. 28, 125
MILLE A. 56
MILLER M.D. 143
MOLES A.A. 212
MOLINER P. 212
MONSEIGNE A. 24, 37, 45, 47, 56, 200,
324, 358
MONTAGNER H. 212
MONTAGUE A. 239, 244
MONTEIL J.-M. 56
MONTES C. 269
MONTOLA S. 180, 189
MORIN E. 370
MORIS D. 197, 212
MOULIER BOUTANG Y. 282, 287
MOUTAT A. 152, 170
MUKALONGA N. 309, 329
MURARD L. 339, 346

N

NAVARRO V. 236, 244
NEVEU E. 140, 145, 223, 231
NOBLECOURT M. 213, 231
NOËL-CADET N. 70, 71, 77, 83
NOIRIEL G. 339, 346
NORA P. 257, 269
NUSS P. 180, 188, 211

O

ODIN R.28
 OFFNER J.-M.....262, 269
 OLIVESI S.....281, 287
 OLLER D.K.56
 OLLIVIER B.84
 OUELLET P.....152, 170, 211

P

PAILLIART I.....222, 231
 PAPILLOUD C. ...17, 24, 33, 39, 45, 48,
 56, 320, 359
 PAPY F.85
 PAROUTY-DAVID F.....170
 PARRET H. . 42, 61, 85, 152, 156, 158,
 166, 170
 PEIRCE C.-S.28, 42, 66, 72, 73, 74, 76,
 85, 353
 PELISSIER P... 306, 313, 316, 317, 329
 PERLERIN V.98, 102
 PERRIAULT J. ... 33, 56, 107, 110, 125,
 182, 189, 211
 PESCHARD I.....90, 102
 PETITMENGIN C.95, 96, 99, 102
 PETONNET C.346
 PICK P.142, 365, 370
 PITTE J.-R.....268
 PLATOW M.J.....129, 145
 PUMAIN D.....268, 269

Q

QUERRIEN A.280, 282, 287

R

RAKOW L.F.....236, 244
 RASTIER F.....87, 88, 93, 103, 170
 RENO R.R.136, 142

RETAILLE D.....262, 269
 REY A.....251, 269, 352, 370
 REYNAUD G.102
 RICŒUR P... 42, 59, 85, 88, 93, 94, 95,
 103, 157, 158, 170, 189, 307, 353,
 371
 RITAINE E.....332, 346
 ROBINS K.238, 245
 ROMMETVEIT R.....133, 134, 145
 ROSENTHAL R.....141
 ROSENTHAL V.....103
 ROULIER F.....254, 270
 ROUX M.344, 346
 RUBINI M.129, 146
 RUSCIO A.329
 RUVA C.L.....136, 145

S

SAÏD E.307, 338, 346
 SAIDALI Y.55, 87
 SALAÜN J.-M.113, 125
 SALVI D.....129, 145
 SAVIDIS A.241, 244
 SAYAD A.307, 338, 341, 344, 347
 SCHAEFFER J.-M.170
 SCHERER K. R.127, 143, 144, 145
 SCHMIDT C.W.....145
 SCHMIDT G.....141
 SCOPSI C.325, 329
 SCOTT J.C.....338, 347
 SEARLE J.291, 292, 293, 296, 297,
 298, 299, 300, 301, 303
 SEARS A.102
 SEMIN G.R. ..127, 128, 129, 142, 144,
 145, 146
 SEN A.264, 270
 SERON X.....133, 143
 SERRES A.....56, 59, 85, 371
 SHANNON C.189, 196, 212

SHNEIDERMAN B. 102
 SIGOT J. 344, 347
 SLAMA F. 180, 188, 211
 SOCK R. 103
 SOUCHIER E. 42, 71, 76, 80, 81, 82,
 83, 85
 SOULILLOU J. 312, 329
 SOUYRIS-ROLLAND A. 290, 303
 SPERBER D. 127, 134, 146, 224, 231
 SPITZBERG B.H. 233, 244
 SPIVAK G.H. 338, 347
 ST-CLAIR R. N. 142, 144
 STECK B. 17, 18, 34, 36, 49, 56, 258,
 268, 269, 270, 307, 360, 368
 STECK J.F. 56
 STEPHANIDIS C. 241, 244
 STEWART D. 134, 142
 STIEGLER B. 364, 371
 STOLER A. L. 338, 344, 347
 STROEBE W. 145

T

TARDE G. 106, 189, 212
 TARDY C. 71, 77, 82, 85
 TARRIUS A. 322, 330
 TEMIME E. 347
 TESTE B. 18, 20, 34, 44, 55, 56, 131,
 138, 140, 144, 207, 355
 THARAUD C. 308, 330
 THERY H. 268
 THEVENOT L. 201, 210
 THOMAS H. 101, 337, 339, 347, 354
 THOMSEN T.U. 242, 244
 THOUARD D. 74, 84, 85
 TIERCELIN C. 73, 85
 TIMIMI I. 84
 TISSERON S. 105, 111, 125
 TOBIN L. 110, 125
 TROGNON A. 138, 141, 143, 147

TRUDGILL P. 141, 144
 TRUPIN E. 54, 55, 87

U

URIBE, M.V. 343, 347
 USEILLE P. 61, 85

V

VAN DIJK T.A. 127, 146
 VAN SEVENANT A. 73, 86
 VANDENBERGHE F. 124
 VARELA F. J. 92, 102, 103, 212
 VARLET J. 268
 VAXELAIRE B. 103
 VAYSSE J. 210
 VELTZ P. 282, 287
 VERMERSCH P. 95, 99, 103
 VERON E. 42, 66, 67, 83, 86, 140, 146,
 212
 VERRET M. 338, 347
 VEYNE P. 178, 189
 VEYRAT-MASSON I. 29
 VIGARELLO G. 203, 210, 212
 VINCENT J.-D. 56, 212, 228
 VIPREY J.-M. 98, 103
 VISETTI Y.-M. 93, 103

W

WALTER J. 29
 WARFEL K.A. 131, 146
 WATZLAWICK P. 171, 173, 189, 201,
 212, 215, 231
 WEAVER W. 189, 196, 212
 WEBER L. 347
 WEBSTER F. 238, 245
 WEIL-BARAIS A. 219, 231
 WERLICH R. 290, 303
 WILLIAMS L. 242, 245

WILLIAMS S.242, 245
WILSON D. 127, 134, 146, 224, 231
WITTGENSTEIN L.212
WODEY L.290, 303
WOLD A.H. 145
WRIGHT J.W. 131, 143, 146

Z

ZAMMIT J.334, 345
ZEMBRI P. 268
ZILBERBERG C. 170
ZYLBERMAN P.339, 346
ZYTNIICKI C.328, 330

Table des figures

FIGURE 1 : ALDRIN SALUTES THE U.S. FLAG.....	30
FIGURE 2 : COMPLÉMENTARITÉ ENTRE UN AGENT HUMAIN ÉNACTIF ET UN SYSTÈME.....	100
FIGURE 3 : GRAPHE SOCIAL DE CARMEN, UN POINT REPRÉSENTE UN « AMI » SUR FACEBOOK.....	116
FIGURE 4 : MESSAGE PUBLIÉ PAR BÉRÉNICE.....	118
FIGURE 5 : MESSAGE PUBLIÉ PAR JANINE.....	119
FIGURE 6 : BOURGOGNES.....	162
FIGURE 7 : HERMÉ.....	165
FIGURE 8 : LA PORTE ÉTROITE : DU FLUX AU TERRITOIRE OU DE LA TRACE À LA MARQUE.....	271
FIGURE 9 : LE PLANTEUR (RUE MONTORGUEIL, PARIS).....	309
FIGURE 10 : LA GARE DE CHEMIN DE FER DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL.....	312
FIGURE 11 : PALAIS PRÉSIDENTIEL À PRAIA (CAP-VERT), ANCIENNE RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR.....	316
FIGURE 12 : INTERNAUTE AU PIED DE LA STATUE D'AMILCAR CABRAL, (ASSOMADA, SANTIAGO, CAP-VERT).....	326

Tableaux

TABLEAU 1 : PRÉSENTATION DES GROUPES.....	115
TABLEAU 2: TYPE DE PROGRAMMES COGNITIFS ET TRACES LANGAGIÈRES CORRESPONDANTES.....	147

Coordonnées des auteurs

BERNARDOT Marc

Professeur des universités, sociologie

IDEES/Haute Normandie, CIRTAI/ Le Havre :

<http://www.cirtai.org>

Réseau Terra : <http://www.reseau-terra.eu/>

cyberns@wanadoo.fr

BOUTAUD Jean-Jacques

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication

CIMEOS/LIMSIC/Dijon : <http://www.u-bourgogne.fr/cimeos/>,

Directeur du LIMSIC : <http://www.u-bourgogne.fr/cimeos/LIMSIC>

jean-jacques.boutaud@u-bourgogne.fr

DUFOUR Stéphane

Maître de conférences Sciences de l'information et de la communication

CIMEOS/LIMSIC/Dijon :

<http://www.ubourgogne.fr/cimeos/LIMSIC/>

stephane.dufour@u-bourgogne.fr

GALINON-MÉLÉNEC Béatrice

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication

IDEES/Haute Normandie, CIRTAI/ Le Havre :

<http://www.cirtai.org>

Directrice du CDHET : <http://cdhet.galilo.info>

galinon@free.fr

GAUTHIER Gilles

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication

Département d'information et de communication, Université

Laval, Québec, Québec

Gilles.Gauthier@com.ulaval.ca

GRAMACCIA Gino

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication

MICA/Bordeaux 3 : <http://mica.u-bordeaux3.fr/>

Directeur du GREC/O : <http://greco.u-bordeaux3.fr/>

gino.gramaccia@u-bordeaux1.fr

JEANNERET Yves

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication

Gripic/Celsa Université de Paris IV, Sorbonne :

<http://www.celsa.fr/recherche-gripic.php>

Yves.Jeanneret@paris-sorbonne.fr

HOLZEM Maryvonne

Maître de conférences, sciences du Langage

LiDiFra//Rouen : <http://lidifra.free.fr/>

Maryvonne.Holzem@univ-rouen.fr

LABICHE Jacques

Professeur des universités, informatique, éducation, sciences cognitives

Professeur émérite, Litis Rouen : <http://www.litislab.eu/>

jacques.labiche@univ-rouen.fr

LEPASTOUREL Nadia

Maître de conférences, psychologie

IDEES/Haute Normandie, CIRTAI/ Le Havre :

<http://www.cirtai.org>

nadia.lepastourel@univ-lehavre.fr

LESOURD Michel

Professeur des universités, géographie

IDEES/Haute Normandie, LEDRA/Rouen

Directeur du LEDRA/IDEES, Rouen : <http://www.univ-rouen.fr/ledra/>

Michel.Lesourd@univ-rouen.fr

MARTIN-JUCHAT Fabienne

Professeur des universités, Sciences de l'information et de la communication GRESEC, Grenoble : <http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/>

<http://martinfa.free.fr/>, fabienne.martin-juchat@u-grenoble3.fr

MONSEIGNE Annick

Maître de conférences associée ISIC Bordeaux III

Docteur, en Sciences de l'information et de la communication

MICA, Bordeaux 3 : <http://mica.u-bordeaux3.fr/>

annick.monseigne@free.fr

NU (Groupe Nouveaux Usages)

Collectif de chercheurs

GREYC-LiDiFra-LITIS/Universités de Rouen et de Caen

Contact pour ce livre : Maryvonne.Holzem@univ-rouen.fr

PIERRE Julien

Doctorant en Sciences de l'information et de la communication

GRESEC, Grenoble : <http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/>

julien.pierre@u-grenoble3.fr

PAPILLOUD Christian

Professeur des universités, sociologie, démographie

CERReV : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/cerrev>

christian.papilloud@unicaen.fr

TESTÉ Benoit

Maître de conférences, psychologie sociale

Laboratoire Armoricaire Universitaire de Recherche en

Psychologie Sociale

CRCP, Rennes : <http://www.sites.univ-rennes2.fr/crpsc/>

Benoit.teste@uhb.fr

STECK Benjamin

Professeur des universités, géographie

IDEES/Haute Normandie, CIRTAI/ Le Havre :

<http://www.cirtai.org>

Directeur du CIRTA/IDEES, Le Havre, steckb@univ-lehavre.fr

Table des matières

SOMMAIRE	7
LIMINAIRE	11
« L'HOMME TRACE », ARGUMENTS	13
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
PROLÉGOMÈNES ILLUSTRÉS DE LA TRACE,	
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
L'EXEMPLE DU 20 JUILLET 1969	15
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
<i>Introduction. La trace au futur : la conquête de l'espace</i>	15
<i>L'instrumentalisation de la trace : étude d'un cas médiatique</i>	17
La mise en spectacle d'une trace symbolique.....	17
Spectacle ou réalité ?.....	18
Le rapport image/commentaire dans la signification de la trace ..	19
La signification du drapeau	20
Le drapeau en tant que signe-symbole	20
Le drapeau en tant que trace d'usage	21
Exemple de trace institutionnelle :	
la médaille remise à N. Armstrong	22
<i>Processus dynamiques des systèmes individuels et sociaux</i>	22
Polysémie des traces et recherche d'indices	22
L'absence de trace comme indice.....	23
L'indexation du signe-trace	23
La traçabilité des traces	24
Le retour au terrain	25
<i>Conclusion : au-delà de la diversité des facettes de la trace</i>	26
<i>Récapitulatif des mots mis en italiques</i>	27
<i>Références bibliographiques</i>	28
<i>Annexe</i>	30
L'UNIVERSALITÉ DE LA TRACE. LE XXI ^E SIÈCLE, SIÈCLE DE LA TRACE ? ...	32
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
<i>Quelques facettes de la trace</i>	35
La discontinuité matérielle	36
Le pré-supposé interprétatif.....	37
L'indétermination du signe.....	38
L'inscription mémorielle	38

L'implicite temporo-causal.....	39
Des contours à définir.....	40
<i>Itinéraire</i>	41
I. Le langage.....	41
1. Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé, Yves JEANNERET	42
2. Les interactions homme-machine : La trace en perspective, Groupe NU, Jacques LABICHE, Maryvonne HOLZEM	42
3. Facebook et autres sites de socialisation : une surveillance librement consentie, Fabienne MARTIN-JUCHAT et Julien PIERRE.....	43
4. Traces langagières en psychologie sociale de la communication, Nadia LEPASTOUREL et Benoît TESTÉ.....	44
II. Le corps comme entour sémiotique	45
1. L'indicible et l'indiciel : Empreinte gustative et trace figurative, Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOUR.....	45
2. Du diagnostic médical au diagnostic social, Béatrice GALINON- MÉLÉNEC.....	46
3. Fragments théoriques du signe-trace, Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	47
4. L'homme interactionniste en politique, Annick MONSEIGNE.....	47
5. L'intégration sociale par la traçabilité, Christian PAPILLOU ..	48
III. Mobilité, traces, marques et intentionnalité.....	48
1. Flux et territoires : de la trace à la marque, une question de distance, Benjamin STECK.....	49
2. Les institutions de la médiation symbolique en quête de l'Homme-trace, Gino GRAMACCIA	50
3. Les distinctions honorifiques en tant que traces institutionnelles, Gilles GAUTHIER	51
4. Traces coloniales. Le « Blanc » et « l'Indigène », regards-traces croisés dans la mondialisation, Michel LESOURD	51
5. À la recherche des sans-traces : cultures, espaces et citoyennetés, Marc BERNARDOT	52
<i>Conclusion</i>	53
<i>Références bibliographiques</i>	54
LIVRE I. QUESTIONS DE LANGAGE	57
COMPLEXITÉ DE LA NOTION DE TRACE. DE LA TRAQUE AU TRACÉ	59
Yves JEANNERET	
<i>Un concept non spécifique</i>	60

<i>Rabattements indiciels, machines panoramiques</i>	63
<i>La « trace », avec ou contre la médiation</i>	70
Indices	72
Inscriptions	76
Tracés	78
<i>Références bibliographiques</i>	83
LES INTERACTIONS HOMME-MACHINE : LA TRACE EN PERSPECTIVE	87
Groupe NU : nouveaux usages	
<i>Avant-propos : notre conception de la trace</i>	87
<i>Le passage au numérique : prouesses techniques versus appropriation cognitive des traces de requêtes en 1^{re} personne</i>	89
<i>Le couplage sujet/environnement numérique de travail</i>	91
<i>L'entour sémiotique et la trace comme interprétation</i>	93
<i>De l'expérience tracée à la trace de l'expérience vécue en première personne</i>	95
<i>Un projet de veille : herméneutique juridique et énaction</i>	96
<i>Émergence de nouveaux usages des outils</i>	98
<i>Vers un ENT centré utilisateur</i>	98
<i>Conclusion</i>	101
<i>Références bibliographiques</i>	101
FACEBOOK ET LES SITES DE SOCIALISATION :	
UNE SURVEILLANCE LIBREMENT CONSENTIE	105
Fabienne MARTIN-JUCHAT	
Julien PIERRE	
<i>Introduction</i>	105
<i>Les sites dits de « socialisation » dont facebook</i>	107
<i>Facebook, un dispositif de surveillance ?</i>	109
<i>La notion d'identité numérique</i>	111
<i>Méthodologie</i>	114
<i>Analyse des résultats</i>	115
<i>Conclusion</i>	121
<i>Références bibliographiques</i>	124
TRACES LANGAGIÈRES EN PSYCHOLOGIE SOCIALE	
DE LA COMMUNICATION	127
Nadia LEPASTOUREL & Benoît TESTÉ	
<i>Conception linéaire de la communication :</i>	
<i>des traces dans le langage reliées aux activités cognitives</i>	128
Effets des traces langagières sur les attributions.....	128
Effets des traces langagières sur les attitudes et les jugements.....	131

<i>Conception circulaire de la communication:</i>	
<i>prise en compte du contexte social.....</i>	<i>133</i>
Les théories des « attentes langagières »	
et de « violation des attentes »	134
Production de traces langagières par les locuteurs	
et identification par les récepteurs	137
Effets des traces langagières sur la mémorisation	
et l'évaluation des messages.....	139
<i>Conclusion</i>	<i>140</i>
<i>Références bibliographiques.....</i>	<i>141</i>
<i>Annexe.....</i>	<i>147</i>
LIVRE II. LE CORPS COMME ENTOUR SÉMIOTIQUE.....	149
L'INDICIBLE ET L'INDICIEL : EMPREINTE GUSTATIVE	
ET TRACE FIGURATIVE.....	151
Jean-Jacques BOUTAUD et Stéphane DUFOUR	
<i>La saveur : de l'image sensorielle a l'image sensible</i>	<i>153</i>
<i>Sur la trace de la sensation gustative</i>	<i>155</i>
<i>La trace visuelle de la saveur : vertus et limites de l'iconique</i>	<i>159</i>
<i>L'empreinte de la saveur : strategies enonciatives.....</i>	<i>164</i>
<i>Références bibliographiques.....</i>	<i>169</i>
DU DIAGNOSTIC MÉDICAL AU DIAGNOSTIC SOCIAL,	
LE SIGNE-TRACE AU FIL DES JOURS	171
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
<i>Introduction : objectifs et ordre de présentation</i>	<i>171</i>
<i>Du signe-trace au diagnostic médical.....</i>	<i>171</i>
Consultation et contexte interprétatif.....	172
Situation de consultation et asymétrie de la relation	172
L'indexation du signe dans la littérature médicale	173
Les limites de la rationalité	174
La part de l'échoïsation des signes-traces dans la communication	
et dans le diagnostic	174
L'expression orale et écrite du diagnostic	175
Le patient.....	175
Recherche des conditions de production du symptôme et	
verbalisation	176
Le dit du non-dit, la discontinuité comme signe-signal.....	176
Visibilité et invisibilité des signes.....	176
Complexité du diagnostic	177

Mise en cause d'une affirmation élémentaire sur la relation cause-conséquence	177
Étiologie et doute sur les causes du signe-trace	178
La réaction du patient	178
Le refus du diagnostic	178
La demande d'effacement de la trace	179
<i>Du diagnostic médical au diagnostic social</i>	180
Les interactions individu/environnement : principes	182
Normin, Normex : définitions	182
Le rôle des premières années dans l'ancrage de Normin	183
Application à la vie professionnelle	183
La situation de recrutement	183
Le contrat	184
L'apparition de Désanorm	184
Debordpsy et tentation suicidaire	185
Mise en cause d'un contexte sociétal plus large	186
<i>Conclusion : la complexité de l'interprétation</i>	186
<i>Références bibliographiques</i>	188
FRAGMENTS THÉORIQUES DU SIGNE-TRACE. PROPOS SUR LE CORPS	
COMMUNICANT	191
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
<i>Introduction : contexte, définition provisoire, passerelles</i>	191
Le contexte d'énonciation	191
Passerelles	192
<i>Principes généraux</i>	194
Tout est signe-trace	194
Tout signe est signe-trace du processus qui l'a construit	195
L'interprétation des signes-traces à soumettre au doute	196
Une approche circulaire : de la trace au signe, du signe vers la trace et réciproquement	197
<i>Le corps communicant</i>	198
Les comportements signes-traces	198
Le langage silencieux	200
En situation de co-présence, il ne peut pas ne pas y avoir d'interactions de signes-traces	201
L'échoïsation des signes-traces	202
<i>Le jugement mis en cause</i>	203
Les filtres à la réception et à l'interprétation du signe	203
Le jugement comme signe-trace	205

Représentations collectives et interprétation	206
<i>Conclusion : l'intuition, un signe-trace à privilégier</i>	208
<i>Références bibliographiques</i>	210
L'HOMME INTERACTIONNISTE EN POLITIQUE.....	213
Annick MONSEIGNE	
<i>Les interactions de traces chez l'Homme politique local</i>	218
<i>Percevoir et ressentir les signes-traces de vie humaine de l'Homme politique local</i>	219
Les typologies de signes-traces	220
Les signes-traces de distance et de lieux spatio-temporels :.....	221
Les signes-traces d'identification :.....	222
Les signes-traces de politesse :.....	222
Les signes-traces du vivre-ensemble.....	222
Les traces d'interaction de l'Homme politique national.....	223
Donner à voir les signes-traces de l'Homme politique national	224
Valéry Giscard d'Estaing : 1974 - 1981	224
Jacques Chirac : 1995 - 2007	226
<i>Conclusion</i>	228
<i>Références bibliographiques</i>	230
<i>Articles de presse</i>	231
<i>Filmographie</i>	231
L'INTÉGRATION SOCIALE PAR LA TRAÇABILITÉ.....	233
Christian PAPILOUD	
<i>Happy slapping</i>	233
<i>Téléphone portable et socialité digitale</i>	235
<i>L'intégration sociale bimodale</i>	238
<i>Profilage</i>	240
<i>Conclusion</i>	243
<i>Références bibliographiques</i>	244
LIVRE III. L'INTENTIONNALITÉ DE LA MARQUE.....	247
FLUX ET TERRITOIRES : DE LA TRACE À LA MARQUE, UNE QUESTION DE DISTANCE	249
Benjamin STECK	
<i>La trace ou la question du mouvement</i>	251
<i>Marques de la mobilité : infrastructures et territoires</i>	256
<i>Le paradoxe de la porte étroite : Là où la trace devient marque</i>	263
<i>Références bibliographiques</i>	268
<i>Annexe</i>	271

LES INSTITUTIONS DE LA MÉDIATION SYMBOLIQUE EN QUÊTE DE L'HOMME-TRACE.....	273
Gino GRAMACCIA	
<i>La trace entre imposture et intrusion.....</i>	274
<i>La trace des précaires : allochtones, sans-papier, SDF.....</i>	277
<i>Management de la trace.....</i>	281
<i>Trace de fioul et forclusion.....</i>	284
<i>Conclusion : la nouvelle dimension du sacré.....</i>	285
<i>Références bibliographiques.....</i>	287
LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN TANT QUE TRACES INSTITUTIONNELLES	289
Gilles GAUTHIER	
<i>Les distinctions honorifiques sont sans efficacité exogène.....</i>	292
<i>Les distinctions honorifiques sont des reliquats sociaux</i>	296
<i>Les distinctions honorifiques sont des simulacres</i>	300
<i>Conclusion</i>	303
<i>Références bibliographiques.....</i>	303
TRACES COLONIALES. LE « BLANC » ET « L'INDIGÈNE », REGARDS-TRACES CROISÉS DANS LA MONDIALISATION.....	305
Michel LESOURD	
<i>Propos liminaire</i>	305
<i>Une problématique.....</i>	306
<i>Le regard colonial : la trace-dominance.....</i>	308
Dans le pays conquérant, lieu du pouvoir impérial.....	308
Images	308
La mise en scène des marques.....	310
Dans le pays conquis, soumis, lieu de l'ordre impérial.....	310
Traces et traçage : la piste et la voie ferrée, nouvelles « voies romaines » de l'Empire	311
La ville comme marque de l'ordre colonial	312
Plan de ville et « péché colonial »	313
L'arbre dans la ville, signe de domination	313
<i>Ambiguïté et ambivalence des traces post-coloniales.....</i>	314
Les traces : entre destruction, oubli, intériorisation et valorisation	315
Réappropriation des lieux et réutilisation des traces et des marques	315
Intériorisation, ambiguïté, ambivalence	315
La valorisation des traces : la patrimonialisation du « colonial » ..	317
La trace mémorielle en questions.....	318

L'immigré, en un double regard : un « sans trace »	
dans son univers <i>marqué</i>	319
Les signes de la diversité : une ambiguïté postcoloniale ?	320
<i>Au-delà du postcolonial : La trace décomplexée</i>	321
Traces et mobilité	322
Dans le labyrinthe de la néo-postcolonisation virtuelle	323
Des outils nouveaux pour une trace-avenir.....	323
Au-delà du postcolonial, de nouvelles traces et marques	324
<i>Conclusion : la trace comme trait d'union ?</i>	326
<i>Références bibliographiques</i>	328
À LA RECHERCHE DES SANS-TRACE : CULTURES, ESPACES	
ET CITOYENNETÉS	331
Marc BERNARDOT	
<i>Quelques réflexions épistémologiques sur les sans trace</i>	333
<i>Sauvegarder et faire parler les traces des sans trace</i>	336
<i>Laisser une trace dans l'espace : une conquête furtive</i>	338
<i>Urbicides, spaciocides, disparitions, effacer les traces de l'Autre</i>	341
<i>Références bibliographiques</i>	344
CONCLUSION	349
DECLINAISONS DU PARADIGME DE LA TRACE.....	351
Béatrice GALINON-MÉLÉNEC	
<i>L'apport des auteurs de « L'Homme trace »</i>	352
Paroles d'hommes.....	353
1/ La trace fragmentée : interroger les médiations	353
2/ Quand interprète et auteur ne font qu'un.....	354
3/ Les risques de la traduction	354
4/ Ce que parler veut dire	355
Le langage du corps.....	356
1/ Comment figurer la trace du gustatif ?.....	356
2/ Comment interpréter le symptôme	357
3/ Le corps en situation de communication interpersonnelle	358
4/ Quand les traces sont instrumentalisées :	
l'Homme politique en question	358
5/ Liaisons dangereuses : corps et contrôle médial	359
Les institutions en question	360
1/ Le goût du dénombrement et de l'enregistrement :	
dans quel but ?.....	360
2/ Institution et changement : le rôle de l'intrus.....	360

3/ Quand l'institution légitime la trace : le rôle du symbole	361
4/ Quand l'institution veut effacer les traces : quels enjeux ?	362
5/ Quand les hommes font de la résistance	363
<i>Les questions posées sont-elles spécifiques à l'Homme.....</i>	<i>364</i>
La frontière entre l'Homme et l'animal.....	364
Écrit, corps et institutions.....	364
Marque ou trace ?.....	365
Le déplacement des frontières.....	365
Questions sans frontières	366
Une mobilité existentielle.....	366
Une mobilité biface	366
Arrêt sur territoire	367
L'intrus.....	367
L'institutionnalisation des règles comme propre de l'Homme	368
L'instauration de règles.....	368
L'accord sur les règles.....	369
Penser l'humanité de l'Homme	369
<i>Références bibliographiques.....</i>	<i>370</i>
INDEX GÉNÉRAL.....	373
INDEX DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	387
TABLE DES FIGURES	396
TABLEAUX.....	396
COORDONNÉES DES AUTEURS	397
TABLE DES MATIÈRES.....	401

Mise en page : LEN

Achévé d'imprimer en février 2011 par LEN S.A.S. - 92800 Puteaux
Dépôt légal : février 2011
Imprimé en France